Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8470066
Centre d'intérêt: 140

Laliberté, Jacques.

Répertoires d'entreprises et d'instruments / agents de recherche et rédacteurs, Jacques Laliberté, Jacques Des Groseilliers. -- Montréal : Fédération des cégeps, 1982.
378 p. ; 28 cm.

Titre de la couv.: Vers des politiques institutionnelles d'évaluation: rapport d'un projet mené conjointement par les collèges et le Ministère de l'éducation 2. Répertoires d'entreprises et d'instruments. Comprend des bibliogr.

Descripteur(s): *Analyse institutionnelle *Evaluation de l'établissement *Méthode d'évaluation *Instrument d'analyse *Instrument d'évaluation *Répertoire *Collégial (Niveau)

Ce répertoire constitue un complément à l'opération d'inventaire dont le premier tome du rapport "Vers des politiques institutionnelles d'évaluation" rendait compte. Il a pour objectif de fournir des exemples et des matériaux qui pourraient contribuer à développer et à raffiner une expertise dans le réseau collégial en matière d'analyse et d'évaluation institutionnelle. Une section "entreprises d'évaluation ou d'analyse" rend compte de 65 projets individuels et de huit ensembles de projets (fiches amalgamées). La section "instruments d'évaluation ou d'analyse" présente 79 instruments individuels et dix ensembles d'instruments apparentés.

Pour chaque "entreprise" répertoriée, les renseignements suivants sont fournis: titre, nom du ou des collèges concernés, nom du coordonnateur et du répondant local, date à laquelle l'entreprise a été menée, facteurs organisationnels, objet de l'entreprise, renseignements sur la méthodologie (démarche, instruments), documentation disponible. Pour les "instruments", on fournit: le titre ou l'identification, le nom du ou des collèges utilisateurs, les noms de l'auteur de l'instrument et du répondant local, la fonction de l'instrument et son utilisation possible, ses caractéristiques techniques, le contenu qu'il touche et ses particularités. Le terme "instrument" renvoie à des questionnaires, des tests, des grilles, des fiches, des guides, des banques d'énoncés ainsi qu'à des exemples de politiques, de procédures ou de règles.

Type de document: a
Notice(s) connexe(s): 8470065, 8470067, 8470068, 8470069

Répertoires d'entreprises et d'instruments

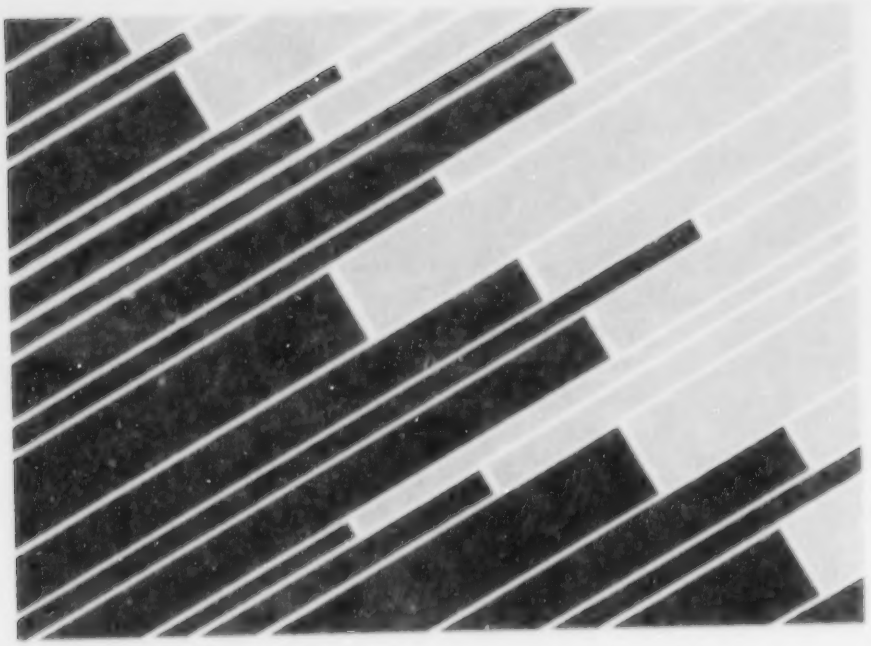

Rapport d'un projet mené conjointement par les collèges et le ministère de l'éducation

Fédération des cégeps, **Automne 1982**

EDUQ 8470066

Répertoires d'entreprises et d'instruments

Agents de recherche et rédacteurs:

Jacques Laliberté
Jacques Des Groseilliers

Comité d'orientation:

René Aubry, d s p , Collège de Sherbrooke
Jean-Marie Bergman, d g , Collège Régional Champlain
Jean-Paul Broudehoux, Direction générale de l'enseignement collégial
Yvon Caouette, s g , Collège de Hauterive
Louise Chené, d , S D C , Fédération des cégeps
Claude De Lorimier, d s p , Collège de Montmorency
Jacques Des Groseilliers, agent de recherche
Guy Hébert, Direction générale de la planification
Jacques Laliberté, agent de recherche principal
Jeanne LeRoux, cons. en aff. éducatives, Fédération des cégeps
Jacques Vézina, d g , Collège de Jonquière

Responsabilité du comité d'orientation:
Louise Chené
Coordination de la recherche:
Jeanne LeRoux
Secrétariat:
Rollande Turcotte

REMERCIEMENTS

Oeuvre de collaboration, le projet "Vers des politiques institutionnelles d'évaluation" n'aurait pu se réaliser sans la participation des collèges qui ont répondu au questionnaire de l'inventaire et qui nous ont fait parvenir des documents touchant les entreprises d'analyse et d'évaluation réalisées chez eux. Nous remercions tous les répondants locaux et ceux qui ont collaboré avec eux pour nous aider à réaliser l'inventaire.

Merci aussi à monsieur Gérard Rochais qui a rédigé la grande majorité des fiches des deux répertoires.

Monsieur Wilfrid Gariépy et madame Luce Goerlach-Seers ont contribué à la rédaction du document Démarches en évaluation. Ce document a bénéficié des réactions de madame Luce Goerlach-Seers, de monsieur Charles R. Bélanger, du Bureau de recherche institutionnelle de l'Université de Montréal, de monsieur Wilfrid Gariépy, du Collège Bois-de-Boulogne, de monsieur Denis Lefebvre, alors au Collège de Rosemont, de monsieur Marc-André Nadeau, de l'Université Laval et de messieurs Gabriel Aubin, Louis Gadbois et Paul-Emile Gingras, du C.A.D.R.E.

Au cours du projet, l'équipe de recherche a rencontré les directeurs généraux, les directeurs des services pédagogiques des collèges, les membres du comité sur l'évaluation du personnel de la commission des affaires de relations de travail et des ressources humaines et un certain nombre de personnes dans cinq collèges du réseau. Ces rencontres ont permis à l'équipe de recherche de mieux percevoir la situation de

l'évaluation dans le réseau des collèges. A cet égard, nous remercions particulièrement madame Hélène Gaudet-Chandler qui a réalisé à l'intention du comité d'orientation et de l'équipe de recherche une étude sur les conventions collectives et l'établissement de politiques institutionnelles d'évaluation.

Nous remercions madame Nicole Brodeur, Monsieur Denis Lefebvre et monsieur William Lee qui ont fait partie du comité d'orientation au début du projet.

Nous remercions enfin monsieur Jean-Paul Broudehoux pour l'attention constante et efficace qu'il a toujours apportée au projet.

PRÉSENTATION

En vertu de la Loi 24 et conformément au mandat de la commission d'évaluation du Conseil des Collèges, les collèges devront bientôt se doter de politiques institutionnelles d'évaluation. C'est pour répondre à cette obligation que l'assemblée générale de la Fédération des cégeps décidait, en octobre 1979, d'utiliser collectivement les sommes disponibles pour l'évaluation en vue:

- d'effectuer un certain nombre de travaux préalables à la réalisation des orientations et des objectifs qui seront définis;
- de déterminer les ressources dont les collèges ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités en matière d'évaluation institutionnelle;
- de faire des recommandations appropriées sur les suites à donner.

Le projet "Vers des politiques institutionnelles d'évaluation" est né de cette résolution et ses travaux se sont échelonnés entre l'automne 80 et l'automne 82.

Le rapport final se compose de quatre documents qui se veulent autant d'outils pour les collèges qui devront se doter de politiques institutionnelles d'évaluation.

Le premier tome, Inventaire des pratiques d'analyse et d'évaluation, en plus de décrire l'organisation de l'inventaire, en analyse les résultats de façon descriptive, puis de façon interprétative.

Le deuxième tome, Répertoires d'entreprises et d'instruments, se présente sous forme de fiches-synthèses décrivant un certain nombre d'entreprises d'analyse et d'évaluation et un certain nombre d'instruments utilisés à ces fins. Les répertoires sont issus de l'inventaire et le texte du premier tome permet de mieux les situer.

Le troisième tome, Démarches en évaluation, offre un panorama des principaux courants et des principaux auteurs, tant en évaluation de programmes (de formation ou d'activités) qu'en évaluation globale. Cette revue de littérature sert de base à une recherche de dénominateurs communs et à la proposition d'une démarche-type en évaluation.

Le dernier tome, Faire de l'évaluation institutionnelle, livre un portrait de la situation actuelle de l'évaluation dans les collèges, propose une conception de l'évaluation institutionnelle et aborde concrètement l'élaboration de politiques institutionnelles d'évaluation et de plans d'évaluation.

Ces documents sont des outils. L'Inventaire, les Répertoires et la première partie de Faire de l'évaluation permettront de saisir ce qu'est actuellement la situation de l'évaluation dans les collèges et quelle expertise a pu se développer dans le réseau. Les Démarches en évaluation offrent des éléments d'ordre conceptuel, des modèles et des processus permettant de faire de l'évaluation; certains objets particuliers des Répertoires pourront apporter leur éclairage à cet égard. Faire de l'évaluation, dans son ensemble, propose enfin des éléments pour les actions qui devront être entreprises dans le prolongement de la Loi 24.

A partir de cet ensemble de matériaux, les collèges pourront, nous l'espérons, se doter de plans et de politiques réalistes en même temps que conformes à leur contexte particulier et à leur personnalité propre.

RÉPERTOIRES D'ENTREPRISES ET D'INSTRUMENTS

TABLE DES MATIERES

		page
I—	INTRODUCTION.....	1
II—	REPERTOIRE D'ENTREPRISES.....	15
2.1	Intrants.....	16
2.2	Administration générale.....	39
2.3	Services.....	88
2.4	Apprentissage.....	124
2.5	Enseignement.....	131
2.6	Programmes.....	160
2.7	Extrants.....	175
2.8	Environnement.....	187
III—	REPERTOIRE D'INSTRUMENTS.....	195
3.1	Intrants.....	196
3.2	Administration générale.....	202
3.3	Services.....	244
3.4	Apprentissage.....	296
3.5	Enseignement.....	312
3.6	Programmes.....	366
3.7	Environnement.....	375

INTRODUCTION AUX RÉPERTOIRES

L'inventaire nous a permis de préparer deux répertoires: l'un est consacré à des entreprises d'analyse ou d'évaluation menées par l'un ou l'autre des collèges participants; l'autre à des instruments utilisés par ces collèges soit pour analyser soit pour évaluer des facettes de leur orientation ou de leur fonctionnement.

Pour bien situer ces répertoires et éviter le plus possible les équivoques, il nous a semblé essentiel de fournir aux lecteurs des informations sur la teneur et la portée des deux répertoires, leurs modalités d'élaboration et la physionomie générale de chacun d'eux. Pareilles précisions devraient contribuer à une meilleure compréhension des éléments contenus dans ces répertoires et en favoriser — c'est notre espoir — une utilisation judicieuse.

1 Teneur et portée des répertoires

a) Le répertoire d'entreprises fait état d'expériences ou d'études qui avaient une visée soit d'analyse soit d'évaluation ou qui seraient récupérables dans l'une ou l'autre perspective. Ces entreprises avaient pour objets un aspect de la vie institutionnelle ou une des composantes des collèges. Sauf de très rares exceptions, elles étaient sous la responsabilité d'une unité administrative d'un collège et menées à terme par le personnel même de l'établissement.

b) [redacted]répertoire d'instruments renvoie à des questionnaires, des tests, des grilles, des fiches, des guides, des banques d'énoncés qui peuvent aider à analyser ou à évaluer une facette ou l'autre de l'orientation et du fonctionnement des collèges. On y trouve également des exemples de politiques, de procédures ou de règlements traitant en particulier d'évaluation des diverses catégories de personnel.

c) Ces répertoires -- il faut bien le souligner- ne constituent pas un palmarès. Pour les constituer, nous nous sommes appuyés sur un certain nombre de critères que nous décrivons plus loin et nous nous sommes donné comme règle de retenir le plus grand nombre possible d'entreprises et d'instruments qui correspondaient à ces critères.

d) Ces répertoires ne constituent pas non plus un jugement d'experts sur la valeur intrinsèque des entreprises ou instruments qui y figurent. Les instruments retenus — sauf quelques exceptions — n'ont pas été validés au sens technique du terme; les entreprises sélectionnées n'ont pas forcément été un succès et ne sont pas nécessairement irréprochables sur le plan méthodologique. Cependant nous nous sommes efforcés de rédiger des fiches qui renseignent le mieux possible les utilisateurs éventuels des répertoires. Nous avons accordé une importance particulière à la description de la démarche suivie et à la présentation de considérations d'ordre méthodologique. Il sera toujours loisible à quiconque de compléter en se référant aux sources d'information identifiées sur chaque fiche: noms des répondants locaux et des maîtres d'oeuvre, références bibliographiques. Il se trouve donc dans les collèges des personnes à qui on peut faire appel...

e) Essentiellement ces répertoires ont une visée instrumentale. Les entreprises et instruments signalés témoignent de préoccupations, d'efforts et de réalisations des collèges qui ont contribué à notre inventaire. On y retrouve quantité de matériaux que pourraient utiliser directement ou dont pourraient éventuellement s'inspirer les établissements désireux d'analyser ou d'évaluer telle ou telle dimension de leur vie institutionnelle. Par les renseignements qu'ils transmettent, les exemples qu'ils renferment, les façons de faire qu'ils identifient, les répertoires constituent autant d'avenues, de points d'ancrage et d'amorces possibles pour les collèges désireux de s'engager dans l'évaluation, qu'elle soit fonctionnelle ou institutionnelle. Evidemment c'est à chaque établissement qu'il revient de déterminer suivant quelles modalités (e.g. degré et formes des adaptations nécessaires) ces

répertoires peuvent fournir des éléments de réponses à des besoins ou des problèmes locaux.

2 Modalités d'élaboration des répertoires

2.1 Choix des entreprises et instruments:

C'est l'équipe de recherche qui a choisi les entreprises et les instruments qui figurent dans les répertoires. Le choix s'est effectué à partir de la documentation transmise par les collèges et à l'aide de critères qui ont été approuvés par le comité d'orientation du projet et communiqués aux collèges.

2.2 Critères de sélection:

Compte tenu de l'orientation donnée à l'inventaire et aux répertoires, l'équipe de recherche a retenu les entreprises et les instruments qui satisfaisaient aux conditions et critères suivants:

a) Les collèges concernés nous ont donné l'autorisation de mentionner et de décrire ces entreprises et instruments dans les répertoires.

b) Nous avions suffisamment d'informations et de documentation sur l'entreprise ou l'instrument pour nous en faire une bonne idée et en rendre compte avec clarté et exactitude. Dans certains cas, par exemple, on nous a simplement signalé l'existence d'instruments sans nous les transmettre. Il nous était donc impossible d'en rendre compte.

c) Les entreprises retenues nous paraissent présenter de l'intérêt à un titre ou à l'autre: préoccupations à l'origine de l'entreprise; objets analysés ou évalués; démarche suivie et méthodologie adoptée; critères ou standards utilisés. A un titre ou à l'autre, les entreprises répertoriées pourraient donc aider ceux qui ont charge d'analyser ou d'évaluer dans les collèges.

d) Les entreprises ou les instruments devaient avoir une visée d'analyse ou d'évaluation ou être récupérables dans l'une ou l'autre perspective. Ainsi, par exemple, certaines recherches ont pu contribuer à l'un ou l'autre des répertoires dans la mesure où elles offrent une instrumentation qui pourrait servir dans des entreprises d'analyse ou d'évaluation.

e) Puisque le but premier des répertoires est de fournir des matériaux qui pourraient contribuer à développer et à raffiner une expertise dans le réseau des collèges en matière d'analyse et d'évaluation, on a accordé préséance aux entreprises dont la démarche et la méthodologie étaient assez explicites et visaient à apporter des réponses à des questions d'intérêt général pour les collèges. Les entreprises ou les instruments d'une portée trop locale ou de forme très élémentaire n'ont pas fait l'objet d'une fiche particulière dans les répertoires.

f) Les entreprises et instruments plus récents (période 1975-1981) ont reçu priorité même si l'on retrouve dans les répertoires quelques-uns qui sont plus anciens. En règle générale, les entreprises en cours de réalisation n'ont pas été retenues parce qu'il nous manquait des informations à leur sujet.

2.3 A partir de quoi chaque fiche a-t-elle été rédigée?

Pour décrire les entreprises et les instruments, on a tiré parti non seulement des renseignements contenus sur la fiche descriptive transmise par le collège mais également de la documentation afférente, notamment les rapports produits dans le cadre de ces entreprises. Ceci nous a permis de communiquer beaucoup plus d'informations pertinentes pour le plus grand bénéfice, croyons-nous, des utilisateurs.

2.4 Le contenu des fiches:

Les informations de base pour chaque entreprise sont les suivantes: titre de l'entreprise; nom du ou des collèges où s'est déroulée l'entreprise; noms du coordonnateur et du répondant local; date à laquelle l'entreprise a été menée; objet de l'entreprise; facteurs organisationnels; renseignements sur la méthodologie (démarche suivie, instruments utilisés), documentation disponible, commentaires libres (si le collège le jugeait à propos).

Pour ce qui est des instruments, on donne le titre ou l'identification de l'instrument; le nom du ou des collèges qui ont utilisé l'instrument; les noms de l'auteur de l'instrument et du répondant local; la fonction de l'instrument et son utilisation possible; les caractéristiques techniques; le contenu touché; les particularités (s'il y a lieu) et les commentaires libres (si le collège le jugeait à propos).

Soulignons quelques caractéristiques des deux répertoires qui nous paraissent devoir retenir l'attention:

a) Chaque fiche a été rédigée dans une optique essentiellement descriptive. Les jugements de valeur sont donc exclus.

b) Sauf pour quelques recherches ou travaux déjà largement connus dans le réseau, on ne fait jamais état des résultats consécutifs à une entreprise ou à l'administration d'un instrument, à moins que les collèges ne le fassent sous la rubrique "commentaires libres".

c) Les commentaires libres qu'on retrouve dans les répertoires ont été rédigés par les collèges en question et ils sont reproduits tels quels des fiches descriptives transmises par les répondants locaux.

d) Nous avons décidé de regrouper et de présenter sur une même fiche — que nous avons nommée "fiche amalgamée" — certains types d'entreprises ou d'instruments: e.g. relance des étudiants, caractéristiques des étudiants que l'on admet au collège, questionnaires sur la bibliothèque et l'audiovisuel, instruments servant à l'évaluation du personnel. Nous avons procédé ainsi à cause de la similitude des objets touchés et des méthodologies privilégiées. Du même coup, ce genre de fiche nous paraît illustrer de façon très intéressante, très visible, la préoccupation d'établir un réseau de communication entre les collèges...

2.5 Approbation du contenu des fiches par chaque collège concerné:

Le contenu de chaque fiche descriptive concernant un collège — y compris le contenu des fiches regroupant plusieurs entreprises ou instruments — a été soumis à ce collège avant publication pour assurer l'exactitude de l'information et pour obtenir l'autorisation

officielle de reproduire cette information dans nos répertoires. Les collèges avaient donc une dernière occasion de confirmer ou de retirer l'assentiment préalablement donné. Le cas échéant, ils pouvaient également corriger ou compléter les renseignements que renfermaient les fiches. Ce que nous publions a donc reçu l'approbation formelle de la direction de chaque cégep concerné.

3 Physionomie générale du répertoire d'entreprises

3.1 Nombre de collèges qui ont contribué à ce répertoire:

32 cégeps.

3.2 Nombre de fiches:

a) 65 fiches individuelles;

b) 8 fiches "amalgamées" faisant état de 55 entreprises différentes;

c) au total, on compte 125 mentions de collèges sur ces 73 fiches.

3.3 Nombre de mentions d'entreprises par collège:

- 1 entreprise : 6 collèges
- 2 entreprises: 6 collèges
- 3 entreprises: 8 collèges
- 4 entreprises: 3 collèges
- 5 entreprises: 1 collège
- 6 entreprises: 3 collèges
- 7 entreprises: 2 collèges
- 8 entreprises: 1 collège
- 9 entreprises: 1 collège
- 17 entreprises: 1 collège

3.4 Répartition des entreprises par champ:

a) Nous appuyant sur les informations transmises par le truchement de la fiche descriptive ou de la documentation afférente, nous avons classé les entreprises par champ d'application. Manifestement

certaines entreprises touchaient directement plus d'un champ. Dans le répertoire, on ne retrouve ces entreprises qu'à un seul endroit; c'est ce qui nous a semblé être la perspective dominante de l'entreprise qui nous a amenés à les situer d'abord dans tel champ plutôt que tel autre.

Voici comment les 73 fiches se répartissent:

Intrants.....	9
Administration générale.	22
Services.....	15
Soutien.....	0
Apprentissage.....	3
Enseignement.....	13
Programmes.....	7
Extrants.....	1
Environnement.....	3
Contexte mésologique....	0

b) Si on tient compte de ces cas où deux ou trois champs se trouvent mis en cause sous un angle ou sous un autre, on obtient au total les données suivantes:

CHAMP	NOMBRE D'ENTREPRISES	
Intrants.....	28	
Administration générale.	51*	(47)
Services.....	32*	(21)
Soutien.....	6	
Apprentissage.....	11	
Enseignement.....	22	
Programmes.....	11	
Extrants.....	22	
Environnement.....	12*	(8)
Contexte mésologique....	1	

---

* Les astérisques accolés à certains champs font référence à deux entreprises rapportées par plus d'un collège:
  a) l'utilisation du modèle SARACEVIC par 7 collèges: champ des services;
  b) attitudes et attentes d'une collectivité régionale face à l'éducation des adultes: entreprise qui concernait 5 collèges et touchait à 3 champs d'application: environnement, services et administration générale.

Les chiffres entre parenthèses tiennent compte de ces deux cas. Par ailleurs une entreprise classée dans le champ des services apparaît sur deux des fiches amalgamées.

Voyons maintenant comment se distribuent les entreprises répertoriées suivant le nombre de champs touchés:

ENTREPRISES TOUCHANT.....

CHAMP D'APPLICATION	1 champ	2 champs	3 champs	Total
Intrants.....	11	8	9	28
Administration générale.	16	20	15*	51 (47)*
Services.....	16*	11	5*	32 (21)*
Soutien.....	0	1	5	6
Apprentissage.....	1	9	1	11
Enseignement.....	4	16	2	22
Programmes.....	1	9	1	11
Extrants.....	19	3	0	22
Environnement.....	0	3	9*	12 (8)*
Contexte mésologique....	0	1	0	1

COMMENTAIRES

1. Il est évident que la plupart des entreprises touchaient virtuellement plus d'un champ: ainsi à partir d'une relance des étudiants, on pourrait être amené à prendre plusieurs types de décisions. Cependant nous n'avons considéré qu'une entreprise touchait plus d'un champ que dans les cas où la fiche descriptive ou encore la documentation afférente indiquait clairement que telle était bien la situation.

2. Certaines entreprises touchaient manifestement plus de trois champs mais, de façon arbitraire, nous nous sommes donné comme règle de n'accoler qu'un maximum de trois champs par entreprise. Il peut même arriver qu'une entreprise directement associée à un champ (e.g. administration générale — "détermination des objectifs institutionnels") ou à deux champs (e.g. administration générale et contexte mésologique) ait des retombées concrètes pour l'ensemble de l'institution et sur chacun des champs d'application. Cependant, il faut se souvenir que notre préoccupation, en effectuant ce classement et cette répartition, était de spécifier quels étaient manifestement les objets d'analyse ou d'évaluation ou encore la visée administrative, et non pas les répercussions possibles ou effectives des entreprises.

---

* Cf. remarque, supra.

Ces précisions sont importantes quand on prend connaissance des statistiques qui précèdent. Celles-ci indiquent des tendances, marquent des accents, mais il ne faut pas leur accorder plus d'importance qu'elles n'en méritent...

3. Voici quelques exemples d'entreprises se rapportant manifestement à plus d'un champ d'application:

- Entreprises visant à réduire la consommation énergétique: intrants — soutien — administration générale.
- Attitudes et attentes d'une collectivité régionale vis-à-vis des services d'éducation des adultes: environnement — services — administration générale.
- Introduction à l'évaluation continue du système et des institutions de l'enseignement collégial: administration générale — enseignement — intrants.
- Analyse du fonctionnement et prospective de développement du service de l'audiovisuel: services — administration générale.
- Entreprise visant à déterminer jusqu'à quel point l'étudiant de Collège I maîtrise la pensée formelle: intrants — apprentissage.
- Techniques infirmières — une démarche locale d'analyse du programme d'enseignement: programmes — enseignement.
- Analyse des besoins de formation des employés d'une entreprise industrielle: environnement — administration générale.

3.5 Fonctions des entreprises:

a) Les entreprises qui ont une visée formelle d'évaluation sont moins nombreuses que celles qui se contentent d'analyser une réalité: le rapport est de 30% (évaluation) à 70% (analyse).

b) On analyse ou on évalue pour une diversité de raisons(1), par ordre décroissant:

---

(1) A l'origine d'une entreprise, il peut y avoir plus d'une raison ou plus d'une visée...

- pour consolider, perfectionner, améliorer: 40 entreprises;

- pour planifier et structurer des activités ou services: 27 entreprises;

- pour contrôler: 6 entreprises;

- pour approfondir une problématique: 2 entreprises;

- pour obtenir une accréditation: 1 entreprise;

- pour élaborer une politique: 1 entreprise;

- pour développer une instrumentation: 1 entreprise.

Dans certains cas, les entreprises ne dépassent pas les perspectives soit de la simple analyse, soit de la simple évaluation formative ou sommative.

4 Physionomie générale du répertoire d'instruments

Avertissement: il importe de noter qu'un certain nombre d'instruments évoqués dans le répertoire d'entreprises n'ont pas fait l'objet d'une autre fiche dans le répertoire d'instruments. Il nous est apparu que les informations que renferme le répertoire d'entreprises à leur sujet sont suffisantes pour renseigner les collèges, personnes ou groupes qui voudraient s'en servir. Voici quelques-uns de ces instruments avec référence aux pages où l'on y fait allusion dans le répertoire d'entreprises:

- les questionnaires de relance des étudiants (cf. p.177);

- l'instrumentation de Saracevic pour mesurer l'efficacité de la bibliothèque à satisfaire les requêtes documentaires de ses usagers (cf. p. 89);

- quelques-uns des questionnaires visant à préciser certaines des caractéristiques des étudiants que l'on admet au collège (cf. p. 19);

- l'instrumentation de CAPRI utilisée par le Champlain Regional College (cf. p. 41).

4.1 Nombre de collèges qui ont contribué à ce répertoire:

Si l'on ne tient pas compte des instruments que nous venons d'énumérer ou auxquels nous avons fait allusion, 28 collèges ont contribué au répertoire d'instruments.

4.2 Nombre de fiches:

Le répertoire contient 79 fiches individuelles et 10 fiches "amalgamées".

4.3 Nombre de mentions d'instruments par collège:

Si on tient compte du nombre de fois qu'un collège est mentionné dans le répertoire, on obtient les données suivantes (1):

a) NOMBRE DE MENTIONS	NOMBRE DE COLLEGES
1 mention	6
2 mentions	8
3 mentions	1
4 mentions	2
5 mentions	1
6 mentions	3
7 mentions	2
9 mentions	2
11 mentions	3
TOTAL 121	28

Si on tient compte du nombre d'instruments mis au point ou utilisés par un collège (e.g. sur une fiche individuelle, on peut faire état de six instruments), on obtient ces statistiques:

b) NOMBRE D'INSTRUMENTS MIS AU POINT OU UTILISES	NOMBRE DE COLLEGES
1 instrument	4
2 instruments	6
3 instruments	3
4 instruments	1
5 instruments	1
6 instruments	1
7 instruments	2
8 instruments	1
9 instruments	2
11 instruments	1
13 instruments	

(1) Un collège peut n'être mentionné qu'une fois dans le répertoire mais faire référence à plusieurs instruments: e.g. un collège signale l'existence de 7 instruments pour une entreprise donnée.

NOMBRE D'INSTRUMENTS MIS AU POINT OU UTILISES	NOMBRE DE COLLEGES
15 instruments	1
17 instruments	2
18 instruments	1
22 instruments	1
TOTAL 196(1)	28

4.4 Répartition des instruments par champ:

a) Les 79 fiches individuelles et les 10 fiches "amalgamées" se répartissent comme suit en fonction des 10 champs d'application retenus par nous:

Intrants.....	3
Administration générale.	19
Services.....	28
Soutien.....	0
Apprentissage.....	6
Enseignement.....	28
Programmes.....	4
Extrants.....	0 (2)
Environnement.....	1
Contexte mésologique....	0

b) Si on fait une analyse à partir du nombre de fois où un collège est mentionné comme ayant utilisé un ou plusieurs instruments, on constate que:

- 100 mentions ont trait à des instruments se rapportant à un seul champ d'application;
- 20 mentions ont trait à des instruments se rapportant à deux champs d'application;
- 1 mention a trait à un instrument touchant trois champs d'application.

Le total de mentions dans cette perspective est donc de: (100 X 1) + (20 X 2) + (1 X 3) = 143

Voici donc le nombre de fois où les collèges mentionnent l'utilisation d'instruments ayant pour objet — exclusivement ou en partie — les champs d'application retenus dans notre cadre conceptuel:

(1) A noter qu'un même instrument a pu être utilisé par plus d'un collège: e.g. PERPE, IPR., TCALS...

(2) En excluant les questionnaires de relance des étudiants.

Intrants.....	9	
Administration générale.	50	
Services.....	32	
Soutien.....	1	
Apprentissage.....	9	
Enseignement.....	33	
Programmes.....	5	
Extrants.....	1	(1)
Environnement.....	2	
Contexte mésologique....	1	

4.5 Personnes mises à contribution, c'est-à-dire appelées à répondre à un questionnaire ou à remplir un formulaire:

Etudiants: 57 fois

Professeurs: 33 fois dont 3 fois réunis en département et 1 fois le responsable de la coordination départementale

Cadres: 28 fois

Professionnels: 10 fois

Personnel du collège en général: 7 fois

4.6 Caractéristiques formelles des instruments:

Questionnaires fermés: 79

Questionnaires mixtes mais à dominante fermée: 23

Questionnaires ouverts: 14

Grilles d'analyse: 7

De l'ordre du cahier de gestion (politiques, règlements, procédures): 17

Tests: 5

Varia:

- Formulaire et fiches: près d'une diza'ne
- Documents-ressources: 4

(1) En excluant les questionnaires de relance des étudiants.

- Guide: 3

- Liste d'items ou de critères: 2

- Autres (e.g. banque d'énoncés, manuel, inventaire d'opinions): 4

4.7 Fonctions et dimensions des instruments:

Analyse: 75

Evaluation: 77

Politique: 15

Analyse et évaluation: 7

5 Conclusion

Les deux répertoires constituent une illustration frappante de l'esprit de coopération qui a marqué tout notre projet. Nous espérons que les entreprises et les instruments signalés seront utiles aux collèges et serviront d'inspiration et d'outils pour de nombreuses expériences d'évaluation. Nous souhaitons que ces répertoires demeurent ouverts: qu'on ait le souci de les compléter, de les perfectionner. Qu'ils deviennent une sorte de mémoire collective sans cesse enrichie et un moyen de maintenir vivante une collaboration entre les collèges.

Les deux répertoires portent à la connaissance de tous le type d'expertise qui a pu se développer dans le réseau des cégeps. Nous espérons qu'ils faciliteront l'émergence d'un réseau de communication entre les personnes ou les équipes qui ont déjà tenté ou réalisé des choses en matière d'évaluation et celles qui, à l'avenir voudraient faire de même sur des sujets identiques. Nous souhaitons également que ces répertoires demeurent ouverts: qu'on ait le souci de les compléter, de les perfectionner...

RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES

LE CHAMP DES INTRANTS

Le champ des intrants regroupe des entreprises d'analyse ou d'évaluation qui auraient touché un ou plusieurs des intrants du collège.

Au plan humain: les ressources humaines nécessaires au fonctionnement de l'institution et les étudiants;

Au plan physique: l'énergie, les budgets globaux, les bâtisses, les machines, l'équipement, etc.;

Au plan informationnel: les réactions de l'environnement, les normes et directives du ministère, la technologie éducative, etc.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Le Collège de Matane et sa zone d'influence, 1976-77 — 1986-87
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Matane
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Lucien Lelièvre
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Fernand Bourgoin
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De mai 1976 à septembre 1977
OBJET DE L'ENTREPRISE	Sur quel bassin de population le Collège de Matane doit-il ou peut-il s'appuyer? Jusqu'où s'étend son influence et dans quelle proportion? Quelles sont les zones où son attrait est inexistant ou presque? Le projet visait dans un premier temps à définir la clientèle étudiante susceptible d'être attirée à venir étudier au Collège de Matane et, dans un deuxième temps, à confronter les effectifs actuels et leur répartition à la distribution et à la taille de la clientèle étudiante.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette étude dura seize mois et fut réalisée par deux enseignants et un technicien appartenant au collège.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Comment établir pour une institution comme le Collège de Matane une prévision de clientèle à moyen terme, soit sur une période de dix ans? Telle était la question fondamentale à laquelle il fallait répondre. La méthode utilisée peut se décomposer

en six parties ou étapes: 1. projeter le nombre d'étudiants par degré et par année de l'élémentaire au secondaire V par Commission Scolaire (C.S.) en fonction de taux de passage moyens; 2. établir le taux de passage du secondaire V au collégial; 3. déterminer l'attraction en pourcentage du Collège de Matane par Commission Scolaire; 4. calculer le taux de passage par degré au Collège de Matane; 5. additionner, selon l'année, le nombre d'étudiants attendus pour les trois degrés au Collège de Matane; 6. ajouter pour chacune des années la clientèle provenant de l'extérieur de la région B.S.L.G.

Pour réaliser ces prévisions, les auteurs se sont inspirés de l'étude de Claude St-Germain: Prévision de clientèle scolaire selon le réseau d'enseignement, Québec et régions administratives scolaires, 1976-77 à 1981-82.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Matane. Le C.E.G.E.P. de Matane et sa zone d'influence, 1976-77 — 1986-87. Matane, 20 septembre 1977, 37 p.

St-Germain, Claude. Prévision de clientèle scolaire selon le réseau d'enseignement, Québec et régions administratives scolaires, 1976-77 à 1981-82. Québec, Direction générale de la planification, Démographie scolaire, D.T. 9-40, janvier 1977.

COMMENTAIRES LIBRES

"Comme dans toute étude prospective, il n'est pas possible de contrôler tous les facteurs pouvant influencer les résultats. Il semble de plus en plus qu'il faille retenir les hypothèses fortes plutôt que celles retenues par les chercheurs. La mise en place de nouvelles options, l'augmentation ou le déclin de la clientèle pour certaines autres, tant à Matane qu'ailleurs, ont eu pour résultats de modifier à la hausse les prévisions. Un comité d'étude a été mis sur pied pour interpréter les données et proposer des modalités d'action en vue de maintenir pour les prochaines années un niveau de clientèle acceptable. Depuis, la plupart des recommantations du rapport ont été suivies, mais peut-être pas avec toute la rigueur qui était souhaitée".

TITRE GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE	Caractéristiques des étudiants que l'on admet au collège
NOM DES COLLÈGES OÙ SE SONT DÉROULÉES LES ENTREPRISES	1. Collège de la Gaspésie 2. Collège de la Gaspésie 3. Collège de l'Outaouais 4. Collège de Rosemont 5. Collège de Rimouski 6. Collège François-Xavier Garneau 7. Collège de Matane 8. John Abbott College 9. John Abbott College 10. Cégep de Saint-Hyacinthe
TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE ENTREPRISE	1. Etablir le portrait de l'étudiant (1977-78) du Collège de la Gaspésie 2. Etudiants qui ont fait une demande d'admission au Collège de la Gaspésie à l'automne 1979, et qui ne sont pas venus 3. Profil socio-économique des étudiants d'ici 4. La provenance des étudiants du Collège de Rosemont 5. Etude sur certaines conditions de vie des étudiants 6. Enquête socio-économique et pédagogique. Les étudiants du Collège François-Xavier Garneau 7. Fiche informationnelle de la clientèle du service de l'éducation aux adultes 8. Admission Survey — Fall 1980 9. Survey and Analysis of John Abbott Francophone Students 10. Enquête auprès des étudiants acceptés aux campus et qui ne se sont pas présentés à l'inscription d'août 1974

NOMS: a) DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE; b) DU RÉPONDANT LOCAL

1.	a) Gildas Roussel	b) Roger Cabot
2.	a) Gildas Roussel	b) Roger Cabot
3.	a) Richard Filion	b) Richard Filion
4.	a) Michel Choquette	b) Gaston Boulanger
5.	a) Louis Bourdages	b) Jean-Claude Marquis
6.	a)	b) Bruce Poliquin
7.	a) Pierre Dufort	b) Fernand Bourgoin
8.	a) Catherine Sidorenko	b) Lana de Liamchin
9.	a) Cheryl Veltman	b) Lana de Liamchin
10.	a) Jacques Lefebvre	b) André Gaudreau

DATE À LAQUELLE LES ENTREPRISES ONT ÉTÉ MENÉES

Ces diverses entreprises ont été réalisées entre 1974 et 1980.

OBJET DES ENTREPRISES

Toutes ces entreprises visent à fournir un portrait des étudiants qui sont admis dans les divers collèges.

Certaines entreprises ont néanmoins des objectifs plus spécifiques. Ainsi les entreprises 2 et 10 cherchent à savoir les raisons pour lesquelles les étudiants admis à ces collèges ne s'y sont point présentés. Quatre entreprises — 1, 3, 5 et 6 — analysent le profil socio-économique des étudiants qui fréquentent leurs collèges. Deux entreprises — 4 et 8 — cherchent à savoir ce qui incite les étudiants à choisir leur collège. L'entreprise numéro 7 veut, par son analyse de la clientèle adulte qui fréquente le collège, fournir à l'enseignant un portrait des étudiants-adultes, afin que celui-ci puisse adapter sa pédagogie et ses cours à ses étudiants et ait avec eux une relation personnalisée. L'entreprise numéro 9 a pour objectif a) de trouver les façons de recruter des étudiants francophones; b) d'évaluer les services aux étudiants; c) de planifier des cours d'anglais, si nécessaire.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

La durée des entreprises varie selon que les collèges poursuivent, ou non, la même enquête plusieurs années de suite. Ces entreprises furent toutes réalisées par des personnes appartenant aux collèges, sauf une, la neuvième. Le nombre de personnes qui y furent affectées varie selon la durée de l'entreprise,

c'est-à-dire selon que l'entreprise est reprise chaque année ou non.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Aucune surprise! Les diverses enquêtes furent réalisées à l'aide de questionnaires que l'on remettait aux étudiants, sauf la première qui fut effectuée à partir des données statistiques compilées au collège.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

1. Les questionnaires: entreprises numéros 3, 5, 7, 8 et 9.
2. Les rapports finals: entreprises numéros 1, 2 et 8.
3. Rapports annuels succincts: entreprise numéro 10.
4. Résultats de l'enquête: entreprise numéro 6
5. La provenance des étudiants du Collège de Rosemont (1977); Rapport section III et IV (1979): entreprise numéro 4.

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de Rimouski

"Il semble que le but de l'entreprise ait été de confirmer pour la région desservie par le collège les études déjà faites sur cette question."

Collège de Matane

"Dès le début du cours, l'étudiant a l'impression qu'il lui est accordé une certaine importance, impression qui devrait se vérifier tout au long du processus de formation. De son côté, l'enseignant apprécie vraiment les informations fournies. C'est là une démarche qu'il se doit de faire, de toute façon, s'il veut répondre à ce qui est attendu de lui. Les enseignants apprécient donc le support qu'ils reçoivent. Cette démarche, enfin, n'est qu'un premier pas dans une série d'interventions. Des rencontres avec le conseiller pédagogique permettent d'apporter de part et d'autre (étudiant-enseignant) les ajustements qui s'imposent."

John Abbott College

Entreprise no 8: *"Aucune difficulté pour faire le sondage. Le taux de réponses (51%) fut jugé bon."*

Entreprise no 9: *"Le taux de réponses fut de 48%."*

TITRE DE L'ENTREPRISE	Entreprise visant à déterminer jusqu'à quel point l'étudiant de collège I maîtrise la pensée formelle
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Limoilou
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Mirette Torkia-Lagacé
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Raymond Asselin
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1979-1981
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette entreprise a pour but d'évaluer le niveau de maturité intellectuelle des étudiants de collège I. Elle vise à répondre aux questions suivantes: 1. A quel niveau d'opération intellectuelle les étudiants admis en collège I fonctionnent-ils? 2. Dans quelle mesure la capacité d'opérer au niveau de la logique formelle est-elle associée à la réussite scolaire en général et, en particulier, à la réussite scolaire dans des matières scientifiques telles que la physique et les mathématiques?
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise qui dura deux ans fut réalisée par une personne du Collège de Limoilou. Six consultants externes l'aidèrent dans sa recherche. Plusieurs départements et services du collège y participèrent. Ce projet de recherche fut réalisé dans le cadre du programme PROSIP.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour atteindre son objectif, l'auteur de la recherche a mis au point, dans le cadre de la théorie de Piaget, un instrument de mesure dont elle a minutieusement analysé les qualités métrologiques. Cet instrument de mesure fut administré à environ 6,000 étudiants francophones à leur entrée en collège I dans dix collèges francophones de la région administrative 03. L'auteur a compilé, analysé et interprété les résultats obtenus au test à différents points de vue, puis a dégagé un certain nombre de relations entre les résultats des étudiants à son test et leur rendement scolaire. Les résultats de la recherche portent sur chacun des secteurs, des spécialités et des concentrations offerts dans les collèges de la région administrative 03. Ils sont analysés en fonction du sexe de l'étudiant, de son secteur, de sa spécialité, de sa concentration et de l'année d'obtention de son diplôme d'études secondaires. Notons que c'est dans la catégorie des sciences pures que l'auteur a retrouvé le plus grand pourcentage d'étudiants qui maîtrisent les raisonnements du stade formel (41,9%), suivis par les étudiants en sciences de la santé (29,3%).

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Torkia-Lagacé, Mirette. La pensée formelle chez les étudiants de collège I: objectif ou réalité? Québec, Collège de Limoilou, 1981, 221 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"Comme entreprise d'analyse, c'est tout à fait exceptionnel, au dire même des représentants de la D.G.E.C.".

TITRE DE L'ENTREPRISE	Entreprise visant à déterminer le niveau d'atteinte du stade de la pensée formelle chez les étudiants
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Rosemont
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Pierre Desautels
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Gaston Boulanger
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1977-1978
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette recherche, inspirée des théories de Piaget sur le développement de l'intelligence, visait trois buts: 1. déterminer le niveau de pensée atteint par les étudiants à leur première session au collège; 2. établir la corrélation entre les résultats scolaires au secondaire V et le niveau de structure de pensée atteint au début du collégial; 3. tenter d'accélérer le processus de maturation des structures de pensée.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette recherche qui dura un an fut réalisée par deux personnes affectées au collège. Une personne externe au collège y participa également.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	La recherche a porté sur quatre-vingt-quinze étudiants de la concentration sciences de la santé qui suivaient tous les cours de physique 102 et qui en étaient presque tous à leur première session au collégial. Ces étudiants ont passé une batterie de

trois tests permettant de déterminer à quel niveau de structure de pensée ils fonctionnaient. Les résultats scolaires des sujets au secondaire V ont été compilés, de même que leurs résultats en collège I une fois la session terminée. Une étude de corrélation fut faite pour déterminer s'il y avait un lien significatif entre la note obtenue par un sujet à un cours donné et le niveau de structure de pensée auquel le sujet fonctionnait. Parallèlement à ces travaux, un groupe d'une vingtaine d'étudiants rencontraient le responsable de la recherche, à raison d'une heure par semaine, pour faire des exercices visant à accélérer le processus de maturation des structures de pensée. A la session d'hiver, les sujets furent soumis à une nouvelle batterie de trois tests pour déterminer s'il y avait eu évolution et s'il y avait une différence entre le groupe expérimental qui avait fait l'exercice et les autres sujets qui servaient de groupe témoin. Les résultats ont montré que quatre-vingt pour cent (80%) des sujets se situaient au début du niveau opératoire formel. A peine 10% avaient complété le développement des structures de pensée correspondant au niveau opératoire formel. Enfin dix pour cent (10%) étaient au niveau opératoire concret. Bref, quatre-vingt-dix pour cent (90%) des étudiants qui étaient à leur première session en sciences de la santé n'avaient pas les structures de pensée requises pour aborder efficacement les problèmes qui exigent l'usage de la logique propositionnelle.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Desautels, Pierre. La pensée formelle. Montréal, Collège de Rosemont, 1978, 121 p. L'auteur a exposé les résultats de sa recherche dans un article intitulé: "La pensée formelle chez l'étudiant de niveau collégial", dans L'orientation professionnelle, vol. 16, no 3, octobre 1980, pp. 51-56.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Mesure des attitudes des étudiants face à l'apprentissage des mathématiques
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège Montmorency
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Jean-Paul Collette
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Maurice Trudel
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De 1976 à 1978
OBJET DE L'ENTREPRISE	Le principal objectif de cette entreprise était de connaître les attitudes en mathématiques des étudiants qui entrent au collège et qui terminent une première année. De plus, le responsable de cette entreprise voulait vérifier si un changement d'attitudes se produit entre l'entrée des étudiants au collège et à la fin du collégial I. Il formula deux hypothèses qu'il vérifia: Hypothèse 1: Il n'y a pas de changement d'attitude qui se produit entre l'entrée au collège et une année complétée au collégial. Hypothèse 2: Il n'y a pas de changement d'attitude qui se produit durant le temps passé par l'étudiant au collégial I.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise fut réalisée par une seule personne appartenant au collège, entre 1976 et 1978.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour mener à bien cette entreprise, le responsable élabora durant l'année 1975-1976 une échelle d'attitude composée de vingt et un items qui lui servit d'instrument de mesure pour connaître l'attitude générale des étudiants à l'égard des mathématiques.

Cette échelle fut incorporée dans un questionnaire qui fut administré, une première fois, au début de la première session (septembre 1976), une seconde fois, au début de la deuxième session (janvier 1977), et une troisième fois, en fin de session (juin 1977). La compilation et le traitement des données ont été faits par ordinateur. Les résultats permettent de décrire l'attitude des étudiants à l'égard des mathématiques et d'établir que les deux hypothèses de départ doivent être rejetées.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collette, Jean-Paul. Attitudes des étudiants à l'égard des mathématiques. Elaboration et construction d'une échelle d'attitude. Rapport final, Montréal, S.G.C.M.E., 1976, 61 p.

Collette, Jean-Paul. Mesure des attitudes des étudiants du collège I à l'égard des mathématiques. Rapport de recherche, Laval, Collège Montmorency, 1978, 53 p.

Collette, Jean-Paul. Perception du manque de motivation des étudiants dans l'apprentissage des mathématiques. Rapport de recherche, Laval, Collège Montmorency, juillet 1978, 48 p. Il s'agit des résultats d'une enquête menée auprès de 179 professeurs réguliers des collèges francophones, afin de connaître la perception qu'ils ont du manque de motivation des étudiants dans l'apprentissage des mathématiques.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Info-entrée ou Perception des étudiants à leur entrée en Techniques d'éducation spécialisée face à leur programme
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de la Région de l'Amiante
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Claude Gagnon
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Marcel Lafleur
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	
OBJET DE L'ENTREPRISE	Comment les étudiants d'éducation spécialisée perçoivent-ils le programme de formation dans lequel ils s'engagent? Les enseignants ont voulu vérifier les intentions des étudiants face à un certain nombre de variables: le programme; la conception de l'éducateur; les milieux de l'éducateur; les clientèles de l'éducateur; les attentes face aux professeurs; le rôle de l'étudiant. On voulut, par ce projet, vérifier les hypothèses suivantes: les étudiants s'inspirent davantage d'une approche psychologique plutôt que sociale de l'éducateur spécialisé. Il n'y a pas de différence significative entre l'opinion des étudiants et la perception que les enseignants en ont. Au niveau de l'évaluation, ce projet devait permettre au département d'adapter ses actions et ses jugements aux caractéristiques de la clientèle et de recueillir les perceptions des étudiants pour les confronter aux opinions des enseignants.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Ce projet fut réalisé par deux personnes appartenant au collège: un professeur et un conseiller pédagogique. Il dura un an.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Cette démarche d'analyse et d'évaluation fut menée conjointement par le département et le service de recherche et d'expérimentation. Le projet fut soumis à la consultation constante du département. On voulut baser l'analyse et l'évaluation sur la perception — qu'elle soit juste ou non — des étudiants dès leur entrée au collège et confronter cette perception à l'opinion des enseignants qui devaient, eux aussi, compléter le questionnaire passé aux étudiants. Comment procéda-t-on? En neuf étapes: 1. identification du problème au département; 2. élaboration des hypothèses; 3. rédaction de la structure du questionnaire; 4. présentation au département; 5. rédaction du questionnaire; 6. validation du contenu du questionnaire auprès des enseignants et d'un échantillon d'étudiants; 7. analyse des résultats; 8. présentation des résultats au département; 9. décisions départementales d'adaptation de l'enseignement.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

La diffusion de l'information est réservée au collège. Le rapport sera, cependant, disponible pour les départements de techniques d'éducation spécialisée au niveau provincial.

TITRE DE L'ENTREPRISE	La religion dans la conscience d'un cégépien
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Rosemont
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Bernard Rivière
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Gaston Boulanger
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	Printemps 1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	Par une enquête, on a cherché à prendre une mesure de la croyance religieuse, l'appartenance confessionnelle, les préoccupations quotidiennes, le type d'activité religieuse recherchée et l'engagement en regard de l'âge, du sexe, de l'orientation et de la concentration chez trois cent soixante-huit (368) étudiants du collège. On voulait se servir des résultats pour orienter les activités du Service de pastorale.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Deux personnes du collège ont travaillé à cette entreprise qui a duré cinq mois.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Essentiellement, il s'agit d'un sondage effectué à l'aide d'un questionnaire auquel ont répondu 368 étudiants: 211 filles et 157 garçons; 55% d'entre eux étaient au général et 45% au professionnel; 72% étaient en première année et 28% en deuxième année de cégep. A travers le questionnaire, on a mesuré les

cinq dimensions déjà énumérées plus haut: la croyance, l'appartenance à l'Eglise, les préoccupations des étudiants, les activités désirées en pastorale, la volonté de participation en rapport avec le service de pastorale.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Rivière, Bernard. "La religion dans la conscience d'un cégépien. Enquête sur les attitudes religieuses des étudiants du Collège de Rosemont". Nouveau dialogue, mai 1980, pp. 5-7.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Pour un bilan socio-éducatif à l'éducation aux adultes
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège Ahuntsic
NOM DES COORDONNATEURS DE L'ENTREPRISE	Jean Lortie et André Paquette
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Georges Pagé
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1979-1981
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette entreprise vise à assurer une meilleure connaissance des rapports que l'adulte peut entretenir avec le monde de l'éducation au niveau collégial. Pour cela, on a travaillé à construire des instruments d'analyse grâce auxquels on pourrait plus facilement tendre à établir une adéquation optimale entre les attentes des adultes et les présupposés ainsi que les exigences de la formation des adultes. De fait, on a mis au point deux questionnaires comportant différentes dimensions. On a également créé une banque d'informations qui permet de cumuler les résultats et de faire des analyses comparatives. De cette façon, il devient possible de comprendre l'évolution des situations, de déceler les tendances à ralentir ou à accélérer, d'évaluer la qualité et l'importance des services offerts aux adultes.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise a mis à contribution trois personnes du collège et s'est étalée sur trois ans.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

L'entreprise a comporté cinq étapes principales: 1. détermination d'un cadre conceptuel: les responsables se sont inspirés de la pratique du bilan social tel qu'élaboré en France pour construire leurs instruments; 2. pré-enquête (septembre 1979) visant à fournir des réponses à quelques grandes questions: qui sont les adultes qui s'inscrivent aux cours? par quels moyens ces adultes ont-ils pris connaissance de l'existence des programmes offerts? quels modes d'enseignement et d'évaluation favorisent-ils? quels services comptent-ils utiliser? quelles sont leurs attentes au plan humain, social et économique? On a aussi déterminé des indicateurs reliés à cinq champs de préoccupations; 3. à partir d'une analyse des résultats de la pré-enquête, on a défini les dimensions définitives du bilan socio-éducatif à l'éducation des adultes. Dans leur rapport, les responsables de l'entreprise indiquent les aspects qu'ils ont décidé de retenir et les raisons de leurs options; 4. administration des deux instruments fabriqués — un pour les "anciens" étudiants adultes, l'autre pour les "nouveaux" étudiants adultes — lors des sessions de janvier 1980 et septembre 1980 et analyse des résultats obtenus; 5. les responsables de l'entreprise proposent au terme de leur document "Pour un bilan socio-éducatif à l'éducation aux adultes" des réflexions sur la pertinence du bilan socio-éducatif continu à l'éducation des adultes: grille de sélection des problèmes importants et mesure de l'évolution sociale.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Lortie, Jean, André Paquette et Jean Stafford. Pour un bilan socio-éducatif à l'éducation aux adultes. Montréal, Collège Ahuntsic, juin 1981, 32 p. plus 5 annexes à pagination multiple (68 p.).

TITRE GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE	Entreprises visant à réduire la consommation de l'énergie et à en assurer une meilleure utilisation.
NOM DES COLLÈGES OÙ SE SONT DÉROULÉES LES ENTREPRISES	1. Collège de Chicoutimi 2. Collège de Bois-de-Boulogne 3. Collège de Sherbrooke 4. Collège de Matane 5. Collège de Saint-Jérôme
TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE ENTREPRISE	1. Programme de conservation de l'énergie 2. Réduire les coûts de consommation énergétique 3. Programme d'économie d'énergie 4. Etude sur la consommation d'énergie au Collège de Matane 5. Mise au point d'un contrôleur énergétique
NOMS: a) DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE; b) DU RÉPONDANT LOCAL	1.a) Laval Tremblay — b) Louis-Michel Simard 2.a) Antoine Boulizon — b) Wilfrid Gariépy 3.a) Jean Charron — b) Roger Frot 4.a) Richard Rodrigue — b) Fernand Bourgoin 5.a) Gilles Lapierre — b) Guy Charbonneau
DATE À LAQUELLE LES ENTREPRISES ONT ÉTÉ MENÉES	Toutes ces entreprises ont commencé depuis "la crise de l'énergie". La plus ancienne remonte à 1973. La durée de chaque entreprise est variable, allant de six mois à huit ans.

OBJET DES ENTREPRISES

Toutes ces entreprises ont pour but de réduire la consommation de l'énergie en en assurant une meilleure utilisation.

A Chicoutimi, on fit un relevé de différents documents qui traitent de l'économie de l'énergie. On présenta divers instruments de travail, ou formulaires permettant de faire une analyse détaillée de la consommation énergétique.

A Bois-de-Boulogne, afin de réduire les coûts de consommation énergétique on fit une analyse de la consommation d'énergie courante, et une analyse de solutions économiques pour les systèmes électrique, de chauffage et de ventilation.

A Sherbrooke, on fit une étude des coûts en énergie (chauffage, électricité, architecture) et on détermina les moyens à prendre pour réduire ces coûts.

A Matane, on fit une étude sur la consommation depuis 1976 des services actuels. On fit une étude sur la consommation des services actuels groupés sur un même mesurage, avec la conversion de la bouilloire de 15HP pour le chauffage de l'eau domestique en période hors pointe. On fit une étude d'évaluation, en tenant compte que tous les services seront groupés et que l'électricité sera la seule source d'énergie. Dans chaque cas, on établit la consommation d'énergie proprement dite et le coût monétaire qui y est relié.

A Saint-Jérôme, le groupe de travail sur la conservation d'énergie élabora les étapes d'un programme d'économie d'énergie ainsi qu'un plan de travail à court ou moyen terme sur la conservation d'énergie. Le plan de travail comprenait deux étapes: 1. une étude d'énergie qui permit d'établir la consommation actuelle d'énergie et les conditions dans lesquelles elle est consommée; 2. un programme d'économie d'énergie: a) basé sur le système actuel; b) basé sur des modifications importantes au système.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

La durée de chacune de ces entreprises est variable. La plus longue dura huit ans; la plus courte six mois. Le nombre de personnes qui y participèrent varie d'un collège à l'autre. Deux collèges, Sherbrooke et Saint-Jérôme, firent appel à des personnes externes.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Quoique la méthodologie puisse varier d'une entreprise à l'autre, toutes les entreprises ont cherché d'abord à faire une analyse des coûts de l'énergie depuis quelques années, et se sont efforcées ensuite de voir où et comment les dépenses

pouvaient être réduites.

A Chicoutimi, on proposa des documents de référence sur la conservation de l'énergie, et différents formulaires qui permettent de faire une analyse détaillée de la consommation d'énergie.

On commença à Sherbrooke par une période de sensibilisation, puis on établit un programme d'économie en deux phases, visant à réduire la consommation et à corriger certaines déficiences.

La méthodologie, pour Saint-Jérôme, a été décrite, dans "Objet de l'entreprise".

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Tremblay, Laval. Documents de référence vs. économie d'énergie. Chicoutimi, Collège de Chicoutimi, janvier 1981, 8 p.

Tremblay, Laval. Différents formulaires vs. économie d'énergie: instruments de travail. Chicoutimi, Collège de Chicoutimi, s.d., n.p.

Collège de Sherbrooke. Direction des Services de l'équipement. Programme d'économie d'énergie. Sherbrooke, octobre 1980, 10 p.

Rodrigue, Richard. Etude sur la consommation d'énergie au Collège de Matane. Matane, mars 1981, 6 p.

Collège de Saint-Jérôme. Services administratifs: terrains et bâtisses. Conservation d'énergie. Saint-Jérôme, janvier 1980, 15 p.

Fauteux, Guy. Demande de subventions pour les projets d'analyse institutionnelle 1980-81: Mise au point d'un contrôleur énergétique. Saint-Jérôme, Collège de Saint-Jérôme, mars 1980, 6 p.

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de Chicoutimi

"Les difficultés rencontrées se situent au niveau de la participation des différents occupants. La direction du collège a été très impressionnée par les résultats obtenus. Il va sans dire que c'est un projet des plus rémunérateurs pour le collège et que le ministère de l'Education par l'entremise de la D.G.E.C. devrait mousser davantage les projets de conservation d'énergie."

Collège de Sherbrooke

"Un tel projet atteindra son maximum d'efficacité si la phase de sensibilisation est bien réussie, car la collaboration de tous est nécessaire pour une réduction maximale des coûts."

Collège de Saint-Jérôme

"Toute la collaboration escomptée a été apportée. Il y aura diffusion au niveau de la Province."

LE CHAMP DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DE LA GESTION

Pour que le collège remplisse sa mission et atteigne ses objectifs, certaines personnes et certains groupes de personnes (directeur général, directeur des services financiers, conseil d'administration, commission pédagogique, etc.) doivent faire en sorte que des buts soient définis, des procédures et des politiques élaborées, des structures et des règlements mis en place, des budgets adoptés et des ressources humaines affectées à certaines fonctions...

Ces quelques éléments constituent le champ de l'administration et de la gestion générale.

Ce champ regroupe aussi des entreprises d'analyse et d'évaluation qui auraient touché les activités affectant toute l'institution comme par exemple les buts institutionnels, le règlement des études, la politique de promotion des personnels, le développement des programmes de formation, l'orientation à donner à certains services, etc.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Evaluation du Collège
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Champlain Regional College
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Edward Murphy
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Edward Murphy
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1980-1981
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'évaluation du Collège et de ses composantes en recourant aux instruments et procédures d'évaluation présentés dans le modèle C.A.P.R.I. (College And Program Review Instruments).
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Au Champlain Regional College, l'entreprise C.A.P.R.I. a pris plus d'une année. Comme C.A.P.R.I. prévoit quatre comités: le "steering commitee", le "task force", le "follow-up commitee" et le "visiting team" et que le collège Champlain est un collège régional ayant plusieurs campus, le nombre de personnes impliquées fut assez important. C'est le Dr. King et son équipe de Queen's University qui étaient responsables de l'instrumentation et du traitement des données.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	La méthodologie de C.A.P.R.I. est exposée en détail dans deux manuels préparés par Alan J.C. King et son équipe, intitulés: CAPRI: A Manual of Procedures for the Self Evaluation of a College. 2e édition. Kingston, Queens's University, novembre

1978. pagination multiple; et CAPRI: Visiting Team Manual for College Evaluation. 2e édition. Kingston, Queens University, Novembre 1978, 35 p.

le "Master Schedule" est donné à la page 18 du premier volume mentionné. Pour l'évaluation du Collège Régional de Champlain, les responsables de CAPRI durent modifier les questionnaires originaux, ce qui prit un temps assez considérable.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

- Outre les deux instruments déjà signalés, CAPRI a édité également un autre manuel d'instruments et de procédures pour l'évaluation d'un programme intitulé: CAPRI: Program Evaluation, A Manual of Procedures.

- L'évaluation du Collège Régional Champlain a suscité la publication de deux séries de volumes. La première série présente les résultats de l'évaluation de: 1. St.Lambert-Longueuil Campus; 2. Lennoxville Campus; 3. St.Lawrence Campus; 4. College Administration; 5. Aggregate. La seconde série comprend les appendices à ces volumes. On y trouve les données (tableaux, commentaires) à partir desquelles le rapport en cinq tranches a été publié.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Introduction à l'évaluation continue du système et des institutions de l'enseignement collégial
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Limoilou
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Arthur Tremblay
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Raymond Asselin
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1978-1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'objet de l'entreprise était l'évaluation de l'état de la pédagogie au Collège de Limoilou. L'équipe chargée d'évaluer devait tenir compte des aspects suivants: 1. le contenu des cours offerts par le collège correspond-il au programme défini par le ministère? 2. le régime pédagogique est-il respecté? 3. quelles sont les diverses pratiques pédagogiques en usage? 4. les procédures et les méthodes d'évaluation des étudiants sont-elles correctes et les mécanismes d'encadrement par lesquels le collège s'assure de la qualité de son enseignement suffisants? 5. les rapports entre le Conseil, le comité exécutif, les cadres supérieurs, les départements et la Commission pédagogique dans les prises de décision à caractère pédagogique sont-ils clairement établis?
FACTEURS ORGANISATIONNELS	L'entreprise fut menée pendant deux ans environ par un comité d'évaluation composé de neuf personnes; sept de ces personnes étaient extérieures au collège.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour s'acquitter de son mandat le comité d'évaluation entreprit plusieurs activités: 1. élaboration d'un plan de travail qui décrit le modèle d'analyse et l'approche méthodologique retenue; 2. rencontres et entrevues auprès des membres ou des groupes de la communauté de Limoilou; 3. cueillette de renseignements à l'aide de questionnaires auprès de divers groupes: membres du Conseil d'administration; étudiants du collège; coordonnateurs des départements; professeurs; employeurs; 4. diverses études et recherches à partir de certaines données déjà emmagasinés dans des banques d'information.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Limoilou. Le rapport du comité d'évaluation pédagogique du Collège de Limoilou. Introduction à l'évaluation continue du système et des institutions de l'enseignement collégial. Tome I: L'évaluation. Québec, novembre 1979, 288 p. Tome II: Limoilou. Québec, janvier 1980, 560 p.

- Grille préparée par le directeur général.
- Résultat de la consultation.
- Grille préparée par le secrétaire général.

COMMENTAIRES LIBRES

"C'est à la fin de mai 1981 que le Conseil d'administration a statué sur les suites à donner au rapport".

TITRE DE L'ENTREPRISE	Bois-de-Boulogne '85
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Bois-de-Boulogne
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	André Campagna
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Wilfrid Gariépy
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'objet de cette entreprise était de proposer un plan de développement pour les années 1980-85, tant du point de vue qualitatif en établissant un modèle éducatif possible, que du point de vue quantitatif en formulant des choix pour le développement des programmes d'études qui seront offerts au collège au cours des années 1980-85.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette étude prospective fut conduite pendant un an par le directeur des services pédagogiques du collège; trois collaborateurs l'ont aidé dans l'élaboration du projet.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Le plan de développement se présente en deux volets: le premier, et le plus important, propose un projet éducatif; le second a pour objet le développement quantitatif de tous les programmes d'études offerts au collège au cours des années 1980-85.

Le projet éducatif proposé dans le premier volet part d'un choix: le collège doit être un lieu non seulement de scolarisation, mais aussi de formation. Comment faire du collège un lieu de formation? L'auteur identifie quatre attitudes formatives que doit comporter le modèle éducatif et précise l'environnement nécessaire au développement du modèle. Il explore ensuite le cadre où le projet éducatif aura à se réaliser, puis propose différentes lectures de la réalité éducative avant de dégager une stratégie concrète de mise en commun de ces lectures pour réaliser ce projet éducatif: ce serait le "groupe-programme".

Le volet axé sur le développement des programmes est fondé sur deux intentions générales: la première est celle de prévoir et maîtriser une situation (la baisse probable de la clientèle étudiante jeune) plutôt que d'en subir les conséquences; la seconde consiste à affranchir l'éducation des adultes de son état de subordination. Compte tenu de ces intentions générales et de la conjoncture externe et interne, il faut se donner des critères qui guideront les choix qui seront faits pour maintenir, enlever, ajouter, accroître ou restreindre les programmes et les clientèles. Ils sont au nombre de quatre: 1. les choix de l'étudiant; 2. les besoins du marché du travail; 3. les ressources disponibles; 4. la complémentarité des cégeps. A partir de ces critères, des intentions générales et de l'analyse de la conjoncture, l'auteur propose alors des choix pour le développement des programmes d'étude.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Bois-de-Boulogne. Bois-de-Boulogne '85. Plan de développement, première partie: le projet éducatif. Montréal, novembre 1979, 62 p.

Collège de Bois-de-Boulogne. Bois-de-Boulogne '85. Plan de développement, deuxième partie: développement des programmes d'étude (1980-1985). Montréal, novembre 1979. 77 p.

TITRE GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE

Les buts et objectifs institutionnels

NOM DES COLLÈGES OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE

1. Cégep de Jonquière
2. Collège de Rosemont
3. Collège de Valleyfield
4. Collège de Trois-Rivières
5. Collège de Rivière-du-Loup

TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE ENTREPRISE

1. Schéma des finalités éducatives du Cégep de Jonquière
2. Identification des buts institutionnels
3. Identification des buts institutionnels
4. Les buts institutionnels du Collège de Trois-Rivières
5. Détermination des buts et identification d'objectifs

NOMS: a) DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE; b) DU RÉPONDANT LOCAL

1.a)	Claude Boily	b) Marcel Tremblay
2.a)	Guy Gaudreau et Germain Godbout	b) Gaston Boulanger
3.a)	André Leblanc	b) André Beaulieu
4.a)	Jean-Louis Longtin	b) Alain Lallier
5.a)	Jean-Paul Michaud	b) Jean-Paul Michaud

DATE À LAQUELLE LES ENTREPRISES ONT ÉTÉ MENÉES

Ces entreprises qui ont duré entre dix mois et trois ans ont été conduites entre 1973 et 1980, soit pour la première, de septembre 1976 à juin 1979; pour la deuxième, d'octobre 1978 à octobre 1980; pour la troisième, de 1976 à 1978; pour la quatrième, de 1973 à 1975; et pour la cinquième, 1979.

OBJET DES ENTREPRISES

Toutes ces entreprises cherchaient à analyser les buts et objectifs poursuivis par les différents collèges, et à identifier, si possible, ceux que les divers collèges devraient poursuivre.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

Ces entreprises furent relativement longues, puisque la plus courte dura dix mois et la plus longue trois ans. Le nombre de personnes affectées aux entreprises varie selon la durée de l'entreprise: sept personnes furent impliquées dans l'entreprise numéro 1, initialement, mais elles ne se rencontraient que de temps à autre; une personne seulement fut chargée de l'entreprise numéro 2; sept personnes pour l'entreprise numéro 3; deux personnes pour l'entreprise numéro 4; et neuf personnes pour l'entreprise numéro 5. Pour l'entreprise numéro 3, deux personnes-ressources étaient extérieures au collège; pour l'entreprise numéro 4, une personne; pour l'entreprise numéro 5, une personne-ressource venait de l'extérieur.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

La méthode utilisée varia avec chaque entreprise. La consultation auprès de diverses personnes appartenant à différentes composantes du collège, pour l'entreprise numéro 1, devait se faire grâce à un document de base préparé par les responsables du collège. Cette consultation n'a pas pu avoir lieu. On utilisa, dans l'entreprise numéro 2, l'instrument préparé par C. Fortier et M. Girard: Les buts institutionnels: instrument d'identification. On utilisa, de même, dans l'entreprise numéro 3, un questionnaire sur l'analyse institutionnelle préparé par le C.A.D.R.E. On eut recours pour l'entreprise numéro 4 à un questionnaire basé sur la méthode Delphi, tandis que l'on utilisa dans l'entreprise numéro 5 la technique du groupe nominal.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Entreprise numéro 1:

Cégep de Jonquière. Consultation sur les finalités. Jonquière, 1978, 2 p.

Cégep de Jonquière. But et mandat du comité institutionnel. Jonquière, 1978, 3 p.

Entreprise numéro 2:

Collège de Rosemont. Projet d'identification des buts institutionnels. Montréal, octobre 1978, 15 p.

Collège de Rosemont. Rapport des opérations de l'enquête. Montréal, avril 1979, 60 p.

Collège de Rosemont. Rapport descriptif des résultats de l'enquête. Montréal, septembre 1979, 104 p.

Collège de Rosemont. Le Collège de Rosemont, aujourd'hui... demain; rapport d'enquête. Montréal, mars 1980, 18 p.

Collège de Rosemont. Les buts du Collège de Rosemont; projet collectif; document de travail. Montréal, octobre 1980, 15 p.

Entreprise numéro 3:

Collège de Valleyfield. Analyse institutionnelle; questionnaire. Valleyfield, septembre 1977, 11 p.

Thibault, André. Opération ANI (Analyse institutionnelle); document d'information. Valleyfield, Collège de Valleyfield, septembre 1976, 11 p.

Collège de Valleyfield. Rapport-synthèse des buts institutionnels. Valleyfield, 1978, 23 p.

Entreprise numéro 4:

Collège de Trois-Rivières. Les buts institutionnels du Collège de Trois-Rivières; rapport final. Trois-Rivières, 1975, pagination multiple.

Entreprise numéro 5:

Michaud, Jean-Paul. Rapport sur la détermination des buts et sur l'identification d'objectifs spécifiques à poursuivre par le collège. Rivière-du-Loup, Collège de Rivière-du-Loup, janvier 1980, 67 p.

COMMENTAIRES LIBRES

Cégep de Jonquière

"La démarche a été rigoureusement suivie au cours des années académiques 1976-77 et 1977-78. Toutefois, les problèmes causés par les grèves et autres "intervenants" de ce genre ont fait

que la période de consultation qui devait être effectuée par une "commission itinérante" dans le collège, n'a pas eu lieu. On ne dispose que du schéma préparé par l'équipe pour consultation.

L'intérêt des gens nous a semblé ailleurs. Le "monde" ne semble pas croire à ce type d'intervention."

Collège de Rivière-du-Loup

"C'est long avant d'utiliser les résultats, de les rendre concrets. Le personnel est en attente, se disant que c'est au collège d'agir.

Autres difficultés:

1. *s'imaginer que tout va changer du jour au lendemain;*
2. *s'imaginer que tout ce qui a été dit est bon et réalisable;*
3. *réaliser l'analyse avec des bénévoles et à l'intérieur des tâches régulières (compatibilité des horaires)."*

TITRE DE L'ENTREPRISE	Evaluation de l'expérience de régionalisation au Collège régional de Bourgchemin
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège régional Bourgchemin
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Comité directeur composé de cinq personnes
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	André Gaudreau
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De juin 1977 à avril 1978
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'objet de l'entreprise était d'évaluer les avantages et les inconvénients de la structure administrative régionale telle qu'expérimentée au Collège régional Bourgchemin
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Ce projet d'évaluation dura neuf mois. C'est un projet conjoint du Conseil d'administration du collège et de la Direction générale de l'enseignement collégial. La réalisation du projet fut confiée à un comité directeur composé de cinq personnes. Le Comité directeur a eu recours à la firme "Conseillers en gestion R. & D. Ltée." pour effectuer le travail de recherche qui s'imposait. De plus, le Comité directeur a fait appel à messieurs Mathieu Girard et Paul-Emile Gingras du C.A.D.R.E.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	La recherche fut effectuée par les Conseillers en gestion R. & D. Ltée. Pour effectuer leur recherche, les consultants ont élaboré une méthodologie en trois étapes: 1. familiarisation

avec la situation; 2. cueillette de l'information dans le champ par interviews et questionnaires; 3. analyse des données recueillies afin de tirer les conclusions et de faire les recommandations aux responsables. Les consultants soumirent leur rapport final au Comité directeur en mars 1978. Ce dernier a analysé les résultats des travaux des consultants pour élaborer les recommandations qu'il présenta au collège et à la D.G.E.C. Le Comité directeur recommanda au collège et à la D.G.E.C. de s'orienter vers la création de trois collèges autonomes qui maintiendraient certains services communs signalés comme avantageux dans le rapport final des consultants. Il recommanda la formation d'un comité regroupant toutes les parties concernées du Ministère et du collège, qui serait chargé d'élaborer le plan de la mise en place de trois collèges ainsi que des mesures intermédiaires pour y arriver.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Conseillers en gestion R. & D. Ltée. Evaluation de l'expérience de la régionalisation à Bourgchemin. Montréal, Collège régional Bourgchemin, mars 1978, 2 vol.

Collège régional Bourgchemin. Recommandations du Comité directeur de l'évaluation de l'expérience de la régionalisation au Collège régional Bourgchemin au Conseil d'administraiton du collège et à la Direction générale de l'enseignement collégial du ministère de l'Education. s. l., mars 1978, 10 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Etude sur le développement des programmes professionnels
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sept-Iles
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Donald Bhérer
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	André Turcotte
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	23 octobre 1979 — 8 avril 1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	Dans le cadre d'une étude sur le développement des nouveaux programmes professionnels, on a procédé à une analyse de besoins dans la région desservie par le Collège de Sept-Iles.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	L'étude a duré six mois; elle fut menée par un conseiller pédagogique du collège, appuyé par un comité de coordination composé de sept personnes.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Le chargé de recherche procéda tout d'abord à une analyse des programmes professionnels offerts dans le réseau des cégeps. Cette analyse avait pour but d'identifier un certain nombre de programmes qu'il serait possible d'envisager implanter au Collège de Sept-Iles, et de solliciter sur ces divers programmes l'avis de divers organismes ou personnes consultés. L'auteur procéda donc à une série de consultations: 1. des employeurs majeurs de la région Côte-Nord; 2. des organismes

gouvernementaux et paragouvernementaux; 3. des groupes socio-économiques et services communautaires; 4. des groupes du Collège de Sept-Iles; 5. des membres du personnel et du collège en général; 6. des futurs candidats aux études collégiales. Ces diverses consultations permirent de recueillir une série de données touchant les besoins de main-d'oeuvre et les relations du collège avec son environnement. Parallèlement à ces consultations, sept études techniques furent réalisées. Consultations et études techniques permirent de formuler des recommandations par rapport à des besoins correspondant à des programmes officiels de formation professionnelle, et par rapport à des besoins ne correspondant pas à des programmes officiels de formation professionnelle.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Sept-Iles. Services pédagogiques. Rapport de l'étude sur le développement des programmes professionnels au Collège de Sept-Iles. Cahier 1: Historique; Grille d'analyse pour les fins de la consultation; Méthodologie de la consultation. Cahier 2: Données recueillies lors de la consultation; Etudes techniques; Analyse et recommandations; Bibliographie. Sept-Iles, mars 1981, pagination multiple.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Analyse du développement des programmes de formation
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Saint-Jérôme
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Jean-Claude Deschênes
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Guy Charbonneau
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1979-1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	Analyser dans une perspective historique l'évolution des programmes de formation au collège tant au secteur régulier qu'au secteur de l'éducation des adultes, puis identifier des besoins de la clientèle du milieu desservi par le collège pour éventuellement proposer des recommandations touchant des programmes-cibles que le collège pourrait implanter avec succès et qui tiendraient compte du plan de développement existant.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Un comité de trois personnes a travaillé pendant une année et a produit un rapport présenté comme un point de départ d'une démarche qui devrait se poursuivre systématiquement dans l'avenir.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Le comité a tenu une dizaine de réunions et réalisé ou sollicité diverses études qui l'on amené à analyser les réalités suivantes: 1. évolution des programmes et des clientèles de 1970 à 1980:

historique des demandes et des autorisations de programmes; implantation des programmes professionnels; évolution et distribution des clientèles étudiantes dans les divers secteurs de formation et à l'éducation des adultes;

2. ébauche de portrait de la région desservie par le collège: municipalités, parcs industriels, entreprises, employeurs;
3. les axes de développement des programmes;
4. les admissions au collège: situation actuelle et orientations futures;
5. la relance des étudiants.

Au terme de cette analyse, le comité a formulé une série de quatre recommandations touchant la création d'un comité permanent de développement des programmes, l'élaboration d'une politique d'admission, la mise en place d'un système de relance des finissants, la mise en application d'un système d'identification des besoins de formation.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Direction des services pédagogiques. Le développement des programmes 1970-1980 au Collège de Saint-Jérôme. Saint-Jérôme, Collège de Saint-Jérôme, mai 1980, 78 p. plus 3 annexes.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Analyse institutionnelle des services pédagogiques
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Saint-Jérôme
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Jean-Claude Deschênes
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Guy Charbonneau
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	Démarche amorcée depuis l'automne 1978 et qui se poursuivait encore en 1981
OBJET DE L'ENTREPRISE	Dans le cadre des politiques et procédures en vigueur au collège, les professionnels et les cadres des diverses composantes des services pédagogiques travaillent, de façon concertée, à une analyse de l'information, de la coordination, des relations professionnelles et des relations interpersonnelles au sein des services pédagogiques.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	L'entreprise a mis à contribution dix-sept professionnels et cadres du collège ainsi que deux personnes-ressources du C.A.D.R.E. (à titre occasionnel).
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Le point de départ de l'entreprise a consisté en une session de sensibilisation à l'analyse institutionnelle. On s'est par la suite entendu sur une démarche comportant trois phases principales et une dizaine d'étapes. Ont été réalisées les opérations suivantes: relevé systématique des fonctions et activités de

chaque composante des services pédagogiques (D.S.P., registrariat, A.P.I., audio-visuel, bibliothèque, recherche, éducation des adultes); classement de ces fonctions et activités selon leur nature pédagogique, administrative ou technique; analyse des fonctions de chacune des composantes en fonction de deux ordres de préoccupations: la réalité, la désirabilité; discussion et adoption d'un devis fonctionnel des services pédagogiques précisant les différentes instances de coordination et leurs liens fonctionnels; analyse des services rendus et des services à rendre aux clientèles adultes en fonction de l'enseignement et de l'apprentissage et en tenant compte des interventions de toutes les composantes.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

- La poursuite de l'analyse institutionnelle aux services pédagogiques. Document de travail, janvier 1981, 6 p.
- Analyse des fonctions des composantes et devis fonctionnel. 27 mars 1980, 14 p. plus une lettre de présentation.
- Analyse des fonctions. Septembre 1979, 24 p.
- Comité A.A. (Suites Analyse institutionnelle). Document de travail à l'intention de l'Assemblée générale des services pédagogiques, avril-mai 1979, 4 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"Difficultés: - maintenir le rythme des rencontres dû au roulement de personnel;

- après entente sur un devis fonctionnel, difficultés d'application à cause du roulement du personnel;

- réticences pour certaines composantes à entrer dans la démarche".

TITRE DE L'ENTREPRISE	Pour un centre spécialisé en textiles: étude préalable à une éventuelle mise en place
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Cégep de Saint-Hyacinthe
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Jacques Lefebvre
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	André Gaudreau
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	Du mois d'août 1980 à juin 1981
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette entreprise chercha à recueillir des informations et à en faire une première analyse en vue de la mise en place éventuelle d'un centre spécialisé en textiles. On fit donc un portrait de l'industrie textile, puis on chercha à discerner qui étaient les principaux intervenants, directs ou indirects, qui avaient prise sur les leviers de l'industrie textile. On essaya de déterminer leurs besoins en général et leurs besoins de formation et d'assistance technique en particulier. On chercha comment on pouvait répondre à ces besoins, et quelles étaient les ressources existantes pour satisfaire ces besoins tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution. On tenta finalement de démontrer comment pourrait être articulé un centre spécialisé en textiles au Cégep de Saint-Hyacinthe à partir de l'actuel département des textiles. Ce centre pourrait répondre aux attentes non seulement de l'industrie, mais également des autres intervenants.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette étude fut réalisée en août 1980 et juin 1981 par deux personnes du cégep qui travaillèrent l'une après l'autre. Cette entreprise fut financée par la D.G.E.C.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour réaliser cette étude, les responsables analysèrent de nombreux documents officiels et des publications spécialisées portant sur l'industrie du textile. Ils eurent des entrevues avec des intervenants directs ou indirects, afin de connaître leurs besoins. Ils produisirent un rapport d'étape et une étude intitulée: les intervenants et les besoins.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Cégep de Saint-Hyacinthe. Pour un centre spécialisé en textiles. Les intervenants et les besoins. Saint-Hyacinthe, février 1981, 92 p. plus annexes.

Cégep de Saint-Hyacinthe. Pour un centre spécialisé en textiles. Rapport d'étape. Saint-Hyacinthe, 1980.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Implantation d'un système d'évaluation du personnel non enseignant
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Cégep du Vieux Montréal
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Donald Fortin
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Martin E. Hehn
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De janvier 1972 à avril 1975
OBJET DE L'ENTREPRISE	Il s'agissait de préparer un plan coordonné d'évaluation du personnel de soutien, professionnel et cadre, en rapport avec les conventions collectives existantes et à venir, ainsi qu'avec la politique administrative et salariale du Ministère.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise s'est étalée sur trois ans et a mis à contribution deux comités internes formés de cadres et professionnels du collège et une firme externe.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	L'entreprise a comporté quatre étapes principales: 1. Un premier comité, composé de six cadres du collège, fut créé en janvier 1972 et proposa un instrument qui fut utilisé pour l'évaluation des cadres, des gérants et des professionnels en juin 1972 et en juin 1973.

2. Le second comité de six membres également (professionnels et cadres) reçut, en novembre 1973, le mandat de préparer le plan coordonné d'évaluation du personnel non enseignant au Cégep du Vieux Montréal. Ce comité déposa en avril 1974 un rapport où il traite des questions suivantes: Pourquoi évaluer? Qui doit-être évalué? Par qui doit-il être évalué? Sur quoi doit-il être évalué? Quand doit-il être évalué? Comment doit-il être évalué? Par la suite les instruments qu'il mit au point servirent à une première évaluation générale du personnel.

3. La direction du collège demanda ensuite à une firme externe de faire une étude sur les besoins d'information et de formation des cadres et des gérants du collège en évaluation du personnel.

4. Après avoir analysé et commenté le rapport de cette firme, le comité d'évaluation proposa un plan d'action qui fut agréé par le comité de régie et mis à exécution immédiatement, notamment par l'organisation d'une rencontre de sensibilisation des cadres et des gérants en avril 1975.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

- Rapport du comité d'évaluation, Collège du Vieux Montréal, avril 1974, 21 p.

- "Chronologie de la mise en application d'un système d'évaluation du personnel au Cégep du Vieux Montréal", une annexe à un court document de neuf (9) pages relatant les principales étapes de l'établissement d'un plan coordonné pour l'évaluation du personnel non enseignant du Cégep du Vieux Montréal.

COMMENTAIRES LIBRES

"Difficultés rencontrées: pas de difficultés particulières.
Les ressources humaines: des cadres choisis dans tous les services ont été requis pour effectuer la recherche proposée.
Support de l'institution: support total.

Les réactions: le personnel à évaluer a réagi très positivement à toute la marche de l'entreprise et à son résultat. Le système d'évaluation retenu est en application depuis 1975.
Pour les cadres et gérants il sert accessoirement à fixer l'annualité."

TITRE DE L'ENTREPRISE	L'évaluation des enseignants
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Rimouski
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Germain Voyer
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Claude Marquis
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1980-1981
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette entreprise a pour but de déterminer les principes devant guider l'action dans l'évaluation du personnel enseignant, le processus d'évaluation, la fréquence des évaluations, le rôle des différentes instances — département, secteur, recherche et expérimentation —, les instruments pouvant être utilisés. On indique également comment traiter certains cas à part.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise est en cours depuis un an. Vingt personnes appartenant au collège y sont affectées.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	L'entreprise étant actuellement en cours, il est difficile d'en décrire les étapes. Un questionnaire permet aux professeurs de se prononcer sur les buts et les modalités de leur évaluation: quatre questionnaires portant sur l'évaluation des enseignants sont fournis en annexe au document de travail.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Rimouski. Direction des services pédagogiques. L'évaluation des enseignants, document de travail. Rimouski, 2 février 1981, 16 p. plus annexes.

Annexe I: Quelques éléments attestant que les étudiants sont des juges valables des enseignants.

Annexe II: Evaluation des professeurs sur leur participation aux travaux départementaux. Questionnaire.

Annexe III: Participation étudiante à l'évaluation des professeurs (P.E.E.P.). Questionnaire.

Annexe IV: Questionnaires d'évaluation des cours théoriques, du laboratoire et des stages des cours 180-101 et 180-201. (L'annexe IV ne reproduit que le questionnaire intitulé: "Questionnaire d'évaluation par les étudiants du cours 180-101": cet instrument porte sur les notions enseignées dans ce cours.

Collège de Rimouski. Questionnaire de sondage sur l'évaluation des enseignants. Rimouski, s.d., 5 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"L'opération en cours est rendue difficile par l'activité d'un petit groupe de professeurs qui s'opposent à l'évaluation. Ils paraissent avoir réussi à interférer dans la concertation qui semblait lier la D.S.P. et la C.P. Suite à cette activité, les représentants de professeurs à la C.P. ont décidé de porter la question devant l'assemblée syndicale des professeurs avant de faire des recommandations au C.A.

Si l'on s'était concerté sur les objectifs, l'approche et le cheminement plutôt que sur l'objet seulement, l'opération aurait peut-être suivi son cours normal; peut-être n'aurait-elle pas eu lieu non plus?".

TITRE DE L'ENTREPRISE	Livre blanc sur l'évaluation des enseignants
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	John Abbott College
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Gerry Bissett
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Lana de Liamchin
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1978-1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'objet de cette entreprise était d'évaluer l'enseignement afin d'aider les professeurs à se développer sur le plan professionnel.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise fut réalisée par un comité composé de trois professeurs, deux étudiants et un administrateur. Le comité fut créé en août 1978; il soumit son rapport final le 27 septembre 1979.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	On ne nous dit pas comment le comité travailla. Les recommandations du rapport qu'il soumit en mars et août 1979 sont divisées en quatre sections: 1. recommandations au plan logistique; 2. l'instrument d'évaluation; 3. le processus d'évaluation; 4. les procédures à suivre après l'évaluation. Le document qui propose l'entente sur l'évaluation des enseignants ajoute deux sections aux quatre déjà mentionnées: les comités d'évaluation au plan départemental et la durée de l'entente.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

John Abbott College. White Paper Committee Report on Faculty Evaluation. Sainte-Anne de Bellevue, 15 mars 1979, 16 p. Ce document se compose de trois sections: le premier rapport, daté du 15 mars 1979; le second, du 22 août 1979 et l'entente proposée sur l'évaluation des enseignants, qui date du 27 septembre 1979.

COMMENTAIRES LIBRES

"Ce livre blanc sur l'évaluation des enseignants n'a jamais été appliqué et fait encore l'objet d'un moratoire."

TITRE DE L'ENTREPRISE	Politique touchant l'évaluation des enseignants
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Campus St.Lawrence du Champlain Regional College
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Edward Murphy
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Edward Murphy
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1980-1981
OBJET DE L'ENTREPRISE	La politique d'évaluation des enseignants du Campus St.Lawrence est double. Elle est exposée dans deux documents d'un rapport final préparé par l'assemblée des professeurs. Dans le premier, on indique les buts, les critères et les méthodes d'évaluation utilisés pour les professeurs. Dans le second, on indique la démarche à suivre "pour encourager et maintenir un haut niveau de performance chez les professeurs". On atteint ce second objectif, s'il y a: 1. des échanges réels sur le plan intellectuel entre l'ensemble des professeurs, et s'il s'effectue 2. une recherche continuelle sur: a) des champs d'intérêt et de compétence spéciaux; b) le contenu des cours offerts; c) la méthodologie utilisée dans ces cours; d) la pédagogie en général. Cette recherche peut être effectuée soit par des professeurs individuellement, soit par les départements, soit par l'assemblée des professeurs.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Les facteurs organisationnels varient selon la politique poursuivie. Pour encourager et maintenir un niveau élevé de performance chez les enseignants, on organise tout au long de

l'année diverses activités: séminaires, conférences, échanges de travaux écrits, rencontres au niveau du département, partage des responsabilités, etc.

L'évaluation des professeurs a lieu une fois l'an, et est quelque peu informelle, s'il s'agit de professeurs permanents. Elle a lieu généralement deux fois l'an pour les professeurs non-permanents.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

L'évaluation des professeurs permanents est informelle. Une fois l'an, vers le milieu du semestre d'automne, chaque professeur est invité à rencontrer soit le directeur du Campus soit "l'Academic Dean", qui font un rapport qui sera placé dans un dossier. Ce sont ces deux administrateurs également qui doivent aider le professeur à surmonter certains problèmes particuliers qui pourraient surgir.

L'évaluation des professeurs non-permanents relève de "l'Academic Deen", assisté du département. L'évaluation est faite selon sept critères bien définis. La méthode d'évaluation est clairement définie, ainsi que la procédure à suivre.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Campus St.Lawrence du Champlain Regional College. "Evaluation of Teachers" dans Faculty Handbook du Campus St.Lawrence, 1980-81, pp. 20-24.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Budget-programme 1974-75 des programmes de formation
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	André Larue
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De juillet à octobre 1975
OBJET DE L'ENTREPRISE	Analyse budgétaire post-factum des coûts directs et indirects de chacun des 24 programmes de formation du Collège de Sherbrooke, parmi lesquels on retrouve quinze programmes d'enseignement professionnel et neuf programmes d'enseignement général.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	L'analyse et la rédaction des données 1974-75 ont été réalisées de juillet à octobre 1975. Six personnes appartenant au collège furent affectées à la réalisation de cette entreprise.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Pour procéder à cette analyse, les personnes impliquées dans cette recherche ont fait un inventaire de la situation, établi une problématique, défini des objectifs et un modèle de cheminement, choisi des instruments, élaboré un calendrier et rédigé un devis opérationnel.

L'analyse fut faite surtout à partir des données financières à l'usage des administrateurs et analystes financiers, grâce à une grille de dépouillement fabriquée par les auteurs de la recherche.

Le même schéma est utilisé pour la présentation des résultats de l'analyse de chacun des vingt-quatre budgets-programmes. On présente:

1. La problématique du programme
   - 1.1 Besoins du marché du travail. Besoins dans les diverses spécialités.
   - 1.2 Placement. Admissions et entrées aux universités.
   - 1.3 Exigences du programme
   - 1.4 Clientèle
   - 1.5 Contraintes
2. Objectifs
   - 2.1 Objectifs généraux
   - 2.2 Sous-programmes et objectifs spécifiques
3. Activités
   - 3.1 Activités académiques
   - 3.2 Aide pédagogique. Expérimentation. Assistance aux étudiants.
   - 3.3 Administration
4. Ressources
   - 4.1 Ressources humaines
   - 4.2 Ressources matérielles
5. Coûts
   - 5.1 Coûts directs
   - 5.2 Coûts indirects
   - 5.3 Coût total
6. Evaluation
   - 6.1 Efficacité
   - 6.2 Efficience
   - 6.3 Impact

DOCUMENTATION DISPONIBLE

- Le rapport final intitulé: Budget-programme 1974-75 des programmes de formation. Document de présentation. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, septembre 1975 (document revisé et complété, novembre 1975), 242 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"Cette analyse budgétaire a contribué à la mise en place d'un nouveau mode d'allocation des ressources."

TITRE DE L'ENTREPRISE	Etude sur certains aspects du cheminement des étudiants
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Riv'ère-du-Loup
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Jean-Paul Michaud
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Paul Michaud
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	A partir d'inquiétudes face à l'accumulation parfois abusive d'échecs et d'abandons dans le domaine des arts, un groupe de travail se constitua pour chercher des solutions à ce problème: était-il normal que des étudiants complètent un cours de formation professionnelle en quatre années, et relèguent la formation générale à la fin de leurs études, comme si cette formation n'était pas nécessaire à un cheminement pédagogique cohérent? Ce groupe identifia certains éléments du problème, dégagea quatre conséquences, chercha des explications, proposa des principes généraux et décrivit les pratiques en vigueur face aux cours "prérequis absolus" et "prérequis relatifs". A l'automne 1980, la Commission pédagogique forma un comité chargé d'étudier cette question en l'étendant à toute la population collégiale, tant du secteur général que du secteur professionnel.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise dura huit mois. Elle fut réalisée par cinq personnes appartenant au collège.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Le comité d'étude se réunit à trois reprises et décida de vérifier par quelques chiffres les intuitions de départ, à savoir: 1. bon nombre d'étudiants accumulent les échecs et les abandons; 2. si ces étudiants sont inscrits au secteur professionnel, ces échecs et ces abandons se rencontrent surtout dans les cours obligatoires de français et de philosophie ainsi que dans les cours complémentaires; 3. si ces étudiants sont inscrits au secteur général, particulièrement en sciences pures et appliquées et en sciences de la santé, ces échecs se produisent dans les cours de concentration. A partir de la liste des étudiants inscrits en première année en 1976, le comité tira au hasard simple un échantillon de cent six personnes (14% de la population) qui présentait une image semblable à celle de la population globale selon les variables sexe et option. Les cent six dossiers furent examinés un à un, l'on fit l'analyse des données et l'on présenta une recommandation et quelques suggestions pour améliorer la situation.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Rivière-du-Loup. Etude sur certains aspects du cheminement des étudiants. Rivière-du-Loup, 1981, 12 p. plus annexes.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Etude sur l'état du français au Collège de Rivière-du-Loup
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Rivière-du-Loup
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Théo Le Guillan
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Paul Michaud
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	A travers cette entreprise, on poursuivait six buts principaux: 1. A partir de l'analyse linguistique d'une grande quantité de documents publiés dans ou par le collège, tenter de porter un jugement sur la qualité du français qu'on y trouve. 2. Essayer de savoir comment est concrètement vécue, tant par les étudiants, le personnel de secrétariat, que par les professeurs, cette préoccupation de la qualité du français écrit. 3. Essayer d'avoir une "photographie" aussi exacte que possible du degré d'application de la politique linguistique du collège par l'ensemble des enseignants. 4. Essayer de connaître la réaction des étudiants face aux exigences linguistiques des professeurs dans leurs cours. 5. Essayer de connaître l'attitude des étudiants, des professeurs, du personnel de secrétariat, face à d'éventuelles actions visant à l'amélioration de la langue écrite. 6. Mesurer auprès de ces mêmes groupes le degré de connaissance de la politique linguistique, même provisoire, du collège.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

Cette entreprise dura cinq mois. Confiée au département de lettres et langues, l'entreprise fut menée par une équipe de quatre personnes qui reçut une collaboration occasionnelle de neuf autres personnes, toutes du collège.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

L'équipe a rassemblé et traité deux genres de données: celles résultant d'une analyse de plus de 150 documents publiés dans ou par le collège; celles recueillies par le truchement de trois questionnaires destinés respectivement aux étudiants, aux professeurs et au personnel de secrétariat. Pour évaluer la qualité des documents, l'équipe s'est donnée une grille d'évaluation, des critères et des normes. Les réponses aux questionnaires ont été codées, traitées à l'informatique en recourant à différents programmes du SPSS (Statistical Package for Social Sciences) et fait l'objet de nombreuses vérifications tout au long du processus. En conclusion à leur étude, les auteurs en dégagent les principales constatations et énumèrent une série de questions auxquelles il faudrait d'abord répondre si l'on veut trouver des solutions aux problèmes que révèle la recherche.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Le Guillan, Théo, Jean-Paul Michaud et Gilles Roy. Etudes sur l'état du français au Collège de Rivière-du-Loup. Rivière-du-Loup, juin 1979, 79 p.

Questionnaires sur l'état du français au collège:

1. A l'intention du personnel de secrétariat, 12 p.
2. A l'intention des étudiants, 14 p.
3. A l'intention des professeurs, 14 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Restructuration administrative de la direction de la vie étudiante
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Limoilou
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Yvon Beaulieu
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Raymond Asselin
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	A partir d'une analyse des problèmes que posaient les structures administratives de la direction de la vie étudiante, on a été amené à recommander un nouvel organigramme au Conseil d'administration du collège, organigramme susceptible de contribuer à la résolution des problèmes constatés par la définition de nouvelles relations et la proposition de nouveaux regroupements organisationnels.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Trois membres du personnel de cadre du collège se sont chargés de cette étude qui a pris une année.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Le comité a adopté une démarche comportant quatre étapes principales: 1. il a procédé à une analyse de l'organigramme en vigueur: historique, rationnel, problèmes majeurs qu'il pose; on a dénombré huit problèmes majeurs; 2. il a soumis un projet de restructuration dont il a décrit les objectifs, le rationnel,

les principales caractéristiques tout en précisant les implications de pareil projet pour le collège, le personnel professionnel, de cadre et de soutien; 3. une consultation du milieu a permis de recueillir — sous forme de documents ou à l'occasion de rencontres — les commentaires, opinions et suggestions d'individus ou de groupes du collège; 4. l'analyse des documents reçus et des points de vue exprimés dans le cadre de cette consultation a incité les membres du comité à proposer des ajustements au projet de restructuration déjà présenté.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Beaulieu, Yvon, Denis Lebel et Germain St-Pierre. Projet de revision des structures administratives de la direction de la vie étudiante présenté au Conseil d'administration du Collège. 27 mars 1979, 42 p. plus 10 annexes.

Beaulieu, Yvon, Denis Lebel et Germain St-Pierre. Aux membres du Conseil d'administration. Projet de réorganisation administrative de la direction de la vie étudiante. Ajustements proposés suite à la consultation. 29 mai 1979, 34 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Implantation de la méthode de direction par objectifs dans le secteur des affaires étudiantes
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Victoriaville
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Roger Benoit
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roland Henry
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De 1977 à 1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'objet de cette entreprise était de mettre au point une méthode de travail permettant de mieux préciser les besoins du secteur des affaires étudiantes, de définir des priorités, des objectifs et de faire une évaluation. On a voulu privilégier dans les services aux étudiants un style de gestion par objectifs: en définissant clairement les objectifs de chaque service et en identifiant les priorités; en détaillant bien les activités permettant d'atteindre ces objectifs; en mesurant les ressources requises et en déterminant les échéanciers; en produisant régulièrement des rapports d'étapes; en faisant une évaluation annuelle des opérations et une évaluation immédiate de certaines activités spéciales.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise dura trois ans. Huit personnes, les responsables des divers services aux étudiants y travaillèrent. On eut recours, de façon occasionnelle à une personne de l'E.N.A.P.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Afin d'initier le personnel des services aux étudiants au système de gestion par objectifs, on leur demanda de participer à trois séances de perfectionnement; puis de consacrer trois séances de travail à préparer selon la méthode de gestion par objectifs une première ébauche du programme 1979-80 qui serait soumise au D.S.A.E. accompagnée d'un rapport d'étape, et enfin, de terminer la rédaction du programme de travail, après avoir discuté avec le D.S.A.E. du contenu et de la méthode de présentation du projet. Ces divers programmes de travail ont fait l'objet d'une publication intitulée: Services aux étudiants. Plan d'action 1979-1980.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Victoriaville. Session d'étude du personnel des services aux étudiants. Document de travail. Victoriaville, juin 1977, 54 p.

Collège de Victoriaville. Session d'étude du personnel des services aux étudiants. Document de travail. Victoriaville, juin 1978, 19 p.

Collège de Victoriaville. Services aux étudiants. Plan d'action 1979-1980. Victoriaville, 31 août 1979, 41 p.

Collège de Victoriaville. Rapport annuel des services aux étudiants, année 1979-1980. Victoriaville, août 1980, 23 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"La réaction du personnel impliqué a commencé à être positive lorsque le processus d'information et d'implantation a adopté un rythme d'assimilation par étape, c'est-à-dire, mise en application non pas en même temps de l'ensemble de la méthode, mais d'un élément d'abord, puis de deux et ainsi de suite. Parce que les étapes ont été vécues au fur et à mesure dans la réalité, on s'est progressivement habitué à la méthode, sans trop de surcroît de travail et avec des résultats satisfaisants."

TITRE DE L'ENTREPRISE	Restructuration et réorganisation de l'information scolaire
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Victoriaville
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Serge Morneau
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roland Henry
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1979-1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	Le Collège de Victoriaville, suite à l'étude du Livre blanc sur les collèges, suite aux recommandations de la Commission pédagogique du collège, décréta que l'information scolaire était une priorité pour 1979-1980. L'agent d'information, aidé d'un comité, fut chargé d'étudier la question et de restructurer et de réorganiser tout le système d'information en y incluant la participation des départements, de l'Ecole québécoise du meuble et du bois ouvré et du service de l'Education des adultes.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise dura huit mois. Elle fut conduite par une équipe de cinq personnes; vingt-huit autres personnes participèrent également à l'entreprise.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	L'agent d'information procéda d'abord à une analyse de la situation et produisit, en septembre 1979, un premier rapport où étaient traitées les questions suivantes: c'est quoi l'infor-

mation scolaire? pour qui faire de l'information scolaire? où faire de l'information scolaire? comment aborder les cas particuliers? quelle stratégie adopter?

Suite à cette première analyse, on passa à l'action et, dans un deuxième rapport, le responsable du projet passe en revue ce qui a été réalisé en 1979-1980: rencontres effectuées; traitement des cas particuliers (techniques du meuble et du bois ouvré; technologie agricole, éducation des adultes); réalisations techniques (nouveaux documents écrits, documents audio-visuels, émissions radiophoniques...). En outre, l'auteur du rapport présente l'opération "Toutes portes ouvertes" (même si celle-ci fut un échec), il rend compte des dépenses encourues, puis propose une nouvelle approche pour l'année à venir, assortie de recommandations.

On pourrait, en employant un néologisme, qualifier cette démarche d'analyse-action.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Morneau, Serge. Rapport sur l'opération information scolaire. Victoriaville, Collège de Victoriaville, septembre 1979, 23 p.

Morneau, Serge. Opération "Information scolaire 1979-80". Victoriaville, Collège de Victoriaville, juin 1980, 53 p.

. Quatre sous-rapports d'étape...

COMMENTAIRES LIBRES

"Principale difficulté: manque de ressources financières. Principale ressource: le personnel du collège et un peu d'équipement du service audio-visuel. Projet très bien accueilli par les gens de l'extérieur et presque aussi bien reçu par les gens de l'intérieur. Le personnel a bien répondu aux demandes du comité permanent. L'entreprise a donné de bons résultats malgré le fait que les moyens mis à notre disposition pour un projet d'une telle envergure étaient plutôt maigres."

TITRE DE L'ENTREPRISE	Développement de l'informatique au Collège de Bois-de-Boulogne
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Bois-de-Boulogne
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Michel Leduc
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Wilfrid Gariépy
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De mars 1979 à février 1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	Le 7 mars 1979, le directeur général du collège formait un groupe de travail à qui il confiait le mandat suivant: 1. "déterminer et évaluer les besoins actuels et futurs du collège dans le secteur de l'informatique; 2. conseiller les instances de direction du collège (direction générale, comité exécutif, conseil d'administration), sur le développement du secteur de l'informatique (gestion de l'activité, relations avec S.I.M.E.Q. et D.I.S.C., achat d'équipement, allocations budgétaires)".
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Quatre personnes du collège formaient le groupe de travail dont les activités et études se sont étalées sur un an. On a aussi fait appel à un professeur d'informatique désigné par son département.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour remplir son mandat et justifier ses recommandations, le groupe de travail a procédé à une étude: a) des recommandations du comité mixte (M.E.Q. — Fédération des cégeps) sur les nouvelles orientations du développement de l'informatique dans le réseau collégial; b) du protocole d'entente proposé par la Fédération des cégeps pour l'achat collectif chez un seul fournisseur d'ordinateurs; c) des besoins des différents usagers du collège à court et à plus long terme (1980-1985); d) des solutions envisageables à court et à plus long terme. Dans son rapport, le groupe retrace brièvement l'évolution de l'informatique au collège et à travers le réseau; il brosse ensuite un portrait de l'utilisation qui en est faite au Collège de Bois-de-Boulogne; il décrit les besoins prévus pour les cinq prochaines années: tant pour l'enseignement de l'informatique au secteur régulier et au secteur de l'éducation des adultes que pour le support informatique à l'enseignement et à la gestion; il établit quel est le matériel informatique nécessaire pour répondre à ces besoins; et finalement il traite du financement de la solution qu'il préconise. Le rapport précise également les paramètres à respecter dans la détermination du matériel à acquérir et le cadre décisionnel à l'intérieur duquel peut s'effectuer le renouvellement de l'équipement du collège en biens informatiques.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

- Développement de l'informatique au Collège de Bois-de-Boulogne (1980-1985). Rapport du groupe de travail sur les services d'informatique Montréal, avril 1980, 49 p. plus 7 annexes.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Evaluation de soumissions relatives à l'acquisition de micro-ordinateurs
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Bois-de-Boulogne
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Michel Leduc
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Wilfrid Gariépy
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	Juin 1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	Le collège ayant lancé un appel d'offres pour l'acquisition de micro-ordinateurs, il s'agissait d'évaluer les soumissions présentées et de formuler des recommandations à la direction du collège.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	L'entreprise s'est réalisée en une semaine. Elle a été menée par une personne mais on a aussi mis à contribution les professeurs du département d'informatique.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Avant l'ouverture des soumissions, le service d'informatique a préparé une feuille de pointage où on retrouvait les différents items d'évaluation: qualifications générales, le matériel, les logiciels, la documentation, l'entretien et le service, les prix. La documentation technique sur le matériel et le logiciel fournis par les soumissionnaires ainsi que l'essai du matériel

lui-même ont servi à établir le pointage. Durant la semaine où s'est déroulée l'évaluation, le collège avait à sa disposition une unité de chaque solution proposée. Il a donc été possible de tester et de comparer "de visu" ces différentes solutions. Chaque soumissionnaire est également venu expliquer comment il pensait être en mesure de répondre aux demandes et attentes du collège. En plus de l'évaluation menée par le coordonnateur de l'entreprise, les professeurs du département d'informatique ont aussi procédé à une évaluation des soumissions basée sur leurs propres critères.

A noter que des sept soumissionnaires qui avaient proposé du matériel pour répondre à l'appel d'offres du collège, trois seulement ont satisfait à toutes les conditions générales exigées. Les offres de ces trois soumissionnaires ont fait l'objet d'une évaluation détaillée.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

- Rapport de Michel Leduc en date du 2 juin 1980, 18 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Recherche sur l'utilisation des services alimentaires par les étudiants
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DES COORDONNATEURS DE L'ENTREPRISE	Serge Bélisle et Carole Melançon
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENEE	1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette recherche vise à répondre aux questions que se posaient les administrateurs en raison de la faible utilisation des services alimentaires ainsi qu'aux doléances des étudiants par rapport à ces services. Les auteurs ont donc cherché à identifier les habitudes alimentaires des étudiants et les raisons les plus importantes qu'ils ont de ne pas fréquenter les services offerts sur le campus. Une fois ces observations faites, ils ont formulé des recommandations dans le but d'améliorer la situation. Ces recommandations portent sur la cafétéria, le casse-croûte et les distributrices.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette recherche fut conduite par deux personnes du collège durant la session d'hiver 1979.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour mener à bien leur recherche les auteurs ont rencontré différentes personnes directement reliées aux services alimentaires. Ils ont étudié les données statistiques disponibles au collège, puis créé un groupe de discussion constitué de dix personnes représentatives de la population étudiante, ce qui a permis de débroussailler le terrain et d'identifier les points à être étudiés dans le questionnaire final. Un questionnaire pré-testé et modifié fut distribué à quatre cents étudiants du collège. Ce sondage a été effectué sur une période d'une semaine. Les différents pavillons du collège ont été visités de façon à ce que tous les étudiants soient représentés. Les résultats furent compilés et analysés. Pour faire leurs recommandations, les auteurs ont utilisé les données les plus susceptibles d'apporter un éclairage direct sur les modifications à entreprendre au niveau des différents éléments de restauration du campus.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Bélisle, Serge et Carole Melançon. Rapport de recherche sur l'utilisation des services alimentaires par les étudiants du Collège de Sherbrooke. Sherbrooke, avril 1979, 66 p.

LE CHAMP DES SERVICES

Dans le champ des services, nous avons regroupé les activités qui ont pour fonction de faciliter l'enseignement et l'apprentissage ou encore de fournir un soutien aux étudiants ou aux enseignants.

Le champ des services regroupe donc des entreprises d'analyse ou d'évaluation qui touchent par exemple, la bibliothèque, le service audiovisuel, l'aide pédagogique individuelle, les services de santé, les services aux étudiants, etc.

TITRE GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE	L'évaluation de l'efficacité de la bibliothèque de collège d'après le modèle de Saracevic
NOM DES COLLÈGES OÙ SE SONT DÉROULÉES LES ENTREPRISES	1. Collège de Chicoutimi 2. Cégep du Vieux Montréal 3. Collège de Lévis-Lauzon 4. Collège de Matane 5. Collège Montmorency 6. Collège de Sept-Iles 7. Cégep d'Alma
TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE ENTREPRISE	1. Application d'un modèle d'auto-évaluation des services de la bibliothèque 2. Identification du niveau de satisfaction des usagers de la bibliothèque (de jour, le soir) 3. Enquête évaluant l'efficacité de la bibliothèque du Collège de Lévis-Lauzon 4. Modèle Saracevic pour évaluer l'efficacité d'une bibliothèque 5. Sondage auprès des usagers sur le niveau de satisfaction en regard des collections du centre de documentation 6. Evaluation de l'efficacité de la bibliothèque du Collège de Sept-Iles 7. Evaluation de l'efficacité de la bibliothèque du Cégep d'Alma

NOM'S: a) DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE; b) DU RÉPONDANT LOCAL		
1.a) Serge Harvey	b) Louis-Michel Simard
2.a) Jacques Noël de Tilly	b) Martin-E. Hehn
3.a) Germain Bouffard	b) Jacques Maltais
4.a) Colette Côté	b) Fernand Bourgoin
5.a) Angèle G. Murphy	b) Maurice Trudel
6.a) Denis Couture	b) André Turcotte
7.a) Janick Trépanier	b) Edgard Snellen

DATE À LAQUELLE LES ENTREPRISES ONT ÉTÉ MENÉES

Toutes ces entreprises ont été menées entre 1978 et 1981.

OBJET DES ENTREPRISES

Toutes ces enquêtes visaient à mesurer la capacité de la bibliothèque du collège à répondre aux demandes des usagers. L'évaluation a été faite en recourant au modèle construit par Saracevic.

Outre cet objectif global, on a poursuivi, dans certaines entreprises, des buts particuliers. On voulait que l'enquête amène les responsables à prendre des décisions rationnelles pour améliorer la pratique (entreprises 1 et 2). On voulait également (entreprise no 2) rendre plus clair et plus accessible au personnel de la bibliothèque un questionnement qui le touche de près. Dans l'entreprise numéro 3, on voulait mesurer la performance de la bibliothèque sur les plans suivants: 1. choix, acquisition et traitement; 2. politique de circulation; 3. fonctionnement. 4. performance de l'usager; 5. niveau de satisfaction. Dans l'entreprise numéro 4, on voulait évaluer l'efficacité de la bibliothèque à satisfaire les besoins documentaires exprimés par auteur ou par titre. Dans l'entreprise numéro 5, on voulait mesurer la satisfaction des usagers en regard des collections du centre de documentation.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

La durée des entreprises varia selon les collèges. Elle s'échelonna pendant une session (entreprises nos 2 et 6) ou dura un mois (entreprise no 5), deux semaines (entreprises nos 1, 3 et 7), une semaine (entreprise no 4). Le nombre des personnes affectées à l'entreprise varie également selon les collèges: cinq pour les entreprises nos 1 et 5; une équipe pour l'entreprise no 2; trois pour l'entreprise no 3; deux pour

l'entreprise no 4; une pour l'entreprise no 7. Toutes ces personnes appartiennent à leurs collèges respectifs et travaillent généralement à la bibliothèque du collège.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Toutes ces entreprises furent menées à l'aide du modèle d'évaluation construit par Saracevic. Ce modèle vise à mesurer la performance de la bibliothèque au moyen d'une analyse mathématique et diagnostique des requêtes documentaires connues, satisfaites ou insatisfaites, produisant alors la frustration de l'usager. Ce modèle analytique tient compte de quatre variables majeures qui affectent la performance d'une bibliothèque mesurée par le niveau de satisfaction. Les variables qui peuvent produire la frustration des usagers sont, selon le modèle de Saracevic: le service des acquisitions, la politique de prêt, le fonctionnement de la bibliothèque et le comportement même de l'usager. Ce modèle est présenté dans un document produit par un groupe de travail sur l'évaluation des bibliothèques de collèges: L'évaluation de l'efficacité de la bibliothèque de collège: une approche systémique.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Fédération des cégeps. L'évaluation de l'efficacité de la bibliothèque de collège: une approche systémique. Montréal, octobre 1978, 283 p. (Livre de base).

Tous les collèges impliqués, sauf l'entreprise no 5 et l'entreprise no 2 ont produit un rapport final de l'enquête qu'ils ont menée.

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de Chicoutimi

"Instrument d'analyse facile d'application et qui donne des résultats basés sur des faits et non sur des perceptions. Il permet de réajuster son tir et d'agir sur les variables principales qui influencent la performance d'une bibliothèque et la satisfaction des usagers. Cet instrument ne permet pas cependant de mesurer le degré de satisfaction globale ni la satisfaction à l'égard des autres services de la bibliothèque (périodiques, audiovidéothèque, référence...)"

Collège de Lévis-Lauzon

"Instrument précis, efficace, qui permet une analyse en profondeur des problèmes rencontrés dans notre système documentaire

et d'y apporter les correctifs nécessaires."

Collège de Matane

"La clientèle n'était pas suffisamment diversifiée. C'étaient toujours les mêmes étudiants qui venaient. Le personnel était insuffisant en période d'affluence."

Cégep d'Alma

"Entreprise très bénéfique, bien accueillie à tous les niveaux. Elle permet à plusieurs personnes de se concerter pour donner suite aux résultats de l'enquête. La même enquête sera reprise dans deux ans."

TITRE GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE

Entreprises visant à connaître le degré de satisfaction, les besoins et les attentes des usagers de la bibliothèque

NOM DES COLLÈGES OÙ SE SONT DÉROULÉES LES ENTREPRISES

1. Collège de la Gaspésie
2. Collège de Rivière-du-Loup
3. Collège Montmorency

TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE ENTREPRISE

1. Etude sur la bibliothèque
2. Sondage d'opinions sur la bibliothèque
3. Sondage sur le niveau de satisfaction auprès des usagers au Centre des ressources didactiques

NOMS: a) DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE; b) DU RÉPONDANT LOCAL

1.a) Ethel Green — b) Roger Cabot
2.a) Jean-Paul Michaud — b) Jean-Paul Michaud
3.a) Angèle Murphy — b) Maurice Trudel

DATE À LAQUELLE LES ENTREPRISES ONT ÉTÉ MENÉES

La première entreprise a été conduite d'octobre 1974 à mai 1975. La seconde a eu lieu en 1977 et la troisième en 1978.

OBJET DES ENTREPRISES

On a voulu par ces entreprises connaître le degré de satisfaction, les besoins et les attentes des usagers de la bibliothèque du collège. La troisième entreprise portait sur le Centre des ressources didactiques. On a voulu y mesurer non seulement le degré de satisfaction des usagers à l'égard de la bibliothèque, mais aussi à l'égard de l'audio-vidéothèque, de la production de documents par les étudiants, du service de prêt et manuels-guides.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

La première entreprise a été menée d'octobre 1974 à mai 1975; cinq personnes y participèrent. La seconde entreprise ne dura qu'un mois. La troisième entreprise dura trois mois et huit personnes du collège y participèrent.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour réaliser ces entreprises, les responsables ont procédé à des consultations auprès des usagers.

Pour la première entreprise, le questionnaire fut passé à tous les professeurs. Les étudiants furent choisis au hasard en essayant néanmoins de respecter les proportions qui prévalaient dans chaque concentration. L'échantillon était représentatif à 93%. L'analyse des résultats du sondage a amené le comité d'étude à faire plusieurs recommandations pour que le service de la bibliothèque soit amélioré. On a repris, pour la seconde entreprise, un questionnaire qui avait été préparé et passé en 1971. Il fut administré à nouveau à la fin de la session d'hiver 1977 auprès des usagers de la bibliothèque. Les questionnaires furent déposés au comptoir du prêt à la fin d'avril. Seuls les usagers de la bibliothèque y répondirent, soit 155. Les répondants n'étaient ni échantillonnés ni identifiés par variables indépendantes. Les résultats de ce sondage-éclair furent analysés et ont fait l'objet d'une courte présentation où les auteurs font des commentaires sur leur signification et leur portée. On a comparé également les résultats de mai 1977 avec ceux de mai 1971.

On ignore, pour la troisième entreprise, comment s'est déroulé le sondage et ce qu'il en est advenu.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de la Gaspésie. Commission Pédagogique. Etude sur la bibliothèque. Gaspé, 6 mai 1975, 134 p.

Collège de Rivière-du-Loup. Sondage d'opinions sur la bibliothèque. Rivière-du-Loup, 1971, 7 p. (Questionnaire).

Collège de Rivière-du-Loup. Sondage d'opinions sur la bibliothèque. Résultats comparatifs 1971 et 1977. Rivière-du-Loup, mai 1977, 13 p.

Collège de Rivière-du-Loup. Sondage d'opinions sur la bibliothèque. Rapport final. Rivière-du-Loup, mai 1977, 4 p.

Collège Montmorency. Sondage sur le Centre des ressources didactiques. Janvier 1978, 9 p. (Questionnaire).

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de la Gaspésie

"L'étude a permis d'améliorer considérablement les services rendus par la bibliothèque. Elle a permis également de planifier les activités de la bibliothèque pour une période de cinq ans. La bibliothèque est devenue un support plus intégré à l'enseignement."

TITRE DE L'ENTREPRISE	Politique de développement de la bibliothèque
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de l'Outaouais
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Yves Martel
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Richard Filion
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	Septembre 1975 — juillet 1977
OBJET DE L'ENTREPRISE	Les responsables de cette entreprise ont tenté de poursuivre les objectifs suivants: 1. définir la bibliothèque et en arriver, à long terme, à une politique de développement; 2. établir le bilan d'investissement des cinq dernières années et revoir les critères de répartition du budget global de la bibliothèque; 3. sensibiliser les départements à la nécessité de la planification à moyen terme de leurs collections; 4. évaluer la qualité des services offerts par la bibliothèque; 5. étudier les moyens visant à renforcer ou établir les liens entre la bibliothèque et les méthodes pédagogiques; 6. élargir l'éventail des services de la bibliothèque de façon à la rendre la plus accueillante possible.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise dura deux ans. Elle fut menée par un comité qui comprenait six personnes appartenant au collège: trois professeurs et trois membres des services pédagogiques. Le comité se réunissait toutes les semaines; chaque réunion durait au moins deux heures.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Le travail principal fut réalisé par le comité lors de ses réunions hebdomadaires, où étaient étudiées diverses questions en rapport avec les objectifs fixés. Le comité a mis au point une grille d'analyse d'évaluation de la collection. Il a également conçu et administré un questionnaire aux étudiants pour connaître leur degré de satisfaction et savoir quelles étaient leurs attentes. Une étude partielle des résultats du sondage fut menée. Le comité a rencontré les départements pour les inviter à nommer des responsables chargés d'évaluer leurs collections, d'appliquer la politique d'achat des départements et de systématiser l'utilisation du livre. Par la suite, le comité a reçu et étudié quelques rapports d'évaluation. Plusieurs rencontres avec des responsables des départements ont permis au comité de mieux connaître les problèmes pédagogiques liés à l'utilisation du livre. L'étude des données recueillies par ces sondages et consultations, l'analyse de diverses questions concernant la bibliothèque ont permis au comité d'élaborer une politique de développement de la bibliothèque.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de l'Outaouais. Rapport du comité de la Commission pédagogique; bilan des travaux du comité de la bibliothèque. Hull, 7 juill-t 1977, 5 p.

Collège de l'Outaouais. Politique de développement de la bibliothèque. Hull, 7 juillet 1977, 7 p.

Collège de l'Outaouais. Questionnaire.

COMMENTAIRES LIBRES

"En général, les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de collaboration. L'implication des départements pour l'étude des différentes collections a grandement aidé le comité à établir la politique de développement de la bibliothèque".

TITRE DE L'ENTREPRISE	Conception de la bibliothèque: sondage de la Commission pédagogique sur l'aménagement de l'audio-visuel et de la bibliothèque
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Bois-de-Boulogne
NOM DES COORDONNATEURS DE L'ENTREPRISE	Lucille Bélanger et E. Brito
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Wilfrid Gariépy
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTE MENÉE	1975
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette enquête a été faite alors qu'il était question de réaménager la bibliothèque et le service de l'audio-visuel. Les résultats de l'enquête devaient servir à orienter la nouvelle construction et à améliorer les services et l'utilisation de la bibliothèque et de l'audio-visuel. Les enquêteurs cherchaient à savoir: 1. quelle conception les usagers se faisaient de la bibliothèque et de l'audio-visuel; 2. quelle utilisation ils en faisaient; pour quelles raisons ils utilisaient ou non les services de la bibliothèque; à quelles fins? 3. quelles étaient leurs attentes; 4. comment évaluaient-ils les services offerts?
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette enquête, qui dura trois mois, fut conduite par neuf personnes: six appartenaient au collège, trois étaient externes.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

L'enquête a été réalisée au moyen de deux sondages faits auprès des professeurs et des étudiants de Bois-de-Boulogne. Les questionnaires, qui comptent respectivement quarante-six et vingt-sept questions, avaient été élaborés par l'équipe des responsables du collège avec l'aide d'une personne du Centre de sondage de l'Université de Montréal. Les résultats de ces sondages ont été publiés dans un document intitulé: Conception, utilisation et évaluation des services de l'audio-visuel et de la bibliothèque du Cégep Bois-de-Boulogne.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Bois-de-Boulogne. Le CAAVB vous consulte: sondage de la Commission pédagogique réalisé auprès des professeurs de Bois-de-Boulogne sur l'aménagement de l'audio-visuel et de la bibliothèque. Montréal, avril 1975, 31 p.

Collège de Bois-de-Boulogne. Le CAAVB vous consulte: sondage de la Commission pédagogique réalisé auprès des étudiants de Bois-de-Boulogne sur l'aménagement de l'audio-visuel et de la bibliothèque. Montréal, avril 1975, 16 p.

Deschamps, Gilles et Marc Leduc. Conception, utilisation et évaluation des services de l'audio-visuel et de la bibliothèque du Cégep Bois-de-Boulogne. Montréal, Université de Montréal, Centre de sondage, juillet 1975, pagination multiple.

COMMENTAIRES LIBRES

"Il est difficile d'établir une bonne problématique. Les questionnaires sont faits comme des "en-soi", et ne tiennent pas compte des limites déjà présentes. Les résultats d'une telle enquête ont été lus, puis placés sur des tablettes. Ainsi le milieu qui était impliqué ne prend pas "d'habitus". Au contraire, puisqu'il ne voit pas l'utilité d'une telle entreprise, il s'en désintéresse. Par contre, j'émets l'opinion que si le milieu prenait conscience de l'influence qu'il exerce en participant à de telles entreprises, il se développerait chez lui un "habitus"."

TITRE DE L'ENTREPRISE	La définition du Centre des médias à construire au Collège de Sainte-Foy
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sainte-Foy
NOM DES COORDONNATEURS DE L'ENTREPRISE	Marc Lebel et Jean-Claude Lemieux
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Claude Lemieux
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De septembre 1977 à avril 1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	Ce travail avait pour but de dégager la définition du Centre des médias à construire au Collège de Sainte-Foy. Alors que le Collège de Sainte-Foy projetait la construction d'un nouvel édifice pour loger le Centre des médias, deux grandes questions étaient au coeur du débat: l'une portait sur le mode de prise de décision au Collège de Sainte-Foy, l'autre sur la nature du Centre des médias. Ce travail visait à fournir une définition du Centre de médias à construire et, plus précisément, une définition obtenue au terme d'une démarche dont la validité ne pourrait être mise en doute.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Ce travail qui dura quelque vingt mois fut réalisé par deux personnes du collège et présenté à l'E.N.A.P. en vue de l'obtention de la maîtrise en administration publique.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Les auteurs ont choisi, puisqu'il y avait débat, d'axer leur démarche, en vue de définir le Centre des médias, sur la validité même de cette démarche. Leur démarche s'inspire de "l'approche sytème" et de "l'approche résolution de problème". Comme le Centre des médias est un système, c'est-à-dire un ensemble d'éléments interdépendants, organisés en vue d'atteindre un but, et lui-même élément d'un système plus grand, le collège, "l'approche système" fournit un langage cohérent et commode. Comme, d'autre part, il y a un problème dans le système-collège, "l'approche résolution de problème" fournit une méthode d'analyse rigoureuse. L'étude comprend trois grandes parties: 1. les auteurs proposent d'abord une analyse de l'environnement et du contexte du système Centre des médias qui est à définir; 2. ils font ensuite une étude détaillée qui vise à poser tous les éléments nécessaires au choix d'une solution. Ils définissent donc le problème, analysent l'objectif et les contraintes et font, finalement, la recherche de solutions possibles; 3. les auteurs proposent enfin plusieurs recommandations où ils donnent les caractéristiques du centre au niveau d'ensemble, et au niveau des fonctions, puis décrivent le modèle, la technologie et l'organisation qui découlent des caractéristiques retenues.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Lebel, Marc et Jean-Claude Lemieux. La définition du Centre des médias à construire au Collège de Sainte-Foy. Sainte-Foy, Collège de Sainte-Foy, avril 1979, 130 p.

TITRE GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE	Entreprises visant à déterminer le degré de satisfaction des usagers à l'endroit des services audio-visuels
NOM DES COLLÈGES OÙ SE SONT DÉROULÉES LES ENTREPRISES	1. Collège Montmorency 2. Vanier College 3. Cégep de Saint-Hyacinthe
TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE ENTREPRISE	1. Sondage sur le niveau de satisfaction auprès des usagers au Centre des ressources didactiques 2. Major Review: Media Ressource Center 3. Enquête sur les services audio-visuels
NOMS a) DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE; b) DU RÉPONDANT LOCAL	1.a) Angèle Murphy b) Maurice Trudel 2.a) Beverly Chandler b) Jean-Louis Hérivault 3.a) Sous comité ad-hoc b) André Gaudreau
DATE À LAQUELLE LES ENTREPRISES ONT ÉTÉ MENÉES	La première entreprise a été conduite en 1978; elle dura trois mois. La seconde a été menée de janvier 1980 à juin 1981. La troisième a duré deux ans, de 1979 à 1981.
OBJET DES ENTREPRISES	Toutes ces entreprises visent à déterminer le degré de satisfaction des usagers à l'endroit des services audio-visuels. L'enquête menée, pour la première entreprise, a permis de connaître le degré de satisfaction des usagers face aux différents services du Centre de ressources didactiques, afin d'améliorer ceux-ci: bibliothèque (documents écrits); audio-vidéothèque (documents audio-visuels); production étudiante des documents audio-visuels; prêt d'appareils audio-visuels; manuels-guides.

On a cherché à savoir dans la seconde entreprise quelle utilisation est faite du Centre des médias, quels sont les besoins auxquels le Centre devrait répondre, quelle appréciation les usagers portent sur les services rendus...

On a cherché, dans la troisième entreprise, à mesurer les services auxquels le service audio-visuel veut répondre. Pour cela, on a mesuré la connaissance que la population du collège avait des services offerts, des politiques et procédures permettant de recourir à ces services. On cherche à connaître la fréquence d'utilisation des services, l'appréciation des utilisateurs et leurs attentes face à l'assistance technique et professionnelle au Centre audio-visuel.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

La première entreprise ne dura que trois mois, mais huit personnes y furent affectées, appartenant toutes au collège. La seconde dura un an et demi et huit personnes y furent affectées. La troisième dura deux ans, et cinq personnes y furent affectées.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

La première entreprise fut réalisée grâce à un questionnaire d'enquête destiné à la clientèle du Centre des ressources didactiques.

Dans la seconde entreprise, outre le questionnaire d'enquête qui était destiné aux étudiants, professeurs et à tout le personnel, afin de connaître leurs besoins, on eut recours aussi à des interviews et on fit une évaluation quotidienne auprès des usagers du Centre des ressources didactiques, afin de connaître leur degré de satisfaction. On utilisait pour cela un court questionnaire.

Dans la troisième entreprise, on utilisa également un questionnaire qui était destiné à tous les groupes et permettait de mesurer leur degré de satisfaction, la connaissance des services, ainsi que le taux de fréquentation des mêmes services.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège Montmorency. Sondage sur le centre des ressources didactiques. Janvier 1978, 9 p. (Questionnaire de l'enquête).

Vanier College. Media Ressource Centre Survey on Priorities. s.d., 6 p. (Questionnaire).

Vanier College. Daily Evaluation: To MRC Users. s.d., 1 p. (Questionnaire)

Cégep de Saint-Hyacinthe. Questionnaire sur les services audio-visuels. Session Hiver 1981, 9 p.

Gileau, François et Jacques Lefebvre. Rapport final du comité sur l'Audio-visuel à la Commission Pédagogique. Cégep de Saint-Hyacinthe, Session hiver 1981, 5 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Analyse du fonctionnement et prospectives de développement du service de l'audio-visuel
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de la Gaspésie
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Michel Pageau
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Cabot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1978-1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	Le comité chargé de cette entreprise avait reçu le mandat de cerner la situation actuelle, les services offerts, l'usage qui était fait de ces services. Il devait s'enquérir des perceptions des utilisateurs et non-utilisateurs de façon à dégager des prospectives de développement pour le service de l'audio-visuel. Il lui fallait donc cerner les conditions matérielles et humaines qui font ou sont susceptibles de faire du service audio-visuel un outil pédagogique à la portée de tous... étudiants, professeurs, professionnels non-enseignants et cadres, afin de dégager des recommandations pertinentes.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	L'entreprise dura cinq mois. Elle fut menée par un comité composé de cinq personnes appartenant au collège.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour atteindre son objectif, le comité devait dans un premier temps tracer le portrait du service de l'audio-visuel et, dans un deuxième temps, confronter cette image avec les perceptions des utilisateurs. Finalement, il devait dégager des recommandations pertinentes au développement du service. La démarche suivie comporta les activités suivantes: 1. cueillette de l'information pertinente. Le comité a cherché à obtenir auprès des autres cégeps des questionnaires; 2. entrevue avec le coordonnateur du service de l'audio-visuel; 3. construction et administration d'un questionnaire auprès des professeurs du cégep et de ceux de l'Institut des Pêches du Québec, des étudiants, des cadres et P.N.E.; 4. compilation informatisée des résultats; 5. interprétation segmentée des résultats; 6. synthèse; 7. rédaction du rapport.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de la Gaspésie. Service de l'audio-visuel. Analyse du fonctionnement et prospectives de développement. Gaspé, 1979, 79 p. plus annexes.

TITRE DE L'ENTREPRISE

Rapports d'évaluation sur la clientèle et les activités du CPEC—PERFORMA

NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE

Quatre collèges non-identifiés

NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE

Françoys Gagné

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Roger Frot pour le Collège de Sherbrooke

DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE

1975-1976

OBJET DE L'ENTREPRISE

Cette entreprise avait pour objet l'évaluation des activités et des situations d'apprentissage dans les collèges qui ont participé à la phase expérimentale du projet PERFORMA. L'équipe d'évaluation a concentré ses travaux sur trois principaux secteurs: 1. l'étude des caractéristiques de la clientèle du C.P.E.C. (Certificat de Perfectionnement en Enseignement Collégial); 2. l'analyse du cadre pédagogique; 3. le jugement de la clientèle sur le programme. Ces travaux d'évaluation ne constituent pas une vue d'ensemble sur le C.P.E.C. Le dossier d'évaluation comprend six rapports distincts. La première pièce du dossier fait état des problèmes méthodologiques rencontrés par l'équipe d'évaluation. Les cinq autres pièces constituent les rapports d'évaluation. Le premier rapport présente une analyse systématique des divers éléments qui composent les activités du perfectionnement du C.P.E.C.: planification des sessions de perfectionnement, contenus, méthodes, personnes ressources, matériel didactique, procédures d'évaluation, etc. Le deuxième rapport fait le point sur les activités de supervision telles qu'elles se concrétisent dans l'un des collèges participants. Le troisième rapport tente de tracer le portrait-type du professeur inscrit au C.P.E.C. à l'aide d'une douzaine de caractéristiques socio-professionnelles. Le

quatrième rapport décrit certaines dimensions du cheminement de la clientèle du C.P.E.C. Trois thèmes y sont abordés: la vitalité de la clientèle, le phénomène de la spécialisation au plan des contenus, de même que le rythme de progression des professeurs-étudiants. Le dernier rapport, d'un caractère préliminaire, mesure le degré de satisfaction chez la clientèle du C.P.E.C.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

Cette entreprise fut réalisée par une équipe de l' I.N.R.S.-Education qui comprenait un directeur à demi-temps et deux assistants de recherche. Elle dura un an.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour la première entreprise d'évaluation, qui a pour titre "Le cadre pédagogique du CPEC—PERFORMA", les chercheurs ont recouru à une grille d'analyse construite par l'équipe d'évaluation et intitulée: "Grille d'analyse des activités du C.P.E.C.". A l'aide de cette grille, les répondants locaux de quatre collèges ont codé la quasi-totalité des sessions tenues dans leurs collèges. L'analyse des données fut faite par l'équipe d'évaluation. Le second rapport porte sur les activités de supervision dans un des collèges offrant le C.P.E.C. L'équipe d'évaluation eut recours à l'entrevue avec les répondants locaux, puisque ces derniers assumaient la responsabilité de toutes les supervisions. Le troisième rapport tente de tracer le portrait-type du professeur inscrit au C.P.E.C. Les données qui ont servi à tracer ce profil proviennent du fichier "informatisé" du personnel du collège étudié. Le quatrième rapport porte sur le cheminement de la clientèle du C.P.E.C. Les données de base pour ce rapport sont constituées par les activités suivies et les crédits accumulés par chaque enseignant ayant un dossier ouvert au C.P.E.C. Une première cueillette d'information fut effectuée vers la fin d'octobre 1975; les évaluateurs tirèrent des dossiers officiels du C.P.E.C. le code, le titre et le nombre de crédits pour chaque activité suivie par un enseignant inscrit au C.P.E.C. Cette cueillette permettait de retracer les crédits accumulés jusqu'en juin 1975 inclusivement. Une seconde cueillette d'informations fut effectuée en décembre 1975 auprès des répondants locaux de deux collèges impliqués dans cette étude, afin d'obtenir les informations correspondantes pour le semestre de l'automne 1975. Le dernier rapport porte sur les perceptions des utilisateurs du C.P.E.C. et veut mesurer leur degré de satisfaction. Pour recueillir ces perceptions, l'équipe d'évaluation construisit un questionnaire contenant des questions ouvertes et des questions fermées. Ce questionnaire est décrit dans le répertoire des instruments.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Gagné, François (et autres). Rapports d'évaluation sur la clientèle et les activités du CPEC—PERFORMA. Montréal, I.N.R.S.—Education, juin 1976, pagination multiple.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Analyse de l'évolution historique d'un service de consultation pédagogique
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Lévis-Lauzon
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Robert Kirouac
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jacques Maltais
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1979-1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'auteur "porte un regard analytique et critique" sur le service de consultation pédagogique. Il brosse un tableau-synthèse de l'histoire du service et de ses objectifs, puis fait une analyse sommaire du travail accompli, justifie le "rapatriement" du service de consultation pédagogique au Centre des médias et expose quelques questions qui sous-tendent la problématique. Il présente ensuite les moyens qui furent choisis pour déterminer, avec un maximum d'exactitude, le degré de satisfaction des enseignants par rapport aux services offerts, analyse les résultats du sondage et donne une interprétation des résultats. Il propose finalement les conclusions auxquelles ils est parvenu à la suite de ses études, recherches, analyses et réflexions. Il pose la question de la nécessité d'un programme de développement pédagogique et dresse une liste d'objectifs spécifiques et de moyens qui permettront le développement du service à court et moyen terme. L'objet de cette entreprise est donc l'analyse de l'évolution du service de consultation pédagogique. Pour l'auteur, ce travail "n'est pas une fin mais un point de départ..."

FACTEURS ORGANISATIONNELS

Cette entreprise fut réalisée par le conseiller pédagogique du collège aidé d'une stagiaire. Elle dura six mois.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour tracer l'historique du service et établir une problématique, le coordonnateur de l'entreprise s'est appuyé sur de nombreux rapports dont il a fait l'analyse. Pour réévaluer les besoins des enseignants, l'auteur a procédé à un sondage à l'aide d'un questionnaire d'enquête, dont il a analysé les résultats. Les recommandations qu'il propose à la fin de son rapport sont le résultat de ses études, recherches et analyses.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Kirouac, Robert. Consultation pédagogique, 8 ans d'innovation. Lauzon, Collège de Lévis-Lauzon, juin 1980, 138 p. plus annexes.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Analyse des objectifs et activités des services aux étudiants
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Cégep de Jonquière
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Guy Cyr
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Marcel Tremblay
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1975-1976
OBJET DE L'ENTREPRISE	Les auteurs de cette analyse ont voulu vérifier l'hypothèse suivante: le développement des services aux étudiants est limité par un manque de coordination entre eux.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette analyse dura un an; elle fut menée par quatre personnes appartenant au collège.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Pour vérifier leur hypothèse, les auteurs ont cherché à connaître quels étaient les objectifs et les activités des divers services aux étudiants. Munis de ces renseignements, les auteurs se sont appliqués à regrouper les objectifs et activités des dix (10) services concernés selon des thèmes communs. Pour ce faire, ils ont utilisé une grille-synthèse d'analyse qui est décrite dans le répertoire des instruments. L'examen de cette grille-synthèse a permis de constater que plusieurs objectifs poursuivis par des services différents étaient, de fait,

similaires. Ils ont alors travaillé à regrouper ces objectifs similaires sous trois grands thèmes: 1. information sur les ressources; 2. aide au cheminement vocationnel; 3. aide au cheminement personnel de l'étudiant. Ils ont essayé ensuite de voir s'il y avait ou non coordination entre les services sur ces thèmes communs, d'identifier les problèmes existants -- surtout ceux venant du manque de coordination — et, enfin, de laisser libre cours à leur imagination pour concevoir des façons plus adéquates de répondre aux besoins des étudiants.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Baron, Serge. Rapport synthèse; III Analyse de la situation. Jonquière, Cégep de Jonquière, mars 1976, 28 p.

Cégep de Jonquière. Comité de développement. Grille synthèse des objectifs des dix services aux étudiants. Jonquière, mars 1976, 28 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"Il serait utile de faire écrire par chacun des services les zones où s'exercent ses responsabilités, à partir d'un modèle commun, pour que les données soient comparables. Lorsqu'il s'est agi de passer à l'étape de décision et de réalisation, le comité a bloqué".

TITRE DE L'ENTREPRISE	L'accueil des étudiants au Collège de Chicoutimi
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Chicoutimi
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	André Pedneault
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Louis-Michel Simard
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	Le comité qui s'est chargé de cette entreprise s'était donné trois objectifs: 1. vérifier le niveau de satisfaction des étudiants au sujet des activités et services offerts aux étudiants pour favoriser leur intégration dans un nouveau milieu; 2. identifier les besoins auxquels on ne répond pas actuellement; 3. assurer une meilleure coordination de l'ensemble des activités et services.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise dura trois mois. Elle fut réalisée par dix personnes dont la plupart travaillaient comme professionnels dans les services d'aide aux étudiants.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Ce projet fut réalisé en plusieurs étapes. On fit d'abord l'inventaire de l'ensemble des activités et services proposés par le Collège. On rassembla ensuite une équipe de personnes impliquées et l'on fixa des objectifs plus précis. On choisit

la méthode et l'on réalisa le projet. Pour atteindre les objectifs que le comité s'était fixés, il procéda à un sondage auprès d'un échantillon de 104 étudiants du collégial I, soit 8% de la clientèle-cible. Ce sondage fut réalisé au moyen d'entrevues individuelles. Les personnes qui firent passer ces entrevues disposaient d'un questionnaire comprenant douze questions. Ce questionnaire avait été construit par le comité à partir d'hypothèses sur lesquelles toute l'équipe s'était mise d'accord. Le dépouillement fait, l'équipe de travail s'est de nouveau rassemblée pour étudier une première analyse et formuler des recommandations.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Chicoutimi. L'accueil des étudiants au Collège de Chicoutimi. Chicoutimi, avril 1981, 37 p.

COMMENTAIRES LIBRES

Conclusion du rapport: *"Cett recherche-action sans prétention ne nous a rien appris de très spectaculaire ni de totalement nouveau... Il faut reconnaître cependant que nous n'avons pas pu consacrer tout le temps souhaité pour utiliser à fond les données que le sondage nous fournit. C'est la limite des praticiens qui se lancent dans des sondages. Nous pensons que le matériel restera quand même valide un certain temps et nous souhaitons que d'autres éducateurs puissent s'y intéresser. Une chose enfin qui, faut-il l'avouer, nous fait plaisir. C'est qu'à côté de bien des insatisfactions souvent clairement exprimées et qui n'ont pas fini de nous questionner, il y a quand même pas mal d'étudiants qui se sentent à l'aise au collège".*

TITRE DE L'ENTREPRISE	Recherche sur les besoins, les attentes et les perceptions du milieu face aux services de psychologie et d'orientation
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Cégep de Jonquière
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Pierre Nourry
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Marcel Tremblay
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	D'octobre 1973 à octobre 1976
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette recherche avait pour objectifs de répondre aux questions suivantes: 1. quels sont les besoins de consultation en psychologie et en orientation des étudiants du collège? 2. parmi les besoins exprimés, quels sont ceux qui sont prioritaires pour l'ensemble des étudiants et pour des catégories plus spécifiques de la population étudiante? 3. en fonction des besoins exprimés, quels sont les principaux motifs de consultation? 4. en fonction des besoins exprimés et des motifs de consultation, quelles sont les attentes des étudiants face aux services de psychologie et d'orientation? 5. comment les étudiants perçoivent-ils les activités professionnelles qu'offrent les services de psychologie et d'orientation? 6. quelle perception les éducateurs du milieu (professeurs, cadres, professionnels) ont-ils: a) des besoins de consultation en psychologie et en orientation des étudiants du collège? b) sur les buts et motifs de consultation des étudiants du collège en psychologie et orientation? c) sur la clientèle étudiante qui consulte les services de psychologie et d'orientation? d) sur les activités et services professionnels que les services de psychologie et d'orientation rendent et devraient rendre au milieu?

FACTEURS ORGANISATIONNELS

Cette recherche a été planifiée et réalisée par les membres du Service de psychologie et d'orientation. L'équipe se composait de deux conseillers d'orientation, de deux psychologues, d'une secrétaire et d'une technicienne en psychométrie. Elle s'échelonna d'octobre 1973 à octobre 1976.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Cette recherche fut réalisée en plusieurs étapes. La décision de faire cette recherche fut prise en octobre 1973. Les études préliminaires et la confection des deux questionnaires s'échelonnèrent d'octobre 1973 à mai 1974. La pré-expérimentation et la validation des questionnaires eurent lieu en mai 1974; deux spécialistes en informatique procédèrent alors à la programmation des questionnaires. La passation des questionnaires se fit à l'automne 1974. Les responsables choisirent un type d'échantillon proportionnel pour la population étudiante. L'analyse et l'interprétation des résultats dura de janvier 1975 à juin 1976. La rédaction du rapport final prit deux mois du 15 août au 15 octobre 1976. Ce rapport présente tout d'abord les deux questionnaires, celui qui fut envoyé aux étudiants et celui des éducateurs. L'auteur procède ensuite à la présentation et à l'analyse des résultats des étudiants en les comparant à ceux des éducateurs quand les questions le permettent. Dans une troisième partie, enfin, il évalue l'atteinte des objectifs de la recherche.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Nourry, Pierre. Rapport-synthèse de la recherche sur les besoins, les attentes et les perceptions du milieu face aux services de psychologie et d'orientation. Jonquière, Cégep de Jonquière, mai 1978, 219 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"Difficulté de mobiliser le personnel pour réaliser la recherche à l'intérieur du travail régulier".

TITRE DE L'ENTREPRISE	Analyse des besoins et des attitudes des étudiants du Collège de Rosemont face aux activités parascolaires
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Rosemont
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Bernard Rivière
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Gaston Boulanger
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1977-78
OBJET DE L'ENTREPRISE	En juillet 1977, le Collège de Rosemont décidait de créer un secteur Vie étudiante sous la responsabilité d'un coordonnateur. Le responsable, soucieux de ne pas orienter le secteur socio-culturel en fonction de préjugés ou de présumés besoins, a consulté, par le biais d'une enquête, les étudiants afin de connaître leurs attentes en ce qui concerne les activités parascolaires. Cette enquête avait pour but de donner un portrait général des étudiants du Collège de Rosemont, de bien identifier les besoins des étudiants et de trouver les orientations futures du secteur Vie étudiante.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette enquête dura six mois; elle fut réalisée par deux personnes appartenant au collège.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Il s'agit d'une enquête causale comparative mettant l'option académique, l'âge, le sexe, les niveaux scolaire et salarial en relation avec la fréquentation des ateliers et la satisfaction des étudiants face aux activités parascolaires. Cette enquête fut réalisée au moyen d'un questionnaire à choix multiples (80 données) qui fut distribué à sept cents étudiants (384 filles et 316 garçons) qui suivaient les cours de français 111, 211, 311 et 411.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Rivière, Bernard. Analyse des besoins et des att'tudes des étudiants du Collège de Rosemont face aux activités parascolaires. Montréal, Collège de Rosemont, juin 1978, 4 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Etude sur les besoins des étudiants du Collège de Rivière-du-Loup en matière d'activités parascolaires
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Rivière-du-Loup
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Gaétan Saint-Pierre
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Paul Michaud
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	Automne 1975
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette étude avait pour but d'analyser les besoins des étudiants du Collège de Rivière-du-Loup en matière d'activités parascolaires et de chercher la façon dont ces besoins pourraient être éventuellement satisfaits.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise dura trois mois. Elle fut conduite par le conseiller en affaires étudiantes du collège.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Les données furent recueillies à l'aide d'un questionnaire écrit distribué aux étudiants de collégial I et II lors des cours de philosophie. Les étudiants du collégial III furent rejoints à l'intérieur des cours communs des finissants. Environ quarante pour cent (40%) des étudiants du collège ont répondu au questionnaire.

L'analyse des données fut faite à partir de sept hypothèses. Cette analyse révéla que les étudiants avaient un réel besoin d'activités parascolaires et souhaitaient que ce soit le collège qui organisât ces activités. Ils ressentaient également un vif besoin de s'identifier à un groupe, de se retrouver sur un plan humain et de discuter entre eux. Ces faits amenèrent le responsable de l'étude à formuler six recommandations afin d'améliorer la qualité de vie étudiante.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Saint-Pierre, Gaétan. Rapport de l'étude qui portait sur les besoins des étudiants du Collège de Rivière-du-Loup en matière d'activités parascolaires. Rivière-du-Loup, 5 janvier 1976, 24 p. Le questionnaire est donné en annexe.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Etude du service de l'activité physique du Collège de la Gaspésie
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de la Gaspésie
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Laurent Martin
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Cabot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	En février 1979, le comité d'étude sur le service de l'activité physique recevait le mandat d'évaluer le fonctionnement de son service, de faire le bilan de ses opérations et de mesurer le degré de satisfaction de ses utilisateurs. Il devait se pencher en priorité sur le secteur des cours d'éducation physique aux adultes, puis, dans un deuxième temps, toucher à l'ensemble du service de l'activité physique. Le Collège, en effet, devait à court terme prendre une décision quant au financement des cours d'éducation physique aux adultes. Ce secteur devait complètement s'autofinancer. Il fallait donc reviser les objectifs des cours aux adultes, les prix chargés aux élèves, les taux horaires versés aux professeurs et l'encadrement administratif. A moyen terme, le Collège devait se pencher sur le secteur des activités parascolaires et sur celui de la communauté. Ceci l'amenait à repenser tout l'organigramme du service, sans pour autant nuire au bon fonctionnement du département d'éducation physique.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette étude dura trois mois. Sept personnes y travaillèrent. La plupart provenaient du collège.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour s'acquitter de son mandat, le comité d'étude du service de l'activité physique fit plusieurs choses. Il fit tout d'abord une analyse approfondie des différents services offerts aux clientèles identifiées au service de l'activité physique, puis une recherche dans quatre collèges pour voir et comparer ce qui s'y faisait. Il effectua ensuite un sondage auprès des utilisateurs à l'éducation populaire, puis, suite à de nombreuses réunions, discussions, interrogations, il retint et identifia certains éléments et proposa diverses recommandations touchant la structure d'encadrement administratif du service de l'activité physique, le financement du service et la formation de comités.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de la Gaspésie. Rapport du comité d'étude S.A.P. Gaspé, 8 mai 1979, 113 p.

LE CHAMP DE L'APPRENTISSAGE

Pour les fins de notre inventaire, le champ de l'apprentissage désignait les activités de "learning". C'est un champ propre aux étudiants.

Le champ de l'apprentissage regroupe des entreprises d'analyse et d'évaluation qui ont pour objets les processus par lesquels les étudiants acquièrent des connaissances et développent des habiletés, les méthodes et les stratégies d'apprentissage, l'inventaire des attentes et l'analyse des besoins des étudiants au plan scolaire, leurs attitudes face à certaines disciplines, etc.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Bilan annuel de fin de formation pour les étudiants de techniques d'éducation spécialisée
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de la Région de l'Amiante
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	André Thivierge
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Marcel Lafleur
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	Chaque année depuis trois ans.
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'ensemble des aspects des trois années de la formation telle que vécue par les étudiants en techniques d'éducation spécialisée est évalué par les étudiants d'une promotion. L'objectif de la démarche est de recueillir les opinions des étudiants à la fin de leur formation et d'aider l'étudiant à intégrer les aspects majeurs de la formation.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	L'entreprise dure deux jours par année. Outre les étudiants, elle mobilise huit enseignants et le conseiller pédagogique du collège qui agit à titre d'animateur-secrétaire de la rencontre.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Un enseignant responsable des journées de synthèse établit avec des représentants du groupe de finissants les aspects sur lesquels le bilan portera. Le calendrier de travail est établi conjointement entre les professeurs et les étudiants sur la

base d'un engagement mutuel. Cette démarche a lieu après que le dernier examen a été administré. On peut en décrire l'approche ainsi: dans un milieu hors-collège, à l'aide d'un intervenant extérieur au département, on incite les étudiants ayant terminé leur formation à s'exprimer ouvertement et librement sur la formation reçue. Tout est mis en oeuvre pour que cette démarche ne soit pas menaçante pour les étudiants. Les enseignants interviennent pour former plus que pour se défendre. On utilise comme technique la discussion en grand groupe qui est basée sur l'empathie et la confrontation. Aucune démarche systématique (technique Delphi, groupe nominal) n'est utilisée. Les informations recueillies sur la formation sont consignées par l'animateur-secrétaire. Ce dernier soumet ensuite un rapport écrit au département. Suite à ce rapport, l'assemblée départementale, accompagnée du conseiller pédagogique, envisage des solutions pédagogiques et administratives conséquentes au dit rapport.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de la Région de l'Amiante. Journées-synthèse 81. Thetford-Mines, 1981, 14 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"Cette démarche départementale s'avère un succès depuis le début même si les résultats sont moins retentissants avec certains groupes. C'est formateur pour l'étudiant: il vit une évaluation non-menaçante, et intègre ou synthétise plusieurs éléments de sa formation. Quant au département, les informations obtenues sont précieuses. Cette année, par exemple, elles serviront de base à la réorientation partielle de la dernière session de formation".

TITRE DE L'ENTREPRISE	Evaluation des progrès réalisés par les étudiants ayant suivi des cours de français correctif
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DES COORDONNATEURS DE L'ENTREPRISE	Micheline Couture et François Rousseau
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1978-1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	Le cours de français correctif, selon la méthode mise au point par le groupe R.I.E.F.E.C., fut expérimenté pour la première fois, au Collège de Sherbrooke, à la session 79-1. Cette recherche fait état des résultats de cette expérimentation. Elle fait connaître la méthode, évalue les progrès réalisés par les étudiants inscrits au cours, traite de l'évaluation critique du cours par les étudiants et suggère certaines améliorations à apporter à la démarche, afin de préparer la deuxième phase du projet, lors de la session commençant en septembre 1979.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise fut réalisée par trois professeurs du collège. Elle dura six mois.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Les renseignements que nous fournissons ici portent sur la méthodologie de l'entreprise et non pas sur la méthode des cours de français correctif. Les coordonnateurs de l'entreprise ont d'abord demandé aux étudiants de répondre à un questionnaire portant sur les cours de français au secondaire, sur la langue maternelle et la langue seconde, ainsi que sur leurs habitudes de lecture, cela, afin de mieux circonscrire le profil des étudiants. Pour évaluer les progrès des étudiants en français écrit, ils se sont servis de trois textes: le texte du début de session, le texte de contrôle à la mi-session et le texte final à la fin de la session. Afin de permettre aux étudiants de se prononcer sur la pertinence du cours de français écrit, ils ont rédigé un questionnaire qui leur fut passé lors de la dernière semaine de la session. Ce questionnaire avait pour but de recueillir de l'information sur les points suivants: objectifs généraux du cours, méthodologie, outils didactiques, évaluation; opinions et suggestions. L'analyse des progrès réalisés par les étudiants et des résultats du questionnaire a permis aux coordonnateurs de l'entreprise de faire des recommandations et des suggestions en vue d'améliorer la méthode même du cours.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Couture, Micheline et François Rousseau. Cours correctif en français écrit: rapport d'étape d'une expérimentation de la méthode R.I.E.F.E.C. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, août 1979, 44 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Evaluation d'une expérimentation de cours d'appoint en mathématiques
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DES COORDONNATEURS DE L'ENTREPRISE	Annick Charbonneau et Roger Plamondon
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1976-1978
OBJET DE L'ENTREPRISE	Depuis quelques années, les professeurs de mathématiques déploraient une diminution des connaissances à la sortie du secondaire et une augmentation du taux d'échecs et d'abandons. Quelles étaient les causes de ce problème? Plusieurs facteurs furent considérés. Le plus important semblait être la préparation très inégale des étudiants admis au collège. C'est pourquoi le département de mathématiques tenta l'expérience du test de dépistage suivi d'un cours d'appoint au besoin. L'objet de l'entreprise est de décrire ce projet d'expérimentation et d'en tirer quelques conclusions.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Deux professeurs du collège furent les principaux responsables de l'expérimentation, mais plus de dix personnes furent impliquées. Ce projet dura trois sessions.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Le projet fut réalisé en trois étapes. On construisit tout d'abord un test de classement appelé test de dépistage qui, après validation, fut administré à tous les étudiants de secondaire V s'inscrivant au collège. Selon les résultats du test, les étudiants furent répartis en trois groupes. Deux de ces groupes avaient besoin de cours d'appoint. On passa alors à la deuxième étape du projet qui comprend trois opérations: opération COURS D'APPOINT où l'on détermina les effectifs de ces cours et un modèle d'enseignement; opération COURS 103 qui exigea que l'on dresse un plan de cours détaillé, organise l'enseignement et prépare pour ce cours des tests uniformes; opération enfin AUTRES FACTEURS qui avait pour objectif de déterminer les autres causes d'échecs et d'abandons aux cours de mathématiques. L'opération AUTRES FACTEURS donna lieu à trois initiatives: un questionnaire d'appoint, un questionnaire d'abandon et un programme de rencontres avec les professeurs de mathématiques du niveau secondaire. La troisième étape fut l'analyse des résultats ou données recueillies lors de l'expérimentation. Au terme de leur analyse, les autres dégagent quelques conclusions en rapport avec leurs hypothèses de départ, formulent quelques observations touchant certaines initiatives qui ont caractérisé le projet et énumèrent une série de questions auxquelles il faudrait réfléchir, dont il faudrait discuter, "si l'on ne veut pas que cette expérimentation reste sans lendemain".

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Charbonneau, Annick et autres. Projet de mathématiques 201-211-75: une étude de phénomène des échecs ou des abandons en mathématiques. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, janvier 1978, 59 p.

LE CHAMP DE L'ENSEIGNEMENT

Le champ de l'enseignement se rapporte aux activités de "teaching". C'est le champ propre aux enseignants.

Le champ de l'enseignement regroupe des entreprises d'analyse ou d'évaluation qui touchent l'enseignement, ses stratégies, ses méthodes, son organisation, son évaluation, etc.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Analyse de la pratique pédagogique. Etape I: Enquête; Etape II: Définition d'une problématique
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Rosemont
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Denis Lefebvre
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Gaston Boulanger
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1976-1977
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette entreprise visait deux buts principaux: 1. améliorer la qualité de l'enseignement dispensé au collège; 2. amorcer un processus d'analyse institutionnelle. Les objectifs plus immédiats étaient de recueillir, d'analyser et de diffuser des données sur la pratique pédagogique en vigueur au collège en vue de: a) animer le milieu en lui fournissant des résultats des analyses effectuées; b) déterminer, si possible, des axes de développement pédagogique qui seraient prioritaires à l'avenir.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise dura un an, d'octobre 1976 à septembre 1977. Deux personnes du collège furent affectées à sa réalisation.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour mener à bien cette analyse de la pratique pédagogique, trois activités furent prévues initialement: 1. une analyse des plans de cours de la session A-1976; 2. une enquête auprès des départements; 3. une rencontre avec chacun des départements. Ces activités prévues furent modifiées en cours de route. On décida alors qu'il y aurait une seule série d'opérations comportant quatre étapes: a) une enquête sur la pratique pédagogique des professeurs qui fut réalisée auprès de quatre-vingt-quatre professeurs à l'aide d'un questionnaire; b) des rencontres avec les départements pour y recueillir les problèmes; une grille d'analyse fut préparée pour ces rencontres; c) une session de diagnostic des préoccupations prioritaires; d) présentation d'un projet spécial à la commission pédagogique.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

- Définition du projet au sein des objectifs de développement du collège pour l'année 1976-1977. Montréal, Collège de Rosemont, septembre 1976, 8 p.
- Définition initiale du projet par les réalisateurs. Novembre 1976, 6 p.
- Instruments d'enquête pour l'analyse de la pratique pédagogique.
- Enquête sur la pratique pédagogique. Montréal, Collège de Rosemont, décembre 1976 - juin 1977, 59 p.
- Des problèmes à Rosemont. Oui, merci! Rapport de la session de diagnostic des problèmes pédagogiques. Montréal, Collège de Rosemont, juin 1977, 78 p.

Lefebvre, Denis et Louis Sauvé. "Problématique pédagogique issue de la pratique", dans Pédago, vol. 1, no 1, janvier 1978, pp. 28-31.

Lefebvre, Denis. Pédagogie, programme, participation. Montréal, Collège de Rosemont, s.d., 23 p.

- Diagnostic des problèmes pédagogiques. Montréal, Collège de Rosemont, juin 1977. Document de travail. Edition revue, consignée et augmentée sous presse.

TITRE DE L'ENTREPRISE	P.E.E.P. Participation étudiante à l'évaluation des professeurs
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Maisonneuve
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Ulric Aylwin
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Ulric Aylwin
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De 1969 à 1976
OBJET DE L'ENTREPRISE	Evaluation des comportements des professeurs, dans la relation maître-élève, du point de vue de la qualité pédagogique.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	L'entreprise a duré environ sept ans. Seize personnes y furent affectées: quatorze personnes appartenant au collège et deux chercheurs de l'Institut de Formation par le Groupe.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	La démarche était la suivante: deux fois par année tous les étudiants évaluaient tous leurs professeurs à l'aide d'un questionnaire écrit. Les résultats obtenus par P.E.E.P. étaient complétés par ceux du questionnaire du département.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

- Le questionnaire.
- Guide d'interprétation. Montréal, Collège de Maisonneuve, décembre 1973, 43 p.
- L'historique intitulé: Participation des groupes du Collège de Maisonneuve à l'élaboration d'un système d'évaluation des professeurs: 1969-1974. Montréal, Collège de Maisonneuve, 26 avril 1974, 21 p.
- Echéancier de l'opération. Evaluation des professeurs par les étudiants (P.E.E.P.). Montréal, Collège de Maisonneuve, 26 avril 1974, 18 p.
- Guide technique. Montréal, Collège de Maisonneuve, avril 1974, 2/5 p. (Document préparé par l'Institut de formation par le groupe et le Collège de Maisonneuve grâce à une subvention de la D.G.E.C.).
- Formulaire d'évaluation du professeur par le département. Montréal, Collège de Maisonneuve, février 1974, 18 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"Les difficultés rencontrées furent de l'ordre socio-politique. Nous avons toujours eu cependant l'appui ou plutôt l'absence d'opposition radicale de la part du syndicat des enseignants.

L'administration a sans doute commis une erreur dans le processus d'implantation: chaque professeur était fortement invité à venir chercher les résultats du sondage auprès de son chef de secteur, à l'occasion de quoi il pouvait être interrogé et conseillé. Cette démarche de "confessionnal" n'était pas appropriée.

La démarche était donc la suivante: deux fois par année tous les étudiants évaluaient tous leurs professeurs à l'aide du P.E.E.P. Les résultats sous forme de chiffres et de graphiques étaient remis confidentiellement, par entrevue, à chaque professeur. De toute façon, les pièces étaient déposées au dossier du professeur. Il y avait quatre courbes graphiques: 1. celle du professeur; 2. celle du cours; 3. celle du département; 4. celle du collège.

Les résultats obtenus par P.E.E.P. étaient complétés par ceux du questionnaire du département. Au besoin, c'est-à-dire dans les cas douteux, l'administration produisait ses propres observations.

Destiné principalement à documenter la décision de l'administration au moment du renouvellement de contrat des non-permanents, P.E.E.P. fut rapidement limité à cette clientèle, et non pas

utilisé pour tous les professeurs comme ce fut le cas pour les deux premières années.

Les résultats pouvaient être utilisés à la table du C.R.T., si le professeur concerné l'autorisait. Dans la pratique, les résultats de P.E.E.P. ont surtout servi à "sauver" des professeurs en difficulté vis-à-vis de leur département plutôt qu'à en éliminer.

P.E.E.P. était en voie de devenir une tradition bien huilée, relativement acceptée par tous, lorsque les étudiants, c'est-à-dire un noyau radical, ont décidé de s'emparer de cet instrument pour "juger" eux-mêmes les "incompétents"; à cette époque, les professeurs dits incompétents par ce noyau d'étudiants étaient ceux qui refusaient de "marxiser" leur enseignement. Conséquence: baisse du nombre de réponses, donc non-validité statistique, donc disparition de P.E.E.P. après deux passations invalidées.

Par la suite, le questionnaire fut utilisé par quelques cégeps, et même à l'intérieur du Collège de Maisonneuve, par quelques départements mais, cette fois-ci, sur une base volontaire et confidentielle".

TITRE DE L'ENTREPRISE	Retours sur l'enseignement
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de la Région de l'Amiante
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Claude Gagnon
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Marcel Lafleur
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	
OBJET DE L'ENTREPRISE	Il s'agit d'un service offert aux enseignants. On construit des questionnaires pour répondre à leurs besoins pédagogiques. Ces questionnaires permettent de revenir sur différents aspects de l'enseignement. Par exemple, sur l'introduction du cours, sur une partie du cours, sur un travail d'équipe, sur le degré de motivation des étudiants au début ou à la fin du cours, sur leur degré de satisfaction, etc.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	La durée de chaque entreprise est variable. La construction du questionnaire est faite à la demande du professeur qui se fait aider par le conseiller pédagogique.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Ces questionnaires ne sont réalisés que dans la mesure où une problématique précise, fondée sur un besoin de l'enseignant, a été discutée avec le conseiller pédagogique. Ces instruments, non validés, permettent de mesurer par exemple le degré de

satisfaction de l'étudiant, sa motivation, l'information donnée dans le cours, la qualité de l'évaluation, etc.

Les données recueillies grâce à ces questionnaires sont ensuite analysées, puis présentées et discutées avec l'enseignant. On cherche alors des moyens pédagogiques aptes à corriger les défaillances que l'analyse a révélées. Il peut arriver que les résultats ainsi obtenus soient présentés à l'assemblée départementale, lorsque le problème analysé est susceptible d'intéresser l'ensemble des enseignants du département.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Aucune.

COMMENTAIRES LIBRES

"Cette démarche peut toucher une seule personne ou un petit groupe. Elle est volontaire. Elle n'est réalisée que si l'enseignant, après consultation avec le conseiller pédagogique, la demande.

Cette formule paraît supérieure à PERPE, qui est trop global et ne répond pas à des besoins précis de l'enseignant. Elle permet de toucher des problèmes pédagogiques précis ressentis par l'enseignant".

TITRE DE L'ENTREPRISE	Analyse des plans d'études
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Cégep de Jonquière
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Paul Bilodeau
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Marcel Tremblay
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De septembre 1978 à juin 1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'objectif de cette entreprise était d'offrir au professeur ou au conseiller un instrument d'analyse pour vérifier la qualité d'un plan d'études.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise, qui dura un an, fut réalisée par deux personnes appartenant au collège. Elles consacrèrent un quart de leur temps à cette tâche.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Afin d'analyser les plans d'études, les responsables élaborèrent trois grilles d'analyse qui servirent d'instruments pour mesurer les performances d'un plan d'études: la grille des critères, la grille d'ensemble du plan d'études et la grille de groupe de plans d'études. Afin de vérifier la valeur de ces instruments, les responsables les ont expérimentés à la session d'automne 1978 et d'hiver 1979 auprès de soixante-dix-neuf professeurs. Le plan d'études du professeur choisi servait à l'expérimenta-

tion. Les responsables ont donc administré leurs grilles, puis analysé et interprété les résultats. Cette analyse leur a permis d'apporter des changements aux niveaux de la formulation des critères et de la vérification de leur pertinence. A la lumière de cette analyse, ils ont donc refait les énoncés de critères et en ont proposé une liste définitive.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Desgagné, Marc et Jacques Fortin. Le plan d'études, objet d'analyse: rapport final. Jonquière, Cégep de Jonquière, avril 1980, 32 p. plus 9 annexes.

COMMENTAIRES LIBRES

"Les principaux problèmes rencontrés pourraient se résumer ainsi:

- *confusion entre l'opération régulière de la rédaction et cueillette de plans d'études avec les objectifs de la recherche qui, elle, se voulait dégagée;*
- *difficultés de rencontres;*
- *difficultés d'informer les professeurs;*
- *relance difficile en raison du manque de ressources pour implanter une évaluation formelle des plans d'études".*

TITRE DE L'ENTREPRISE	Analyse du projet Multi
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Guy Denis
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1976-1977
OBJET DE L'ENTREPRISE	A travers une série de textes, les auteurs de cette analyse cherchent à décrire et à apprécier ce qu'a été le projet Multi de janvier 1974 à septembre 1976. En plus de présenter de l'intérieur cette formule pédagogique originale, ils ont voulu faire ressortir la portée et les limites de cette entreprise de changement qui visait à offrir à des étudiants inscrits dans les orientations de Sciences humaines du Collège de Sherbrooke une formation et un cadre pédagogique respectant davantage leurs besoins et leurs intérêts.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Une équipe de huit personnes a été mise à contribution dans cette démarche d'analyse qui s'est étalée sur deux ans.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Le document qui rend compte des travaux d'analyse prend, à plusieurs égards, l'allure d'une monographie. On y trouve des textes qui décrivent ce qu'ont été les trente premiers mois du projet Multi: objectifs du projet et valeurs dont il s'inspire;

formation, organisation et style de fonctionnement de l'équipe; participation et vie collective; ce qui a caractérisé la première et la deuxième année du projet. Puis on livre une appréciation sommaire du projet à partir d'un modèle d'évaluation fondé sur les écarts observés entre les comportements attendus et les comportements réels dont on dégage les "résultats acceptables", les "écarts de routine" et les "écarts majeurs". Une appréciation plus spécifique des activités éducatives vécues dans le cadre du projet Multi est ensuite proposée. Celle-ci est la résultante: 1. d'une analyse des projets réalisés par les étudiants, analyse effectuée à l'aide d'une grille que l'on a fabriquée localement et qui permet de décrire la nature des projets, les modes de réalisation des projets, l'évaluation des projets, les liens des projets avec l'orientation professionnelle, le type d'interventions des professeurs; 2. une analyse de l'atteinte des objectifs de formation à partir d'une table de spécification qui visait à établir la fréquence des comportements à travers les projets étudiants et les ateliers; 3. une analyse de la dynamique des aspirations socio-professionnelles des étudiants de Sciences humaines à l'aide d'entrevues semi-structurées auprès d'un échantillon représentatif d'étudiants choisis parmi les étudiants du secteur traditionnel de Sciences humaines et parmi ceux du projet Multi; 4. une analyse de la situation postérieure de la première génération des finissants du Multi par l'administration d'un questionnaire de relance et l'organisation d'une journée-relance. En guise de conclusion, les responsables essaient de situer l'expérience de Multi sur cette toile de fond qu'est l'école polyvalente.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Denis, Guy et l'équipe Multi: Liette Bellavance, Marc Berthiaume, Michel Bousquet, Robert Coulombe et Claire Fournier. Le projet Multi de janvier 1974 à Septembre 1976. Tome I: les trente premiers mois. Tome II: une appréciation de ses activités éducatives. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, s.d., VIII et 211 p. incluant les annexes.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Programme institutionnel de français (P.I.F.)
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sainte-Foy
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Le département de français
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Claude Lemieux
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1977-1978
OBJET DE L'ENTREPRISE	La tâche consistait à décrire les objectifs spécifiques poursuivis par chacun des membres du département de français. Adoptant le modèle de Gagné et Briggs, les auteurs ont retenu cinq composantes d'un objectif spécifique: 1. la situation ou les données à partir desquelles l'étudiant travaille; 2. le genre de faculté humaine à acquérir ou à développer (aptitude); 3. l'objet sur lequel porte la faculté humaine (notion); 4. l'acte que l'étudiant accomplit; 5. les instruments que l'étudiant utilise et les autres contraintes. Cet inventaire étant destiné à servir pour l'élaboration d'un programme, l'objectif premier des responsables fut de décrire le vécu dans sa dimension extensive, c'est-à-dire de dresser le tableau de tout ce qui se faisait. Il ne s'agit que d'une phase préliminaire à l'élaboration d'un véritable programme. Cette première étape de l'inventaire permet néanmoins au département d'entrer en contact avec trois instruments de remise en question de son enseignement: 1. la formulation de son enseignement en termes d'objectifs spécifiques; 2. la classification de ces objectifs selon les aspects linguistiques et littéraires; 3. la classification de ces objectifs selon les niveaux des aptitudes mentales.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

Cette entreprise dura deux ans. Elle fut réalisée par trois personnes; deux appartenaient au collège et une était externe.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Cet inventaire fut réalisé à partir des plans de cours des professeurs. Toutefois, ces plans de cours étant trop peu explicites pour pouvoir en retirer des formulations complètes d'objectifs spécifiques, les responsables de l'entreprise ont dû rencontrer les professeurs. L'inventaire contient quelque deux cent quatre-vingts (280) objectifs spécifiques. Sur chaque fiche d'inventaire, on trouve les informations suivantes: 1. la formulation de l'objectif; 2. dans le haut de la feuille, à gauche, le classement de l'objectif comme intermédiaire ou terminal; 3. le terme d'identification; pour chacun des cours (poésie, théâtre, roman, essai, linguistique), plusieurs termes d'identification sont donnés; 4. l'essai de classification selon la taxonomie des objectifs pédagogiques de Bloom; 5. les sources. Le professeur ou l'équipe qui a servi de source est indiqué par un numéro. Sous la rubrique Autres sources, on retrouve occasionnellement le nom de l'auteur dont l'ouvrage a servi de source à la formulation de l'objectif.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Sainte-Foy. Département de français. Objectifs spécifiques du département de français du Collège de Sainte-Foy: a) inventaire; b) essai de classification. Québec, mai 1978, 280 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Evaluation critique des contenus philosophiques des quatres cours obligatoires, des méthodologies d'enseignement, ainsi que de quelques manuels locaux utilisés par le département
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DES COORDONNATEURS DE L'ENTREPRISE	Rodrigue Blouin, Marie-Germaine Guiomar et Jocelyn Vallée
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1978
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'objet général de cette entreprise était d'améliorer, de façon collective, la qualité de la pédagogie en philosophie par une évaluation critique des contenus philosophiques comme tels et des méthodologies d'enseignement. Pour réaliser cet objectif général, les responsables de l'entreprise se sont fixés quatre objectifs spécifiques: 1. enquêter auprès des professeurs du département pour dégager les formes de leur enseignement relatives à l'acquisition des connaissances et à la compréhension; 2. identifier les situations d'apprentissage optimales consacrées à deux cahiers didactiques produits au département; 3. 3. élaborer une esquisse de politique pédagogique au département; 4. compléter l'articulation logique et pédagogique des quatre cours obligatoires.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

Cette entreprise qui dura un an fut réalisée par trois professeurs du collège qui avaient été libérés partiellement de leur tâche.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour réaliser leurs objectifs, les responsables de l'entreprise ont composé trois questionnaires qu'ils ont soumis aux professeurs de leur département. Le premier porte sur l'acquisition des connaissances et la compréhension; les deux autres questionnaires portent sur les situations d'apprentissages liées aux manuels de logique et au manuel d'initiation à la méthodologie du travail intellectuel. L'analyse des résultats de ces questionnaires leur a permis de dégager diverses pratiques existant dans le département, relatives à l'acquisition des connaissances, à leur compréhension et à leur évaluation, d'apprécier les situations d'apprentissage liées aux manuels utilisés et de formuler vingt-six recommandations à l'assemblée départementale.

Dans un second temps, les responsables de l'entreprise procédaient à un inventaire et à un essai de classification des objectifs poursuivis dans les quatre cours obligatoires de philosophie. Cet inventaire fut réalisé au moyen d'une présentation et d'une analyse du plan d'étude de chaque professeur.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Blouin, Rodrigue, Guiomar Marie-Germaine et Jocelyn Vallée. Rapport de recherche sur la pédagogie en philosophie. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, mai 1978, 52 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Bilan d'une expérience d'enseignement modulaire en mathématique
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège Ahuntsic
NOM DES COORDONNATEURS DE L'ENTREPRISE	Christian Contant, Cécile D'Amour, Jacques Dion
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Georges Pagé
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1978-1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	Il s'agissait de procéder au bilan d'une expérience d'enseignement modulaire en mathématique dans laquelle on s'était particulièrement préoccupé d'assurer une continuité pédagogique tant sur le plan des objectifs, que de la méthode et du matériel utilisés. A travers cette expérience pédagogique, on visait: a) des objectifs directs: acquisition de connaissance de concepts mathématiques et maîtrise technique de ces concepts; acquisition de capacités de compréhension et d'analyse suffisantes pour faire l'application des concepts acquis; acquisition d'une capacité de synthèse explicative des concepts acquis; b) des objectifs indirects: développement chez l'étudiant d'une méthode de travail rigoureuse et cohérente ainsi que de capacités d'analyse, de synthèse et de jugement critique; développement chez l'étudiant d'une participation active et d'une responsabilité accrue face à son propre apprentissage, à l'organisation de son travail; accroissement de l'aptitude de l'étudiant à comprendre un message présenté par écrit.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

Cette entreprise a été l'oeuvre de trois personnes en particulier et s'est étalée sur deux ans. Elle a également mis à contribution les membres du département de mathématiques ainsi que le conseiller pédagogique du collège.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

1. On a recueilli les perceptions des étudiants associés à l'expérience par le truchement de deux questionnaires; l'un comportait soixante et une questions et a été distribué en classe en mai 1979; l'autre beaucoup plus court (6 questions) a été envoyé par la poste à des étudiants qui avaient participé à cette expérience pour une durée minimale de cinq semaines. 2. On a également tenu compte de la perception des professeurs face au projet: perception basée sur une analyse-critique des responsables de l'expérience, sur leur expérience quotidienne au cours des deux sessions et sur une réflexion longue de plusieurs semaines pendant l'été 1979 sur le déroulement du projet.

Le rapport présente d'abord une analyse de chacun des principaux aspects de l'expérience: les modules (médium écrit); les exposés; les ateliers; l'encadrement; l'évaluation. Dans un second temps, on propose une analyse de l'expérience vue dans une perspective globale. Tant pour l'analyse détaillée que pour l'analyse d'ensemble on tient compte des perceptions des étudiants et de celles des professeurs.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Contant, Christian, Cécile D'Amour et Jacques Dion. Bilan d'une expérience d'enseignement modulaire en mathématique. Montréal, Collège Ahuntsic, s.d., 41 p. plus annexes comprenant notamment les deux questionnaires utilisés pour évaluer l'expérience.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Evaluation et revision des cours de nursing
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	John Abbott College
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Marjory Smith
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Lana de Liamchin
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	Décembre 1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	Evaluer comment étudiants et professeurs réagissent à une nouvelle orientation du programme de nursing afin d'améliorer la qualité de l'enseignement.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Un groupe de cinq personnes du collège, assisté de trois consultants externes, s'est chargé de cette évaluation qui doit se poursuivre durant les six semestres du programme. Vingt-cinq professeurs de nursing ont été associés à l'entreprise.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	On a demandé aux étudiants et aux professeurs de répondre à des questionnaires visant à évaluer les cours de nursing et l'enseignement clinique dans cette spécialité. Puis dans un bref rapport, on a fait ressortir les principaux résultats obtenus, en soulignant les points de convergence ou de divergence entre les deux groupes de répondants. On a aussi recueilli, par le

truchement d'un autre questionnaire, des informations d'ordre socio-économique et scolaire sur les étudiants inscrits au programme faisant l'objet d'une évaluation.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Department of Nursing. Comments on Clinical and Course Evaluation, s.d., 2 p.

- Questionnaires:
  1. Student Course Evaluation, December 1980, 2 p.
  2. Student Evaluation of Clinical Instruction, December 1980, 2 p.
  3. Faculty Evaluation of Clinical Instruction, December 1980, 2 p.
  4. Faculty Course Evaluation, December 1980, 2 p.
  5. Student Background Survey, 1980, 4 p.
- "Class of September 1980. 180-101. Summary of Tests, Project and Final Marks" — 1 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"No problem in doing the evaluation. It was a unanimous decision made by dept. Rate of return: 81% — done in class. Results were good in terms of questionnaire sent. Student representatives sit on evaluation committee."

TITRE DE L'ENTREPRISE	Recherche préliminaire à l'élaboration d'un curriculum en nursing
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège François-Xavier Garneau
NOM DES COORDONNATEURS DE L'ENTREPRISE	Cisèle Cantin et Alice Lamontagne
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Bruce Poliquin
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1977-1978
OBJET DE L'ENTREPRISE	Dans le cadre d'une démarche visant à choisir un modèle de nursing pour l'enseignement en techniques infirmières, on a convenu, en département, de prendre contact avec les cégeps où l'on appliquait déjà un modèle dans le but de connaître les étapes de l'élaboration de leur programme d'étude ainsi que les raisons qui avaient incité ces collèges à privilégier un modèle plutôt qu'un autre. On voulait aussi déterminer comment le modèle était appliqué au programme d'étude et quels étaient les problèmes rencontrés lors de l'implantation et de l'application du modèle retenu.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Entreprise qui a duré un an et a surtout mis à contribution deux professeurs du département de techniques infirmières.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

On a préparé la visite dans deux cégeps et une rencontre avec une personne qui était familière avec le modèle mis en application dans un troisième cégep. Le rapport qui fait suite aux travaux et rencontres contient: une introduction aux deux modèles utilisés dans les cégeps visités; une présentation des données recueillies dans les trois cégeps contactés touchant l'élaboration du programme et l'application des modèles: on y souligne particulièrement les problèmes rencontrés dans ces opérations. Les rencontres avec les personnes- ressources des différents cégeps ont également suscité des réflexions sur un certain nombre de points communs et d'éléments divergents que les auteurs présentent dans le rapport de leur entreprise.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

- Dossier "Recherche préliminaire à l'élaboration d'un curriculum" comprenant plusieurs pièces à pagination multiple dont le rapport de Gisèle Cantin et Alice Lamontagne. Recherche préliminaire à l'élaboration d'un curriculum. Québec, Cégep François-Xavier Garneau, mai 1978, 79 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Sidbec-Dosco: expérience pédagogique valable?
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Jean-Marie Bergeron
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1977-1978
OBJET DE L'ENTREPRISE	Des étudiants en informatique du Collège de Sherbrooke ayant participé, à la demande de Sidbec-Dosco, à une expérience de conversion des systèmes informatiques des comptes payables et recevables d'une usine, on s'est appliqué à évaluer le degré de satisfaction des étudiants, à identifier les problèmes majeurs rencontrés dans cette expérience et à préciser les conditions à respecter ou à assurer dans le développement de projets similaires.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	L'entreprise s'est étalée sur deux ans et a été surtout l'oeuvre de trois personnes dont une de l'extérieur du collège.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Trois questionnaires ont été préparés pour recueillir les points de vue des étudiants et établir leur degré de satisfaction. Un premier questionnaire s'adressait aux étudiants à l'extérieur du projet. Un deuxième avait été préparé pour ceux qui avaient

travaillé dans le projet sans accomplir le stage avec la compagnie. Un troisième était destiné aux étudiants qui avaient participé à tout le projet. Une analyse et discussion des réponses fournies par les trois catégories d'étudiants a permis d'établir quelles étaient leurs perceptions de diverses facettes ou composantes de l'expérience, de donner du relief à certains résultats, de formuler des recommandations touchant, entre autres, la planification de pareil projet, l'attention dont il faut faire preuve à l'endroit des étudiants qui ne participent pas à l'expérience, la disponibilité des équipements, le rôle que devraient assumer les professeurs responsables...

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Bergeron, Jean-Marie. Projet Sidbec-Dosco: expérience pédagogique valable? Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, mai 1980, 67 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Evaluation d'un enseignement sur le terrain en techniques des sciences naturelles
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DES COORDONNATEURS DE L'ENTREPRISE	Viateur Blais, Marie-Claude Cantin et Normand Potvin
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1977
OBJET DE L'ENTREPRISE	La majorité des périodes d'enseignement des cours d'aménagement de la faune se déroulent sur le terrain. Cette entreprise avait pour but d'évaluer la méthodologie d'enseignement sur le terrain à l'égard de quatre cours: aménagement ichtyologique, aménagement du petit gibier, aménagement du gros gibier, aménagement de la gent ailée.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise dura pendant deux sessions: session d'été et session d'automne 1977. Trois personnes se chargèrent de cette évaluation.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	L'enseignement sur le terrain pose des problèmes administratifs et pédagogiques complexes: date de la session, choix des territoires, préparation des expériences, encadrement des équipes d'étudiants en milieu naturel, organisation du support logisti-

que, etc... Evaluer la méthodologie d'un tel enseignement pose un problème non moins complexe. L'évaluation d'une méthodologie d'enseignement comporte généralement deux aspects: le rendement académique des étudiants et la perception de la méthode par les étudiants. C'est surtout ce second aspect que les coordonnateurs de l'entreprise ont voulu évaluer. Ils l'ont fait grâce à un questionnaire d'enquête qui fut administré aux étudiants. Mais les responsables ne se sont pas limités à ce seul aspect, et c'est plutôt sous la forme d'une critique globale de la méthodologie de l'enseignement sur le terrain qu'ils présentent leur rapport d'évaluation qui comprend quatre parties: 1. présentation des quatre cours d'aménagement et leurs modalités d'organisation; 2. les particularités pédagogiques inhérentes à la méthodologie d'enseignement sur le terrain; 3. évaluation de cette méthodologie à travers la perception des étudiants; 4. conclusions et recommandations: les auteurs proposent une série de mesures propres à améliorer l'organisation de ce genre de cours et les aspects proprement pédagogiques d'une telle méthode d'enseignement et d'apprentissage.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Blais, Viateur, Marie-Claude Cantin et Normand Potvin. Evaluation d'une méthodologie d'enseignement sur le terrain. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, décembre 1978, 73 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Inventaire des ressources régionales disponibles à des fins de stages cliniques en psychiatrie
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Solange Bonnard
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Gustave Kiyanda
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	Le mandat qui fut confié à un professeur de Techniques infirmières était de planifier et d'organiser en extra-hospitalier les stages du programme 180-501. Pour mener à bonne fin ce mandat, il fallut en premier lieu déterminer les objectifs de la recherche. Voici ceux qui ont été retenus: 1. compléter l'inventaire des ressources susceptibles d'être utilisées à des fins pédagogiques; 2. déterminer et sélectionner les objectifs de stages; 3. élaborer des guides pédagogiques — cahier de stages — en conséquence; 4. déterminer et sélectionner les institutions pouvant répondre aux objectifs de stages; 5. négocier les modalités de stages (nombre d'étudiants, durée...); 6. effectuer une cueillette de données relatives à la simulation auprès des collègues du département; 7. effectuer une cueillette de données relatives à la simulation auprès des collègues de Techniques infirmières dans d'autres collèges; 8. rédiger un rapport final et le présenter au département de Techniques infirmières.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

Cette entreprise dura six mois. Elle fut réalisée par un professeur aidé d'une équipe de professeurs appartenant au collège.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour réaliser les objectifs fixés, la responsable de l'entreprise détermina un échéancier rigoureux. Elle procéda tout d'abord à l'inventaire des ressources, puis à une sélection. Parallèlement à cette démarche, elle détermina et choisit les objectifs de stages. Ces derniers étant sélectionnés, elle élabora dans un premier temps un guide pédagogique dont les objectifs étaient assez généraux, puis selon les réponses reçues, elle fit parvenir aux institutions les objectifs explicités et opérationnels. De nouvelles rencontres permirent de clarifier et d'édifier de façon définitive les modalités de stages.
Pour réaliser les objectifs 7 et 8 sur la simulation, la responsable approcha individuellement ses collègues de Techniques infirmières pour recueillir des données; elle choisit ensuite différents collèges susceptibles de fournir des renseignements sur la simulation, puis contacta, prit rendez-vous et rencontra ses collègues des collèges choisis et compila la cueillette des données concernant la simulation. Elle élabora quatre-vingts périodes de stages en simulation.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Bonnard, Solange. Ressources extra-hospitalières relatives au stage de psychiatrie à Rouyn. Rapport final. Rouyn, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, décembre 1980, 106 p.

LE CHAMP DES PROGRAMMES

Pour les fins de notre inventaire, un programme désignait un ensemble d'objectifs de formation traduits dans une série de cours donnant lieu à des enseignements et à des apprentissages et mettant à contribution les ressources de divers services en vue d'atteindre les objectifs poursuivis.

Le champ des programmes regroupe des entreprises d'analyse et d'évaluation qui touchent les objectifs de formation des programmes, les cours des programmes, les services et les ressources qui leur sont affectés, les politiques qui les encadrent, etc.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Evaluation des programmes
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Cégep du Vieux Montréal
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Paul Inchauspé
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Martin-E. Hehn
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De février 1974 à mai 1977
OBJET DE L'ENTREPRISE	Au mois de février 1974, le Conseil d'administration, ayant décidé de l'orientation du Cégep du Vieux Montréal, confia à la direction générale du collège le mandat de préparer un projet de développement des programmes généraux et professionnels. Le projet d'évaluation des programmes était destiné à mesurer le degré d'insertion de chaque programme dans l'orientation qui avait été décidée.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise d'évaluation dura un peu plus de trois ans. Elle fut réalisée principalement par les huit membres du comité de gestion pédagogique.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	L'entreprise fut réalisée en plusieurs étapes. Au mois d'août 1974, le Centre de recherche et d'expérimentation pédagogiques construisit un modèle d'évaluation qu'il présenta l'année suivante aux chefs de départements réunis en assemblée. La con-

sultation auprès des professeurs de la quasi-totalité des départements se termina à la mi-avril 1975; le Centre de recherche et d'expérimentation prépara alors et fit paraître un cahier des charges. Les hypothèses de travail retenues dans le cahier des charges déclenchèrent au mois d'octobre 1975 une série de onze recherches destinées à fournir sur les programmes le plus de données factuelles possible. Au fur et à mesure de la rédaction des rapports de recherche, les membres du Comité de gestion pédagogique en entreprirent l'étude et déterminèrent, à partir des éléments fournis par les rapports de recherche, des critères permettant d'évaluer la santé et la viabilité d'un programme donné. A partir des critères choisis, qui avaient été pondérés, ils procédèrent alors à l'évaluation des programmes, puis dégagèrent les conclusions quant à la viabilité des programmes et aux perspectives de développement de certains d'entre eux.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Cégep du Vieux Montréal. Direction des services pédagogiques. Evaluation des programmes. Montréal, mai 1977, 44 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"Difficultés rencontrées: pratiquement nulles. La quasi totalité des départements se sont impliqués au moment de la cueillette des données qui ont servi à la rédaction, en mai 1976, du cahier des charges. Les cadres requis pour effectuer les onze recherches ont été choisis dans tous les services. Le support de l'institution fut total. Les réactions: les départements dont le programme était menacé ont réagi très positivement en mettant tout en oeuvre pour faire en sorte que le programme visé soit viable et rentable. L'opération s'est révélée bénéfique en provoquant chez tous les intéressés une vive prise de conscience en ce qui concerne le contenu des programmes, leur santé et leur utilité face à la société dans laquelle le cégep se trouve inséré."

TITRE DE L'ENTREPRISE	L'accréditation du programme d'hygiène dentaire
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	John Abbott College
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Charla Lautar-Lemay
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Lana de Liamchin
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1976-1978
OBJET DE L'ENTREPRISE	Obtenir une accréditation nationale valable pour une durée de cinq ans, auprès de l'Association canadienne dentaire.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	L'entreprise, qui dura deux ans, fut réalisée par trois professeurs du département d'hygiène dentaire du collège. Une secrétaire fut affectée à l'entreprise.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	C'est une initiative qui est venue du département. Le chef du département a été le responsable et coordonnateur de toute l'entreprise. La tâche la plus lourde fut de recueillir l'information nécessaire pour remplir les divers questionnaires de l'organisme d'accréditation. Cette tâche prit plus d'un an et requit la collaboration de plusieurs personnes: les professeurs du département, le bibliothécaire, le directeur des finances, etc. L'équipe qui fit la visite d'inspection était composée de deux personnes qui demeurèrent trois jours au

collège à vérifier l'information contenue dans les réponses du département, à interviewer professeurs et étudiants, à visiter les locaux, laboratoires et cliniques, etc. Le programme fut accrédité sans avoir à subir de période de probation.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

- Accreditation Survey Manual and Questionnaires for Program in Dental Hygiene. Sainte-Anne de Bellevue, John Abbott College, avril 1978, 2 cahiers, 251 p et 289 p.
- Report.

COMMENTAIRES LIBRES

"Il n'y eut pas de difficulté dans la préparation du dossier. Le département d'hygiène dentaire et le collège apportèrent une pleine collaboration."

TITRE DE L'ENTREPRISE	Evaluation du programme "Equipement motorisé" 241.02
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Lévis-Lauzon
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Julien Côté
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jacques Maltais
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De 1977 à 1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette entreprise fut réalisée par les enseignants du Collège de Lévis-Lauzon concernés par le programme "équipement motorisé" 241.02. Dans un premier temps, les enseignants ont réagi au contenu d'un rapport d'évaluation portant sur ce programme, rapport produit par le Service des programmes de la D.G.E.C. et rendu public en août 1978. Ils présentèrent ensuite, sous le titre tantôt "d'innovation", tantôt "d'opération consolidation", un projet d'amélioration du programme en question.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise fut réalisée par les enseignants du programme 241.02 "équipement motorisé" du Collège de Lévis-Lauzon. Elle s'étala sur deux ans.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	La première partie de l'entreprise est présentée sous forme de réaction à une évaluation de programme, sans qu'aucune méthode d'analyse ne soit indiquée. Pour "l'opération consolidation",

les enseignants ont bâti leur travail en s'appuyant sur un modèle scientifique reconnu de diffusion et d'utilisation des connaissances: le lien (linkage). Ce dossier d'évaluation préparé par les enseignants fut présenté à la Commission pédagogique qui le soumit au Conseil d'administration du collège. Ce dernier entérina les recommandations de la Commission pédagogique et émit un avis sur le rapport d'évaluation de la D.G.E.C.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Lévis-Lauzon. Equipement industriel et motorisé. Lauzon, 2 avril 1979, pagination multiple.

Collège de Lévis-Lauzon. Avis du Collège de Lévis-Lauzon sur le rapport d'évaluation de la D.G.E.C. concernant le programme Equipement motorisé (241.02). Lauzon, 14 juin 1979, 37 p.

Québec (Province). Direction générale de l'enseignement collégial. Rapport d'évaluation du programme "Enseignement motorisé" 241.02. Québec, août 1978, 67 p.

Québec (Province). Direction générale de l'enseignement collégial. Questionnaire d'enquête auprès des employeurs; documents d'accompagnement du questionnaire; liste des entreprises sélectionnées. Québec, 1977, pagination multiple.

Québec (Province). Direction générale de l'enseignement collégial. Les résultats de l'enquête. Québec, 1977, n.p.

COMMENTAIRES LIBRES

"L'évaluation de ce programme, qui a débuté en 1977, s'avère entre longue. Les résultats devraient commencer à se faire sentir lorsque sera produite l'étude de pertinence menée par le Collège Ahuntsic. Beaucoup de problèmes sont reliés à ce projet: marché du travail, clientèle, niveau (collégial ou secondaire?), programmation, professeurs..."

TITRE DE L'ENTREPRISE	Analyse du programme de psychologie
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Marjolaine Bergeron
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	A travers cette analyse, on a cherché à déterminer dans quelle mesure les cours de psychologie ont des effets sur le changement de valeurs des étudiants à court et à moyen termes.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise, qui a mis à contribution tout le département de psychologie, a mobilisé deux personnes en particulier et s'est étalée sur une année.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	La démarche adoptée pour cette entreprise se découpe comme suit: 1. "brainstorming" en département sur toutes les questions que l'on se pose sur le programme: ceci a permis de dégager des cibles d'analyse pertinentes et signifiantes pour l'ensemble des membres du département; 2. mise en ordre d'importance et de priorité des questions soulevées: chacun des membres du département était invité à choisir les dix questions qui lui apparaissaient les plus importantes et les plus significatives;

3. regroupement et traitement des questions pour cerner une ou des cibles d'analyse: en appliquant le principe de la pondération des choix effectués par chacun des membres du département, on s'est appliqué à décortiquer, classer, préciser et situer chacune des questions dans un plan d'ensemble cohérent; 4. planification de l'analyse: au terme de cette étape, le groupe avait décidé des cibles d'analyse, des méthodes de cueillette, du mandat du responsable du projet et de la participation de l'équipe; 5. construction d'instruments de cueillette: détermination de l'échantillonnage; fabrication d'un questionnaire; 6. cueillette des données; 7. dépouillement des données; 8. rapport final.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Bergeron, Marjolaine. Projet d'analyse de programme de formation du département de psychologie. Rapport final. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, décembre 1980, 8 p.

NOTE: le rapport final est le seul accessible aux personnes qui n'appartiennent pas au département et ne fournit des renseignements que sur la démarche dont il est question.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Techniques infirmières: une démarche locale d'analyse du programme d'enseignement
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Madeleine Bureau-Brien
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	De 1974 à 1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'objet de l'entreprise était d'analyser le contenu du programme en techniques infirmières afin de déceler les principales carences et de proposer une hypothèse de restructuration visant à une meilleure intégration des éléments du programme.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette entreprise s'échelonna sur une période de cinq ans. Elle fut effectuée par dix personnes appartenant au collège.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	L'entreprise fut réalisée en trois phases. La première phase d'analyse du programme de formation commença en février 1974. Quatre opérations furent réalisées: 1. chaque équipe de professeurs explicita son plan de cours selon un formulaire en quatre colonnes portant sur les objectifs, le contenu, les activités d'apprentissage et les moyens d'évaluation; 2. chaque professeur administra le test PERPE supérieur; 3. chaque professeur dressa une liste de ses activités académiques accomplies

pendant une semaine; 4. un conseiller pédagogique effectua quelques périodes d'observation de l'enseignement clinique dans les hôpitaux. La première phase permit de constater que les divers groupes d'enseignants fonctionnaient comme des entités autonomes, entretenant peu de relations entre eux. Chaque professeur ignorait à peu près totalement le contenu du programme couvert par les autres. La deuxième phase commença en mars 1975; son objectif: familiariser chacun avec l'ensemble du programme. Pour ce faire, les professeurs se répartirent en trois équipes multidisciplinaires et étudièrent ensemble chaque plan de cours. Un premier bilan du programme fut esquissé et complété par un sondage auprès des finissants de l'année 1975 et par un examen des résultats de la relance de l'année 1973-74. Cette deuxième phase permit de constater que le programme avait l'allure d'une juxtaposition de pièces détachées, auxquelles manquait une ligne directrice, un schème intégrateur. La troisième phase dura de septembre 1976 au printemps 1977. Un comité fut formé pour étudier en détail le programme et tenter d'élaborer un schème intégrateur. Il esquissa une hypothèse de restructuration du programme à partir d'un schème intégrateur.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Bureau-Brien, Madeleine. Techniques infirmières: une démarche locale d'analyse du programme d'enseignement. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, juin 1979, 208 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Recherche sur l'élaboration d'un programme de D.E.C. en sciences humaines pour les femmes travaillant à la maison
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Marie-Johanne Lacroix
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	Eté 1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette recherche fut conduite afin d'étudier les moyens d'élaborer un programme de D.E.C. en sciences humaines pour les femmes qui désirent revenir aux études après un certain nombre d'années passées à la maison comme éducatrices. Dans son rapport, l'auteur relate les expériences de deux autres cégeps qui ont mis sur pied un tel programme, et fait état des besoins et attentes de la population sherbrookoise vis-à-vis d'un tel programme. L'étude se termine par une série de recommandations pour l'implantation d'un tel programme.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette recherche fut conduite par une seule personne durant l'été 1979.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Pour mener à bien sa recherche, l'auteur a d'abord questionné l'expérience vécue dans deux autres cégeps: celui de Saint-Jean et celui de Bois-de-Boulogne. Elle a rencontré deux

responsables du programme et leur a demandé, dans une entrevue semi-structurée, de décrire le programme, les difficultés rencontrées, les satisfactions et insatisfactions éprouvées. Puis, pour vérifier ce que les personnes de Sherbrooke attendent d'un projet D.E.C. pour les personnes travaillant à la maison, l'auteur a rencontré, en entrevues, plusieurs femmes appartenant à des organismes féminins ou intéressées par cette question. A partir de l'analyse de ces diverses entrevues et de lectures, l'auteur présente une série de recommandations pour la mise sur pied d'un tel programme.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Lacroix, Marie-Johanne. Recherche sur l'élaboration d'un programme de D.E.C. en sciences humaines pour les femmes travaillant à la maison. Rapport final. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, Services pédagogiques, Direction des programmes, août 1979, 77 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Programme de préparation à la retraite
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Gilles Plamondon
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	Session d'hiver 1979
OBJET DE L'ENTREPRISE	Comment orienter un programme de préparation à la retraite? Quel contenu lui donner? Pour répondre à ces questions, l'auteur analyse le programme de préparation à la retraite du Service de l'éducation permanente de l'Université de Montréal et fait ressortir les choix qui sont à faire pour implanter un tel programme.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette analyse fut réalisée pendant la session d'hiver 1979 par une seule personne.
RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	Après avoir fait un bref historique du développement du programme de préparation à la retraite mis sur pied par le Service d'éducation permanente de l'Université de Montréal, l'auteur présente les objectifs généraux du programme-cadre et les moyens de réaliser ces objectifs, puis expose brièvement le déroulement et les méthodes pédagogiques utilisées pour un programme-type de

formation à la retraite. Il explicite ensuite et commente de façon succinte les choix les plus déterminants qui sont à faire pour déterminer l'orientation du programme. S'agira-t-il d'une activité éducative ou socio-culturelle? Visera-t-il à informer ou à former les participants? Faut-il un animateur, des personnes-ressources? Comment choisir un programme-cadre? L'auteur expose finalement les objectifs spécifiques des diverses rencontres et leur déroulement.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Plamondon, Gilles. Programme de préparation à la retraite. Rapport final. Collège de Sherbrooke, Services pédagogiques, Direction des programmes, 15 septembre 1979, 45 p.

LE CHAMP DES EXTRANTS

Le champ des extrants désigne tout ce que nous retrouvons à la sortie du système soit les étudiants et les services offerts par le collège.

Le champ des extrants regroupe des entreprises d'analyse ou d'évaluation qui touchent les étudiants à la fin de leurs études ou au terme de leur démarche éducative au sein d'un collège ("drop out"), les services lancés dans l'environnement, etc.

TITRE GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE	Relance des étudiants
NOM DES COLLÈGES OÙ SE SONT DÉROULÉES LES ENTREPRISES	1. 2. et 3. Collège de la Gaspésie 4. et 5. Collège de l'Outaouais 6. Collège de Bois-de-Boulogne 7. Collège de Rosemont 8. Collège de l'Abitibi-Témiscamingue 9. Collège de Sherbrooke 10. Collège de La Pocatière 11. Collège de Rivière-du-Loup 12. Collège de la Région de L'Amiante 13. Collège de Victoriaville 14. et 15. Collège de Matane 16. Collège Montmorency 17. John Abbott College 18. et 19. Cégep de Saint-Hyacinthe 20. Collège de Granby 21. Collège de Sept-Iles
TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE ENTREPRISE	1. Sondage: finissants en équipement motorisé de 73 à 79 2. Le programme de mon choix et l'université 3. Résultats de la relance 75 4. Relance auprès des diplômés du programme "Techniques administratives" 5. Relance auprès des diplômés du programme 420: informatique 6. Placement des finissants

7. Relance des diplômés
8. Relance auprès des anciens du programme de techniques administratives, marketing et finance
9. Relance des finissants
10. Relance auprès des finissants du secteur professionnel
11. Relance en loisirs
12. Relance des finissants du secteur professionnel
13. Relance des finissants du secteur général
14. Relance de l'admission à l'université
15. Relance 1978 des finissants du secteur professionnel
16. Opération relance: étude sur les diplômés et les défectionnaires
17. Survey of Graduates 1979-80, Career Programs
18. Relance des finissants du secteur général
19. Relance des finissants du secteur professionnel
20. Satisfaction des diplômés
21. Opération relance auprès des finissants des secteurs général et professionnel.

NOMS: a) DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE; b) DU RÉPONDANT LOCAL

1.a) Gildas Roussel	b) Roger Cabot
2.a) Gildas Roussel	b) Roger Cabot
3.a) Gildas Roussel	b) Roger Cabot
4.a) Richard Filion	b) Richard Filion
5.a) Richard Filion	b) Richard Filion
6.a) Louise Langevin-Pilon	b) Wilfrid Gariépy
7.a) Michel Choquette	b) Gaston Boulanger
8.a) Normand Bourgeault	b) Gustave Kiyanda
9.a) Sylvio Lebrun	b) Roger Frot
10.a) Jacques Dauville	b) Michel Paquet
11.a) Jean-Paul Michaud	b) Jean-Paul Michaud
12.a) Claude Gagnon	b) Marcel Lafleur
13.a) Yves Fecteau	b) Roland Henry
14.a) Yves Chouinard	b) Fernand Bourgoin
15.a) Yves Chouinard	b) Fernand Bourgoin
16.a) Robert Howe	b) Maurice Trudel
17.a) Carol Ann Algranti	b) Lana de Liamchin

18.a)	Claude Choinière et Micheline Fortier	b) André Gaudreau
19.a)	Denis Massie	b) André Gaudreau
20.a)	Pierre Brissette	b) Gabriel Demeules
21.a)	Hermel Saint-Amand	b) André Turcotte

DATE À LAQUELLE LES ENTREPRISES ONT ÉTÉ MENÉES

Ces entreprises ont toutes été menées depuis 1975. Dans certains collèges, l'opération relance a lieu chaque année.

OBJET DES ENTREPRISES

Toutes ces entreprises visent donc à savoir ce qu'il advient des étudiants qui ont quitté ou abandonné le collège. Certaines portent sur l'ensemble des étudiants; d'autres sur un secteur, général ou professionnel; d'autres sur tel ou tel programme, etc. Mais dans quel but fait-on de telles enquêtes? Pour fournir de l'information aux futurs étudiants? Pour améliorer tel ou tel programme? L'objectif final de certaines enquêtes n'est pas toujours clairement défini.

Voici les objets de certaines entreprises:

Collège de la Gaspésie:

1. On visait à travers cette opération deux buts:
   a) évaluer le programme en équipement motorisé donné au Collège de la Gaspésie depuis douze ans;
   b) connaître la situation des finissants en équipement motorisé sur le marché du travail.

2. On voulait connaître la satisfaction des étudiants face à leur demande d'admission à l'université et leur situation effective.

3. On a recueilli des données, généralement sous forme de tableaux, qui concernent les étudiants du collège dans une opération qui avait une envergure provinciale. Ces données portent sur la satisfaction des étudiants face à leurs études, sur leur situation actuelle, sur leur salaire, sur l'adéquation étude-travail, sur la qualité de leur préparation, ou la raison principale de l'insuffisance de leur préparation.

Collège de l'Outaouais:

4. A travers la relance, on poursuivait cinq objectifs: 1. recueillir la perception des diplômés à l'égard de la formation reçue; 2. mesurer l'impact des changements apportés au programme; 3. identifier les points d'insatisfaction ressentie par les diplômés lors de leur passage au collège; 4. évaluer la perception générale des étudiants vis-à-vis du collège comme milieu de vie; 5. reviser les objectifs du programme.

5. A travers cette relance, on a voulu mesurer le degré de satisfaction des diplômés à l'égard de tous les cours (philo, français, mathématiques, informatique...) reçus au collège, ainsi que leur perception de l'utilité et de la pertinence de la formation reçue.

Collège de Rosemont:

7. On a voulu savoir où en étaient les diplômés du secteur général et du secteur professionnel. Il ne s'agit en fait que d'une première étape d'un projet plus ambitieux, où l'on se contente seulement de tracer un portrait global de la situation afin de détecter les problèmes les plus flagrants.

Collège de Sherbrooke:

9. On veut connaître la situation et la satisfaction des étudiants diplômés du secteur général et des étudiants de troisième année du secteur professionnel. Cette opération en est à sa douzième année d'existence. Son utilité sera décrite plus loin dans les commentaires libres.

Collège de La Pocatière:

10. On cherche à savoir où en est le placement des finissants et l'on veut analyser le degré de satisfaction de ces mêmes finissants vis-à-vis du collège et des activités qui lui sont offertes.

Collège de Rivière-du-Loup:

11. On a voulu recueillir des informations sur l'emploi qu'occupent les finissants en loisirs des trois dernières années (1977-1979). Cela a permis de produire une série de statistiques descriptives: 1. sur la clientèle à l'étude selon le sexe et le diplôme (4 tableaux); 2. sur la clientèle rejointe selon le sexe et le diplôme (4 tableaux); 3. sur la répartition de ceux qui se destinent à l'emploi selon le sexe et le diplôme (4 tableaux); 4. des caractéristiques générales de l'emploi selon le sexe et le diplôme (4 tableaux); 5. de plusieurs caractéristiques de l'emploi actuel selon le sexe et le diplôme (12 tableaux); 6. de plusieurs caractéristiques du premier emploi selon le sexe et le diplôme (16 tableaux).

Collège de la Région de L'Amiante:

12. On a voulu recueillir, auprès des étudiants et des employeurs, les points de vue sur un ensemble de variables relatives à l'institution et à la situation des finissants dans l'entreprise. On a voulu présenter à chacun des départements du secteur professionnel les résultats obtenus pour les étudiants et les employeurs concernés.

Collège de Victoriaville:

13. On voulait connaître la situation des finissants par rapport à leur admission dans les différentes facultés universitaires du Québec et d'ailleurs. On a visé et obtenu par une relance téléphonique un taux de 80% pour chacune des concentrations. Pour chaque concentration, on indique: 1. le nombre de finissants; 2. le nombre de finissants rejoints; 3. les demandes et offres d'admission; 4. les inscriptions; 5. les raisons de ceux qui ne sont pas à l'université; 6. l'inscription au premier, deuxième et troisième choix; 7. le choix idéal; 8. la répartition des demandes, des admissions, des inscriptions par université et par programme; 9. le sommaire des résultats; 10. les commentaires touchant la concentration.

Collège de Matane:

14. On a voulu connaître le sort des finissants tant du secteur général que professionnel qui poursuivent leurs études à l'université.

15. On a voulu analyser la situation globale du placement des finissants du secteur professionnel (année 1977-78).

Collège Montmorency:

16. Le but de l'entreprise est d'obtenir de l'information sur la situation des sortants: université et marché du travail.

John Abbott College:

17. On veut savoir ce qu'il advient des finissants des programmes professionnels, connaître en particulier le taux de placement.

Cégep de Saint-Hyacinthe:

18. On cherchait à connaître si les finissants ont accès à l'université, les motifs d'abandon des études et leur satisfaction à l'égard de l'orientation choisie.

19. On veut connaître le taux de placement des finissants, les difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi, le salaire, l'adéquation formation-travail.

Collège de Granby:

20. On cherchait à connaître la satisfaction et l'insatisfaction des usagers après deux ou trois ans passés au Collège de Granby.

Collège de Sept-Iles:

21. On cherche à savoir ce que sont devenus les finissants, s'ils sont satisfaits de leur situation, ce qu'ils projettent de faire, ce qu'ils pensent du cégep, de la formation reçue, de la qualité de la vie.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

La durée de l'entreprise varie selon les collèges. La durée la plus courte est de trois semaines; la plus longue de deux ans. Mais dans la majorité des cas, l'entreprise s'étale entre un mois et trois mois. Dans certains collèges cette opération relance a lieu chaque année. Le nombre de personnes qui y sont affectées varient également de 14 à 1. La moyenne se situe autour de trois personnes.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Toutes ces entreprises, sauf deux, ont été réalisées grâce à des questionnaires que l'on a distribués aux finissants. Les résultats de ces questionnaires sont ensuite compilés puis analysés. Parfois, les résultats sont distribués aux divers départements.

Au lieu du questionnaire, on préfère, au Collège de Bois-de-Boulogne, procéder par interview téléphonique. Pour connaître le sort des finissants qui poursuivent leurs études à l'université, à Matane, on a fait une fiche que l'étudiant complétait au moment de remplir sa demande d'admission à l'université. Quand l'étudiant recevait sa réponse, il devait en informer le conseiller en information scolaire et professionnelle.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Pour toutes les entreprises, sauf les entreprises numéros 5, 10, 17, 20 et 21 on dispose du rapport final de l'entreprise. Pour les entreprises numéros 5, 10, 17 et 21, on ne dispose que du questionnaire. Pour l'entreprise numéro 6, d'un tableau et, pour l'entreprise numéro 20, d'aucune documentation. D'autres entreprises, en plus du rapport final ont joint également le questionnaire: numéros 4, 11, 13, 18 et 19. Ces divers questionnaires n'ont pas été répertoriés dans le Répertoire des instruments.

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de l'Outaouais:

4. *"Dans l'ensemble, je peux dire que l'opération s'est déroulée de façon très satisfaisante et dans un climat de grande sérénité. Toutefois, il est déplorable que certaines recommandations conséquentes aux données recueillies ont moins de chance d'être appliquées, car dans les structures actuelles, les départements disposent d'une indépendance — de celle qui peut mener à l'inertie — qui les met à l'abri de rendre des comptes à qui que ce soit. Exemple, cette relance a servi à illustrer jusqu'à quel point s'imposait la nécessité, pour les professeurs, d'effectuer des stages dans les entreprises pour d'une part, acquérir des connaissances sur les pratiques en usage sur le marché du travail et, d'autre part, devenir conscients du rôle d'un technicien en administration. Dans le contexte actuel, tout cela repose sur l'exclusive volonté des enseignants. A quand "la conversion par contrainte logique?" (L. del Vasto)."*

5. *"C'est à la demande expresse des membres du département que cette entreprise fut réalisée en 1979. Les recommandations furent toutes appliquées et, l'an prochain*

(1981-82), nous songeons à relancer les diplômés de 1979, 1980 et 1981 pour "mesurer" l'efficacité des changements apportés. Un succès sur toute la ligne quoi!"

Collège de Bois-de-Boulogne:

6. *"Les départements font aussi leur propre relance."*

Collège de Rosemont:

7. *"Il s'agit davantage d'une enquête qui visait à décrire une situation que d'un véritable outil d'évaluation."*

Collège de Sherbrooke:

9. *"Cette opération "Relance" en est à sa douzième année d'existence. Elle aide les conseillers en orientation et en information scolaire, particulièrement du niveau secondaire, à connaître les facilités et les difficultés d'admission à certains programmes universitaires, ainsi que la situation du marché du travail dans le secteur professionnel. Les commentaires formulés par les étudiants aident la Direction des programmes à offrir certains cours que les étudiants jugent utiles pour la réussite d'études universitaires."*

Collège de la Région de L'Amiante:

12. *"Opération étudiant. Si l'opération étudiant a été un franc succès dans la démarche de cueillette des données et du pourcentage des répondants, il demeure que la diffusion des résultats n'a pas été des plus efficaces. Dès lors, les effets escomptés par la démarche ne furent certes pas tous atteints. Les causes principales furent les suivantes: la présentation des résultats ne fut pas suffisamment agressive et une démarche permettant le suivi, susceptible d'initier certains changements dans les départements, ne fut pas prévue. De plus, malgré la présence d'enseignants sur le comité d'étude, les efforts d'implantation et de sensibilisation du milieu ne furent pas suffisants. Opération employeur. Comme dans bien d'autres enquêtes écrites auprès des employeurs, le nombre de répondants fut nettement insuffisant. Initialement l'enquête devait être réalisée par entrevue à l'aide du questionnaire d'enquête "employeur". Les restrictions budgétaires et le changement d'adjoint au D.S.P. nous ont contraints de procéder autrement avec les résultats que l'on connaît. Si nous avions aujourd'hui à initier une démarche de relance des étudiants ou des employeurs, nous le ferions en cherchant à stimuler une problématique précise et particulière à chacun (ou à un groupe) des départements. Il s'agirait là, quant à nous,*

d'une garantie sérieuse que les résultats obtenus aient une influence significative sur l'enseignement et les pratiques départementales."

Collège de Victoriaville:

13. *"La principale difficulté a été celle de comprendre le guide d'utilisation des instruments de cueillette. En effet, cette difficulté réside dans le fait d'utiliser un jargon de spécialiste peu accessible aux non-initiés."*

Collège de Matane:

14. *"Il nous est apparu aussi important de connaître le sort de nos finissants qui poursuivent leurs études que le sort de ceux qui se dirigent directement sur le marché du travail. Les résultats rassurants d'une telle analyse permettent de sécuriser jusqu'à un certain point ceux qui envisagent une telle éventualité. Nous avons eu une très bonne collaboration des étudiants. Pour les enseignants et les autres intervenants, particulièrement ceux évoluant au secteur général, de tels résultats sont très encourageants."*

15. *"Le pourcentage de répondants est relativement bas, il faut donc les rejoindre plusieurs fois. En terme de temps et de coût (téléphone), cela devient prohibitif dans le contexte actuel. On se demande s'il ne serait pas avantageux de communiquer directement avec les répondants par téléphone. Cette opération relance auprès des finissants est normalement administrée par le conseiller en main-d'oeuvre de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada oeuvrant dans la très grande majorité des collèges. Or à Matane, c'est un conseiller du centre de main-d'oeuvre du Québec qui oeuvre chez nous et ce, seulement quelques heures par année. Ne faisant pas partie du réseau, nous sommes donc contraints de nous débrouiller seuls."*

Collège Montmorency:

16. *"Seule difficulté rencontrée: le taux des répondants. Ce taux a pu être considérablement augmenté en fournissant une enveloppe-réponse pré-affranchie et en envoyant un rappel aux non-répondants. Les résultats obtenus ont permis de situer le collège par rapport à diverses statistiques provinciales et, surtout, d'informer les commissions scolaires et les parents sur le 'rendement" du collège. Depuis septembre 1979, le service d'aide à l'apprentissage ne relance que les diplômés du secteur général. Le service de placement s'occupe de relancer les diplômés du secteur professionnel. La collaboration du service de l'informatique est excellente."*

Cégep de Saint-Hyacinthe:

18. *"Document très pertinent pour connaître les résultats du travail fait par le collège et les difficultés d'admission à l'université."*

19. *"Les répondants sont généreux dans leurs commentaires. Nombreuses suggestions sur le service de placement, les cours, les méthodes utilisées."*

Collège de Granby:

20. *"Par la voie du Conseil d'administration, les professeurs ont fait en sorte que cette forme d'évaluation disparaisse. Raisons: forme peu scientifique, discriminatoire pour les professeurs; forme de jugement inacceptable, etc."*

LE CHAMP DE L'ENVIRONNEMENT

Le champ de l'environnement désigne les systèmes situés à l'extérieur de l'institution qui utilisent ou souhaitent utiliser les extrants des collèges. Il peut donc s'agir d'institutions (universités, hôpitaux), de groupes, d'industries, de la population d'une ville ou d'une région, etc.

De manière générale, l'environnement reçoit les extrants des collèges (étudiants et services) et en retour adresse à ceux-ci leur appréciation et leurs attentes en regard des services rendus.

Le champ de l'environnement regroupe des entreprises d'analyse ou d'évaluation qui visent à questionner l'environnement des collèges. Il peut donc s'agir d'entreprises d'analyse ou d'évaluation qui touchent la réalité socio-économique, les besoins du milieu, les attentes de certains groupes, etc.

TITRE GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE

Attitudes et attentes d'une collectivité régionale vis-à-vis des services d'éducation des adultes de niveau collégial

NOM DES COLLÈGES OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE

1. Collège de Rimouski
2. Collège de la Gaspésie
3. Collège de La Pocatière
4. Collège de Matane
5. Collège de Rivière-du-Loup

NOMS: a) DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE; b) DU RÉPONDANT LOCAL

1.a)	Alcide Daigneault	b) Jean-Claude Marquis
2.a)		b) Roger Cabot
3.a)		b) Michel Paquet
4.a)		b) Fernand Bourgoin
5.a)		b) Jean-Paul Michaud

DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE

1978 et 1979

OBJET DE L'ENTREPRISE

Les auteurs de cette enquête ont cherché à déterminer les attitudes et les attentes d'une collectivité régionale face aux services de l'éducation des adultes et à mesurer le niveau de satisfaction de ceux qui utilisaient ces services. Ils ont mené une enquête auprès de trois groupes-cibles:

- un échantillon de 1230 individus qui n'utilisent pas les services de l'éducation des adultes;
- un échantillon de 376 représentants d'entreprises, de services et d'organismes communautaires, désignés sous le nom de "personnes morales";

- un échantillon de 1640 personnes qui ont participé durant la session d'hiver 1979 aux activités de formation des services d'éducation des adultes dans les cinq cégeps régionaux de l'Est du Québec.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

L'entreprise a duré deux ans. Elle fut conduite par cinq sociologues des collèges susmentionnés.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

L'enquête fut réalisée, pour les groupes-cibles I et II au moyen d'entrevues. Les interviewers disposaient de questionnaires qui avaient été composés par les responsables de l'enquête. Le questionnaire, pour le groupe-cible III, fut rempli par les utilisateurs des services d'éducation des adultes.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

L'enquête a donné lieu à un rapport de recherche en cinq tomes:

Tome I: Cible I: La collectivité globale. Approche théorique et rapport de synthèse, 308 p.

Tome II: Cible I: La collectivité globale. Analyse des données, 405 p.

Tome III: Cible I: La collectivité globale. Analyse des données (suite), 446 p. plus une annexe de 17 p.

Tome IV: Cible II: Les personnes morales, 252 p. plus une annexe de 14 p.

Tome V: Cible III: Les utilisateurs du S.E.A. 175 p. plus une annexe de 14 p.

et à un rapport synthèse:

Huppé, Léo. Attitudes et attentes d'une collectivité régionale vis-à-vis des services d'éducation des adultes de niveau collégial. Rimouski, Conseil régional d'éducation des adultes, Collège de Rimouski, 1979, 64 p.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Analyse des besoins de formation des employés d'une entreprise industrielle
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke
NOM DU COORDONNATEUR DE L'ENTREPRISE	Sylvio Lebrun
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1980-81
OBJET DE L'ENTREPRISE	Cette recherche avait plusieurs objectifs. Elle se proposait tout d'abord d'analyser la littérature existante dans le but de présenter des schémas conceptuels, cadres théoriques, procédures techniques et instruments qui pourraient servir de point de départ à quiconque voudrait procéder à une analyse de besoins. Au-delà de cette revue de la littérature, cette recherche poursuivait trois objectifs: 1. élaborer un instrument et/ou une méthode de diagnostic des besoins de formation d'une entreprise; 2. appliquer et évaluer cet instrument et/ou méthode à un groupe déterminé à l'intérieur d'une entreprise; 3. mettre au point un projet d'intervention au niveau de la formation de ce groupe. Selon l'auteur, le mérite de cette recherche-action est de présenter toutes les informations nécessaires à quiconque voudrait élaborer une démarche et une stratégie d'intervention dans son propre milieu.
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Cette étude fut réalisée par une seule personne entre janvier et juin 1981.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

L'auteur a procédé à une revue de la littérature sur l'analyse des besoins qui lui a permis d'élaborer un instrument et/ou une méthode de diagnostic des besoins de formation d'une entreprise et de clarifier les principes de base sur lesquels repose une analyse de besoins. Mais comment appliquer cette méthode à un groupe déterminé dans une entreprise? L'auteur décrit comment il a élaboré un projet de recherche-action. L'analyse des besoins fut réalisée au moyen d'entrevues individuelles structurées à l'aide d'une grille. Comme l'analyse des besoins est basée sur l'écart entre la situation actuelle et la situation idéale, cette grille d'entrevue devrait permettre de mesurer cet écart, à partir des descriptions de tâches des personnes interviewées. L'auteur procéda alors à l'analyse des données et fit certaines recommandations; puis, à l'aide d'un questionnaire élaboré à partir des résultats des entrevues, portant sur les besoins de formation, et complété par les personnes interviewées, il put établir quels étaient les besoins prioritaires de formation et suggérer des cours répondant à ces besoins.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Lebrun, Sylvio. Analyse des besoins de formation des employés d'une entreprise industrielle. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, juin 1981, 194 p. plus annexes.

TITRE DE L'ENTREPRISE	Projet d'élaboration d'un programme de perfectionnement à l'intention des membres des Conseils de comté de l'Estrie et des Préfets de comté de l'Estrie
NOM DU COLLÈGE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ENTREPRISE	Collège de Sherbrooke conjointement avec le Conseil régional de développement des cantons de l'est et le bureau des Préfets de comté de l'Estrie
NOM DES COORDONNATEURS DE L'ENTREPRISE	Me Johanne Trudel-Emmanuelli et Benoît Nadon
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
DATE À LAQUELLE L'ENTREPRISE A ÉTÉ MENÉE	1978-1980
OBJET DE L'ENTREPRISE	L'objectif général de ce projet était de mettre au point et d'expérimenter des méthodes de perfectionnement à l'intention de la population citée dans le titre du projet. Les objectifs plus spécifiques étaient: 1. assurer une sensibilisation des intéressés et du public en général en ce qui concerne l'administration municipale; 2. assurer un perfectionnement continu pour les personnes concernées; 3. voir à une vulgarisation de l'information pertinente pour la clientèle-cible et pour le public en général; 4. examiner et évaluer les impacts d'un tel programme de perfectionnement sur le personnel; 5. voir à la mise au point d'outils pédagogiques adéquats eu égard à chaque type de clientèle visée: outils pédagogiques facilement utilisables par d'autres régions.

FACTEURS ORGANISATIONNELS

Le projet fut réalisé par deux personnes, l'une appartenant au Collège de Sherbrooke, l'autre extérieure; il dura deux sessions: 1978-79; 1979-80.

RENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour atteindre les objectifs fixés, plusieurs opérations furent prévues: 1. la recherche des besoins du milieu et des individus; 2. l'élaboration et la mise au point d'une activité de formation intéressant la majorité de la clientèle-cible; 3. l'élaboration d'un programme-cadre des activités de formation intégrées au programme général de perfectionnement; 4. la recherche des personnes-ressources susceptibles de participer à la réalisation de ce programme. L'activité de formation fut réalisée sous forme de colloque donné en deux temps; le sujet du colloque était: la corporation municipale. Ce colloque fut donné en diverses localités; une documentation adéquate était fournie aux participants, présentée dans un journal intitulé Muni 5. Deux diaporamas furent réalisés pour aider au perfectionnement de la clientèle visée.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Collège de Sherbrooke. Services pédagogiques. Direction des programmes. Projet d'élaboration d'un programme de perfectionnement à l'intention des membres des Conseils de comté de l'Estrie et des Préfets de comté de l'Estrie. Rapport des activités de l'année 1978-1979. Sherbrooke, octobre 1979, pagination multiple.

REPERTOIRE DES INSTRUMENTS

LE CHAMP DES INTRANTS

TITRE DE L'INSTRUMENT	Le profil psycho-social des étudiants du Collège de Bois-de-Boulogne. Questionnaire
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Bois-de-Boulogne
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Un groupe de travail et un consultant externe au collège
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Wilfrid Gariépy
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cet instrument permet d'aller chercher des renseignements d'ordre général sur l'étudiant: sa situation, son style de vie, son milieu familial, son statut socio-économique, ses aspirations, son opinion sur divers sujets etc. ainsi que des renseignements d'ordre scolaire: la préparation reçue au secondaire, établissement fréquenté, nombre de sessions faites au collège, aspirations scolaires, les raisons qui ont motivé la décision de poursuivre des études collégiales, les raisons qui ont motivé le choix de Bois-de-Boulogne, la personne qui a pris la décision d'inscrire l'étudiant à Bois-de-Boulogne...
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire comprend cinquante-trois questions, avec parfois de nombreuses sous-questions. Toutes ces questions touchent de nombreux aspects de la vie concrète de l'étudiant, en dehors des cours. Elles portent autant sur des faits que sur des opinions et aspirations de l'étudiant. Les réponses sont préfabriquées. Cet instrument a été fabriqué localement; plusieurs éléments néanmoins ont été pris à des questionnaires déjà existants et ont été adaptés.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Voir fonction de l'instrument.

PARTICULARITÉS

Questionnaire plutôt long portant sur de nombreux aspects: situation de l'étudiant, milieu familial, renseignements d'ordre scolaire, etc.

COMMENTAIRES LIBRES

"Les difficultés: l'étendue et la complexité de l'entreprise."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire sur les habitudes de vie
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Rivière-du-Loup
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Gilles Roy
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Paul Michaud
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire vise à déterminer quelle est la condition physique des étudiants et à identifier certains aspects de leur mode de vie pouvant avoir des effets sur leur condition physique.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Pour l'essentiel, il s'agit d'un questionnaire fermé avec possibilité pour le répondant de fournir des précisions additionnelles dans quelques cas (trois questions).
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Une première partie (10 questions et sous questions) recueille des informations générales: âge; sexe; taille; poids; tension artérielle; fréquence cardiaque; identification des maladies ou troubles particuliers; la deuxième partie a trait au mode de vie des étudiants: lieu de résidence; mode de transport; nature et volume de l'activité physique; alimentation; sommeil; consommation de bière, vin, spiritueux, café, thé, médicaments; comportements face au tabac. Cette seconde partie comporte 24 questions et sous-questions.

INFORMATION ADDITIONNELLE

Les étudiants qui y consentent subissent aussi des tests servant à évaluer leur condition physique et à déterminer leur capacité d'effort: tests de flexion du tronc et d'extension des bras; travail sur bicyclette ergométrique. On établit ainsi un profil touchant la consommation d'oxygène. On évalue aussi le rythme cardiaque et l'adiposité.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Différents formulaires touchant l'économie d'énergie: instruments de travail.
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Chicoutimi
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Laval Tremblay
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Louis-Michel Simard
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cet instrument permet d'établir et de faire le suivi du bilan énergétique du collège
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Cet instrument est composé d'un ensemble de neuf fiches permettant de faire une analyse détaillée de la consommation d'énergie au collège dans son ensemble, et dans ses différentes unités.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Les neuf fiches qui composent cet instrument sont les suivantes: 1. Relevé de consommation de combustible. 2. Relevé de la consommation d'électricité. 3. Vérification de la facturation d'Hydro-Québec. 4. Projection de dépenses et dépenses réelles. 5. Relevé de la température et des précipitations. 6. Degrés-jours de chauffage pour chaque mois et année. 7. Analyse de la consommation de vapeur. 8. Analyse de la consommation énergétique: fiche synthèse. 9. Profil d'occupation et cédule ("ouvrir", "fermer").

LE CHAMP DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DE LA GESTION

TITRE DE L'INSTRUMENT	Campus Self-Study
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Vanier College
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Educational Testing Services, Princeton, N.J.
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Louis Hérivault
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Questionnaire qui permet de recueillir les perceptions des étudiants et des diverses catégories de personnel de l'établissement concernant plusieurs facettes de la vie au collège: pratiques pédagogiques, politiques administratives, programmes d'activités offerts, attitudes des différents groupes qui se retrouve t dans l'institution, etc. L'instrument est centré sur la perception que les répondants ont de la situation actuelle, c'est-à-dire ce qui est et non pas ce qui devrait être ou ce qu'on devrait faire. Pareille analyse des perceptions devrait favoriser une meilleure planification institutionnelle: c'est là le but visé par l'instrument.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire est fait de 132 items ou questions avec réponses préfabriquées. Le collège qui l'a utilisé a ajouté dix questions de son choix. Les répondants étaient également invités à rédiger des commentaires libres sur quelque aspect que ce soit de la réalité abordée dans le questionnaire.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Le répondant est invité à indiquer quelles sont ses perceptions sur une grande variété de sujets: existence ou non dans l'institution de certains programmes d'étude ou d'activités parascolaires, divers règlements et procédures, politique d'admission des étudiants, politique de recrutement des professeurs,

processus de prise de décision et participation des groupes à la prise de décision, partage du pouvoir, pratiques pédagogiques, place réservée à l'innovation, relations entre personnes ou entre groupes, climat dans l'institution, sentiment d'appartenance, etc.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Student Reactions to College. Four year college edition
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Vanier College
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Educational Testing Services, College and University Programs, Princeton, N.J.
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Louis Hérivault
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire permet de recueillir des renseignements sur les étudiants: certaines de leurs caractéristiques; leurs opinions, attitudes et désirs concernant la vie au collège, la qualité de l'enseignement et des services offerts. Les données recueillies par le truchement de ce questionnaire devraient aider les enseignants, l'administration et les autres catégories de personnel à mieux répondre aux besoins des étudiants.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire est fait de 159 items ou questions avec réponses préfabriquées. Le collège a aussi la possibilité d'ajouter, à sa discrétion, jusqu'à vingt questions correspondant à des caractéristiques ou des préoccupations qui lui sont propres. Dans les cas où un établissement se sert au maximum de cette prérogative, le questionnaire comportera donc un ensemble de 179 items.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	On trouve d'abord une série de 150 items répartis inégalement entre diverses catégories traitant notamment des attitudes et comportements des professeurs; des réactions des étudiants face à leurs études; des relations des étudiants avec les professeurs ou d'autres catégories de personnel; des opinions des étudiants concernant diverses formules pédagogiques, la vie au collège, les services offerts; des besoins, désirs ou attentes

des étudiants touchant une diversité d'aspects de la vie au collège... Un bloc de neuf questions invite les étudiants à fournir certaines informations les caractérisant, mais sans permettre de les identifier nommément. S'ajoute enfin la série de questions — au maximum 20 — laissées à la discrétion du collège qui utilise le questionnaire.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Profil des caractéristiques organisationnelles
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Chicoutimi
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Rensis Likert
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Louis-Michel Simard
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Etablir le style de gestion et de leadership au sein d'une organisation.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	L'instrument comprend cinquante et une rubriques ainsi qu'une fiche d'identification du répondant, à l'exception de son nom, permettant ainsi de la classer par catégorie d'employés. On y retrouve également des instructions sur la manière de répondre. De plus, pour en faciliter la compréhension, un exemple de réponses a été fourni avec une note explicative. Il s'agit d'un questionnaire fermé avec une échelle d'appréciation pour chaque rubrique.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Face à chacune des cinquante et une variables organisationnelles, le répondant est invité à indiquer — sur l'échelle d'appréciation — quel est, selon lui, l'état actuel de son organisation et l'état qu'il souhaiterait pour le futur (ses attentes à cet égard). Sont touchées les variables suivantes: 1. méthodes de commandement (5 rubriques); 2. nature des forces de motivation (7 rubriques); 3. nature des processus de communication (14 rubriques); 4. nature des processus d'influence et d'interaction (6 rubriques); 5. nature du processus de

prise de décision (8 rubriques); 6. nature du processus de fixation des objectifs ou des directives (3 rubriques); 7. nature du processus de contrôle (5 rubriques); 8. objectifs de performance et formation (3 rubriques).

PARTICULARITÉS

- Ce questionnaire est reproduit (cf. pp. 75-84 dans le document intitulé: Analyse du changement dans la perception du style de leadership exercé dans un collège par Ghislain Parent. Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi en vue de l'obtention de la maîtrise en éducation. Chicoutimi, 1977, 113 p.

- L'auteur de cette étude signale (p. 2) que le "Profil des caractéristiques organisationnelles" fut conçu par Likert à la suite de nombreuses enquêtes auprès de dirigeants d'entreprises et qu'il existe également une version adaptée au domaine de l'éducation.

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT	Questionnaires pour connaître la perception et les attentes du milieu vis-à-vis du Collège de Rivière-du-Loup
NOM DES COLLÈGES QUI ONT UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Rivière-du-Loup et Collège de Rosemont
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Robert Roussel
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Paul Michaud
FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE	Le service de la recherche et du développement du Collège de Rivière-du-Loup voulait connaître la perception et les attentes du milieu à l'endroit du collège. Il a élaboré à cette fin cinq questionnaires destinés à cinq groupes de personnes: 1. le personnel du cégep; 2. les étudiants du cégep; 3. les étudiants des comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata inscrits dans les collèges de F. X. Garneau, La Pocatière, Lévis-Lauzon, Limoilou, Rimouski et Sainte-Foy; 4. les étudiants des secondaires IV et V de la Régionale du Grand Portage; 5. les adultes de la région de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Chaque questionnaire est construit d'une manière à peu près identique. La première partie permet de préciser les caractéristiques du répondant. Les autres parties permettent d'aller chercher les opinions et jugements des répondants sur le Collège de Rivière-du-Loup. A partir d'une liste préétablie de jugements favorables ou défavorables sur le collège, on demande au répondant d'indiquer si ces jugements sont vrais ou faux, en les numérotant de 1 (tout à fait vrai) à 4 (pas du tout vrai). Mais l'on cherche surtout à connaître les raisons qui incitent ou non les répondants à choisir le Collège de Rivière-du-Loup. On présente donc une liste de dix-neuf motifs qui incitent à choisir le collège et une liste de vingt-cinq motifs qui poussent à le fuir. On demande à chaque répondant d'indiquer, par ordre de préférence, en les numérotant de 1 à 5, les cinq motifs qui l'ont incité ou l'inciteraient à choisir ce collège.

et les cinq motifs qui l'ont poussé ou le pousseraient à ne pas s'y inscrire.

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Ces questionnaires permettent de connaître l'opinion des répondants sur le collège, le jugement qu'ils portent sur lui, et surtout les raisons qu'ils ont de s'y inscrire ou non.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire de sondage sur l'évaluation des enseignants
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Rimouski
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Jean-Claude Marquis
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Claude Marquis
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cet instrument est destiné aux professeurs permanents et non-permanents du collège. Il leur demande de donner leurs opinions sur les buts et les modalités d'évaluation de professeurs permanents et non-permanents.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Questionnaire fermé comprenant treize questions.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Le questionnaire porte sur les buts en fonction desquels l'évaluation des professeurs permanents et non-permanents doit se faire; sur les sources d'information qui peuvent servir à évaluer un professeur; sur les critères à utiliser; sur les rapports entre les objets d'évaluation et les sources d'information: qui doit évaluer quoi? sur la pertinence de l'analyse des résultats scolaires et des plans de cours pour l'évaluation; sur les personnes qui devraient analyser les données d'évaluation; sur la fréquence des évaluations pour les professeurs permanents et non-permanents; sur ce qui doit être évalué; sur la responsabilité du collège face à la société; sur son droit d'évaluer ou non, les enseignants.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Critères servant à la sélection des professeurs par les départements
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Valleyfield
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	La Commission pédagogique et divers départements du Collège
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	André Beaulieu
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cet instrument est composé d'un document de base élaboré par la Commission pédagogique où sont proposés divers critères pouvant être utilisés pour le renouvellement des contrats des professeurs et pour accorder la permanence. Ces critères peuvent également servir de guide à l'engagement de nouveaux professeurs. Les professeurs, membres de la Commission pédagogique, ont fait connaître ensuite leur point de vue sur l'évaluation de l'enseignement, et les divers départements du collège ont eux-mêmes élaboré leurs propres critères de sélection et d'évaluation des professeurs (Physique, Education physique, Techniques administratives, Mécanique et Dessin, Secrétariat, Techniques infirmières, Mathématiques, Arts et Lettres, Anglais, Philosophie, Sciences humaines, Bio-chimie, Electrotechnique).
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le document de base énonce quatre catégories de critères pouvant servir à la sélection et à l'évaluation des professeurs: critères académiques; critères pédagogiques; sens de la responsabilité; connaissance des problèmes.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Sous la rubrique "Critères académiques", on demande de tenir compte du niveau de scolarité du professeur et de l'expérience acquise en dehors de l'enseignement. Parmi les critères pédagogiques, on nomme: l'empathie, la disponibilité, la capacité d'adaptation, la communicabilité et l'ouverture d'esprit. On demande également que le professeur ait le sens de la responsabilité au plan académique et spirituel et qu'il ait la connaissance des problèmes de l'éducation au niveau de la spécialité et des pédagogies particulières, au niveau des autres disciplines et par rapport aux impératifs de la culture générale.

Ces divers critères ont été précisés par chaque département. Beaucoup de départements traitent également des procédures de sélection et d'évaluation des professeurs et, certains, des objectifs généraux et spécifiques de leur département.

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT	Evaluation du directeur général et du directeur des services pédagogiques
NOM DES COLLÈGES QUI ONT UTILISÉ LES INSTRUMENTS	1. Champlain Regional College 2. John Abbott College 3. Collège de Limoilou 4. Collège de Valleyfield
TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE INSTRUMENT	1.1 Evaluation of the Director General 1.2 D.S.P. Evaluation 2.1 Director General's Mandate Review 2.2 Academic Dean Job Description (Scope of Responsibilities) et Management Evaluation 3. Evaluation annuelle du directeur général et Protocole d'entente entre l'Assemblée des cadres et des gérants du Collège de Limoilou et le Collège d'enseignement général et professionnel de Limoilou 4.1 Règlement de régie interne no 101: la nomination, le renouvellement de mandat, la mutation, le congédiement du directeur général 4.2 Règlement de régie interne no 102: nomination, renouvellement de mandat, congédiement du directeur des services pédagogiques
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	1. J. Edward Murphy 2. Lana de Liamchin 3. Raymond Asselin 4. André Beaulieu

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION

Ces documents traitent de l'évaluation du directeur général ou du directeur des services pédagogiques des collèges concernés. Les instruments utilisés par Champlain Regional College et le Collège de Limoilou ont trait à une évaluation faite annuellement. L'instrument utilisé par le Collège de Valleyfield porte sur l'évaluation qui intervient dans le cadre du processus de renouvellement ou de non-renouvellement de mandat. L'instrument utilisé par John Abbott College contient des spécifications touchant ces deux types d'évaluation.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

L'instrument 1.1 présente une procédure détaillée et les critères utilisés pour évaluer le directeur général; et l'instrument 1.2 présente les objectifs poursuivis à travers l'évaluation du directeur des services pédagodiques et les modalités du processus.

Les instruments 2.1 et 2.2 comprennent: a) des précisions sur les modalités qui président au renouvellement ou non-renouvellement du mandat du directeur général ou du directeur des services pédagogiques; b) une description des tâches et responsabilités du directeur général et du directeur des services pédagogiques; c) un instrument servant à l'évaluation du directeur général et du directeur des services pédagogiques à tous les six mois. L'instrument 2.1 comprend en plus un questionnaire servant à évaluer le rendement du directeur général dans l'exercice de son mandat.

L'instrument 3 contient: a) des informations touchant le processus d'évaluation formative du directeur général; b) une grille d'évaluation servant à cette fin; c) une liste de critères de sélection pour le poste; d) un exemplaire du protocole d'entente entre l'Assemblée des cadres et gérants et le Collège de Limoilou: un chapitre — le septième — a trait à l'évaluation du personnel et compte quatre articles.

Les instruments 4.1 et 4.2 sont faits des deux règlements de régie interne touchant la nomination, le renouvellement de mandat, la mutation et le congédiement du directeur général ou du directeur des services pédagogiques. Ces règlements contiennent un article et des annexes qui portent sur l'évaluation de l'un et de l'autre.

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Aux précisions déjà fournies plus haut (voir caractéristiques techniques), on peut ajouter les suivantes:

L'instrument 1.1 énumère non seulement les responsabilités générales du directeur général mais aussi des objectifs spécifiques

fixés à son entrée en fonction et acceptés par lui. On suggère sans plus de précisions de prendre en considération une douzaine de facteurs dans l'évaluation du directeur général: atteinte des objectifs; innovation; qualité des avis donnés; initiative; planification; délégation; contrôle budgétaire; etc. Quant à l'instrument 1.2 il est à noter que les critères servant à l'évaluation du directeur des services pédagogiques sont établis et revisés sur une base annuelle et qu'une méthode est prévue pour procéder à l'amendement de ces critères d'évaluation.

Concernant les instruments 2.1 et 2.2: le questionnaire qui sert à l'évaluation du directeur général et du directeur des services pédagogiques à tous les six mois est le même que celui qui est utilisé pour les cadres et gérants du collège (voir fiche à ce sujet). Il s'agit d'un questionnaire où l'on juge du rendement de la personne évaluée en fonction des principaux résultats visés et d'une dizaine de critères se rapportant à des qualités administratives. Concernant l'instrument 2.1: le questionnaire qui sert à évaluer le directeur général dans l'accomplissement de son mandat invite les répondants à dire comment ils jugent le rendement du directeur général ("pauvre", "adéquat", "excellent") par rapport à sept questions et comment ils entrevoient le rendement futur du directeur général par rapport à trois questions. Les répondants sont conviés à justifier leurs réponses et à formuler des commentaires libres.

La grille d'évaluation de l'instrument 3 est adressée aux membres du Conseil d'administration, au secrétaire de l'association des cadres et des gérants et aux membres du comité de régie interne. Chaque personne sollicitée est invitée à donner une cote d'appréciation sur une échelle en cinq points allant de "inacceptable" à "excellent" par rapport à une série de vingt-trois facteurs que l'on décrit ou définit: planification, organisation, formation, motivation, contrôle, délégation, coordination, créativité, esprit de décision, esprit de collaboration, communications orales et écrites, connaissances professionnelles, relations humaines, sens des responsabilités, travail d'équipe, etc. Les répondants sont aussi invités à rédiger des commentaires, notamment pour motiver ou justifier leurs cotes. On leur fournit aussi en annexe la liste des critères qui avaient servi lors de l'embauche du directeur général.

PARTICULARITÉS

Instrument no 2.1

"The Mandate Review Committee of the Board proceeds to an indirect evaluation of the D.G. which consists of a retrospective and prospective performance review. This is achieved through random sampling by a questionnaire (included) within the College. This is done every five years. The sole responsi-

bility of evaluating the on-going performance of the D.G. rests with his immediate superior — the Chairman of the Board. This is done every six months by means of the "Management evaluation" form."

Instrument no 2.2

"The process is known in the College. The prime responsibility for evaluating the Academic Dean rests with the Director General, who receives advice from the Academic Council.

The Mandate Review Committee of the Board proceeds to an indirect evaluation of the D.S.P. which consists of a retrospective and prospective performance review. This is achieved through random sampling by a questionnaire (included) within the College. This is done every five years. It is the exclusive responsibility of the Director General to evaluate the D.S.P. every six months, as per agreed priorities and job description. The Mandate Review Committee and the Academic Council recommend to the D.G. the renewal or non-renewal of the D.S.P.'s mandate."

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT	Instrumentation relative à l'évaluation des cadres et des gérants
NOM DES COLLÈGES QUI ONT UTILISÉ LES INSTRUMENTS	1. Champlain Regional College 2. Collège de la Gaspésie 3. Collège de Granby 4. John Abbott College 5. Collège de La Pocatière 6. Collège Montmorency 7. Collège de l'Outaouais 8. Collège de Rimouski
TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE INSTRUMENT	1.1 Performance Evaluation. Director of Administrative Services and Secretary General 1.2 Champlain Regional College Evaluation. Campus Directors 2. Fiche d'évaluation des cadres des organismes scolaires 3. Evaluation des cadres et des gérants 4. Management Evaluation 5. Rapport d'évaluation du personnel cadres, gérants et professionnels non-enseignants 6. Evaluation du personnel de cadre et de gérance. Recommandations du comité ad hoc du comité de gestion administrative 7. L'évaluation du personnel de cadre ou de gérance. Modèles I et II. Egalement des documents complémentaires sur le sens à donner à cette évaluation, et sur la rémunération au mérite

8.1 Liste d'items pouvant servir à l'évaluation, critères de rendement et caractéristiques personnelles

8.2 Evaluation des cadres. Document de travail

8.3 Critères d'évaluation du personnel de cadre

NOMS: a) DE L'AUTEUR DE L'INSTRUMENT OU DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE SON APPLICATION OU UTILISATION ET b) DU RÉPONDANT LOCAL

1.a) Jean-Marie Bergman	b) J. Edward Murphy
2.a) Fonction publique	b) Roger Cabot
3.a) Gabriel Demeules	b) Gabriel Demeules
4.a) Luc Henrico	b) Lana de Liamchin
5.a) Michel Paquet	b) Michel Paquet
6.a) Robert St-Amand	b) Maurice Trudel
7.a) Bernard Bélanger	b) Richard Filion
8.a)	b) Jean-Claude Marquis

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION

Dans la plupart des cas, il s'agit d'instruments proprement dits — fiches de notation, formules de rapport — utilisés pour évaluer les cadres et les gérants des collèges énumérés. Ces instruments peuvent aussi comporter des directives à l'intention des évaluateurs et des indications concernant des modalités du processus d'évaluation. Pour ce qui est de l'instrument numéro 1, il s'agit de deux courts documents (1 p. et 2 p. respectivement) dans lesquels on décrit qui est responsable de l'évaluation des cadres et gérants, sur quoi elle va porter globalement, quand elle va se faire, quelle période elle va couvrir, quel type de critères seront utilisés et comment on peut les amender, à l'intérieur de quelles procédures l'évaluation s'effectue... Quant à l'instrumentation numéro 8, il s'agit de documents qui permettent de savoir comment on est arrivé à proposer une série de critères pouvant éventuellement servir à l'évaluation du personnel de cadre.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

L'instrumentation numéro 1 est de l'ordre d'une politique d'évaluation du personnel de cadre ou de gérance avec explicitation de modalités relatives à sa mise en oeuvre. L'instrumentation numéro 8 consiste essentiellement en une liste de critères d'évaluation du personnel de cadre. Quant aux autres, il s'agit de questionnaires mixtes pour la plupart, comportant des questions ouvertes et des questions fermées (réponses préfabriquées et échelles d'appréciation).

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Dans tous les instruments, on réfère explicitement à des critères d'évaluation dont le nombre peut varier d'un instrument à l'autre (e.g. 17 critères pour le no 2 et une quarantaine pour le no 7) mais qui peuvent se regrouper sous deux grandes catégories: a) habiletés administratives; b) qualités et caractéristiques personnelles.

L'évaluation tient compte de la description des tâches (e.g. nos 1, 2, 5 et 6), met en relation les objectifs à atteindre et les résultats visés avec les réalisations et les résultats atteints (e.g. nos 1, 2, 4, 5, 6 et 7). Dans la plupart des instruments, on trouve une échelle de rendement qui sert à l'évaluation globale (e.g. nos 2, 3, 4, 5 et 6). Certains contiennent des recommandations relatives à la gestion du personnel (e.g. nos 2 et 6) ou au perfectionnement des personnes évaluées (e.g. nos 2, 4, 5 et 6). Quelques instruments offrent la possibilité à la personne évaluée de rédiger ses commentaires personnels avant de signer le rapport (e.g. nos 2, 4 et 5).

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de Granby:

"Est-ce parce que ces personnes ne sont pas syndiquées qu'on leur fait l'honneur d'une évaluation structurée?"

John Abbott College:

"L'association des cadres et gérants a donné son appui au processus et à l'instrument utilisé. Le processus est annuel. Pas de problème jusqu'à maintenant avec l'instrument ou le processus."

Collège de La Pocatière:

"Il est relativement facile de concevoir de tels instruments d'évaluation. Toutefois la difficulté principale vient de ce que les supérieurs immédiats ne consacrent pas tout le temps et tout le sérieux nécessaires à l'évaluation de leur personnel, ce qui minimise forcément l'efficacité de l'instrument. Les employés acceptent bien ces instruments et ils ont d'ailleurs été consultés avant l'implantation il y a cinq ans. Il s'est avéré impossible de concevoir et surtout d'implanter un tel type d'instrument d'évaluation pour le personnel enseignant."

Collège Montmorency:

"Ce projet étudié par l'Association des cadres et gérants du collège n'a pas été encore réalisé."

Collège de Rimouski:

"L'Association des cadres a demandé de ne pas implanter le processus d'évaluation lui-même puisque la politique de gestion que devait faire connaître le Ministère n'était pas prête. Elle ne l'est, semble-t-il, que depuis trois ou quatre mois."

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT	Instrumentation servant à l'évaluation du personnel professionnel	
NOM DES COLLÈGES QUI ONT UTILISE LE 3 INSTRUMENTS	1. Champlain Regional College, Campus St.Lawrence 2. Collège de la Gaspésie 3. John Abbott College 4. Collège de La Pocatière 5. Collège de Limoilou 6. Collège Montmorency 7. Collège de Rimouski 8. Collège de Valleyfield	
TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE INSTRUMENT	1. Procedures for the Evaluation of Non-Teaching Personnal 2. Fiche d'appréciation du personnel professionnel et de gérance 3. Performance Evaluation 4. Rapport d'évaluation du personnel cadres, gérants et professionnels non-enseignants 5. Critères d'évaluation pour le personnel professionnel 6. Formule d'évaluation des professionnels. Version expérimentale 7. Fiche d'évaluation des professionnels 8. Questionnaire d'évaluation des professionnels	
NOMS: a) DES AUTEURS DE L'INSTRUMENT OU DES PERSONNES RESPONSABLES DE SON APPLICATION OU UTILISATION ET b) DU RÉPONDANT LOCAL	1.a)	b) J. Edward Murphy
	2.a)	b) Roger Cabot
	3.a)	b) Lana de Liamchin
	4.a) Michel Paquet	b) Michel Paquet

5.a)	Divers auteurs sous la responsabilité de Serge Yockell	b) Raymond Asselin
6.a)	Michel Dumais, Robert Howe, Gilbert Baillargeon et Robert St-Amand	b) Maurice Trudel
7.a)	Jacques Chouinard et Jean-Claude Marquis	b) Jean-Claude Marquis
8.a)		b) André Beaulieu

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE

Les instruments numéros 1 et 5 traitent des procédures et critères d'évaluation des professionnels des collèges concernés. Les autres sont des questionnaires utilisés pour cette évaluation.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

L'instrument numéro 5 contient essentiellement une liste de critères servant à l'évaluation des professionnels. L'instrument numéro 1 est analogue sauf qu'il comporte davantage de précisions touchant certaines modalités du processus d'évaluation. Les autres sont pour la plupart des questionnaires mixtes (questions ouvertes et fermées) de longueur variable avec une large place réservée aux commentaires de la personne chargée de l'évaluation. Dans tous les cas, on trouve des directives touchant les fondements de l'évaluation (sur quoi fonder le jugement de valeur) et certaines modalités du processus (quand évaluer? procédure à suivre). L'instrument numéro 6 comme tel est un formulaire très court (1 p.) précédé d'un texte de huit pages décrivant et justifiant la formule, proposant des définitions de termes, exposant le cycle d'évaluation (processus), définissant une démarche pour l'expérimentation de cet instrument...

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

L'instrument numéro 6 propose une évaluation basée sur l'atteinte d'objectifs poursuivis par le professionnel d'un commun accord avec son supérieur immédiat. Comme nous l'indiquions plus haut, les instruments numéros 1 et 5 consistent surtout en une liste de critères pouvant servir à l'évaluation du professionnel. Les autres instruments, plus élaborés, invitent l'évaluateur à prendre en considération la description de tâche de l'employé, les objectifs fixés; ils lui demandent de se prononcer sur le rendement du professionnel à partir d'une liste de facteurs ou de critères; ils le convient à fournir une appréciation d'ensemble du rendement de la personne évaluée et à formuler une ou des recommandations touchant le statut de l'employé

et, s'il y a lieu, le perfectionnement à lui assurer ou proposer.

Le nombre de facteurs ou de critères suggérés varie d'un instrument à l'autre: trois en comptent moins de dix (nos 1, 3 et 5); l'instrument numéro 2 en suggère seize; on en dénombre une vingtaine dans le cas des instruments numéros 4 et 8.

L'instrument numéro 7 est le plus développé à cet égard. L'évaluateur se prononce sur une série de 49 critères ou facteurs regroupés sous les catégories suivantes: 1. maîtrise des connaissances et des moyens propres à sa discipline: connaissances théoriques et pratiques (N = 4); connaissance de son milieu de travail (N = 3); connaissance du réseau d'enseignement collégial (N = 3); connaissance du système d'éducation québécois (N = 3); méthodes de travail (N = 5); qualité du travail (N = 5); quantité de travail (N = 3); amélioration et perfectionnement (N = 3); 2. accomplissement de travaux complexes dont sont normalement chargés les professionnels de son corps d'emploi (N = 3); 3. capacité d'animer et de coordonner une équipe ou plusieurs équipes de travail uni ou miltidisciplinaires: animation (N = 4); coordination d'équipes de travail (N = 5); 4. leadership apparent auprès de ses confrères (N = 4); 5. qualités personnelles (N = 4).

Dans l'ensemble des instruments, les facteurs qui reviennent le plus fréquemment sont les suivants: capacité de respecter et d'atteindre les objectifs visés à travers la tâche; quantité et qualité du travail accompli; intérêt et motivation pour le travail; esprit d'initiative et créativité; esprit de décision; sens des responsabilités; qualité des relations interpersonnelles.

PARTICULARITÉS

- Les instruments numéros 2 et 4 servent également à l'évaluation du personnel de gérance.
- Les instruments numéros 1 et 3 sont utilisés aussi pour le personnel de soutien.
- L'instrument numéro 6 est la version expérimentale d'une formule d'évaluation des professionnels

COMMENTAIRES LIBRES

John Abbott College:

"Le syndicat du personnel professionnel a donné son appui au processus et à l'instrument utilisé. Aucun problème."

Collège de La Pocatière:

"Il est relativement facile de concevoir de tels instruments d'évaluation. Toutefois la difficulté principale vient de ce que les supérieurs immédiats ne consacrent pas tout le temps et tout le sérieux nécessaires à l'évaluation de leur personnel, ce qui minimise forcément l'efficacité de l'instrument. Les employés acceptent bien ces instruments et ils ont d'ailleurs été consultés avant l'implantation il y a cinq ans. Il s'est avéré impossible de concevoir et surtout d'implanter un tel type d'instrument d'évaluation pour le personnel enseignant."

Collège de Limoilou:

"Les instruments ont généralement atteint leurs objectifs et ce malgré les difficultés inhérentes à l'évaluation du personnel. Des revisions progressives et des adaptations particulières se produisent."

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT

Politiques, procédures et critères pour le changement de classes chez les professionnels non-enseignants.

NOM DES COLLÈGES QUI ONT UTILISÉ LES INSTRUMENT

1. Champlain Regional College, Campus St.Lawrence
2. Collège de Limoilou
3. Collège Montmorency
4. Collège de Sept-Iles
5. Collège de Valleyfield

TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE INSTRUMENT

1. Procedure for the Promotion of Professionals to Class I
2. Avancement de la classe II à la classe I. Profils de la classe III, II et I d'un professionnel
3. Procédure à suivre pour profiter d'un avancement accéléré d'échelon. Procédure à suivre pour obtenir un avancement de classe
4. Politique relative à l'accès des professionnels non-enseignants à la classe II et à la classe I
5. Politique et procédure d'avancement à la classe I

NOMS: a) DES AUTEURS DE L'INSTRUMENT OU DES PERSONNES RESPONSABLES DE SON APPLICATION OU UTILISATION ET b) DU RÉPONDANT LOCAL

1.a)
b) J. Edward Murphy

2.a) Fernand Blais et Serge Yockell
b) Raymond Asselin

3.a) Gilbert Baillargeon (pour le syndicat) et Robert St-Amand (pour le collège)
b) Maurice Trudel

4.a)
b) André Turcotte

5.a)
b) André Beaulieu

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE

Ces documents décrivent les règles, procédures et, dans la majorité des cas, les critères qui régissent le passage d'une classe à l'autre chez les professionnels non-enseignants ou l'obtention d'un avancement accéléré (cf. instrument no 3).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Documents à caractère officiel établissant ce qu'un professionnel doit faire pour obtenir un changement de classe et à travers quelles procédures ce changement lui sera accordé ou non par le collège.

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Tous les instruments comportent une explicitation des procédures à suivre pour obtenir un changement de classe. Les instruments numéros 1, 4 et 5 énumèrent une série de critères qui sont utilisés lors de l'évaluation préalable à l'attribution d'un changement de classe. Les instruments numéros 4 et 5 renvoient à un questionnaire utilisé pour l'évaluation du professionnel admissible à un changement de classe. Les instruments numéros 2 et 4 contiennent une description des caractéristiques propres aux diverses classes (III, II et I) de professionnels.

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de Limoilou:

"Une analyse critique de cet instrument est actuellement en cours, et il est trop tôt pour en dégager des dominantes."

Collège Montmorency:

"Projet expérimental."

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT

Instrumentation relative à l'évaluation du personnel de soutien: personnel technique, ouvrier et de bureau

NOM DES COLLÈGES QUI ONT UTILISÉ LES INSTRUMENTS

1. Collège de la Gaspésie
2. John Abbott College
3. Collège de La Pocatière
4. Collège de Limoilou
5. Collège de Rimouski
6. Collège de Valleyfield

TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE INSTRUMENT

1. Fiche de notation du personnel de soutien
2. Performance Evaluation
3. Rapport d'évaluation du rendement - Personnel de soutien
4. Evaluation du rendement
5.1 Fiche de notation du personnel ouvrier
5.2 Fiche de notation du personnel technique et de bureau
6. Fiche de notation du personnel administratif, technique et de secrétariat

NOMS a) DE L'AUTEUR DE L'INSTRUMENT OU DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE SON APPLICATION OU L'UTILISATION; b) DU RÉPONDANT LOCAL

1.a)		b) Roger Cabot
2.a)		b) Lana de Liamchin
3.a)	Michel Paquet	b) Michel Paquet
4.a)	Plusieurs auteurs sous la responsabilité de Serge Yockell	b) Raymond Asselin
5.a)		b) Jean-Claude Marquis
6.a)		b) André Beaulieu

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE

Fiches de notation ou formules de rapports servant à l'évaluation du personnel de soutien des collèges énumérés plus haut. Certaines fiches ou formules ont une portée générale ("personnel de soutien"), d'autres concernent des catégories spécifiques (e.g. "personnel ouvrier" ou "personnel technique et de bureau").

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

L'instrument numéro 4 est un questionnaire ouvert. Tous les autres sont des questionnaires mixtes: pour l'essentiel, ils sont faits de questions fermées (réponses préfabriquées et échelles d'appréciation) mais on réserve toujours de la place pour les commentaires que voudrait ajouter la personne responsable de l'évaluation ou de la notation. L'espace réservé aux commentaires est particulièrement frappant dans le cas des instruments numéros 2 et 3.

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Tous les instruments sauf un (no 4) comportent d'abord une série de directives ou de conseils à l'intention de la personne chargée de faire l'évaluation ou la notation. Ces directives ou conseils ont trait soit au processus d'évaluation et à certaines de ses modalités, soit aux fondements du jugement de valeur à porter (ce sur quoi s'appuyer pour juger du rendement d'un employé). Plusieurs de ces directives ou conseils sont identiques ou très similaires d'un instrument à l'autre: comme si ces instruments procédaient d'une philosophie et d'une politique communes.

Tous les instruments réfèrent, d'une façon implicite ou explicite (nos 1, 2, 3, 5.2 et 6 en particulier), aux objectifs, tâches et responsabilités de l'employé. Le nombre de critères ou de facteurs à prendre en considération dans la démarche d'évaluation varie d'un instrument à l'autre: l'instrument numéro 4 en propose cinq; l'instrument numéro 3 une quinzaine; les questionnaires numéros 1 et 2 sept; les questionnaires numéros 5.2 et 6 treize et le questionnaire numéro 5.1 onze. Les principaux critères ou facteurs ont trait à: la quantité et la qualité du travail, la fréquence des erreurs, l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités, l'application au travail, les relations humaines, l'esprit d'équipe, la ponctualité, l'assiduité, l'observance des délais, etc. Tous les instruments invitent à donner une appréciation ou une évaluation globale ainsi qu'à formuler les recommandations jugées appropriées d'un point de vue administratif. Dans un cas (instrument no 3) on offre la possibilité à l'employé évalué de rédiger ses commentaires avant d'apposer sa signature et on réserve une page à un plan d'action touchant le perfectionnement de l'employé évalué.

COMMENTAIRES LIBRES

John Abbott College:

"Le syndicat du personnel de soutien a donné son appui au processus et à l'instrument utilisé. Aucun problème."

Collège de La Pocatière:

"Il est relativement facile de concevoir de tels instruments d'évaluation. Toutefois la difficulté principale vient de ce que les supérieurs immédiats ne consacrent pas tout le temps et tout le sérieux nécessaires à l'évaluation de leur personnel, ce qui minimise forcément l'efficacité de l'instrument. Les employés acceptent bien ces instruments et ils ont d'ailleurs été consultés avant l'implantation il y a cinq ans. Il s'est avéré impossible de concevoir et surtout d'implanter un tel type d'instrument d'évaluation pour le personnel enseignant."

Collège de Limoilou:

"Les instruments ont généralement atteint leurs objectifs et ce malgré les difficultés inhérentes à l'évaluation du personnel. Des revisions progressives et des adaptations particulières se produisent."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Procédure intégrée de sélection du personnel d'encadrement et du personnel enseignant des programmes et des cours aux adultes — Projet 1980 —
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Limoilou
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Alain Godbout, Jos.-Aimé Pouliot, François Tremblay et Serge Yockell, coordonnateur
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Raymond Asselin
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Outil de gestion comprenant des descriptions de tâches, des procédures, des critères, des normes à l'aide desquels peuvent se faire la sélection du personnel d'encadrement et celle du personnel enseignant des programmes et des cours aux adultes.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Document de 33 pages et 8 annexes dans lequel se trouvent rassemblées diverses pièces en rapport avec le titre de l'instrument.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Le document est en cinq parties: 1. Procédure intégrée relative à l'organisation des programmes spéciaux — C.M.C. (temps plein de jour); 2. Le responsable d'un programme spécial de formation — C.M.C. — à temps plein de jour: description des tâches; politique de rémunération; modalités liées à la sélection; 3. Le responsable des cours à temps partiel aux adultes dans les départements: description des tâches; politique de rémunération; modalités liées à la sélection; 4. Les modalités relatives à la sélection des professeurs aux programmes et cours aux adultes: a) les prérequis: identification des besoins en effectif; statut des charges d'enseignement; affichages; candidatures; b) le comité de sélection: pouvoir, composition, autres considérations; c) critères de sélection: critères,

contraintes importantes, conditions d'engagement; d) contrat du professeur; e) divers; 5. La formule d'administration des cours et des programmes spéciaux. Les annexes renferment notamment des descriptions de tâches (e.g. conseiller en andragogie) et la politique de disponibilité des enseignants.

PARTICULARITÉS

"Ce projet a été réalisé de façon conjointe par la Division de la dotation du personnel et du développement organisationnel et le Secteur de l'éducation aux adultes et s'inspire assez largement des pratiques en vigueur, tout en ajoutant des précisions à certains aspects non définis antérieurement au collège (...). La procédure est soumise aux dispositions des conventions collectives et des textes ou ententes en vigueur (ex. politique de disponibilité). Nous comptons soumettre ce projet à l'analyse de diverses instances et la procédure intégrée entrera en vigueur pour l'année académique 1980-1981, sauf pour les chapitres déjà adoptés par le C.E. et qui sont entrés en vigueur dès leur acceptation en juin 1980." (p. 4).

TITRE DE L'INSTRUMENT	Règlement du Collège de Chicoutimi relatif aux dossiers des étudiants
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Chicoutimi
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	La mise au point de ce règlement a été l'oeuvre d'une équipe de cinq personnes, sous la coordination de Denis Perron
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Louis-Michel Simard
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Le règlement relatif aux dossiers scolaires des étudiants du Collège de Chicoutimi précise: a) à quelles fins les données qui s'y trouvent consignées peuvent être utilisées; b) la nature des renseignements qu'on y retrouve de façon obligatoire ou facultative; c) les règles et procédures touchant la tenue des dossiers, leur caractère confidentiel, leur consultation, leur transmission, leur conservation, leur destruction.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le règlement est présenté dans un court document de 8 pages daté du 14 novembre 1979. Diverses annexes traitent respectivement: a) des pièces à conserver pour les dossiers des étudiants provenant de trois institutions de la région; b) la politique du dossier professionnel au Collège de Chicoutimi (septembre 1975) avec en annexe des extraits du code d'éthique du conseiller d'orientation (janvier 1973) et du psychologue (septembre 1974); c) une formule d'autorisation du service d'orientation et de psychologie pour l'obtention ou la transmission d'informations concernant le comportement et/ou les examens subis par une personne au point de vue médical, psychologique, scolaire et social; d) une formule pouvant servir à établir un rapport d'entrevue.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Le règlement comporte quatorze (14) articles:

1. définition des termes;
2. objet du règlement;
3. responsabilité de l'implantation du dossier scolaire et de l'application de la réglementation s'y rapportant;
4. contenu du dossier scolaire et fins auxquelles on peut l'utiliser;
5. règles et procédures touchant l'utilisation de renseignements contenus dans les dossiers à des fins de recherche en éducation;
6. règles touchant la communication partielle de données figurant au dossier d'un étudiant;
7. obligation des individus qui participent aux opérations du processus administratif du dossier scolaire;
8. désignation par le collège d'un répondant de l'administration des dossiers scolaires;
9. consultation du dossier: personnes pouvant y avoir accès et procédure à suivre;
10. description de la procédure de consultation;
11. règles générales et particulières touchant la conservation des dossiers;
12. règles générales et particulières touchant la destruction des dossiers;
13. règles touchant la transmission des dossiers scolaires à un autre collège ou à une université;
14. infraction.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Dossier étudiant mécanisé
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Cégep du Vieux-Montréal
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Luce Goerlach-Seers
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Martin-E. Hehn
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	L'instrument est présenté dans deux mémoires soumis au directeur des services pédagogique. Le premier mémoire propose un cahier de charges relatif à la mise en oeuvre d'un dossier étudiant. Le cahier de charges est le résultat de l'ensemble des raisons et des décisions qui ont amené les membres du comité qui travaillaient sur le dossier étudiant à déterminer le contenu du dossier étudiant. Se référant au cahier de charges, le deuxième mémoire traite des données ou informations retenues au dossier étudiant mécanisé. Ces données ou informations sont regroupées soit au fichier central du dossier mécanisé, soit dans les fichiers auxiliaires. Puis l'auteur présente les données non retenues au dossier étudiant mécanisé et, enfin, analyse chacune des opérations qu'est susceptible d'effectuer un étudiant de l'admission jusqu'à son départ.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le cahier de charges présente sous forme de huit tableaux-synthèse les informations ou données à retenir ou à rejeter pour la constitution d'un dossier étudiant, ainsi que les raisons pour retenir ou rejeter ces informations ou données.

INFORMATION OU DONNEE	INFORMATION OU DONNEE A RETENIR	REJETER	RAISONS D'ACCEPTATION	RAISONS DE REJET
La citoyenneté	X		Ces informations sont nécessaires à une gestion efficace	

Le deuxième mémoire présente également sous forme de tableaux les données ou informations qui doivent être regroupées au fichier central, mais il énumère seulement les données ou informations qui doivent être regroupées aux fichiers auxiliaires; il présente également sous forme de tableaux les données ou informations non-retenues. Il présente toujours sous forme de tableaux les opérations effectuées par un étudiant de l'admission à son départ.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Voir fonction de l'instrument.

PARTICULARITÉS

Le titre du premier mémoire est: "Proposition d'un cahier de charges relatif à la mise en oeuvre d'un dossier étudiant au Collège du Vieux Montréal." Il est daté du 29 mars 1974.

Le second mémoire a pour titre: "Proposition d'une base commune de données à intégrer au dossier étudiant mécanisé." Il est daté du 2 avril 1975.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire pour connaître les motifs d'abandon des étudiants
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de la Gaspésie
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Gildas Roussel
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Cabot
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire, qui était destiné aux étudiants de collégial I, II et III, inscrits au Collège de la Gaspésie, à la session d'automne 1979, permet de connaître les raisons qui ont amené les étudiants à abandonner leurs études pendant ladite session. Il peut évidemment être utilisé pour d'autres sessions.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire comprend dix questions fermées à choix multiples, et une question ouverte. Plusieurs questions comprennent de nombreuses sous-questions.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Les cinq premières questions sont d'ordre général: on demande à l'étudiant de s'identifier: âge, sexe, lieu d'origine, niveau collégial, option. Deux questions portent sur la situation actuelle et envisagée de l'étudiant: Que fait-il au moment du sondage? Songe-t-il à retourner aux études? Si oui, à quel endroit? Dans quel programme? La huitième question qui comporte de nombreuses sous-questions permet de savoir les raisons pour lesquelles l'étudiant a abandonné ses études; on distingue entre raisons capitales, raisons importantes et raisons peu importantes. On demande, dans la question suivante, à l'étudiant s'il était satisfait ou non du Collège de la Gaspésie, selon son expérience et sa perception du milieu collégial. La dixième question porte sur la situation socio-économique de l'étudiant. La onzième question est ouverte; on demande à l'étudiant de faire ses commentaires...

TITRE DE L'INSTRUMENT	Politique concernant les droits et les responsabilités des étudiants (mars 1977)
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	John Abbott College
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Gerald Bissett et Léonce Boudreau
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Lana de Liamchin
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cette politique décrit les droits et responsabilités des étudiants ainsi que les moyens à travers lesquels elle peut être mise en oeuvre.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Court document de six pages comportant quatre sections.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	La section numéro 1 est consacrée à des définitions de termes utilisés dans l'énoncé de politique. La section numéro 2 traite des droits et des responsabilités des étudiants. La troisième section est réservée au "comité des droits et responsabilités des étudiants": sa composition, les principes qui doivent guider son action, ses attributions et pouvoirs. La dernière section concerne le droit d'appel des étudiants.
PARTICULARITÉS	En commentaires libres, on précise que: *"policy is on "hold" pending orientation to be received from minister's office."* A l'exemplaire de cette politique, on a également joint l'"Enoncé des droits et responsabilités des étudiants" préparé par un comité de la Commission des directeurs des services aux étudiants et daté du mois de mai 1980.

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT

Questionnaires sur l'état du français au cégep

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Collège de Rivière-du-Loup

AUTEURS DE L'INSTRUMENT

Théo Le Guillan, Jean-Paul Michaud et Gilles Roy

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Jean-Paul Michaud

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE

Les trois questionnaires — un pour les étudiants, un pour les professeurs et le dernier pour le personnel de secrétariat — portent sur trois objets principaux: 1. la pratique courante dans le Collège face au français oral et au français écrit; 2. les attitudes des répondants et leurs perceptions des attitudes des autres groupes vis-à-vis de cette question; 3. leur connaissance des politiques linguistiques du Collège et des départements.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Chacun des trois questionnaires comporte au-delà de 100 questions et sous-questions. Il s'agit, en majorité, de questions fermées, certaines invitant à décrire des pratiques, d'autres à porter des jugements de valeur, d'autres à établir le degré et les sources d'information des répondants touchant la politique du français au Collège de Rivière-du-Loup.

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Le questionnaire des étudiants contient 116 questions et sous-questions dont une dizaine réfèrent aux caractéristiques des répondants. Ceux-ci sont par la suite invités à décrire certaines de leurs pratiques, à répondre à des questions touchant les cours (de français d'abord, puis les autres cours); à se prononcer sur l'état du français au collège et les attitudes des différents groupes à cet égard, à indiquer ce qu'ils connaissent de la politique du français, de sa mise en application,

de sa valeur... Le questionnaire des professeurs compte 115 questions dont 8 se rapportent aux caractéristiques des répondants. Ceux-ci ont ensuite l'occasion de décrire leurs pratiques personnelles et pédagogiques touchant le français, à indiquer leurs exigences concernant le français oral et le français écrit, à se prononcer sur l'état du français au collège et les attitudes des différents groupes à cet égard, à indiquer ce qu'ils connaissent de la politique du français, de sa mise en application, de sa valeur... Dans le questionnaire adressé au personnel de secrétariat on dénombre 117 questions dont quatre ont trait aux caractéristiques des répondants. Pour le reste ceux-ci sont amenés à décrire leurs pratiques touchant le français, les attitudes et comportements des différents groupes concernant l'état du français au collège, leur connaissance de la politique du français au collège, son application, sa valeur.

PARTICULARITÉS

Dans le rapport, Etude sur l'état du français au Collège de Rivière-du-Loup (juin 1977), les auteurs des instrumeuts soulignent que *"les efforts ont été nombreux pour rendre facilement comparables ou complémentaires, selon le cas, les informations recueillies à l'aide de n'importe lequel de ces questionnaires. Malgré ces efforts, la concordance n'est pas parfaite et on décèle deux oublis importants dans le questionnaire des professeurs: le premier et le plus important touche la pratique qui consiste à enlever des points pour les fautes de français. Le second traite de l'attention qu'ils portent à la qualité de leur français."* (p.3).

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à mesurer le degré de pénétration du journal du collège et le degré de satisfaction des lecteurs
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Matane
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Service d'information du collège
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Fernand Bourgoin
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire était destiné à tout le personnel du collège (étudiant, professeur, cadre, professionnel, employé de soutien). Les auteurs du sondage ne visaient pas un échantillonnage précis, puisqu'ils ont inséré le questionnaire à l'intérieur même du journal du collège. Ce questionnaire permet de mesurer les taux de satisfaction ou d'insatisfaction par rapport aux besoins d'information exprimés par la clientèle. Ces besoins d'information devaient être satisfaits par le journal du collège "La Criée". Ce questionnaire permet de connaître l'opinion des lecteurs sur le contenu, la mise en page du journal, leurs préférences en matière de lecture ainsi que le degré de pénétration du journal.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire comprend vingt-trois questions à choix multiples et deux questions ouvertes.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Le questionnaire cherche d'abord à savoir ce que le lecteur lit, de préférence, dans le journal. On lui demande aussi de donner son opinion sur la mise en page du journal, sur sa présentation, sur le rythme de parution, sur des sujets qui mériteraient d'être traités plus abondamment, et ceux qui ont bénéficié d'une "couverture" trop abondante.

COMMENTAIRES LIBRES

"Le taux de réponses fut relativement faible (10%). Certaines catégories de personnes sont sur-représentées par rapport à d'autres qui sont sous-représentées. Les résultats obtenus indiquent néanmoins un taux de satisfaction relativement élevé et, croyons-nous, fidèle à la réalité."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Instrument visant à évaluer un projet de recherche ou d'innovation pédagogique
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	John Abbott College
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Lana de Liamchin
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Lana de Liamchin
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cet instrument permet d'évaluer un projet de recherche ou de développement et de déterminer sa pertinence pédagogique. Il est destiné au directeur de département où se poursuit l'innovation pédagogique. Il doit être utilisé <u>après</u> la phase expérimentale du projet de recherche.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	L'instrument est formé de quatorze questions ouvertes.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Les premières questions sont d'ordre général: titre du projet de recherche; département impliqué; personnel affecté au projet. Les autres questions portent sur la mise en oeuvre du projet: Quand sera-t-il mis en pratique? Les résultats de la recherche pourront-ils être utilisés pour élaborer un programme, bâtir un cours? Quel sera l'aboutissement de ce projet de recherche ou de développement? Comment sera-t-il mis en pratique? Quel sera son impact sur la pédagogie développée au collège? Quand faudra-t-il le mettre en oeuvre? Quelles sont les conclusions de cette recherche? Les principales découvertes? Comment pourra-t-on mettre ces découvertes en pratique? Quelles ressources nécessitera la mise en oeuvre de ces découvertes?

LE CHAMP DES SERVICES

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT

Questionnaires sur la bibliothèque et l'audiovisuel

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Collège de Bois-de-Boulogne

AUTEURS DE L'INSTRUMENT

Le comité d'aménagement de l'audio-visuel et de la bibliothèque de la Commission pédagogique. Sous la direction de Roger Lapierre du Centre de sondage de l'Université de Montréal

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Wilfrid Gariépy

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE

Les deux questionnaires dont il s'agit ici — l'un destiné aux étudiants, l'autre aux professeurs — ont été utilisés à l'occasion d'un sondage réalisé auprès des usagers de la bibliothèque et du service audio-visuel du collège. Avant de réaménager ces deux services dans de nouveaux locaux, on a voulu savoir quelle conception les usagers se faisaient de la bibliothèque et de l'audio-visuel, jusqu'à quel point et pour quelles raisons ils les utilisaient, comment ils évaluaient les services offerts, quelles étaient leurs attentes pour le futur...

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Il s'agit de questionnaires fermés. Le questionnaire des étudiants comporte vingt-sept questions dont certaines se subdivisent cependant. Le questionnaire des professeurs est plus long; il comporte quarante-six questions dont plusieurs comportent des sous-questions.

CONTENU TOUCHE PAR LES INSTRUMENTS

Le questionnaire des étudiants s'ouvre sur cinq questions fournissant des renseignements généraux sur les répondants et sur les méthodes pédagogiques les plus fréquemment utilisées par

les professeurs du collège; suivent huit questions consacrées à l'audio-visuel: fréquence de l'utilisation des services de l'A.V., nature de ces services, appréciation des services rendus, attentes touchant ce service, etc.; quatorze questions ont trait à la bibliothèque: utilisation des locaux, recours aux divers services, qualité de ces services, attentes concernant la collection de documents, l'organisation matérielle, etc.

Le questionnaire des professeurs est divisé en cinq parties: 1. renseignements généraux (11 questions); 2. audio-visuel: utilisation, rapports A.V. — méthode d'apprentissage, qualité des services offerts, A.V. et enseignement, attentes touchant ce service (16 questions); 3. audio-vidéothèque: 1 question comportant plusieurs sous-questions touchant l'opportunité de lui confier certains services; 4. bibliothèque: 17 questions portant sur l'utilisation de la bibliothèque, ses services, la qualité de ces services, les attentes touchant l'organisation matérielle, la collection de documents, certains services professionnels (e.g. initiation à la documentation ou à la méthodologie de la recherche, etc.); 5. répartition des services entre audio-visuel, audio-vidéothèque et bibliothèque (1 question se subdivisant).

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à explorer la satisfaction, les besoins et les attentes des usagers de la bibliothèque
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de la Gaspésie
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Le comité d'étude sur la bibliothèque
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Cabot
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire est destiné aux usagers de la bibliothèque du collège, professeurs et étudiants. Il vise à déceler le degré de satisfaction des usagers à l'égard du service de bibliothèque; il permet également d'explorer les besoins et les attentes des usagers dans le but d'apporter au service des améliorations.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire comprend soixante-dix questions fermées. Certaines questions comprennent plusieurs sous-questions. Pour certaines questions, les réponses sont préfabriquées; pour d'autres, on demande au répondant d'utiliser une échelle d'appréciation. Le répondant pouvait faire des commentaires ou des suggestions sur les divers points touchés par les questions.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Le questionnaire comprend neuf parties. La première partie porte sur les politiques et orientations générales du service de bibliothèque; la seconde partie regarde le service du prêt, la troisième, le service de référence. On traite, dans la quatrième partie, du choix et des acquisitions de volumes et périodiques. La cinquième partie porte sur l'animation, la sixième partie sur la fréquentation et l'ambiance de la salle de

consultation. La septième partie porte sur l'accès aux rayons par les étudiants. On demande, dans la huitième partie, à quelle fréquence les professeurs consultent les rayons, si leur enseignement conduit les étudiants à la bibliothèque. Dans la neuvième partie, on demande aux répondants de comparer la bibliothèque du collège à d'autres bibliothèques qu'ils connaissent.

PARTICULARITÉS

Ce questionnaire est publié dans le rapport final du comité d'étude sur la bibliothèque. Ce rapport inclut les questions, la compilation des résultats et les recommandations faites par le comité.

Collège de la Gaspésie. Commission pédagogique. Etude sur la bibliothèque. Gaspé, mai 1975. 134 p

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à connaître les besoins, les opinions et le taux de satisfaction des usagers à l'endroit de la bibliothèque
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Rivière-du-Loup
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Robert Roussel
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Paul Michaud
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cet instrument permet d'identifier les besoins des usagers d'une bibliothèque de collège, de déterminer leur taux de satisfaction et de connaître leurs opinions sur certains aspects du fonctionnement de la bibliothèque.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire comprend cinquante-sept questions fermées. Pour répondre à certaines, il faut utiliser une échelle d'appréciation allant de 1 à 4. Pour les autres questions, les réponses sont préfabriquées.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Les dix-sept premières questions permettent de mesurer le degré de satisfaction de l'usager de la bibliothèque. Les questions 18 à 22 portent sur les règlements en vigueur à la bibliothèque: faut-il les appliquer plus sévèrement, moins sévèrement, les abolir ou maintenir le statu quo? Les questions 23 à 26 portent sur les heures d'ouverture de la bibliothèque; les questions 27 et 28 sur la durée du prêt. Les questions 29 à 34 portent sur le service de référence: l'usager de la bibliothèque y recourt-il? Pour quelle raison? Les questions 35 à 38 portent sur les volumes mis en réserve, la question 39 porte sur la quantité de volumes utilisables en bibliothèque. Les questions 40 à 54 portent sur l'utilisation de la bibliothèque par les usagers et les questions 55 à 57 sur l'audio-vidéothèque.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à déterminer le niveau de satisfaction des usagers du Centre de ressources didactiques: bibliothèque et audio-visuel
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège Montmorency
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Robert Howe et Michelle Jolicoeur
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Maurice Trudel
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire, qui est destiné à la clientèle du Centre des ressources didactiques, vise à mesurer le degré de satisfaction des usagers du Centre face aux différents services, afin d'améliorer ceux-ci.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire comprend cinquante et une questions fermées et une question ouverte. Le questionnaire est divisé en six sections. Pour certaines questions, les réponses sont préfabriquées, pour d'autres, le répondant doit utiliser une échelle d'appréciation allant de 1 (très satisfaisant) à 4 (très insatisfaisant), 5 étant: je ne peux me prononcer.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	La première section, qui comprend quatre questions, est d'ordre général. La seconde section, qui comporte quinze questions, porte sur la bibliothèque (documents écrits); la troisième section, qui renferme quinze questions, porte sur l'audio-vidéothèque (documents audio-visuels); la quatrième section, qui comporte dix questions, porte sur la production étudiante de documents audio-visuels; la cinquième section, qui ne compte que quatre questions, porte sur le prêt d'appareils audio-visuels; la sixième section, qui n'a que trois questions, sur les manuels-guides qu'achètent les usagers; on demande, enfin, dans la sixième section, qui comporte une seule question ouverte, de faire des suggestions ou commentaires qui permettraient d'améliorer les services.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Media Resource Centre Survey on Priorities
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Vanier College
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Beverly Chandler et un comité de travail
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Louis Hérivault
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire vise à déterminer quelles devraient être les priorités du centre des médias (bibliothèque et service audio-visuel). Il porte principalement sur l'utilisation actuelle des services et sur les besoins auxquels ces services devraient répondre. Il est destiné aux étudiants, aux professeurs et aux autres catégories de personnel du collège.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Questionnaire formé de 12 questions: 9 fermées et 3 ouvertes. Plusieurs des questions fermées se subdivisent en sous-questions. Au total le répondant est invité à exprimer son point de vue sur tout près de 60 items.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Les deux premières questions (ouvertes) demandent au répondant d'indiquer à quand remonte son association au collège et à quel programme ou unité administrative il ou elle appartient. Les questions 3 et 4 l'invitent à dire jusqu'à quel point il considère que le centre des médias devrait faire partie intégrante du processus d'enseignement et quels groupes ou personnes devraient utiliser les services du centre. A travers les questions nos 5 et 6, on lui demande de préciser jusqu'à quel point le matériel et les locaux du centre des médias lui apparaîsent nécessaires pour répondre à une diversité de besoins éducatifs et institutionnels. La question no 7 porte sur

l'opportunité de réunir la bibliothèque et les services audio-visuels en un même lieu physique. Les questions nos 8 et 9 ont trait à la fréquence d'utilisation de la documentation, de l'enseignement, des locaux et des divers services du centre des médias. Par le truchement de la question no 10, le répondant indique comment il voudrait que soit réparti entre l'achat de livres, de périodiques, de matériel A.V., d'équipement A.V., un don de $1,000.00 qu'il ferait au centre des médias. La question no 11 lui permet de dire par quels moyens il obtient de l'information touchant le centre des médias. On lui demande enfin de suggérer, s'il y a lieu, de meilleures façons de transmettre de l'information concernant le centre. Possibilité lui est également offerte de rédiger les commentaires libres qu'il juge appropriés.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à explorer quelle connaissance les usagers ont des services audio-visuels, ainsi que leur degré de fréquentation et de satisfaction à l'endroit de ces services
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Cégep de Saint-Hyacinthe
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Le sous-comité ad hoc de la Commission pédagogique
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	André Gaudreau
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire porte sur divers aspects du service de l'audio-visuel. On veut mesurer la connaissance que la population du cégep a des services audio-visuels, des procédures et politiques de prêt et des moyens de produire un document. On cherche également à connaître la fréquence d'utilisation des services, l'appréciation des usagers à l'égard des divers services et leurs attentes face à l'assistance technique et professionnelle qu'ils pourraient recevoir du personnel des services de l'audio-visuel.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire comprend trente-cinq (35) énoncés. Pour chacune des questions, le répondant doit faire un choix parmi six réponses possibles, allant de 1 (pas du tout) à 6 (parfaitement). Trois questions exigent que le répondant place par ordre d'importance les réponses qui lui sont suggérées.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Six questions portent sur les connaissances générales des services audio-visuels. Neuf questions portent sur le service du prêt; six, sur la diffusion centralisée; cinq, sur la production d'un document audio-visuel par l'usager et cinq autres sur la production par le Centre. Les quatre dernières questions portent sur l'assistance technique et professionnelle que l'usager est en droit d'attendre du service.

PARTICULARITÉS

Ce questionnaire a été publié. Collège de Saint-Hyacinthe, Comité sur l'audio-visuel. Questionnaire sur les services audio-visuels. Saint-Hyacinthe, 1981, 9 p.

Le comité de l'audio-visuel a également publié un rapport suite à l'enquête qu'il a menée. François Gileau et Jacques Lefebvre. Rapport final du comité de l'audio-visuel à la Commission pédagogique. Saint-Hyacinthe, Collège de Saint-Hyacinthe, 1981, 5 p.

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT	Instruments servant à l'évaluation des moyens audiovisuels
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Matane
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Collège de Matane. Ces instruments ont été adaptés par le collège.
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Fernand Bourgoin
FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE	Il s'agit de trois instruments. Le premier, destiné aux professeurs, permet d'évaluer le contenu, l'utilisation pédagogique, la qualité technique et la valeur pédagogique d'un document audiovisuel. Le second intitulé "Fiche d'évaluation d'une émission" permet d'évaluer la qualité d'une émission. Le troisième instrument est destiné à évaluer un film.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le premier instrument comprend quinze questions fermées avec une échelle d'appréciation allant de 1 à 6, et deux questions ouvertes. Le second instrument est divisé en quatre parties: scénario, visuel, sonore, pratique. Chaque partie comprend cinq questions. Le répondant est invité à évaluer l'émission en mettant une note, allant de 0 à 5, à chaque question. Le troisième instrument est divisé en six parties. Chaque partie comprend une ou plusieurs questions. Chaque question est présentée sous forme d'un cadre permettant une évaluation.

Exemple:

QUALITES TECHNIQUES

a) des images

	2	1	0	1	2	
bonnes						médiocres
expressives						insignifiantes
liées aux concepts						sans liens
claires						ternes

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Le premier instrument permet d'évaluer le contenu, les qualités techniques et l'intérêt pédagogique d'un document audio-visuel.

Le second instrument permet d'évaluer une émission au plan du scénario, de la qualité de l'image, de la sonorité et de son intérêt pédagogique.

Le troisième instrument permet d'évaluer un film sur son contenu, sa valeur pédagogique, ses qualités techniques.

COMMENTAIRES LIBRES

"On ne dispose pas vraiment de temps pour évaluer la pertinence de nos instruments de mesure. L'instrument de mesure qui a été produit par les cégeps intitulé: "Instrument d'évaluation, secteur des cégeps" est très utile pour faire l'analyse des services.

L'instrument du S.G.M.E. réalisé par Sylvie Madore est une excellente source d'inspiration pour adapter des instruments locaux."

TITRE DE L'INSTRUMENT

Media Materials Evaluation Form

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

John Abbott College

AUTEUR DE L'INSTRUMENT

Lana de Liamchin

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Lana de Liamchin

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

Cette fiche d'évaluation, destinée aux professeurs et professionnels, permet d'évaluer les achats de matériel audio-visuel en fonction de certaines de leurs caractéristiques.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Cinq questions portent sur le titre du matériel, le producteur et distributeur, la date de production, le coût et la nature de ce matériel.

Les autres questions portent sur le matériel lui-même. On demande à celui qui fait une demande d'achat de vérifier:

1. l'authenticité du matériel: est-ce un instrument précis, impartial, à jour?
2. sa justesse dans l'utilisation des concepts, de données...
3. son champ d'application du point de vue contenu, concepts, communication;
4. son intérêt;
5. son organisation;
6. ses aspects techniques;
7. ses caractéristiques spéciales;
8. ses caractéristiques physiques.

Pour chacune de ces questions, le requérant doit indiquer si le matériel lui semble excellent, bon ou médiocre.

Deux questions portent sur le type d'utilisation qui sera fait: comment pourra-t-on l'utiliser et dans quels domaines. On demande finalement au requérant de faire ses commentaires et de dire s'il utilisera ce matériel régulièrement dans sa classe.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Voir caractéristiques techniques.

COMMENTAIRES LIBRES

"Aucune difficulté. Un comité mixte décide des achats selon des critères pré-déterminés."

TITRE DE L'INSTRUMENT

Le test I.P.R. (Identification des besoins des étudiants; Programmation d'activités en réponse aux besoins exprimés; Réalisation de la programmation et évaluation)

NOM DES COLLÈGES QUI ONT UTILISÉ L'INSTRUMENT

1. Collège François-Xavier Garneau
2. Collège de Rimouski

AUTEURS DE L'INSTRUMENT

Hermann Guy et Romain Rousseau

NOM DES RÉPONDANTS LOCAUX

1. Bruce Poliquin
2. Jean-Claude Marquis

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

Cet instrument permet d'identifier de façon précise et systématique les besoins réels des étudiants sur le plan des difficultés éprouvées et de l'aide désirée de la part des services. Il permet aux services de psychologie, d'orientation scolaire et professionnelle, d'aide pédagogique individuelle, d'information scolaire et professionnelle de connaître l'importance des préoccupations des étudiants telles qu'exprimées par eux. Son but est donc double: 1. connaître les principaux types de difficultés rencontrés par les étudiants et étudiantes de niveau collégial dans les secteurs d'activités des services concernés et 2. connaître leurs besoins de consultation ou d'aide eu égard aux difficultés éprouvées. Il permet aux intervenants en relation directe avec l'étudiant de planifier des activités d'assistance qui tiennent compte des difficultés et des besoins de consultation exprimés par les étudiants eux-mêmes. Il permet aussi de sélectionner des groupes-cibles d'étudiants à qui seront offertes des activités spécifiques pour des difficultés spécifiques.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le questionnaire I.P.R. comprend quatre-vingt-quatre (84) énoncés de difficultés regroupés en cinq dimensions. Pour chacun des énoncés, l'étudiant doit fournir deux réponses. La première révèle le degré de difficulté en rapport avec cet énoncé. L'autre lui permet de se prononcer sur son besoin d'aide pour résoudre cette difficulté.

Exemple:

9. Je ne suis pas capable de recevoir des reproches.

Difficulté (D)

a) Vrai
b) Plutôt vrai
c) Plutôt faux
d) Faux

Besoin d'aide (B)

a) oui
b) ?
c) non

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Les cinq dimensions touchées par l'instrument sont: 1. l'appréciation de l'intervention pédagogique; 2. l'adaptation scolaire; 3. la relation avec soi et les autres; 4. la maturité vocationnelle; 5. la santé.

PARTICULARITÉS

Le questionnaire I.P.R. est publié dans:

Guy, Hermann et Romain Rousseau. Manuel pour le questionnaire I.P.R. Rimouski, Collège de Rimouski, avril 1977, pp. 35-43; et

Collège de Rimouski. Emissaire pédagogique, 3ème année, numéro 1, juin 1977, pp. 35-43.

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de Rimouski:

"La passation du test s'est faite en 1977 et en 1978. Les résultats de 1978 étaient semblables à ceux de 1977.

Le problème qui se pose par rapport à I.P.R. est le même que celui de nombreuses entreprises d'analyse et d'évaluation: un individu ou un groupe de personnes identifient les aspects problématiques, mais faute de ressources, d'autonomie ou à cause de la difficulté de mobiliser les gens pour apporter certains correctifs, le suivi de l'opération d'analyse ou d'évaluation laisse à désirer..."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Grille d'analyse de l'encadrement des services de consultation
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Limoilou
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Denis Lebel
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Raymond Asselin
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cette grille a été mise au point dans le but de faciliter la cueillette et l'analyse des informations nécessaires à la formulation d'une problématique claire des services de consultation et du service de l'admission et de la certification.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	La grille présente une série d'éléments qui pourraient contribuer à l'élaboration d'une problématique des services de consultation. Face à chacun de ces éléments — il y en a vingt-huit — le répondant est invité à indiquer: 1. dans quelle mesure il est d'accord avec l'énoncé; 2. dans quelle mesure, cet élément est source de difficultés; 3. si cet élément est pertinent à l'étude ou non; 4. les commentaires libres que lui suggère cet élément.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	L'instrument est divisé en quatre parties: 1. Un préambule définit et décrit le concept d'encadrement. 2. Le répondant exprime son opinion sur trois éléments reliés à l'ensemble du cégep: objectifs éducatifs, aspect financier, relations de travail. 3. Le répondant se situe face à neuf éléments reliés aux services aux étudiants en général: objectifs, activités

et préoccupations, relations "politiques" avec les groupes d'étudiants, traitement de certains dossiers particuliers, communication, nature et exigences de l'encadrement à assurer, etc.

4. Le répondant se prononce sur seize (16) éléments reliés aux services de consultation et au service de l'admission et de la certification: fonctionnement en secteur, encadrement des activités de counseling, attente des professionnels du service de consultation, identification des besoins des étudiants et définition d'objectifs de travail, planification et organisation des activités, etc.

PARTICULARITÉS

Cette grille a été conçue par le directeur des services aux étudiants. Son contenu est un regroupement de différentes observations recueillies dans certains écrits, lors de réunions ou de discussions informelles. En guise de préparation à une éventuelle réunion où l'on allait discuter de la question, tous les professionnels des services concernés étaient conviés à réagir face à chacun des éléments que renferme la grille.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire pour connaître les besoins, les attentes et les perceptions du milieu face aux services de psychologie et d'orientation
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Cégep de Jonquière
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Les membres du service de psychologie et d'orientation du Cégep de Jonquière. (cf. Pierre Nourry)
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Marcel Tremblay
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Par ce questionnaire, les services de psychologie et d'orientation ont voulu recueillir des informations pertinentes concernant: 1. les besoins, les motifs, les attentes des étudiants en psychologie et en orientation; 2. vérifier auprès des étudiants si les objectifs et les activités des services de psychologie et d'orientation rejoignent leurs besoins; 3. vérifier si les éducateurs sont sensibles aux besoins, motifs et attentes des étudiants en ce qui regarde la psychologie et l'orientation; 4. connaître les attentes et les besoins du milieu face aux services de psychologie et d'orientation. Les données recueillies permirent d'évaluer les objectifs, tout en donnant des indications précieuses pour orienter l'action du service, de façon à répondre plus adéquatement aux besoins du milieu. Ce questionnaire a été bâti à partir du recensement d'études de relance et de sondages des besoins faits dans deux cégeps et dans deux universités. Il offre l'avantage de coordonner, dans un tout cohérent, les apports partiels de ces différentes recherches. Il pourrait être utilisé, moyennant adaptation, par d'autres collèges.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le questionnaire se compose de deux parties: l'une destinée aux étudiants, l'autre aux éducateurs. Chaque partie de ce double questionnaire comprend trois sections: 1. données générales; 2. besoins de consultation des étudiants ou la perception qu'ont les éducateurs de ces besoins; 3. perception des étudiants ou des éducateurs sur les services de psychologie et d'orientation.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Ce questionnaire vise à sonder les besoins, les attentes et les perceptions des étudiants et du milieu face aux services de psychologie et d'orientation.

PARTICULARITÉS

Ce questionnaire est reproduit dans:

Nourry, Pierre. Rapport-synthèse de la recherche sur les besoins, les attentes et les perceptions du milieu face aux services de psychologie et d'orientation. Jonquière Cégep de Jonquière, mai 1978, pp. 2-12: questionnaire de l'étudiant; pp. 13-25: questionnaire du personnel.

A la page 193 de ce rapport, l'auteur signale que les répondants ont trouvé difficile de répondre à la dernière section du questionnaire qui portait sur la perception des étudiants et des éducateurs sur les services de psychologie et d'orientation. *"Plusieurs même,* dit l'auteur du rapport, *étaient agressifs d'avoir à répondre à des questions auxquelles ils ne savaient que répondre et nous blâmaient de les avoir posées, alors que d'autres nous conseillaient de donner plus d'information sur le service pour le faire mieux connaître aux gens."*

COMMENTAIRES LIBRES

Conclusion du rapport: *"En somme, nous pensons que cette recherche nous permet de connaître avec plus d'exactitude et de précision les besoins des étudiants, leurs motifs, attentes et perceptions par rapport au service de psychologie et d'orientation. Elle nous permet aussi de savoir si les étudiants sont perçus avec assez d'exactitude dans divers besoins en psychologie et en orientation. Elle nous permet de vérifier l'image que nous projetons comme service, dans le milieu: étudiants, cadres et professionnels. Enfin, elle sera un solide appui pour mieux déterminer nos priorités et cibles d'intervention. En somme, toutes dimensions respectives, c'est un effort d'analyse institutionnelle en ce qui a trait au service de psychologie et d'orientation."*

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT

Instruments visant à connaître la satisfaction des usagers du service de l'information scolaire et professionnelle

NOM DES COLLÈGES QUI ONT UTILISÉ LES INSTRUMENTS

1. John Abbott College
2. Collège de La Pocatière

AUTEURS DES INSTRUMENTS

1. Cathy Sidorenko
2. Benoit Boucher

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

1. Lana de Liamchin
2. Michel Paquet

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE

L'ensemble des instruments est formé de trois questionnaires. Le premier est un questionnaire d'évaluation du degré de satisfaction de la clientèle étudiante à l'égard du service d'information scolaire et professionnelle. Le questionnaire a été distribué à soixante étudiants présélectionnés du secteur général et professionnel des niveaux I, II et III. Il visait à vérifier la satisfaction de la clientèle et à identifier éventuellement les raisons d'insatisfaction.

Le second questionnaire fut soumis, à l'automne 1980, à quelque cinq cents praticiens de l'orientation et de l'information scolaire et professionnelle. On cherchait à obtenir le niveau d'appréciation de ces praticiens à l'égard du prospectus publié par le Collège de La Pocatière.

Le troisième questionnaire intitulé "College and Career Shop Survey" vise à connaître l'opinion des étudiants sur la documentation mise à leur disposition par le Collège John Abbott pour répondre à leurs besoins d'information touchant leur orientation.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le premier questionnaire comprend quinze questions. Certaines questions comprennent de nombreuses sous-questions, et les répondants sont invités à passer leurs commentaires sur la question ou sous-question posée. D'autres questions sont à choix multiples, avec une échelle d'appréciation. Certaines enfin sont ouvertes.

Le second questionnaire, destiné à connaître le degré de satisfaction des lecteurs du prospectus du Collège de La Pocatière, comprend quinze questions à choix multiples. Le répondant est souvent invité à faire ses remarques sur la question posée.

Le troisième questionnaire comprend sept questions. Il s'agit pour l'essentiel d'un questionnaire à réponses préfabriquées.

CONTENU TOUCHE PAR LES INSTRUMENTS

Dans le premier questionnaire, on interroge l'étudiant sur la connaissance qu'il a du service d'information scolaire et professionnelle; on cherche à savoir qui lui a transmis l'information; on lui demande de fournir son appréciation sur l'attitude du conseiller, d'indiquer son degré de satisfaction face aux réponses fournies par le conseiller ou encore de dire quels types d'information lui ont été le plus utiles, quel est le degré d'utilité du service, que pense-t-il de l'affichage fait par le service...

On demande au lecteur du prospectus publié par le Collège de La Pocatière, dans le second questionnaire, d'indiquer l'intérêt qu'il porte à cette publication, de donner son impression sur la conception du prospectus, sa présentation, sa mise en page, ses illustrations. On l'invite à dire ce qu'il lit dans ce prospectus, ce qui lui est le plus utile, ce qu'il pense du contenu. On lui demande enfin s'il reçoit régulièrement le prospectus, si son état, à la réception, est bon, si le nombre d'exemplaires qu'il reçoit est satisfaisant.

Le troisième questionnaire porte essentiellement sur la qualité de la documentation offerte par le service d'information scolaire et professionnelle. Une question néanmoins porte sur l'aide apportée par d'autres personnes pour trouver l'information requise.

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de La Pocatière:

Premier questionnaire

"... Je n'ai trouvé aucune difficulté pour rédiger l'instrument. J'ai largement utilisé la banque de questionnaires que j'ai

amassée au fil des ans ainsi que les quelques questionnaires obtenus de mes collègues des autres cégeps. Les résultats de l'enquête, qui fut faite auprès de soixante (60) étudiants présélectionnés, ont confirmé mes perceptions initiales: la clientèle étudiante avait à l'égard du service d'ISEP un préjugé très favorable."

Second questionnaire

"... Les résultats de l'enquête ont confirmé mes perceptions initiales: le Collège de La Pocatière avait un prospectus très acceptable et nettement supérieur aux prospectus des autres institutions..."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Academic Advising Assessment Form
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	John Abbott College
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Catherine (Cathy) Sidorenko
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Lana de Liamchin
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire permet de mesurer le degré de satisfaction des étudiants à l'égard des services d'aide pédagogique offerts par le collège et des personnes chargées de ces services. L'étudiant est invité à faire des commentaires et des suggestions qui permettraient d'améliorer les services.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire comprend onze questions. Trois questions sont ouvertes. Pour les autres questions, les réponses sont préfabriquées.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	L'étudiant est invité à dire pourquoi et à propos de quoi il a demandé de l'aide et à indiquer s'il a été satisfait de l'aide reçue. On lui demande également de se prononcer sur la personne qui lui a apporté de l'aide, de dire s'il conseillerait à ses amis de solliciter de l'aide. On l'invite enfin à faire des commentaires généraux sur le style et le comportement des conseillers et d'indiquer quels autres services pourraient être rendus par les conseillers pédagogiques.
COMMENTAIRES LIBRES	*"Le taux de réponses fut assez bas. Personne n'a demandé pourquoi le questionnaire avait été envoyé."*

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à déterminer le degré de satisfaction des enseignants à l'endroit du service de consultation pédagogique
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Lévis-Lauzon
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Robert Kirouac et Marielle Tétreault-Guibeault
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jacques Maltais
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire devait permettre d'identifier les besoins des enseignants du collège à l'égard du service de consultation pédagogique et de mesurer l'écart entre les services offerts et le degré de satisfaction des enseignants. Selon cet écart, on se proposait de maintenir les services dans les secteurs où il y avait satisfaction; d'augmenter les services dans les secteurs où il y avait insatisfaction et de diminuer les efforts inutiles dans les secteurs où les services offerts dépassaient les besoins.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire est divisé en six parties. Chaque partie se termine par une question ouverte, intitulée: commentaires. L'ensemble du questionnaire comprend quarante questions. Dix questions sont subdivisées en sous-questions. Pour chaque question, le répondant est invité à exprimer son degré de satisfaction par rapport à la situation réelle et son attente à l'égard de la situation désirée. Il répond en utilisant une échelle d'appréciation allant de 1 (très faible) à 5 (très fort); 0 indique que le répondant ne sait pas comment répondre à la question posée.

Exemple:

4. PROJETS PEDAGOGIQUES	Situation actuelle	Situation désirée
4.6 Disponibilité pour des besoins particuliers en		
4.6.1 Traduction de texte	_____	_____
4.6.2 Correction de texte	_____	_____
4.6.3 Graphisme	_____	_____
4.6.4 Dactylographie	_____	_____

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Les énoncés des questions décrivent les services, les activités, et les ressources offerts par le service de consultation pédagogique. Ils sont répartis en six champs: 1. consultation et animation pédagogique; 2. intégration des médias à l'enseignement; 3. informations d'ordre pédagogique; 4. projets pédagogiques; 5. formation et perfectionnement; 6. recherche et expérimentation. Les deux premières questions, hors-texte, portent sur l'identification personnelle et l'utilisation du service de consultation par le répondant.

PARTICULARITÉS

Ce questionnaire est publié dans:

Kirouac, Robert. Consultation pédagogique, 8 ans d'innovation. Lauzon, Collège de Lévis-Lauzon, juin 1980, pp. 24-35.

COMMENTAIRES LIBRES

"Malgré la remise des questionnaires de main à main et les contacts interpersonnels avec les professeurs, le taux de réponse n'a pas été élevé."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à déterminer l'orientation d'un programme de perfectionnement des enseignants.
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Vanier College
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Alexandra Glashan Guerriero. Une partie de ce questionnaire a été construite par l'auteur et une partie adaptée
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Louis Hérivault
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Le but de ce questionnaire est de recueillir l'opinion des professeurs sur un éventuel programme de perfectionnement. On cherche à savoir quelles seraient les activités spécifiques qui satisferaient le mieux leurs besoins de perfectionnement.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire est divisé en douze sections. Il comprend cent soixante-quatorze questions fermées, avec une échelle d'appréciation. Certaines sections contiennent, en plus des questions fermées, une ou deux questions ouvertes.

Exemple:

G. FACULTY VIEWS OF THEIR WORK

At this stage in your teaching career, to what extent do your feelings agree with the statements below. Use the following scale and place the number of your response in the column on the right.

1. Disagree strongly
2. Disagree somewhat
3. Agree somewhat
4. Agree strongly

	RESPONSES
a) My work generally is exciting and fulfilling.....	a) _____

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Les douze sections du questionnaire sont: a) Goals of Faculty Development Programs; b) Professional Objectives; c) Frequency of your Participation in Professionally Rewarding Activities; d) Perception of Vanier College; e) Institutional Support; f) Academic Innovation; g) Faculty Views of their Work; h) Faculty Development Practices; i) Instruction Related Activities for Faculty Development; j) Topics Related to more General Skills and Information; k) Planning, Financing and Format Preferences; l) Background and General Information.

COMMENTAIRES LIBRES

"Domaines où l'on n'a pas rencontré de difficultés: ressources financières; support de l'administration; support des professeurs, puisque 20% retournèrent le questionnaire le mois même où ils l'avaient reçu.

Domaines où l'on a rencontré quelques difficultés: le choix du format du questionnaire: quel genre de questionnaire choisir pour qu'il soit facile à remplir et pour que l'analyse des résultats par l'ordinateur soit facile à faire. Quelques difficultés aussi pour trouver du temps durant le semestre afin d'analyser les données de l'ordinateur."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à mesurer les perceptions des utilisateurs du CPEC—PERFORMA
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Quatre collèges non-identifiés
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Françoys Gagné, Danielle Guillet et Pierre Larocque
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Françoys Gagné, I.N.R.S.—Education
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	L'instrument de mesure comprend trois noyaux principaux de questions qui visent à mesurer respectivement: 1. les motifs d'admission au C.P.E.C. (Certificat de Perfectionnement en Enseignement Collégial); 2. le degré de satisfaction vis-à-vis divers aspects du cadre pédagogique; 3. l'impact des activités sur l'enseignement. L'instrument comporte en outre des questions sur certaines caractéristiques professionnelles des répondants, sur leur cheminement passé et sur leurs projets futurs eu égard au C.P.E.C.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire contient des questions ouvertes et des questions fermées, au total quarante-six. Cette formule devait permettre d'allier les qualités propres des questions fermées, qui permettent l'analyse de données précises, comparables et plus simples d'interprétation, et celles des questions ouvertes, où les données recueillies cernent de plus près les nuances du raisonnement de chaque répondant.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Cet instrument permet de recueillir des informations sur le répondant, sur sa participation au C.P.E.C., sur les motifs qui ont pu influencer sa décision de s'inscrire au programme C.P.E.C. sur son degré de satisfaction vis-à-vis divers aspects du programme, sur les impacts possibles du C.P.E.C. dans sa vie

professionnelle, sur l'évaluation que le répondant porte sur différents aspects de chacune des activités suivies.

PARTICULARITÉS

Ce questionnaire constitue l'annexe du document publié par:

I.N.R.S.—Education. Rapports d'évaluation sur la clientèle et les activités du CPEC—PERFORM'. Montréal, juin 1976.

Les résultats préliminaires du sondage fait auprès de la clientèle du C.P.E.C. sont présentés dans le même document.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaires servant à l'évaluation d'activités de perfectionnement pour les professeurs
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de La Pocatière
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Jacques Gilbert et Pierre Matteau
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Michel Paquet
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	L'instrument est composé d'une triple version d'un questionnaire destiné à évaluer la qualité d'une activité de perfectionnement offerte aux professeurs dans le cadre de PERFORMA.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Comme ces versions sont assez proches l'une de l'autre, et que la troisième semble la plus complète, seule cette dernière est décrite ici. Le questionnaire est divisé en trois parties. La première partie comprend sept questions avec une échelle d'appréciation allant de 1 à 5. La majorité de ces questions sont ouvertes; après avoir évalué l'activité, le répondant peut faire des commentaires. La seconde partie comprend dix-sept questions fermées, avec une échelle d'appréciation et une question ouverte, où le répondant est invité à faire ses commentaires. La troisième partie comprend six questions fermées avec une échelle d'appréciation et deux questions ouvertes où le répondant est appelé à donner ses commentaires sur l'ensemble de l'activité et sur l'évaluation de l'activité.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	La première partie du questionnaire porte sur l'activité elle-même. Le répondant est invité à dire si cette activité lui a permis d'atteindre les objectifs qu'il avait en s'y inscrivant, si elle lui a été utile, s'il la recommanderait à d'autres, etc.

La seconde partie porte sur la personne-ressource, sur ses qualités pédagogiques, sa compétence, etc. La troisième partie du questionnaire porte sur l'évaluation faite au cours de l'activité: le répondant est invité à dire s'il est satisfait ou non du type d'évaluation qui a été fait lors du cours.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Grille synthèse pour analyser les objectifs et les activités des divers services aux étudiants
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Cégep de Jonquière
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Un comité
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Marcel Trembiay
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cette grille synthèse permet de rassembler selon des thèmes communs les objectifs, les sous-objectifs et les activités de dix services d'aide aux étudiants. Ce regroupement permet de saisir la similarité de certains objectifs poursuivis par des services différents.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Cette grille synthèse est divisée en trois grands secteurs inspirés de la pyramide des besoins de Maslow: 1. le secteur encadrement regroupe une série d'objectifs et de sous-objectifs répondant aux besoins physiques et vitaux des étudiants; 2. le secteur information regroupe une série d'objectifs et de sous-objectifs répondant aux besoins de savoir des étudiants; 3. le secteur développement regroupe une série d'objectifs et de sous-objectifs répondant aux besoins d'être, d'épanouissement et d'auto-détermination de ces mêmes étudiants. Chacun de ces secteurs se subdivise à son tour en sous-secteurs pour des besoins de classification. Ainsi dans le secteur encadrement on retrouve quatre divisions: - physique et technique - milieu - collaboration inter-services - gestion et amélioration des services

Le secteur information se subdivise en:

- information-savoir
- information-comment faire

Le secteur développement en:

- développement personnel
- développement social-communautaire.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Cette grille-synthèse permet d'avoir une vue synoptique des objectifs, sous-objectifs, activités, clientèles des divers services offerts aux étudiants. Elle permet de faire ressortir les objectifs similaires poursuivis par des services différents.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à mesurer le degré de satisfaction des étudiants vis-à-vis des activités étudiantes
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de La Pocatière
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Réjean Malenfant
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Michel Paquet
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire permet de mesurer le degré de satisfaction des étudiants qui ont participé à une activité étudiante; il permet également de connaître les raisons pour lesquelles certains étudiants ne participent à aucune activité.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire est divisé en deux parties. La première partie s'adresse aux étudiants qui ont participé à une activité étudiante. Elle comprend treize questions. La seconde partie, qui comprend sept questions, est destinée aux étudiants qui n'ont participé à aucune activité. Chaque partie du questionnaire comprend des questions avec réponses préfabriquées et des questions ouvertes.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	On demande à l'étudiant, dans la première partie, d'indiquer la date et le titre de l'activité à laquelle il a participé et de mentionner les besoins auxquels cette activité répondait chez lui. On lui demande s'il a participé à l'élaboration de l'activité, si elle lui a apporté un certain enrichissement, si cette activité avait un lien avec son orientation pédagogique ou professionnelle. On lui demande d'indiquer ce qu'il a le plus aimé dans cette activité, ce qu'il faudrait y améliorer. Que pense-t-il du style d'animation? aimerait-il encore y participer?

On demande, dans la seconde partie du questionnaire, pour quelles raisons l'étudiant n'a pas participé à une activité parascolaire, comment il occupe son temps libre, ce qu'il fait pour se détendre. On lui demande quels besoins ou attentes il pourrait satisfaire lors de son passage au collège, quel genre d'activité il aimerait faire au collège et si, éventuellement, il choisirait encore de ne pas participer.

PARTICULARITÉS

Ce questionnaire n'a pas encore été utilisé.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire sur la pratique de l'activité physique de type parascolaire au niveau collégial
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Matane
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Fonctionnaires du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Fernand Bourgoin
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire permet de connaître le taux de participation des étudiants aux activités physiques de type parascolaire, ainsi que les raisons invoquées par les étudiants pour participer ou non à un tel type d'activités. Il permet également de vérifier les perceptions qu'ont les participants et les non participants des exigences de l'activité sportive intra-murale et inter-collégiale, et de recueillir de l'information sur une participation éventuelle pour la session à venir. Ce questionnaire pourrait être utilisé par tous les collèges, quitte à être adapté.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Questionnaire fermé à choix multiples. Il comprend quarante-six questions.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Voir fonction de l'instrument et utilisation possible.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire sur les besoins des étudiants du Collège de Rivière du Loup en matière d'activités parascolaires
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Rivière-du-Loup
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Gaétan Saint-Pierre
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Paul Michaud
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire permet de connaître les besoins, les attentes, les choix des activités parascolaires des étudiants, ainsi que l'importance qu'ils y accordent, les motifs qui les incitent à y participer, les modalités d'organisation qu'ils souhaitent.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Questionnaire fermé à choix multiples. Il comprend trente et une questions. Le répondant est souvent invité à faire son choix par ordre d'importance.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Ce questionnaire vise essentiellement à connaître l'opinion des étudiants sur les activités parascolaires, notamment sur celles qu'ils préfèrent ainsi que les raisons pour lesquelles ils désirent de telles activités, les motifs qui les poussent à y participer ou non, l'importance qu'ils leur accordent, les façons d'organiser ces activités. Les neuf dernières questions portent sur l'identification du répondant.
PARTICULARITÉS	Cette enquête a fait l'objet d'un rapport présenté par Gaétan Saint-Pierre et intitulé: Rapport de l'étude qui portait sur les besoins des étudiants du Collège de Rivière-du-Loup en matière d'activités parascolaires. Rivière-du-Loup, 5 janvier 1976, 24 p.

PARTICULARITÉS

En plus du questionnaire, les responsables de l'enquête disposaient de deux feuilles intitulées: Informations supplémentaires pour ceux qui font passer le questionnaire.

Les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une compilation sommaire.

L'étude réalisée par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports avait fait l'objet d'un rapport-synthèse.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire sur le service de l'activité physique
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de la Gaspésie
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Un comité local
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Cabot
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire permet de: 1. connaître les besoins réels de la clientèle et son degré de satisfaction face aux services offerts par le collège; 2. connaître son opinion sur une prospective de développement communautaire; 3. par la même occasion de caractériser cette clientèle. Ce questionnaire est fait en fonction d'une population adulte. Et, de fait, il a été administré à des étudiants adultes au niveau du secteur de l'éducation populaire.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Questionnaire fermé, à choix multiples, comportant trente-huit questions.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Le questionnaire comprend trois parties: la première porte sur l'identification du répondant, sa situation (17 questions); la deuxième sur les aspirations, besoins et degrés de satisfaction (13 questions); la troisième partie est une consultation sur la vocation communautaire que s'est donnée le collège dans le domaine de l'activité physique et sur le financement d'une telle activité (8 questions).
PARTICULARITÉS	Ce questionnaire vise d'abord et surtout une clientèle adulte.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire sur les moyens d'information utilisés par les services aux étudiants
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Saint-Jérôme
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Louise L. Sarrazin
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Guy Charbonneau
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire-sondage permet de vérifier si les étudiants sont au courant des divers moyens d'information qui sont mis à leur disposition.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnqire comprend neuf questions fermées, avec parfois plusieurs sous-questions, et une question ouverte. L'étudiant doit répondre en cochant la case "oui" ou la case "non".
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Ce questionnaire-sondage sert à vérifier la connaissance qu'ont les étudiants de l'existence des moyens d'information mis à leur disposition. La plupart des questions commencent par: "Saviez-vous qu'il existe...", ou "Avez-vous déjà pris connaissance...". On demande, dans la dernière question, de faire des commentaires sur les différents moyens d'information des Services aux étudiants.
COMMENTAIRES LIBRES	*"Bonne collaboration de toue les intéressés."*

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire portant sur les besoins de santé des étudiants
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Cégep de Saint-Hyacinthe
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Roland Tremblay. Ce test est adapté du test I.P.R.
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	André Gaudreau
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire permet de connaître la perception des étudiants sur certains problèmes de santé et d'identifier certains besoins afin que le service de santé puisse offrir des services qui seront adaptés à ces besoins.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire comprend cinquante-deux (52) énoncés. Pour répondre aux cinquante premiers énoncés, l'étudiant doit se servir de l'échelle: A: Vrai B: Plutôt vrai C: Plutôt faux D: Faux On lui demande, dans les deux dernières questions, de numéroter, par ordre d'importance, les trois problèmes de santé qui le préoccupent le plus parmi les vingt qui sont proposés, et d'indiquer trois sujets pour lesquels il aimerait recevoir de l'information.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Tous les énoncés portent sur des questions reliées à la santé: la forme physique, les loisirs, l'alimentation, la fatigue, etc.

PARTICULARITÉS

Bien que cet instrument soit fortement inspiré du test I.P.R., on ne demande pas au répondant de dire, pour chaque problème identifié, s'il désire recevoir de l'aide ou non.

COMMENTAIRES LIBRES

"Il fut impossible de respecter l'échantillonnage prévu à cause de:

a) la difficulté de rejoindre des personnes spécifiques;

b) la faible motivation des étudiants pour se déplacer et consacrer du temps."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire d'enquête sur le service de santé et les besoins des étudiants
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Rimouski
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Léo Huppé
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Claude Marquis
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire d'enquête permet de connaître la perception qu'ont les étudiants du Service de santé. Il permet également de recueillir des renseignements sur les besoins des étudiants, dans le but d'améliorer et de développer le plus possible l'aide que les étudiants attendent de ce service.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire est divisé en deux parties. Il comprend cinquante-huit questions. Cinquante-cinq questions sont fermées, avec réponses préfabriquées. Une question est ouverte et les deux dernières proposent divers choix; le répondant doit indiquer trois choix par ordre d'importance.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	La première partie du questionnaire porte sur la perception et l'évaluation du Service de santé par l'étudiant. La seconde partie porte sur les besoins et les attentes de l'étudiant vis-à-vis du Service de santé. Cette seconde partie est elle-même divisée en huit sections: a) alimentation; b) poids, épiderme, apparence physique; c) tabac; d) bière et alcool; e) drogues et toxicomanies; f) premiers soins; g) sexualité; h) priorités du Service de santé.

PARTICULARITÉS

Dans la seconde partie, la feuille du questionnaire est divisée verticalement en deux parties. Les questions de la partie gauche de la feuille portent sur le vécu des étudiants: ses attitudes et ses besoins; les questions de la partie droite portent sur les attentes des étudiants à l'égard du Service de santé du collège.

Exemple:

40. Je serais intéressé à modifier mes habitudes vis-à-vis de la drogue.

1. Fortement
2. Assez
3. Quelque peu
4. Aucunement

41. J'aimerais pouvoir compter sur une aide quelconque du S.C.C.

1. Beaucoup
2. Assez
3. Quelque peu
4. Pas du tout

COMMENTAIRES LIBRES

"Etude en cours. Les données ne sont pas encore disponibles."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire sur les habitudes de consommation d'alcool et de drogue chez les étudiants
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Etudiants de technique d'assistance sociale en collaboration avec le Comité de santé du collège
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Gustave Ngombi Kiyanda
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire permet de connaftre les habitudes de consommation d'alcool et de drogue chez les étudiants.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire comprend douze questions avec, le plus souvent, des réponses préfabriquées.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Deux questions portent sur l'identification du répondant. Cinq questions portent sur la consommation d'alcool: bière ou boisson forte. On interroge l'étudiant sur la fréquence de consommation, et sur les raisons de le faire. Cinq questions portent sur la consommation de drogue: fréquence et raisons de consommer de la drogue.
PARTICULARITÉS	Ce questionnaire a été distribué aux étudiants du collège, le mercredi 28 novembre 1979.

TITRE DE L'INSTRUMENT

Questionnaire sur la qualité de la vie dans les résidences

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Collège de Rimouski

AUTEUR DE L'INSTRUMENT

Robert Libersan

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Jean-Claude Marquis

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

Ce questionnaire permet, chaque année, à quelque 200 locataires choisis au hasard d'exprimer leur degré de satisfaction ou d'insatisfaction à propos de la qualité des services offerts dans les résidences du collège.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ce questionnaire comprend quarante-trois questions avec une échelle d'appréciation et la possibilité d'ajouter des commentaires, suggestions ou explications. La dernière question est ouverte.

Exemple:

ENONCE	DEGRE très insatisfait 1 2 3 4 très satisfait	Je ne sais pas 0	EXPLICATIONS...
-le bruit sur l'étage où tu habites			

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Le questionnaire est divisé en sept parties: 1. la vie étudiante; 2. la réception; 3. l'entretien ménager 4. l'entretien des bâtisses; 5. les services administratifs; 6. la cafétéria des résidences; 7. la sécurité.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à identifier les insatisfactions des enseignants en regard des services offerts par la Coop étudiante
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de la Région de l'Amiante
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Claude Gagnon et Yvan Robin avec la collaboration du comité d'étude
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Marcel Lafleur
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	La Coop étudiante assure le service d'acquisition et de vente des documents (livres et notes de cours) destinés aux étudiants. Les enseignants du secteur des sciences humaines, notamment, ayant exprimé leurs insatisfactions face aux services offerts, on a mis sur pied un comité afin d'analyser la situation. C'est dans ce contexte que le présent questionnaire a été élaboré, en vue de recueillir de façon systématique les insatisfactions des enseignants face aux services offerts par la Coop étudiante. Ce questionnaire pouvait être complété individuellement ou au niveau du département.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire comprend trente questions. Les deux dernières sont ouvertes. Les autres questions sont à choix multiples, avec une échelle d'appréciation.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Le questionnaire est divisé en quatre grandes parties selon les services de base offerts par le Coop. La première partie porte sur le service d'acquisition (réquisition et commande de volumes); la deuxième partie porte sur le service de vente des volumes, notes et autre matériel de cours. La troisième partie touche à l'organisation de la Coop et la quatrième à l'orientation de la Coop. Les répondants sont invités finalement à indiquer un changement souhaité et à dire également ce qu'ils apprécient le plus dans la Coop étudiante.

COMMENTAIRES LIBRES

"Malgré une relance importante, le taux de réponse ne dépassa guère le tiers. Les enseignants qui répondirent provenaient surtout des secteurs des sciences et techniques humaines; c'étaient eux qui avaient déjà manifesté le plus d'insatisfactions."

LE CHAMP DE L'APPRENTISSAGE

TITRE DE L'INSTRUMENT

Test diagnostique de français écrit au collégial

NOM DES COLLÈGES QUI ONT UTILISÉ L'INSTRUMENT

1. Collège de Chicoutimi
2. Collège de Matane

AUTEUR DE L'INSTRUMENT

Ministère de l'Education, Direction générale de l'enseignement collégial

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

1. Louis-Michel Simard
2. Fernand Bourgoin

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

L'instrument comprend trois tests: le premier intitulé: TEFEC, test de classement en français écrit, permet de mesurer les connaissances de l'étudiant en français écrit; le deuxième intitulé: Test diagnostique de morpho-syntaxe du français écrit au collégial permet d'identifier les difficultés de l'étudiant en morphologie et syntaxe; et le troisième intitulé: Test diagnostique de français écrit au collégial: construction de la phrase, permet d'identifier les difficultés qu'éprouve un étudiant lorsqu'il construit une phrase en français.

Ces trois tests ont pour but de détecter les étudiants les plus faibles en français, afin de les orienter vers un cours complémentaire de français correctif.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le premier test comporte quatre-vingts questions réparties en quatre sections. Toutes les questions sont à choix multiples. Chaque question est suivie de quatre réponses. Les quatre parties du test sont: l'orthographe, la morphologie et la syntaxe, la morphologie du verbe, lexique.

Le second test comporte cent quarante-cinq questions à choix multiples, réparties en neuf sections. Chaque section comprend deux types de questions.

Le premier type de questions se présente sous la forme suivante:

A: Jean a loué un appartement

B: Jean a loué un apartement

1. Les deux phrases sont correctes
2. Les deux phrases sont incorrectes
3. Seule la phrase A est correcte
4. Seule la phrase B est correcte

Le deuxième type de questions se présente sous la forme suivante:

1. un hirondelle
2. un aventure
3. un éclair
4. un étape

L'étudiant doit identifier lequel parmi les quatre mots soulignés est utilisé correctement.

Le troisième test comporte cent quinze questions réparties en six sections. Toutes les questions sont à choix multiples. Chaque section comprend les deux mêmes types de questions que le test précédent, sauf que dans la dernière section aucun élément n'est souligné.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Tous ces tests portent sur la connaissance du français écrit. Le titre de chaque test indique le domaine touché par le test.

PARTICULARITÉS

Ces trois tests ont été composés par la Direction générale de l'enseignement collégial et publiés en septembre 1979 et février 1980.

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de Chicoutimi:

Sur le premier test

"Ce test fait suite quelque peu au sondage sur les attentes des étudiants.

Les résultats ont été remis au département de français qui en fait une étude.

Les deux premiers tests d'évaluation ont conduit un groupe de professeurs du département à créer le projet C.O.M. orienté vers une plus grande maîtrise de la langue française et de ses règles."

Collège de Matane:

Sur le premier test

"Même si ce test en est un de classement, les cours de français au niveau collégial étant davantage orientés vers la littérature, il sert spécifiquement à orienter les étudiants qui en ont vraiment besoin vers le cours complémentaire de français correctif 911. C'est également un excellent outil de référence pour l'enseignement. Les résultats du test tendent à révéler des disparités assez importantes selon les lieux de provenance des étudiants."

Sur les deux autres tests

"Ces tests ne servent pas au classement des étudiants puisqu'au collégial le français est davantage orienté vers la littérature. Cependant l'enseignant connaît davantage les capacités de l'étudiant qu'il reçoit et peut ainsi intervenir plus judicieusement. C'est là un excellent outil de référence pour l'enseignant. Les résultats de tests tendent à révéler des disparités assez importantes selon les lieux de provenance des étudiants.

Les plus faibles qui sont orientés vers le français correctif 911, autrefois très populaire surtout auprès de ceux qui n'en avaient pas besoin, repassent les tests à la fin du cours."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Instruments visant à mesurer les attitudes des étudiants face à l'apprentissage des mathématiques
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège Montmorency
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Jean-Paul Collette
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Maurice Trudel
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cet instrument, qui comprend deux parties, permet de mesurer les attitudes des étudiants qui entrent au collégial à l'égard des mathématiques, sous trois aspects: les difficultés d'apprentissage, la valeur des mathématiques et le plaisir qu'on éprouve à faire des mathématiques.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	L'instrument comprend deux parties. La première partie qui est précédée d'un court texte de présentation renferme quelques remarques sur la façon de répondre et un inventaire de vingt et une opinions à l'égard des mathématiques. La seconde partie est constituée d'une feuille-réponse qui comprend: a) renseignements généraux sur le répondant lui-même (sexe, âge, programme, moyenne générale) ainsi qu'une question se rapportant à l'intérêt de l'étudiant pour les mathématiques; b) réponses à l'inventaire des opinions. L'étudiant est invité à répondre aux vingt et une opinions émises, en disant pour chacune d'elles s'il est tout à fait d'accord, modérément d'accord, indifférent, modérément en désaccord, tout à fait en désaccord. Il doit donner un seul choix pour chaque opinion énoncée.

Exemple:

No de l'énoncé	Texte	No de l'énoncé	Tout à fait d'accord	Modérément d'accord	Indifférent	Modérément en désaccord	Tout à fait en désaccord
0.	J'aime les mathématiques	0					

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Voir fonction de l'instrument et caractéristiques techniques.

PARTICULARITÉS

L'élaboration et la construction de cette échelle d'attitude a fait l'objet d'un rapport, qui a été publié par le Service général des communications du ministère de l'Education:

Collette, Jean-Paul. Attitudes des étudiants à l'égard des mathématiques. Montréal, S.G.C.M.E., 1976, 61 p.

On trouvera des éléments intéressants pour l'utilisation de cet instrument dans le rapport de recherche que l'auteur a publié:

Collette, Jean-Paul. Mesure des attitudes des étudiants du collège I à l'égard des mathématiques. Rapport de recherche. Laval, Collège Montmorency, 1978, 53 p.

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT	Questionnaires destinés à analyser la situation des étudiants concernant l'apprentissage des mathématiques
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Sherbrooke
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Professeurs du département de mathématiques du Collège de Sherbrooke
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE	Cet instrument est composé d'un test de classement appelé test de dépistage, d'un questionnaire d'appoint et d'un questionnaire d'abandon. Le test de dépistage est construit à partir de la question: "Quelles sont les notions absolument essentielles à l'étudiant pour aborder les cours de niveau collégial?" Il sert à diagnostiquer si l'étudiant qui s'inscrit au collégial peut suivre ou non, sans cours d'appoint, le cours 103 de mathématiques. Le questionnaire d'appoint permet d'identifier l'impact des facteurs autres que la maîtrise des préalables sur la réussite au cours 103. Le questionnaire d'abandon permet de découvrir et d'analyser les causes d'abandon au cours 103.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le test de dépistage contient 66 questions de niveau 211 et 311 réparties en 7 sections. Questions à choix multiple proposant une bonne réponse et quatre leurres. Le questionnaire d'appoint contient 29 questions qui permettent de mieux connaître l'étudiant comme personne et comme étudiant. Le questionnaire d'abandon suggère 23 motifs d'abandon que l'étudiant doit pondérer suivant sa motivation personnelle et pose 8 questions relatives à sa prise de décision.

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Le test de dépistage permet de mesurer le niveau de connaissance de l'étudiant dans les différentes branches de mathématiques: algèbre I et II, trigonométrie, géométrie analytique, logarithmes et exposants.

Les 29 questions du questionnaire d'appoint portent sur:

- la situation personnelle et familiale de l'étudiant;
- ses antécédents scolaires;
- études et occupations de ses parents;
- lieu de résidence;
- travail en dehors des études;
- travail dans le cadre de ses études (travail scolaire);
- ambitions; orientation.

Le questionnaire d'abandon permet de découvrir, ainsi que son nom l'indique, les raisons pour lesquelles tel ou tel étudiant a abandonné le cours.

PARTICULARITÉS

Ces questionnaires sont présentés dans divers documents, classés sous le nom de Documents techniques et conservés aux archives du Département de Mathématiques du Collège de Sherbrooke. On en trouvera également une bonne présentation dans:

Charbonneau, Annick et autres. Projet de mathématiques 201-211-75: une étude du phénomène des échecs ou des abandons en mathématiques. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, janvier 1978, 59 p.

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT

Tests de classement d'anglais langue seconde (T.C.L.A.S.)

NOM DES COLLÈGES QUI ONT UTILISÉ L'INSTRUMENT

1. Collège de Matane
2. Collège Montmorency

AUTEUR DE L'INSTRUMENT

Une équipe de recherche

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

1. Fernand Bourgoin
2. Maurice Trudel

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE

Les tests de classement sont de deux sortes: 1. test de compréhension; 2. test de compétence. Ces tests sont distribués lors des choix de cours des étudiants du niveau collégial. Ils permettent d'inscrire les étudiants au cours d'anglais qui correspond exactement au degré d'apprentissage de chacun, soit le 101, 201, 301 ou 401.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Chaque section du test, soit la section compréhension, soit la section compétence, est présentée sous trois formes équivalentes. Il s'agit donc d'une batterie de six tests.

Chaque forme du test de compréhension comporte quatre parties totalisant cent questions. La durée du test est approximativement de 35 à 40 minutes. Chaque étudiant dispose d'un questionnaire à choix multiples et d'une feuille-réponse. Il entend un enregistrement qui lui dicte les questions auxquelles il doit répondre. Cet enregistrement lui alloue une période de temps précise pour répondre à chaque question.

Chaque forme du test de compétence comporte cinquante questions. Comme pour le test de compréhension, l'étudiant dispose d'un

questionnaire à choix multiples et d'une feuille-réponse. L'enregistrement lui dicte ce qu'il doit faire pour répondre aux questions. Chaque groupe de cinq questions, pour la première partie du test, est consacré à une anecdote qui est illustrée d'un dessin et accompagnée d'une description sommaire. L'étudiant peut lire cette description en même temps qu'il l'entend.

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Le test de compréhension comprend quatre parties qui permettent l'évaluation de la maîtrise de quatre niveaux de comportement linguistique et deux habiletés distinctes: la compréhension de l'oral et de l'écrit. Ces quatre parties sont: la phonologie (20 items), le vocabulaire (20 items), la syntaxe (40 items) et le discours (20 items). Chacune de ces parties propose des items qui relèvent de la compréhension orale et de la compréhension écrite. Chaque forme du test de compréhension comporte donc un total de 100 items.

Le test de compétence dans le domaine de l'expression comprend cinquante questions. Il est divisé en cinq parties: 1. la compétence idiomatique (30 items): l'étudiant doit choisir soit le mot, soit la locution idiomatique qui s'insère le mieux dans une phrase à compléter; 2. le dialogue (5 items); 3. la ponctuation (5 items); 4. la jonction logique de phrase (5 items); 5. l'ordre des mots dans la phrase (5 items).

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de Matane:

"L'étudiant considère le test davantage comme un examen que comme un test de classement. La classification est conditionnelle à un test d'expression orale pour les élèves se trouvant sur les frontières. Lors du premier cours, un questionnaire est complété par l'étudiant révélant son auto-évaluation en anglais. Il y aurait une corrélation de l'ordre de 95% par rapport au test de classement. La compilation des résultats se fait entièrement par informatique. Etant donné que nos étudiants proviennent de milieux où il y a peu d'anglais, les normes du test ont légèrement été altérées de façon à assurer à l'étudiant une préparation plus adéquate."

Collège Montmorency:

"Dans ce travail de recherche, il n'y a pas eu de véritables problèmes. D'une part, la recherche a débuté avec le support du collège et l'aide professionnelle de l'intérieur. Ensuite, le projet a été subventionné par la D.G.E.C. et a reçu l'appui de plusieurs autres institutions collégiales (18 départements

de langues modernes). La grande majorité des collèges publics et privés utilisent aujourd'hui le T.C.A.L.S."

TITRE DE L'INSTRUMENT	English Literacy Test
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	John Abbott College
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Haines Cranton, Patricia Angelica Cranton et Victor Yelverton Haines
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Lana de Liamchin
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce test permet d'évaluer le niveau de compétence en anglais des étudiants qui arrivent au collège, afin de les placer dans des classes appropriées.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce test comprend cent soixante questions à choix multiples. Il est divisé en deux grandes parties: Blue Part et Green Part. Chaque partie est elle-même divisée en trois sections: 1. l'usage de base et la grammaire; 2. lecture et compréhension; 3. l'écrit.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Le test porte sur les connaissances de base en anglais, sur les formes grammaticales correctes. C'est ainsi que dans la première section de chaque partie du test on demande à l'étudiant soit de compléter des phrases en choisissant des mots ou des phrases correctes, soit de découvrir des erreurs dans certaines phrases. La deuxième section de chaque partie du test porte sur la compréhension de ce que l'étudiant lit. On lui demande de lire certains passages et de répondre à certaines questions. Il lui faut choisir, pour chaque question, l'énoncé qui est juste selon le passage qu'il vient de lire. On demande à l'étudiant, dans la troisième section de chaque partie du test, de choisir pour différentes phrases qui sont données le mot ou la phrase qui compléterait le mieux la phrase énoncée,

ou encore de choisir parmi différentes phrases celle qui est la meilleure.

PARTICULARITÉS

Pour l'évaluation de ce test, on dit d'appeler Pavel de Liamchin, D.G.E.S. Mesure et évaluation: 873-1984.

Le "English Provincial Committee" vient d'énoncer une politique pour l'enseignement de l'anglais au niveau collégial.

(Province de Québec). Direction générale de l'enseignement collégial. Coordination de l'enseignement de l'anglais (langue maternelle). Policy for the Teaching of English at the Cegep Level. Québec, mars 1981, 7 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"Aucun problème pour l'implantation du test. Certaines personnes doutent de la validité du test."

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT

Instruments d'évaluation des étudiants pour le secteur des sciences et techniques biochimiques

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Collège de Chicoutimi

AUTEUR DE L'INSTRUMENT

Ces instruments sont de fabrication locale. Ils ont été conçus par un groupe de professeurs du collège supervisés par un professeur de L'UQAC, spécialiste en taxonomie

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Louis-Michel Simard

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE

Ces divers instruments, au nombre de six, servent à évaluer les étudiants en stages cliniques.

1. Grille d'évaluation en anesthésie, inhalothérapie et physiologie respiratoire.
2. Evaluation de stage en microbiologie, biochimie, hématologie, coagulation et banque de sang.
3. Evaluation de la performance de l'étudiant en champ clinique. Techniques infirmières.
4. Evaluation du stagiaire en technique de diététique.
5. Evaluation formative de l'étudiant en techniques infirmières.
6. Rapport de stage. Département des techniques de réadaptation.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

La grille d'évaluation en anesthésie etc. est divisée en quatre secteurs: 1. domaine cognitif; 2. domaine psycho-moteur; 3. domaine affectif; 4. comportement professionnel. Le domaine cognitif comprend neuf items qui permettent d'évaluer la relation que l'étudiant fait entre la théorie apprise et ce qu'il expérimente en milieu clinique. Pour chaque item, on évalue l'étudiant selon une échelle allant de 0 à 5. Le domaine psycho-moteur comprend vingt-deux (22) items: on cherche à mesurer si l'étudiant applique, à l'aide d'expériences cliniques, les connaissances théoriques et pratiques apprises. Le domaine affectif comprend vingt items: on veut voir si l'étudiant a établi de bons rapports avec le patient et le personnel du milieu clinique. On utilise pour chaque item la même échelle allant de 0 à 5. Le comportement professionnel est évalué selon vingt-quatre dimensions; chaque dimension est évaluée selon une échelle d'appréciation allant de 1 à 5.

Le formulaire d'évaluation de stage en microbiologie, etc. doit être rempli au milieu et à la fin du stage. La première partie permet de dire si le stagiaire a démontré une attitude professionnelle: huit dimensions sont évaluées selon une échelle allant de 0 à 5. Chaque dimension a une cote différente. La seconde partie permet de dire si le stagiaire a maîtrisé les analyses en immuno-hématologie, en coagulation et hématologiques. Les trois grilles sont différentes, mais de structure identique. Il s'agit d'évaluer si les objectifs spécifiques de chaque discipline ont été atteints. La dernière partie porte sur l'évaluation du domaine psycho-moteur en microbiologie, biochimie et histologie. On veut voir dans quelle mesure les objectifs spécifiques ont été atteints. Les trois grilles sont différentes quant au contenu, mais de structure identique. Le stagiaire est évalué selon une échelle allant de 0 à 5.

L'évaluation de la performance de l'étudiant en champ clinique porte sur trois domaines. On évalue d'abord la démarche nursing, soit douze habiletés de l'étudiant. On évalue ensuite son profil, c'est-à-dire sa capacité d'assumer ses responsabilités, d'affronter des situations nouvelles, d'être positif face à l'éducation, de satisfaire à l'éthique professionnelle. La troisième partie de l'évaluation porte sur le travail d'équipe. On évalue quatre dimensions. La dernière partie de l'évaluation est réservée pour un commentaire.

L'évaluation du stagiaire en technique de diététique est faite d'après une échelle descriptive allant de A (excellent) à E (insuffisant). Dix dimensions sont ainsi évaluées. La dernière question est ouverte.

L'évaluation formative de l'étudiant en techniques infirmières se fait d'après une échelle en trois points: A (à maintenir), B (à améliorer), C (à travailler sérieusement). On évalue huit dimensions différentes. Pour chaque dimension, on précise divers traits caractéristiques sur lesquels va porter l'évaluation.

Le stage en techniques de réadaptation est évalué à la fin seulement. On évalue vingt aspects différents, permettant de savoir si les objectifs de la formation ont été atteints. L'évaluation se fait selon une échelle d'appréciation allant de 0 à 5. Les cotes sont différentes pour chaque aspect évalué.

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Voir caractéristiques techniques.

COMMENTAIRES LIBRES

"A l'origine, le problème principal fut, pour certains enseignants, de bien formuler les objectifs du cours; dans certaines disciplines, les fiches d'évaluation des stagiaires étaient inexistantes. Chaque année, ces grilles d'évaluation sont revisées et adaptées selon les exigences des programmes et des différents milieux de stage."

LE CHAMP DE L'ENSEIGNEMENT

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à déterminer le degré de satisfaction des étudiants à l'endroit du cégep
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de La Pocatière
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	André Corriveau
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Michel Paquet
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire explore surtout jusqu'à quel point l'étudiant est satisfait de l'enseignement et des services que lui offre le collège.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Questionnaire fermé comprenant plus de soixante-dix questions et sous-questions. Le répondant est invité à fournir certaines de ses caractéristiques, à porter des jugements de valeur, à exprimer le degré de sa satisfaction, l'importance qu'il accorde à certaines réalités de la vie au collège.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Après avoir donné certaines informations le caractérisant, l'étudiant est invité à indiquer pourquoi il poursuit des études collégiales, pourquoi il a choisi La Pocatière, par qui il a été influencé dans son choix, quel est son degré de satisfaction et ses attentes concernant: l'enseignement; les professeurs, leurs méthodes, attitudes et comportements; les divers services relevant de la D.S.P. ou D.S.A.E. (e.g. bibliothèque, A.V., information scolaire, santé, animation culturelle, etc.); l'édifice; le logement en ville; les commerces, la vie culturelle et les loisirs à La Pocatière; l'information et l'accueil au cégep; le personnel; la vie de groupe...

TITRE DE L'INSTRUMENT

Questionnaire PERPE Supérieur (PERPE — Perceptions étudiantes de la relation professeur-étudiants)

NOM DES COLLÈGES QUI ONT UTILISÉ L'INSTRUMENT

1. Collège de La Pocatière
2. Collège de Rimouski
3. Collège de Valleyfield

AUTEUR DE L'INSTRUMENT

François Gagné

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

1. Michel Paquet
2. Jean-Claude Marquis
3. André Beaulieu

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

Le questionnaire PERPE Supérieur est un instrument scientifique qui a pour fonction de fournir au professeur des informations standardisées sur les perceptions, les désirs et le degré de satisfaction de ses étudiants vis-à-vis de plusieurs aspects de son enseignement.

Il existe trois grands types d'utilisation des opinions des étudiants sur l'enseignement: 1. Décisions administratives: les résultats sont versés au dossier du professeur et seront utilisés pour décider de son réengagement, de sa promotion ou de sa permanence; 2. Choix de cours: les résultats sont publiés et mis à la disposition des étudiants qui pourront les utiliser au moment de faire leur choix de cours; 3. Perfectionnement pédagogique: le professeur reçoit les résultats dans le but de les utiliser pour son perfectionnement professionnel. C'est dans son rôle d'outil de perfectionnement pédagogique que cet instrument trouve sa véritable utilité. L'utilisation du questionnaire PERPE est soumise à deux conditions: le volontariat et la confidentialité.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ce questionnaire, dans sa version longue, comprend quarante-cinq items. Chacun est constitué d'une question (définition d'une caractéristique du professeur ou de son enseignement et échelle d'appréciation) et de deux réponses A et B (l'étudiant indique à quel point il situe le professeur ou le cours sur l'échelle et à quel point se situerait l'idéal).

Exemple:

24. Ce professeur varie ses méthodes pédagogiques:

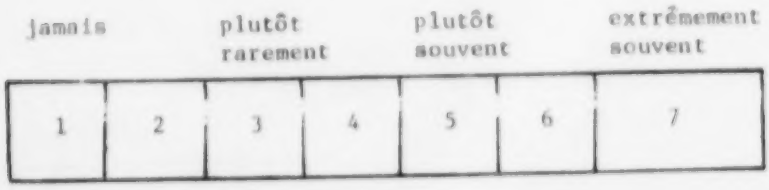

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Cet instrument touche divers aspects de l'enseignement d'un professeur. La majorité des questions porte sur ses qualités de pédagogue.

PARTICULARITÉS

Il existe une version abrégée de ce questionnaire comprenant dix-huit (18) questions ainsi qu'un manuel de l'utilisateur destiné à aider l'usager à interpréter les résultats.

COMMENTAIRES LIBRES

Collège de La Pocatière:

"La confidentialité doit être à toute épreuve. La liberté de l'utilisation est importante. La présence d'un répondant local pour aider à l'interprétation est essentielle. Il est indispensable que le collège consacre des sommes d'argent à ce mode d'évaluation. C'est un instrument excellent qui amène les professeurs à évaluer non seulement les cours qu'ils donnent mais aussi les programmes."

Collège de Rimouski:

"Comme on obtient des résultats pour le groupe et pour chaque individu, il me semble que les faiblesses identifiées au niveau du groupe ne mobilisent pas suffisamment les professeurs de façon à ce que des correctifs efficaces soient apportés à ce

niveau." (Commentaire du répondant local sur l'évaluation de groupes).

N.B. Ce questionnaire fut utilisé à Rimouski soit par des professeurs individuellement, soit par des groupes de professeurs appartenant à six départements (philosophie, arts plastiques, psychologie, électronique, physique, techniques administratives). Près de cinquante pour cent (50%) des professeurs du collège se sont prévalus de ce service d'évaluation au cours des trois dernières années.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Participation étudiante à l'évaluation des professeurs
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Maisonneuve
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Ulric Aylwin et Claude Hamel
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Ulric Aylwin
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cet instrument permet de savoir comment les étudiants perçoivent les comportements de leurs professeurs et comment ils apprécient l'apport de ces professeurs et de leur enseignement à leur propre développement au plan scolaire et personnel.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire est constitué de dix-neuf énoncés avec réponses préfabriquées: e.g. sur une échelle de 1 à 8 allant du "tout à fait en désaccord" au "tout à fait en accord", l'étudiant marque d'une croix le chiffre correspondant à sa réponse. Une page est réservée aux observations et remarques que l'étudiant voudrait formuler à l'endroit du professeur et de son enseignement.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Les treize premiers énoncés concernent les comportements du professeur ayant trait aux objectifs du cours, à l'organisation pédagogique, à l'enseignement lui-même, aux échanges avec les étudiants et à l'évaluation de leur rendement. Trois énoncés (nos 16 à 18) permettent de mesurer le degré de satisfaction des étudiants vis-à-vis de l'enseignement du professeur et de voir comment ils apprécient l'apport de ce dernier à leur développement scolaire et personnel. Trois énoncés (nos 14, 15 et 19) ont trait à des variables reliées à l'interprétation des résultats: intérêt des étudiants pour la matière; climat de groupe; et rendement scolaire des étudiants.

TITRE GÉNÉRAL DES INSTRUMENTS	Questionnaires d'évaluation des professeurs
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ CES INSTRUMENTS	Collège de Trois-Rivières
TITRE SPÉCIFIQUE DE CHAQUE INSTRUMENT ET AUTEUR DE L'INSTRUMENT	1. Questionnaire d'évaluation des professeurs chargés de cours à l'éducation des adultes par les étudiants Service de l'éducation des adultes 2. Questionnaire d'évaluation des cours. Service de l'éducation permanente Service de l'éducation des adultes 3. Questionnaire d'évaluation des professeurs de philosophie par les étudiants Département de philosophie 4. Questionnaire d'évaluation des professeurs de philosophie par un groupe de professeurs Département de philosophie 5. Questionnaire d'évaluation des professeurs du département de psychologie par les étudiants Département de psychologie 6. Questionnaire PERPE supérieur. Education physique Département d'éducation physique avec la collaboration de Françoys Gagné 7. Fiche d'évaluation des professeurs par les étudiants Ce questionnaire a été préparé par le service de recherche et expérimentation du Collège de Maisonneuve et adapté au Collège de Trois-Rivières

8. Fiche d'évaluation du professeur non-permanent par le département

Collège de Trois-Rivières

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Claude Précourt

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE

Tous ces questionnaires, sauf le no 2 qui porte également sur les cours, ont pour but de permettre une évaluation des professeurs; évaluation, qui est faite soit par les étudiants (questionnaires 1, 3, 5, 6 et 7), soit par un groupe de professeurs (questionnaire 4), soit par le département (questionnaire 8). Six de ces questionnaires visent d'abord des professeurs non-permanents (questionnaires 1, 3, 4, 5, 7 et 8), et en second lieu seulement les professeurs permanents qui le désirent.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ces questionnaires sont de différente sorte. Certains sont fermés et comportent une échelle d'appréciation (questionnaires 1, 6 et 7). D'autres sont fermés, mais comportent quelques questions ouvertes (questionnaires 2 et 8). D'autres enfin sont ouverts, et visent à mesurer diverses dimensions de l'enseignement du professeur (questionnaires 3, 4 et 5).

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Tous ces questionnaires visent à mesurer la qualité de l'enseignement du professeur, en vue de l'amélioration de l'enseignement. L'évaluation faite par un groupe de professeurs (questionnaire 4) vise à analyser les plans d'études et la participation des professeurs aux comités; le questionnaire 8, qui est à remplir par le département, vise à mesurer l'adaptation du professeur au département, sa capacité générale d'enseigner, son comportement dans l'exercice de sa profession.

PARTICULARITÉS

Le processus d'évaluation du questionnaire no 3 est particulier. On demande en effet aux étudiants: 1. de former des petits groupes de 4 à 5; 2. de discuter et d'évaluer les dimensions suggérées dans le questionnaire; 3. de rédiger les remarques sur lesquelles le groupe tombe d'accord; 4. de faire état dans leur rapport de leur divergence d'opinions; 5. de choisir un porte-parole qui pourrait éventuellement être convoqué par le comité d'évaluation; 6. on signale enfin que les rapports sont remis au professeur responsable.

Quoique le questionnaire 5 soit un questionnaire ouvert, néanmoins, pour chacun des aspects à évaluer des questions précises sont posées à l'étudiant et sur lesquelles il est appelé à se prononcer.

Le questionnaire 6, qui est un questionnaire fermé avec une échelle d'appréciation, est complété par un questionnaire auxiliaire qui comprend douze questions ayant trait au matériel mis à la disposition des étudiants, à l'environnement physique, au rendement de l'étudiant, etc.

COMMENTAIRES LIBRES

Instrument no 1:

"Ce questionnaire n'est pas le seul employé à l'éducation des adultes (voir questionnaire 2). Il n'est pas utilisé d'une façon régulière; son administration est liée à la disponibilité du personnel de l'éducation des adultes."

Instrument no 2:

"L'utilisation des résultats de ce questionnaire dépasse le professeur lui-même, son rôle et, tout compte fait, évalue le service lui-même."

Instruments nos 7 et 8:

"Ce processus d'évaluation est accepté par la plupart des départements du collège pour l'évaluation des professeurs non-permanents et aussi des professeurs permanents. Quelques professeurs utilisent toutefois d'autres instruments pour les mêmes fins."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Evaluation des professeurs sur leur participation aux travaux départementaux
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Rimouski
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Collège de Rimouski
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Claude Marquis
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire est destiné au comité d'évaluation d'un département. Il permet d'évaluer un professeur sur la qualité de sa participation à la vie et aux travaux du département, ainsi que sur son respect des plans de cours et sur sa volonté d'améliorer son enseignement, de se perfectionner.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Questionnaire ouvert, comprenant cinq questions.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Les cinq questions ouvertes portent sur la qualité de la participation du professeur aux réunions du département et des sous-groupes départementaux; sur sa contribution aux différents travaux départementaux; sur son respect des politiques et règlements du département; sur le fait qu'il respecte suffisamment ses plans de cours; sur sa volonté d'améliorer son enseignement et de se perfectionner.
PARTICULARITÉS	Les résultats de l'évaluation doivent être portés à la connaissance du professeur, qui doit être invité à discuter de son évaluation ou même à y participer.

TITRE DE L'INSTRUMENT

Instrument de diagnostic pédagogique

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Collège de Maisonneuve

AUTEURS DE L'INSTRUMENT

Ulric Aylwin et Claude Hamel

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Ulric Aylwin

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

Cet instrument présente, sous la forme d'une banque d'énoncés, un matériel à partir duquel tout professeur peut faire le diagnostic de son enseignement, de façon à identifier ses besoins individuels de perfectionnement pédagogique. Le texte est divisé en deux chapitres. Le premier présente la banque d'énoncés; le deuxième offre aux professeurs des suggestions pour utiliser cette banque et en faire un outil le plus adapté possible aux besoins de chacun.

Cet instrument peut être utilisé par tout professeur qui désire évaluer son activité pédagogique.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Cet instrument est essentiellement une banque d'énoncés, suivie de suggestions pour son mode d'utilisation.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

La banque totalise quatre cent six énoncés, regroupés en douze sections. Les huit premières sections forment la banque générale. Les énoncés de ces sections portent sur divers aspects de l'enseignement du professeur et peuvent, pour la plupart, s'appliquer à un ensemble diversifié d'approches pédagogiques:

- Section 1: organisation de la matière;
- Section 2: action du professeur en classe;

- Section 3: travaux et lectures de l'étudiant;
- Section 4: choix et structure des approches pédagogiques;
- Section 5: exigences du professeur, autres que travaux et lectures;
- Section 6: caractéristiques du professeur;
- Section 7: évaluation;
- Section 8: impact sur l'étudiant;

Les quatre dernières sections constituent la banque spécifique:

- Section 9: discussions en classe;
- Section 10: travail en équipe;
- Section 11: stages;
- Section 12: travaux pratiques.

Le deuxième chapitre touche les modes d'utilisation de cette banque. Il comprend deux parties:

- le choix des aspects à mesurer et des énoncés qui s'y rapportent;
- le choix d'une méthode de cueillette d'informations.

Les suggestions présentées dans ces deux parties du second chapitre veulent permettre au professeur d'utiliser efficacement la banque d'énoncés.

COMMENTAIRES LIBRES

"Aucune difficulté de parcours. Une seule ombre: peu de gens utilisent cet instrument. Cependant l'utilisation tend à croître par le biais de Performa."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Instrumentation visant à analyser les styles d'intervention d'un enseignant en classe lors d'un exposé formel et informel
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Sherbrooke
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Guy Denis. Grille d'observation construite à partir de d'autres grilles
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Le but principal de cet instrument est de permettre au participant d'effectuer une analyse de son style d'intervention lors d'un exposé formel ou informel, et cela à partir d'un enregistrement magnétoscopique de son comportement en classe. Ce qui est visé, en dernier lieu, est le perfectionnement du professeur. Comment utiliser cet instrument? Les responsables de cet instrument disent comment s'est déroulée concrètement une activité de perfectionnement à l'intention des professeurs. Elle comprend sept étapes: 1. rencontre de préparation entre les professeurs intéressés à la démarche et les consultants (1h30); 2. enregistrement du document magnétoscopique (vidéo) (2h); 3. rencontre de démarrage avec les participants (3h); 4. visionnement impressionniste (2h): chaque participant visionne individuellement avec un consultant le document vidéo; 5. codification systématique: le consultant et le participant procèdent à une codification systématique des interventions à l'aide de la grille; 6. analyse de groupe (6h): on procède en groupe au visionnement des bandes de chaque participant. Chacun identifie certains points par rapport auxquels il souhaite recevoir du feedback; 7. bilan personnel (1h): le participant dresse avec le consultant le bilan de sa participation et se définit, s'il le veut, un projet personnel de développement.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

L'instrument comprend essentiellement une grille d'observation et un profil des interventions.

La grille d'observation permet de codifier systématiquement l'enregistrement vidéo pris sur le vif. Pour procéder à la codification des interventions, les auteurs ont retenu quatre catégories: 1. information: l'enseignant donne de l'information; utilise un exemple; utilise un support visuel; fait un commentaire; traite de choses personnelles...; 2. structure: l'enseignant informe de l'objectif, du plan ou du déroulement; fait une synthèse partielle ou globale, une clôture; émet ou fait établir des procédures, directives...; 3. interaction: l'enseignant pose une question ouverte; répète ou reformule la question de l'étudiant; développe cette réponse; l'étudiant intervient spontanément...; 4. renforcement: l'enseignant renforce positivement ou négativement le comportement de recherche, l'effort individuel ou encore l'effort et les relations de groupe; la réussite ou l'échec; la capacité à obéir aux instructions et aux règlements.

Lorsque la codification des interventions est terminée, on procède à un décompte par catégorie et on complète un profil en construisant un histogramme. Les auteurs présentent quatre principaux profils: 1. exposé formel; 2. exposé informel par rétroaction suscitée; 3. exposé informel par rétroaction spontanée; 4. exposé informel par initiative partagée.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Le style d'intervention, voir caractéristiques techniques.

PARTICULARITÉS

Ces divers instruments sont présentés dans le document de:

Denis, Guy. Vidéo-feedback: analyse du style d'intervention en classe. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, mai 1980, 97 p. En annexe IV, l'auteur présente une grille d'observation revisée, et en annexe V, quatre autres grilles d'observation.

TITRE DE L'INSTRUMENT

Perception que l'étudiant a du style d'enseignement de son professeur

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Collège de Chicoutimi

AUTEUR DE L'INSTRUMENT

Bruce W. Tuckman — traduit par Ginette Marchand-Ouellet

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Louis-Michel Simard

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

Cet instrument permet de mesurer la perception qu'ont les étudiants du style d'enseignement du professeur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ce questionnaire comprend dix-sept items, chaque item décrivant un aspect du comportement du professeur en classe, permettant de faire ressortir jusqu'à quel point l'enseignement est directif ou non-directif. Pour chaque item, l'étudiant doit situer son professeur sur une échelle allant de 1 à 9.

Exemple:

Le professeur

1 2 3	4 5 6	7 8 9
agit comme professeur tout le temps	agit la plupart du temps comme un professeur, mais quelquefois comme un ami	agit comme un ami plutôt que comme un professeur

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Cet instrument permet de mesurer jusqu'à quel point l'enseignement du professeur est directif ou non. Pour définir ce concept d'enseignement directif et en permettre l'évaluation, Tuckman s'est basé sur diverses catégories qui permettent de percevoir le comportement du professeur en classe: la structure rigide ou non du travail et des activités, les relations interpersonnelles, le climat en classe, la discussion en classe, etc.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à déterminer les besoins des professeurs touchant la production et l'utilisation des moyens audio-visuels en situation d'apprentissage
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Sherbrooke
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Roland Geiser, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce questionnaire a été adapté par Raymond Genest
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire permet de vérifier les aspects suivants des besoins des professeurs: - la formation des professeurs en audio-visuel (actuelle et désirée); - le rôle de l'audio-visuel (actuel, désiré); - les méthodes d'apprentissage utilisées (cours magistral, laboratoire...); - les services, les techniques, les moyens audio-visuels utilisés; - la réaction à la formule "auto-production"; - la disposition à l'égard de l'audio-visuel; - la provenance des documents utilisés; - les motifs d'utilisation des moyens audio-visuels.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire comprent trente et une questions fermées, comportant de nombreuses variables, et une question ouverte. Il est divisé en cinq parties: 1. identification (13 questions); 2. perception du rôle de l'audio-visuel dans l'enseignement (3 questions); 3. pratiques pédagogiques (9 questions); 4. utilisation de l'audio-visuel par le professeur (6 questions); 5. expérience choisie (question ouverte).

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Voir fonction de l'instrument.

PARTICULARITÉS

Ce questionnaire a servi à une enquête auprès de cinquante-quatre professeurs du Collège de Sherbrooke. Les résultats de cette enquête sont publiés dans:

Genest, Raymond. Les besoins des professeurs du Collège de Sherbrooke relativement à la production et à l'utilisation des moyens audio-visuels en situation d'apprentissage. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, décembre 1978, 49 p. plus annexes. Le questionnaire est reproduit en annexe.

COMMENTAIRES LIBRES

"Le questionnaire était très long à remplir. Plusieurs m'ont confié qu'ils y avaient consacré plus d'une demi-heure. Il aurait été possible de réduire le nombre de questions et de recueillir les données strictement nécessaires à la recherche... Les questions étaient formulées de façon à réduire au maximum "l'effet de halo". Ainsi les sous-questions étaient parfois négatives, positives ou interrogatives. D'autre part, certaines variables se retrouvaient dans plus d'une question, sous une présentation différente... Par ailleurs, le vocabulaire assez spécialisé utilisé tout au long du questionnaire pourrait également avoir eu un effet de déformation. Bref, les déformations involontaires provenant de la présentation et de l'organisation interne du questionnaire seraient dues principalement à la longueur de l'instrument et à la présence d'une terminologie peu significative pour quelques-une des répondants."
(Extrait de Raymond Genest, op. cit., p. 24-25.)

TITRE DE L'INSTRUMENT	Grille d'analyse du plan d'action pédagogique
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège François-Xavier Garneau
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Bruce Poliquin
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Bruce Poliquin
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Grille qui permet d'analyser le plan d'action pédagogique d'un département.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	La grille fournit une série d'environ vingt questions à se poser pour faire une analyse méthodique du plan d'action pédagogique d'un département. L'instrument s'apparente à une sorte de "checklist".
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	La grille suggère d'examiner si le plan d'action contient des précisions touchant le but ou la raison d'être du département; ses objectifs généraux, spécifiques et opérationnels; la structure, le fonctionnement; les politiques et les orientations futures du département; les problèmes et priorités d'ordre administratif, pédagogique ou autre; les éléments de la pédagogie. Chacun de ces thèmes est explicité à l'aide de questions et sous-questions.

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT

Instrumentation relative au plan de cours

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Collège de Sainte-Foy

AUTEURS DE L'INSTRUMENT

Eliane Gauvin, Jean-Marc Loiselle et Jean-Claude St-Hilaire

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Jean-Claude Lemieux

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

L'instrumentation peut être utilisée par tout professeur qui désire planifier un cours et le reviser en vue de l'améliorer. L'ensemble se compose de trois instruments et de quatre documents-ressources:

- Instrument no 1: Guide de rédaction du plan de cours
- Instrument no 2: Formulaire d'un plan de cours
- Instrument no 3: Grille d'analyse d'un plan de cours
- Document-ressource no 1: Les formules pédagogiques
- Document-ressource no 2: La formulation des énoncés d'objectifs spécifiques
- Document-ressource no 3: Les modes d'évaluation de l'apprentissage
- Document-ressource no 4: Un exemple de plan de cours.

LES INSTRUMENTS

Le premier instrument explique les différentes étapes de rédaction d'un plan de cours. Il définit les parties du formulaire proposé (instrument no 2) et fournit des explications accompagnées d'exemples. Il est, par conséquent, destiné aux utilisateurs du formulaire.

Le deuxième instrument est un formulaire de plan de cours qui comprend cinq parties: 1. identification du cours; 2. renseignements généraux sur le cours et sur les formules pédagogiques; 3. le plan détaillé; 4. les ressources documentaires; 5. modifications.

Le troisième instrument, qui est la grille d'analyse d'un plan de cours, se réfère aux parties 1, 2, 3 et 4 du plan de cours Cette grille permet au professeur d'évaluer et de reviser son plan de cours. Elle se compose de quarante-cinq (45) questions. Pour chaque partie du plan de cours, le professeur: 1. répond aux questions en cochant les cases appropriées; 2. rédige les remarques, s'il y a lieu; 3. peut noter le nombre de "oui", de "non", de "pas assez", etc.; 4. peut décider, enfin, d'apporter des correctifs.

DOCUMENTS RESSOURCES

Le premier document-ressource précise le sens des formules pédagogiques énumérées dans le formulaire du plan de cours à la partie 2: renseignements généraux sur les formules pédagogiques.

Le deuxième document-ressource sur la formulation des énoncés d'objectifs spécifiques peut être utilisé individuellement ou en atelier. Il est subdivisé en séquences et en étapes accompagnées, s'il y a lieu, de corrigés correspondants. Au début se trouve l'énoncé des objectifs de l'atelier et, à la fin, apparaît un test permettant de vérifier le degré d'atteinte de ces objectifs.

Le troisième document-ressource propose une classification des modes d'évaluation de l'apprentissage dans les domaines cognitif et psycho-moteur. Cette classification établit des relations de convenance entre les habiletés à développer, les comportements attendus et les situations d'examen possible.

Le quatrième document-ressource fournit un exemple de plan de cours rempli selon les indications du guide.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les instruments 1, 2 et 3 sont imprimés sur papier couleur selon un jeu de teintes permettant de les utiliser concurremment de partie en partie.

Les documents-ressources son: polycopiés.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

L'instrumentation touche à la planification d'un cours, notamment les objectifs et la matière du cours, les moyens qu'on prévoit utiliser, les modalités d'évaluation des étudiants, etc.

PARTICULARITÉS

Cet ensemble a été publié au Collège de Sainte-Foy sous le titre: Instrumentation relative au plan de cours par le Service des ressources didactiques, en 1976. Pagination multiple.

Personne-contact: Jean-Marc Loiselle, conseiller pédagogique, Centre des médias, Collège de Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec G1V 1T3. Téléphone: (418) 657-3834.

TITRE DE L'INSTRUMENT

Grille d'analyse d'un plan de cours

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Collège de Granby

AUTEUR DE L'INSTRUMENT

Yvan Vaillancourt

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Gabriel Demeules

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

Cette grille permet au directeur des services de formation de présenter sous forme résumée ses commentaires sur les plans de cours des professeurs. Ces commentaires veulent souligner les parties du plan de cours qui devraient retenir l'attention du professeur lorsqu'il aura à le reproduire lors de prochaines sessions.

Cette analyse se fait sur une base volontaire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Cette grille comprend sept parties qui englobent tous les aspects du plan de cours: 1. les objectifs; 2. le contenu; 3. la méthodologie; 4. l'évaluation; 5. l'échéancier; 6. la médiagraphie; 7. la dynamique du plan de formation. Chaque partie comprend elle-même plusieurs questions, avec une échelle d'appréciation en cinq points. C'est sur vingt-neuf points finalement que le directeur des services de formation donne son avis.

Exemple: LE CONTENU donne-t-il:

	N/A	oui	non	en partie	je ne sais pas
a) les têtes de chapitre?	☐	☐	☐	☐	☐
b) une explication succincte de la matière à voir?	☐	☐	☐	☐	☐
c) le nombre de périodes affectées à chaque tête de chapitre?	☐	☐	☐	☐	☐

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Voir fonction de l'instrument et caractéristiques techniques.

COMMENTAIRES LIBRES

"Cette analyse se fait sur une base volontaire. Il y a eu une réticence énorme au départ. Cet instrument qui servait davantage à la progression et à l'amélioration tend à devenir une forme d'évaluation."

TITRE DE L'INSTRUMENT

Grille d'analyse d'un plan d'études

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Cégep de Jonquière

AUTEURS DE L'INSTRUMENT

Marc Desgagné et Jacques Fortin

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Marcel Tremblay

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

Cet instrument permet au professeur ou au conseiller local "d'effectuer une "lecture" valable de la qualité d'un plan d'études."

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Cette grille contient trente-cinq critères qui touchent aux sept parties exigées pour un bon plan d'études. Chaque critère est suivi d'une échelle d'appréciation allant de 1 (faible) à 5 (fort).

Exemple:

Tous les objectifs s'adressent à l'étudiant.

Faible				Fort
1	2	3	4	5

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Cet instrument permet d'analyser les sept parties qui composent un bon plan d'études, soit: 1. l'identification de l'activité, du professeur, de la session, de la clientèle visée, du département, du collège; 2. les objectifs généraux et spécifiques du cours; 3. les contenus; 4. la méthodologie qui sera suivie;

5. la mesure et l'évaluation qui seront faites; 6. les ressources qui seront utilisées; 7. la qualité de la présentation du plan lui-même.

PARTICULARITÉS

Cette grille a été expérimentée auprès de soixante-dix-neuf professeurs à la session d'automne 1978 et à la session d'hiver 1979. Cette expérimentation a permis aux auteurs de l'instrument d'apporter des changements aux niveaux de la formulation des critères et de la vérification de leur pertinence. Ils ont refait l'énoncé de leurs critères et en ont proposé une nouvelle version qu'on trouve dans:

Desgagné, Marc et Jacques Fortin. Le plan d'études, objet d'analyse. Jonquière, Cégep de Jonquière, avril 1980, pp. 29-32.

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT

Questionnaires servant à l'évaluation de l'enseignement

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Collège de Matane

AUTEUR DE L'INSTRUMENT

Un comité du collège

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Fernand Bourgoin

FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE

L'instrument comporte trois parties: un mini-sondage, une grille pour étudiants et formateurs et un questionnaire d'évaluation.

Ces trois instruments sont destinés aux étudiants adultes. Ils visent à améliorer le processus enseignement-apprentissage en clarifiant les exigences et les obligations des étudiants et des enseignants. Le mini-sondage est fait quelques semaines seulement après le début du cours; les deux autres instruments sont remplis à la fin du cours.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le mini-sondage comporte seulement trois questions ouvertes.

La grille pour étudiants et formateurs comprend vingt questions à choix multiples et une question ouverte où le répondant est appelé à formuler ses commentaires personnels.

Le questionnaire d'évaluation comporte quinze questions avec une échelle d'appréciation allant de 1 à 8. Le répondant peut formuler, s'il le désire, des commentaires pour chaque question.

Exemple:

8. Votre rythme d'apprentissage est-il respecté?	Commentaires, exemples, justifications et/ou suggestions.

PAS DU TOUT — TRES BIEN

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Les trois questions ouvertes du mini-sondage portent: 1. sur ce que l'étudiant prévoit recevoir du cours; 2. sur les points forts du cours; 3. sur les points faibles.

La grille pour étudiants et formateurs comprend vingt questions qui portent toutes sur le comportement pédagogique du professeur.

Le questionnaire d'évaluation porte sur les objectifs du cours, la démarche pédagogique, la qualité du matériel utilisé, les moyens d'évaluation du cours, le climat en classe, les relations interpersonnelles entre les étudiants et le professeur, l'horaire du cours, le local utilisé, etc.

COMMENTAIRES LIBRES

"Cette démarche nécessite beaucoup de temps et d'énergie. Cependant, elle propose des ajustements fort appréciés de part et d'autre dans le cheminement de formation.

Grâce à cette démarche, on a pu maintenir un haut taux de rétention des adultes inscrits aux cours ou programmes du Service de l'éducation des adultes. De leur côté, les enseignants se sentent davantage sécurisés puisqu'il existe une sorte de dialogue continu et compréhensible entre leurs étudiants et eux."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Manuel servant à l'évaluation des cours
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège Montmorency
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Aliza Cohen et Dennis Dicks
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Maurice Trudel
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce manuel est destiné aux professeurs. Il veut les aider à élaborer et à évaluer eux-mêmes de nouveaux systèmes d'enseignement ainsi qu'à analyser et modifier les systèmes actuels. Il veut, pour ce faire, leur permettre d'acquérir le savoir-faire nécessaire pour formuler des objectifs, élaborer des tests, recueillir des données, analyser les résultats des tests, et tirer des conclusions.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce manuel est divisé en deux grandes parties: 1. l'approche systémique en éducation; 2. l'interprétation des résultats des tests. Dans la première partie, les auteurs indiquent brièvement comment formuler des objectifs, élaborer des tests, faire une analyse des tâches à accomplir par l'étudiant, élaborer, mettre en oeuvre, contrôler et corriger un système didactique. Dans la deuxième partie, les auteurs présentent les notions fondamentales nécessaires à la compréhension des statistiques descriptives.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Voir caractéristiques techniques.

PARTICULARITÉS

Ce manuel existe en anglais et en français:

Cohen, Aliza et Dennis Dicks. A Manual for Course Evaluation. Montreal, May 1978, 30 p.

Cohen, Aliza et Dennis Dicks. Evaluation of Foreign Language Instructional Systems. Montreal, 1978, 40 p.

Cohen, Aliza et Dennis Dicks. Evaluation des systèmes didactiques de langue étrangère (traduit par Irène V. Spilka). Appendice C: livre du maître. Collège Montmorency, mai 1978, p. 40.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à évaluer les cours et l'enseignement en lettres
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Matane
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Le département des Lettres du Collège de Matane
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Fernand Bourgoin
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cet instrument permet d'évaluer la satisfaction des étudiants par rapport au contenu des cours de lettres et par rapport à la pédagogie utilisée dans ces cours. Ce questionnaire veut remplacer jusqu'à un certain point PERPE.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire comprend dix-sept questions à choix multiples avec une échelle d'appréciation allant de A à E, et une question ouverte. Exemple: 4. Les documents fournis par le professeur étaient: A extrêmement clairs B très clairs C clairs D plutôt confus E extrêmement confus
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	L'étudiant est invité à se prononcer sur le caractère réalisable des objectifs du cours, sur le degré de facilité de la matière enseignée, sur l'intérêt qu'offraient les oeuvres à

étudier, sur la clarté des documents fournis par le professeur, sur la quantité de travail exigée, sur la correction des travaux par le professeur, sur la clarté des explications qu'il donne, sur sa disponibilité, sur l'enrichissement que l'on retire de rencontres individuelles avec lui, sur son attitude à l'égard des étudiants, sur l'utilité du cours par rapport à la profession future, au développement intellectuel, à la formation humaine et sociale de l'étudiant, sur son degré de satisfaction à l'égard du cours, sur la pertinence du cours, sur les connaissances acquises grâce au cours, sur les efforts demandés pour réussir ce cours.

COMMENTAIRES LIBRES

"Il fallut pour rédiger ce questionnaire surmonter deux difficultés: faire d'une part, un questionnaire assez général pour qu'il puisse être utilisé par tous les groupes, et éviter, d'autre part, que les questions soient tendancieuses.

Bonne collaboration de la part des étudiants.

A ce jour, cinquante pour cent (50%) des professeurs de Lettres ont expérimenté l'instrument. On évite, grâce à ce questionnaire, qu'un même étudiant soit sollicité deux ou trois fois à remplir le PERPE."

TITRE DE L'INSTRUMENT

Questionnaire d'évaluation du cours de français écrit

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Collège de Sherbrooke

AUTEURS DE L'INSTRUMENT

Nicole Bourbeau, Micheline Couture et François Rousseau

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Roger Frot

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

Cet instrument, destiné aux étudiants, a pour but de recueillir leur opinion, leurs commentaires et leurs suggestions à propos du cours de français écrit. Le cours à évaluer était le cours de français correctif, selon la méthode d'enseignement mis au point par le groupe R.I.E.F.E.C.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le questionnaire comprend quarante questions fermées, avec une échelle d'appréciation allant de 1 à 7, et une question ouverte.

Exemple:

5. Je peux maintenant résoudre moi-même mes principaux problèmes de français écrit.

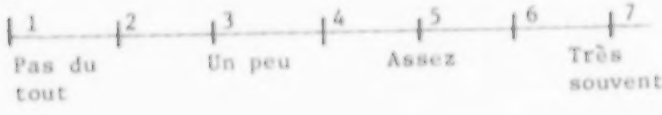

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Le questionnaire porte sur le degré de satisfaction générale des étudiants vis-à-vis du cours, et plus spécialement sur la méthodologie suivie dans le cours, sur le matériel didactique utilisé, sur l'évaluation des résultats du cours.

PARTICULARITÉS

Ce questionnaire est construit en fonction uniquement du cours correctif en français écrit. Il est publié dans:

Couture, Micheline et François Rousseau. Cours correctif en français écrit: rapport d'étape d'une expérimentation de la méthode R.I.E.F.E.C. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, août 1979, pp. 38-44.

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT	Questionnaires sur l'enseignement de la philosophie
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Sherbrooke
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Rodrigue Blouin, Marie-Germaine Guiomar et Jocelyn Vallée
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE	Le premier questionnaire, destiné aux professeurs, porte sur l'acquisition des connaissances par les étudiants et leur degré de compréhension. Le second questionnaire, destiné également aux professeurs, porte sur la pertinence et les modalités d'utilisation du manuel de méthodologie dans l'enseignement de la philosophie. Le troisième questionnaire porte sur l'utilisation des manuels de logique.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le premier questionnaire comprend vingt-trois questions ouvertes: quatorze sur l'acquisition des connaissances et neuf sur la compréhension. Le second questionnaire comprend dix questions ouvertes et, le troisième, onze.
CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS	Le premier questionnaire porte sur l'acquisition des connaissances par les étudiants, sur la façon dont les professeurs vérifient le savoir déjà acquis par les étudiants, sur les types de connaissances qu'ils veulent que les étudiants acquièrent, sur leur mode d'évaluation du savoir transmis. La seconde partie

du questionnaire porte sur la compréhension des étudiants: jusqu'à quel point les professeurs se préoccupent-ils de la compréhension de leurs élèves? Comment procèdent-ils pour se faire comprendre et évaluer la compréhension des élèves?

Le second et le troisième questionnaires portent sur la pertinence et les modalités d'utilisation de manuels dans l'enseignement de la philosophie.

On demande aux professeurs ce qui, selon eux, serait souhaitable de faire pour bien utiliser ces manuels.

PARTICULARITÉS

Ces trois questionnaires sont publiés en annexe du document de:

Blouin, Rodrigue, Marie-Germaine Guicmar et Jocelyn Vallée. Rapport de recherche sur la pédagogie en philosophie. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, mai 1978.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire sur le profil de l'étudiant en vue de: 1. améliorer le choix de cours des étudiants en éducation physique physique; 2. faciliter leur inscription aux cours d'éducation physique; 3. guider la programmation des activités du département d'éducation physique.
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Sherbrooke
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Pierre Bédard
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Le but premier de cet instrument est de favoriser le choix de cours des étudiants, notamment des nouveaux, en éducation physique, et d'améliorer la technique de l'inscription. Le deuxième objectif est d'aider à la programmation des activités du département d'éducation physique.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire comprend vingt-huit questions. Les vingt premières questions sont identifiées par les lettres A à T; les huit dernières intitulées —"d'autres questions possibles"— sont numérotées de 1 à 8. A la plupart des questions, les réponses sont préfabriquées; là où elles ne le sont pas, l'étudiant peut simplement répondre par un oui ou un non.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Quatre questions servent à identifier le répondant (A — D); cinq questions (E — I) lui permettent d'évaluer sa condition physique et de décrire son attitude et son comportement vis-à-vis de l'activité physique; l'item J n'est pas une question mais un inventaire des activités physiques au programme obligatoire du département d'éducation physique; les cinq questions suivantes (K — O) lui permettent d'indiquer ses préférences par rapport aux activités physiques offertes par le collège, et de préciser s'il a déjà pratiqué les activités choisies; trois questions (P — R) lui permettent d'indiquer lequel de ses choix il a réussi à obtenir; la question (S) lui demande s'il a déjà suivi un cours théorique sur le conditionnement physique, et la question (T) d'inscrire trois activités qu'il désirerait voir inclure au programme des cours en éducation physique et qui n'apparaissent pas dans l'inventaire de l'item J. Les huit dernières questions permettent de connaître les désirs de l'étudiant et ses antécédents " portifs".

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire d'évaluation par les étudiants du cours 180-101 (Techniques infirmières)
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Rimouski
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Collège de Rimouski. Département de Techniques infirmières. Recherches et expérimentation
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Claude Marquis
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire porte sur les notions enseignées dans le cours 180-101. Les étudiantes sont invitées à évaluer le déroulement du cours afin que les professeurs puissent y apporter les améliorations qui s'imposent.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ce questionnaire comporte vingt et une questions suivant la matière enseignée dans le cours. Chaque question est divisée en A et B et comporte en face de chacune de ces lettres une échelle d'appréciation allant de 1 à 5.

Exemple:

Profession d'infirmière (historique, lois, éthique)	A-	1	2	3	4	5
	B-	1	2	3	4	5

Si, sur la ligne B, vous avez retenu le chiffre 5, précisez:

_____

L'étudiante est invitée à répondre en mettant d'abord un "X" sur l'un des cinq chiffres de la ligne A. La signification de chacun de ces chiffres est la suivante:

1. Notion dont l'apprentissage a été facile.
2. Notion dont l'apprentissage a été difficile.
3. Notion que l'étudiante n'a pas pu comprendre de façon satisfaisante.
4. Notion que l'étudiante n'a pas comprise.
5. Impossibilité de répondre.

La signification des chiffres de la ligne B est la suivante:

1. Le professeur a passé trop vite sur cette notion.
2. La méthode pédagogique qu'il a utilisée n'était pas appropriée.
3. Le matériel didactique était manquant, insuffisant ou inadéquat.
4. Je n'ai pas eu le temps de bien étudier cette notion, à cause de mes autres cours ou tâches scolaires.
5. Autres raisons. Précisez.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Les notions enseignées dans le cours; les raisons pour lesquelles ces notions ont été assimilées ou non.

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT	Questionnaires servant à l'évaluation de l'enseignement en nursing
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	John Abbott College
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Patricia Cranton
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Lana de Liamchin
FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE	Les questionnaires — il y en a quatre — visent à évaluer les cours de nursing et l'enseignement clinique dans cette spécialité en recueillant le point de vue des étudiants et des professeurs.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Pour l'essentiel, il s'agit de questionnaires fermés, le répondant étant invité à dire jusqu'à quel point il est en accord avec une série d'affirmations se rapportant soit aux cours de nursing, soit à l'enseignement clinique dans cette spécialité. On lui offre également la possibilité de rédiger des commentaires libres, s'il le juge à propos.
CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS	Les questionnaires ont été construits de manière à ce qu'on puisse comparer les réponses des étudiants et celles des professeurs. Formulation mise à part, le contenu touché est identique. Chaque questionnaire consacré à l'enseignement clinique en nursing compte seize questions fermées et un espace pour les commentaires libres. Les répondants sont notamment invités à se prononcer sur: la clarté des explications données aux étudiants touchant les objectifs de l'expérience clinique; la pertinence de la théorie et de la pratique en classe par rapport à l'expérience clinique; la rétroaction donnée par les professeurs aux étudiants; l'évaluation de l'expérience clinique des étudiants; la collaboration des professeurs en enseignement

clinique, etc. Le questionnaire des professeurs concernant l'évaluation des cours comporte vingt-deux questions et celui des étudiants vingt-cinq (on a ajouté à leur intention trois questions se rapportant à la pratique en laboratoire). Les vingt-deux questions communes ont trait à: la clarté des objectifs; la concordance entre les objectifs annoncés et ce qui est effectivement enseigné; l'utilité des lectures obligatoires ou suggérées; la pertinence du travail en groupes, des films, des exercices de simulation; les pratiques d'évaluation, etc.

TITRE DE L'INSTRUMENT

Questionnaire d'évaluation des cours-terrain en aménagement de la faune

NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT

Collège de Sherbrooke

AUTEURS DE L'INSTRUMENT

Viateur Blais, Marie-Claude Cantin et Normand Potvin

NOM DU RÉPONDANT LOCAL

Roger Frot

FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE

Ce questionnaire, destiné aux étudiants, permet de connaître la perception des étudiants à propos des cours-terrain qu'ils ont suivis. Il permet d'évaluer l'apprentissage qu'ils en ont retiré.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ce questionnaire comprend cinquante questions réparties en six sections. Chaque section se termine par une question ouverte, et l'ensemble du questionnaire par une question intitulée: observations générales. Toutes les autres questions sont fermées et comportent une échelle d'appréciation allant de 1 à 5.

Exemple:

:2. NIVEAU D'INTERET: Dans l'ensemble, avez-vous trouvé vos cours-terrain intéressants?

1. très peu intéressants
2. peu intéressants
3. plus ou moins intéressants
4. assez intéressants
5. très intéressants

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Le questionnaire est divisé en six parties. La première, qui comporte cinq questions, porte sur la planification de la partie terrain du cours d'aménagement. La seconde partie porte sur les activités et les tâches des étudiants sur le terrain; elle comprend treize questions. Dans la troisième partie (onze questions), on demande à l'étudiant d'évaluer le rôle et les attitudes du professeur lors des cours-terrain. Les sept questions de la quatrième partie portent sur le rôle et l'attitude du technicien lors des cours-terrain. La cinquième partie (six questions) est consacrée au matériel, aux milieux-terrain, au transport, au logement. La sixième partie, qui comprend sept questions, a trait à l'évaluation de l'apprentissage à l'intérieur des cours-terrain.

PARTICULARITÉS

Ce questionnaire est présenté dans:

Blais, Viateur, Marie-Claude Cantin et Normand Potvin. Evaluation d'une méthodologie d'enseignement sur le terrain. Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, décembre 1978, pp. 52-73.

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT	Questionnaires visant à évaluer une expérience pédagogique en informatiques.
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Sherbrooke
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Jean-Marie Bergeron
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE	Il s'agit de trois questionnaires destinés à trois groupes d'étudiants ayant vécu une expérience pédagogique différente mais appartenant tous au programme d'informatique. Ces questionnaires ont été utilisés dans le cadre d'une entreprise visant à évaluer le degré de satisfaction des étudiants et à identifier les problèmes que ceux-ci ont rencontrés en participant ou non à un projet d'étude et à un stage en collaboration avec une entreprise: Sidbec-Dosco.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Deux des questionnaires sont identiques, comportant cinquante-sept questions fermées et une page où le répondant est invité à rédiger des commentaires personnels. Le troisième est plus court: 16 questions fermées et une page réservée aux commentaires personnels du répondant.
CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS	Le premier questionnaire s'adresse aux étudiants qui n'ont pas participé au projet Sidbec-Dosco. On les invite à se prononcer sur: a) la planification du projet: qualité de la présentation, clarté des objectifs, temps de réflexion accordé, information préalable; b) la tâche des étudiants: quantité de travail exigée comparativement à celle des étudiants participant au projet, attention du département envers le groupe; c) la relation entre les groupes d'étudiants et le climat dans la classe; d) la qualité de l'apprentissage: développement de

méthodes de travail et de techniques, quantité de connaissances acquises, qualité des cours reçus; e) une appréciation générale: intérêt des cours comparativement au projet, importance que le département accorde au projet de coopération avec l'industrie, attitude actuelle face au projet.

Les deux autres questionnaires — plus longs — s'adressent l'un aux "étud ants qui ont participé au projet sans accomplir le stage avec Sidbec-Dosco", l'autre aux "étudiants qui ont participé à tout le projet". Leur structure et leur contenu sont identiques: a) planification du projet: 8 questions; b) fonctionnement du projet: 9 questions; c) organisation matérielle: 7 questions; d) rôle des responsables de la compagnie et du département: 8 questions; e) relations entre les groupes: 4 questions; f) tâche: 6 questions; g) qualité de l'apprentissage: 8 questions; h) appréciation générale du projet: 3 questions; i) décision d'accomplir le stage dans une autre industrie: 4 questions.

N.B. Ces questionnaires sont reproduits dans:

Bergeron, Jean-Marie. Projet Sidbec-Dosco: expérience pédagogique valable? Collège de Sherbrooke, mai 1980, pp. 29-67.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à explorer le vécu des étudiants du programme de technologie physique
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de La Pocatière
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Pierre Bilodeau et Serge Carignan
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Michel Paquet
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire d'enquête veut explorer le vécu des étudiants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et la préparation des étudiants à la carrière de technologue dans le domaine de la physique appliquée.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire comprend cent cinquante questions fermées à choix multiples ou avec une échelle d'appréciation. Il est divisé en dix sections.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Les six premières questions d'information générale servent à regrouper les répondants par catégorie. La seconde section, qui comprend seize questions, cherche à connaître les attraits du programme pour l'étudiant et les intérêts qu'il a manifestés pour ce programme; on veut savoir comment l'étudiant est venu à ce programme et pourquoi il s'y est inscrit. La troisième section intitulée: information et inscription, comprend seize questions: on cherche à savoir dans quelle mesure certains éléments ont aidé l'étudiant à obtenir de l'information sur le programme. La quatrième section qu'on a nommée "auto-évaluation" permet à l'étudiant de faire une évaluation de ses études secondaires et collégiales. Elle comprend seize questions. Quels sont les éléments qui ont pu avoir une influence sur le choix des études ou les études elles-mêmes? Des éléments en

rapport avec le collège ou avec la personne même de l'étudiant? On pose quinze questions à l'étudiant pour le savoir. On lui demande ensuite s'il est satisfait du département de technologie physique, du programme: seize questions à nouveau. Quel est son emploi du temps, comment répartit-il son budget-temps? Seize questions pour le savoir. On lui demande d'indiquer ensuite les difficultés qu'il a éprouvées dans les cours de Technologie physique: vingt-quatre questions. On lui demande aussi de donner son opinion sur le collège et sur les services qu'il offre: seize questions. Le dernier bloc de questions concerne la situation actuelle et l'avenir de l'étudiant: huit questions avec diverses échelles d'appréciation.

PARTICULARITÉS

Il existe également un questionnaire de relance pour tous les anciens du programme de Technologie physique. Ces deux questionnaires sont publiés par le Collège de La Pocatière:

- Technologie physique. Enquête auprès des étudiants de Technologie physique, programme 244. La Pocatière, avril 1981, 11 p.
- Technologie physique. Questionnaire de relance. La Pocatière, mai 1981, 15 p.

COMMENTAIRES LIBRES

"La principale difficulté rencontrée dans la réalisation du projet s'est située au niveau de la préparation des programmes informatiques... D'une part, le recrutement d'un programmeur a été très difficile compte tenu que notre Cégep opère dans une région rurale. D'autre part, le temps qui avait été prévu pour produire les programmes d'informatique a été largement dépassé de sorte que la conduite des travaux d'analyse a été singulièrement compromise en regard de notre échéancier."

TITRE GÉNÉRAL DE L'INSTRUMENT	Instruments d'évaluation des enseignements pour les cours offerts par le Service d'éducation des adultes
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège Montmorency
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Michel S. Loignon. Adaptation locale d'instruments déjà existants
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Maurice Trudel
FONCTION DES INSTRUMENTS ET UTILISATION POSSIBLE	L'instrument comprend trois questionnaires. Le premier intitulé: Fiche d'évaluation de cours, permet de fournir à la personne-ressource des renseignements sur l'activité de formation qu'elle a animée. Il est destiné aux étudiants inscrits aux cours à temps partiel. Son utilisation est facultative. Le deuxième questionnaire est destiné à la personne-ressource qui est appelée à exprimer son point de vue sur l'activité de formation dont elle avait la responsabilité ou à laquelle elle était associée. Le but de ce rapport de la personne-ressource est de fournir du feed-back au Service de l'éducation des adultes. Les résultats de ce rapport-questionnaire peuvent aider le conseiller pédagogique ou l'administrateur à prendre position sur certains aspects de l'expérience vécue. L'utilisation de ce questionnaire est facultative. Le troisième questionnaire permet de mesurer le niveau de satisfaction des étudiants vis-à-vis du Service d'éducation permanente du collège et de l'ensemble des services offerts par le collège. On cherche à identifier les problèmes auxquels il faudrait remédier.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le premier questionnaire comprend quatorze questions: dix questions fermées et quatre questions ouvertes. Les questions fermées comportent diverses variables.

Le second questionnaire destiné à la personne-ressource comprend onze questions ouvertes.

Le troisième questionnaire sur les services offerts par le collège comprend vingt questions fermées, avec une échelle d'appr[illegible]iation allant de 1 (très insatisfait) à 5 (très satisfait) et deux questions ouvertes.

CONTENU TOUCHÉ PAR LES INSTRUMENTS

Le premier questionnaire porte sur le cours que la personne-ressource a donné. Les questions portent sur le plan de cours, son contenu, son horaire, le modèle pédagogique adopté, le temps de travail exigé par le professeur, sa disponibilité, sa principale qualité et son principal défaut. On demande finalement à l'étudiant de faire une évaluation globale du cours, et d'exprimer librement ses suggestions ou son opinion par rapport au cours.

Le second questionnaire permet à la personne-ressource de donner son opinion sur la motivation des étudiants, sur le climat de la classe, le rythme d'apprentissage, le contenu du cours, la méthodologie utilisée, l'évaluation, l'encadrement reçu du Service de l'éducation permanente, et de faire finalement tous commentaires ou suggestions qu'elle trouverait utiles.

Le troisième questionnaire est divisé en deux parties. On demande tout d'abord à l'étudiant qui a participé à une activité de formation offerte par le collège de donner son point de vue sur le Service d'éducation permanente, puis sur l'ensemble des services offerts par le collège. Les questions visent à recueillir le degré de satisfaction de l'usager par rapport à l'information donnée par le Service d'éducation permanente, et par rapport à l'accueil réservé aux usagers, à l'ouverture des heures de bureau, aux procédures d'admission et d'inscription, au "counceling" offert par les conseillers pédagogiques. Pour les services dispensés par le collège, les questions portent sur la qualité des services offerts par la bibliothèque et l'audio-vidéothèque, sur la cafétéria, la disponibilité des locaux et des équipements, l'ensemble de l'organisation matérielle du collège, puis sur la situation géographique du collège et l'efficacité des moyens de transport en commun vers le collège. On demande finalement à l'usager de faire toutes les suggestions d'amélioration qui lui paraissent pertinentes.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaires visant à évaluer l'efficacité d'un cours d'anglais à l'intention d'étudiants adultes
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de la Région de l'Amiante
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Micheline Auger et Claude Gagnon
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Marcel Lafleur
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	L'instrument est formé de deux questionnaires. L'un permet de rechercher les causes pour lesquelles certains adultes ont abandonné le cours d'anglais. Il fut envoyé par la poste aux étudiants qui avaient quitté le cours. Le second questionnaire permet de mesurer le degré de satisfaction des étudiants face à leurs cours d'anglais.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le second questionnaire comprend soixante-quatre questions à choix multiples. Beaucoup de questions ont une échelle d'appréciation allant de 1 (très insatisfait) à 5 (très satisfait).
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Le second questionnaire est divisé en neuf parties. La première partie porte sur la présentation du cours, la seconde sur le contenu du cours. On demande dans la troisième partie aux étudiants de se prononcer sur diverses méthodes d'enseignement, puis sur le groupe, sur l'enseignement du professeur, sur l'évaluation qui est faite, sur les progrès réalisés et finalement sur diverses questions touchant à l'organisation du cours.

PARTICULARITÉS

Chaque enseignant concerné reçoit un dossier analytique des résultats obtenus par les questionnaires, ainsi qu'un dossier comparatif pour ses étudiants et l'ensemble des étudiants. Ces résultats sont discutés au département conjointement avec les enseignants du secteur des adultes et deux conseillers pédagogiques. Pour remédier au taux d'abandon, des solutions concrètes sont envisagées.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire visant à évaluer l'enseignement dans le cours de gestion des affaires
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège Montmorency
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Ministère de l'Education du Québec, S.E.A.
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Maurice Trudel
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cet instrument permet d'évaluer l'enseignement donné dans le cours de gestion des affaires. Il fut utilisé, au Collège Montmorency, par les étudiants qui ont participé aux sessions de formation pour la P.M.E., en 1981-82.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce questionnaire comprend vingt questions fermées avec une échelle d'appréciation qui comporte cinq points: 0- ne s'applique pas ou ne sait pas; 4- fortement d'accord; 3- d'accord; 2- désaccord; 1- fortement en désaccord. Exemple: 20. A mon avis, l'animateur a atteint les objectifs du cours..... [0] [4] [3] [2] [1]
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Quoique destiné à évaluer l'enseignement donné dans le cours de gestion des affaires, ce questionnaire reste très général. Il porte sur les objectifs du cours, sur le contenu, l'utilisation du temps, le comportement pédagogique du professeur, son attitude avec les étudiants, la satisfaction de l'étudiant, etc.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Instrument d'évaluation d'un cours d'enseignement à distance
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Trois-Rivières
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Service de l'éducation des adultes
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Alain Lallier
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Questionnaire visant à recueillir les opinions et à mesurer le degré de satisfaction des étudiants inscrits à des cours radiodiffusés.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Questionnaire fermé, comportant vingt et une (21) questions qui, pour la très grande majorité, invitent à répondre par un "oui" ou par un "non". Deux questions ouvertes permettent de formuler, dans un cas, des remarques personnelles se rapportant au cours et, dans l'autre, les raisons d'un abandon de cours.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Le questionnaire aborde les aspects suivants: conformité du cours au plan remis par le professeur; méthode utilisée par le professeur; relations entre émissions radiophoniques et manuel d'accompagnement; manuel d'accompagnement et atteinte des objectifs du cours; travail en équipe; intérêt suscité par le professeur; degré de satisfaction touchant les renseignements obtenus au service de l'éducation des adultes durant la période d'inscription; etc. — notamment des questions touchant le format et la qualité des émissions radiophoniques.

LE CHAMP DES PROGRAMMES

TITRE DE L'INSTRUMENT	Guide d'analyse locale des programmes de formation en milieu collégial québécois
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Sherbrooke
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Gilles Boudrias et autres
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce guide d'analyse a pour principal objectif de faciliter la cueillette de données pouvant servir à une éventuelle amélioration de la pédagogie au sein d'un programme de formation. Bien que ce guide puisse être consulté par n'importe qui, il a été conçu pour l'usage spécifique des enseignants. Par la façon dont il est construit, ce guide ne se prête pas à une application automatique. Il fait appel à beaucoup d'imagination, de réflexion; il demande un investissement intellectuel assez considérable. Son utilisateur devra faire preuve d'une motivation certaine. De même une bonne expérience du milieu collégial semble nécessaire pour utiliser le guide avec aisance. Il peut être aussi bien utilisé par une personne seule que par une équipe.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le guide n'est pas un livre de recettes. La première partie prend l'allure d'un essai, répondant aux questions suivantes: Pourquoi un tel guide? Par qui l'analyse doit-elle être effectuée? Qu'entendons-nous par programme de formation? Qu'entendons-nous par analyse? Après ces quatre chapitres d'introduction, les auteurs procèdent à la description du processus d'analyse. Ce processus constitue une séquence qui comprend sept étapes: 1. observation de la situation dans son ensemble: cette étape consiste à observer de façon active la dimension du programme que l'on veut analyser de façon à faire surgir des questions; 2. planification de l'analyse: cette étape consiste à prévoir le déroulement de l'analyse; 3. bilan

et localisation des données: cette étape consiste à identifier et réunir les données à recueillir afin de les classer selon leur lieu d'origine: 4. choix et construction d'un instrument de cueillette des données: préparation de questionnaires, d'entrevues, d'observations au moyen d'une grille... 5. cueillette et compilation des données; 6. interprétation des données; 7. rédaction d'un document final.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Cet instrument permet essentiellement d'analyser un programme de formation surtout sous l'angle pédagogique.

PARTICULARITÉS

Les auteurs présentent, après la description du processus d'analyse, des exemples de questions pour aider à identifier les différents champs d'analyse et, éventuellement, à mettre l'imagination en mouvement. Dans les annexes du rapport sont présentés le bilan de la mise à l'essai de la grille d'analyse des programmes de formation pour la session automne 1978 et des questionnaires d'enquête et schémas d'entrevues pour trois programmes.

COMMENTAIRES LIBRES

"Les difficultés rencontrées se situent surtout au niveau des appréhensions des professeurs à s'impliquer dans une démarche d'analyse et d'évaluation; entreprise pas très populaire syndicalement parlant. Il y a aussi des problèmes de disponibilité à vouloir s'engager dans une démarche qui exige temps et énergie. Cependant ce guide a déjà été utilisé par quelques départements du collège et a fait l'objet de plusieurs demandes d'organismes externes (universités, collèges)."

TITRE DE L'INSTRUMENT	Guide pratique d'analyse locale des programmes de formation à l'usage des administrateurs pédagogiques. Tome I: théorie; Tome II: pratique
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Sherbrooke
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Roger Frot et Sylvio Lebrun
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Roger Frot
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Le Collège de Sherbrooke, qui a déjà produit un guide d'analyse des programmes de formation à l'usage du personnel enseignant, poursuit son effort par l'élaboration de ce guide pratique destiné cette fois-ci plutôt aux administrateurs pédagogiques. Ce guide est conçu pour être utilisé sur le plan local par des gens engagés dans l'action. Il cherche à répondre à la question: comment procéder? Il a pour but de diriger les analystes dans leur démarche et non pas de leur imposer quoi que ce soit. Il fournit un modèle, une démarche graduée, des techniques et quelques questionnaires-types qui peuvent être utilisés tout au long de la réalisation de l'analyse.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Ce guide comprend deux parties: une partie théorique et un instrument pratique. La partie théorique explicite les diverses dimensions de l'analyse d'un programme: elle vise essentiellement à faire réfléchir l'analyste sur la façon de procéder pour réussir dans son entreprise. Elle comprend huit sections principales: 1. introduction: quelques définitions; 2. la problématique de l'analyse locale de programme; 3. modèle théorique de l'analyse locale de programme; 4. procédure de l'analyse locale de programme; 5. techniques pour obtenir des informations; 6. les dimensions d'analyse; 7. niveaux de prise de décision; 8. justifications des instances décisionnelles. Les appendices présentent des lettres et questionnaires adaptés de Emily B. Kirby: 1. lettre aux employeurs; 2. questionnaire complété par les employeurs; 3. lettre aux finissants; 4. questionnaire complété par les finissants.

L'instrument pratique est un document qui traduit sous forme d'une liste d'items, "checklist", ce qui a été identifié dans la première partie. Il comprend trois parties: 1. dimensions et sous-dimensions en regard des niveaux décisionnels; il s'agit d'un tableau qui suggère ce qui peut être analysé en relation avec les niveaux de prise de décision; 2. la liste des items sur lesquels devrait porter l'analyse; 3. la liste des items "checklist" de l'analyse; cette partie synthétisant les deux premières, et présentée sous forme de tableaux, veut aider l'analyste à identifier de quelles sources proviendront les informations ou encore quel instrument de cueillette sera utilisé; ces tableaux permettent également de fixer pour chaque item à analyser un échéancier, d'ajouter les observations et les recommandations qui viennent immédiatement à l'esprit.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Les programmes de formation, sous l'angle: qui décide quoi? sur quoi doit porter l'analyse? comment procéder pour chaque point de l'analyse?

PARTICULARITÉS

Cette recherche est actuellement (printemps 1982) en cours.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Grille d'analyse de programme pour les techniques d'assistance sociale
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Rimouski
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	Jean-Claude Marquis
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jean-Claude Marquis
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Cette grille permet d'analyser les fondements d'un programme d'étude et d'examiner la réalisation locale du programme. Cette grille a été utilisée dans des discussions de groupes de type informel.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Cette grille comprend deux grandes parties: 1. les fondements d'un programme d'études; 2. réalisation locale du programme. Elle est composée d'une série d'énoncés sur lesquels les participants d'un atelier, d'un séminaire etc., peuvent se prononcer, émettre leur opinion, donner leur jugement.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	1. Les fondements d'un programme d'études: 1.1 Conception de l'homme — conception de l'éducation 1.2 Modèles d'éducation 1.3 Conception du technicien en assistance sociale 1.4 Caractéristiques des étudiants 1.5 Objectifs du programme, des cours et des stages

2. Réalisation locale du programme:

2.1 Objectifs du collège

2.2 Analyse des ressources

2.3 Interprétation locale des objectifs du programme

2.4 Interprétation locale des objectifs des cours et des stages

2.5 Réalisation — enseignement/apprentissage

2.6 Evaluation

2.7 Retour à 2.2, 2.3 et 2.4

2.8 Mandats au représentant du collège au comité de coordination provinciale.

TITRE DE L'INSTRUMENT	Perception qu'ont les étudiants d'un programme de formation
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Chicoutimi
AUTEURS DE L'INSTRUMENT	Ginette Marchand-Ouellet et André Ouellet
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Louis-Michel Simard
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Le but du questionnaire est de connaître la perception qu'ont les étudiantes du programme "Second Envol" (D.E.C. en sciences humaines), afin de répondre aux questions que certains se posent sur la nécessité d'un tel programme et sur les moyens de le développer. Le questionnaire permet de recueillir les perceptions des étudiantes par rapport aux buts, objectifs généraux et caractéristiques du programme. Ce programme était offert à des femmes adultes. Adapté, ce questionnaire pourrait être utilisé pour d'autres programmes que celui qui est mentionné ci-dessus.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Le questionnaire comprend vingt-huit questions. Certaines questions sont fermées. D'autres comportent une échelle d'appréciation allant de 1 (très insatisfaite) à 5 (très satisfaite). D'autres comportent une échelle d'appréciation, mais la répondante peut ajouter ses propres remarques. Trois questions sont ouvertes.

CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT

Les sept premières questions sont d'ordre général: âge, état civil, niveau actuel au collégial, etc. Les onze questions suivantes permettent de mesurer le degré de satisfaction des étudiantes par rapport au programme, au choix de cours, à l'ordre de présentation des cours offerts, à l'horaire, à l'adaptation des cours aux besoins, aux aspects théoriques du cours, aux aspects pratiques, aux connaissances acquises au cours du programme, à l'intégration des connaissances acquises dans les activités quotidiennes, à l'aide pédagogique accordée individuellement ou collectivement par le collège à l'information reçue avant l'admission. On demande ensuite, à l'étudiante de dire dans quelle mesure le programme lui a permis de développer ou d'augmenter certaines habiletés spécifiques (sept questions). Les trois dernières questions sont ouvertes: on demande à l'étudiante de dire quels sont les points forts et les points faibles du programme, quels comportements elle a modifiés depuis son admission au programme, quelles sont les différences entre ce que maintenant elle est devenue et ce qu'elle souhaitait devenir lors de son admission au programme.

COMMENTAIRES LIBRES

"Les étudiantes furent très intéressées à répondre au questionnaire ainsi qu'à connaître les résultats de l'analyse. L'administration fut favorable à cette initiative, l'encouragea même. Cependant, elle semble plus ou moins intéressée à discuter des implications que les résultats de l'analyse comporte."

LE CHAMP DE L'ENVIRONNEMENT

TITRE DE L'INSTRUMENT	Questionnaire à l'intention des compagnies employant des diplômés de niveau collégial
NOM DU COLLÈGE QUI A UTILISÉ L'INSTRUMENT	Collège de Lévis-Lauzon
AUTEUR DE L'INSTRUMENT	D.G.E.C.
NOM DU RÉPONDANT LOCAL	Jacques Maltais
FONCTION DE L'INSTRUMENT ET UTILISATION POSSIBLE	Ce questionnaire sert dans le cadre d'une entrevue structurée menée auprès des employeurs potentiels de diplômés de niveau collégial. Il permet de recueillir des informations sur les besoins du marché du travail aux plans quantitatif et qualitatif et sur la pertinence de la formation de niveau collégial en rapport avec ces besoins.
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Série de dix-neuf questions avec un enchaînement logique et des directives précises touchant la conduite de l'entrevue et la transcription des réponses. Le questionnaire est administré pour chacune des tâches visées à travers l'enquête. Ainsi lorsqu'il fut utilisé par la D.G.E.C. dans le cadre d'une entreprise d'évaluation du programme d'équipement motorisé, un total de quatorze (14) fonctions de travail ont fait l'objet d'une investigation méthodique auprès d'employeurs potentiels.
CONTENU TOUCHÉ PAR L'INSTRUMENT	Le questionnaire touche aux aspects suivants: 1. analyse de l'emploi: nombre d'emplois actuels dans la tâche en question, embauche depuis cinq ans, prévision d'embauche pour les cinq prochaines années, diplômés de cégeps embauchés, etc.; 2. exigences pour accomplir la tâche: est-elle accessible au DEC professionnel? nécessite-t-elle des années d'expérience après le DEC professionnel? etc. 3. satisfaction de l'industrie par rapport au programme: celui-ci prépare-t-il bien les

diplômés à exercer cette tâche dans le milieu industriel? y aurait-il des améliorations à apporter? faudrait-il organiser un programme de perfectionnement post-collégial? Si oui, de quelle nature devrait-il être?...

PARTICULARITÉS

Ce questionnaire ainsi qu'un guide d'administration du questionnaire font partie de la documentation disponible concernant l'entreprise "Evaluation du programme "Equipement motorisé" 241.02" (Voir répertoire des entreprises).

SIGLES

A.A.H.E.	American Association for Higher Education
A.E.R.A.	American Educational Research Association
A.P.I.	Aide pédagogique individuelle
A.P.P.	Aide pédagogique aux professeurs
A.S.O.P.E.	Aspirations scolaires et orientations professionnelles des étudiants
A.V.	Audiovisuel
B.E.I.	Bureau d'éducation international
C.A.	Conseil d'administration
C.A.A.T.	College of Applied Arts and Technology
C.A.D.R.E.	Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation
C.A.P.R.I.	College And Program Review Instruments
C.E.	Conseil exécutif
C.E.A.	Coordonnateur de l'éducation aux adultes
C.E.R.I.	Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement
C.I.S.E.P.	Conseillers d'information scolaire et professionnelle

C.O.	Coseillers d'orientation
C.P.	Commission pédagogique
C.P.E.C.	Certificat de perfectionnement pour les enseignants du niveau collégial
C.R.E.	Conseilliers de recherche et expérimentation
C.S.N.	Centrale des syndicats nationaux
D.E.A.	Directeur de l'éducation des adultes
D.E.C.	Diplôme d'enseignement collégial
D.G.	Direction générale
D.G.E.C.	Direction générale de l'enseignement collégial
D.O.	Développement organisationnel
D.P.O.	Direction par objectifs
D.S.P.	Directeur des services pédagogiques
E.P.I.	Maison d'édition
E.R.I.C.	Educational Ressources Information Centre
F.N.E.Q.	Fédération Nationale des Enseignants du Québec
G.P.O.	Gestion par objectifs
I.F.G.	Institut de formation par le groupe
I.P.R.	Identification — Programmation — Réalisation (questionnaire)
M.E.Q.	Ministère de l'Education du Québec
O.C.D.E.	Organisation de coopération et de développement économique
P.E.E.P.	Participation étudiante à l'évaluation des professeurs
PER.FOR.MA.	Perfectionnement et formation des maîtres de niveau collégial (programme)
P.E.R.P.E.	Perceptions étudiantes de la relation professeurs-étudiants

P.E.R.T.	Program Evaluation and Review Technique
P.N.E.	Personnel non-enseignant
P.P.B.E.	Planification, programmation, budgétisation, évaluation
P.P.B.S.	Planning, Programming, Budgeting, System
PRO.S.I.P.	Programme de subvention à l'innovation pédagogique
PRO.SU.R.E.	Programme de subvention de recherche et expérimentation
P.U.F.	Presses universitaires de France
P.U.L.	Presses de l'Université Laval
R.D.D.	Recherche, développement et diffusion
R.I.E.F.E.C.	Recherche, inventaire sur l'enseignement du français écrit au collégial
S.A.E.	Service aux étudiants
SE.RE.MA.FI.	Service des ressources matérielles et financières
S.G.P.O.E.	Service général des personnels des organismes d'enseignement
S.I.C.	Système d'information sur les clientèles
S.I.C.C.	Système d'information des clientèles du collégial
S.P.O.C.	Système d'information sur les personnels des organismes collégiaux
S.R.A.M.	Service régional d'admission du Montréal Métropolitain
U.R.S.S.	Union des républiques socialistes soviétiques
U.S.H.E.R.	Uniting Science and Humaness for Educational Redesign